QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11838 – SAMEDI 19 FÉVRIER 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Selon un rapport de l'ONU

Deux millions de personnes exécutées sommairement en quinze ans

LIRE PAGE 7

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Choc en retour du pacifisme en R.D.A.

Ce que l'on commence à savoir des événements qui se sont déroulés le 24 décembre dernier à Iéna, en Allemagne de l'Est, et de leurs conséquences illustre après d'autres signes les difficultés créées aux autorités de R.D.A. par la montée d'un pacifisme qu'elles encouragent si fort... à l'Ouest.

Dans la soirée de Noël 1982 a en effet eu lieu dans la capitale de la Thuringe une « marche du silence », sévèrement réprimée par la police. Dans une lettre à l'Église protestante est-allemande, que publiait jeudi 18 février la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, un groupe de jeunes chrétiens de Saalfeld et Rudolstadt (villes appartenant à la région d'Iéna) assurent que quatorze personnes ont été arrêtées à la suite de cette manifestation pacifiste et pacifique. Les interrogatoires, ajoutent-ils, sont durement conduits, et plusieurs condamnations ont déjà été prononcées. Dont celle d'un jeune transporteur routier, coupable d'avoir traversé la ville avec un drapeau polonais en signe de sympathie pour Solidarnosc, ce qui lui a aussitôt valu vingt mois de prison.

Une protestation similaire, mais émanant, elle, d'intellectuels de la République fédérale, a provoqué une mise au point ambiguë des autorités est-allemandes. Celles-ci ont affirmé qu'aucun citoyen de la R.D.A. « n'a été arrêté pour s'être engagé en faveur de la paix ». Il semble, en fait, que les inculpations se fondent sur d'autres motifs déclarés – ceux auxquels les dictatures ont traditionnellement recours pour masquer le peu de cas qu'elles font de la liberté d'expression : « diffamation », « transmission d'informations » ou « contacts illégaux ».

Mais il ne s'agit pas, en l'occurrence, de dissidents parmi d'autres. Pas plus que dans le cas du jeune Mathias Domaschk, trouvé pendu en avril 1981 après quarante-huit heures d'interrogatoire par la Sécurité de l'État, la sinistre « Stasi » (« Statssicherheit »).

Manifestement, le gouvernement est-allemand, après avoir abondamment contribué à diffuser les thèses pacifistes en République fédérale, découvre un peu tard, et non sans quelque embarras, qu'à cause de la radio et de la télévision occidentales (dont l'audience en R.D.A. est très supérieure à celle des ondes officielles) ces idées ne peuvent, elles, être arrêtées par les barbelés et les miradors de la frontière interallemande ou par le mur de Berlin. Et qu'elles risquent même de trouver un écho particulier dans une société est-allemande hyper-militarisée, comme le soulignaient récemment les évêques catholiques.

Il reste précisément à prendre la vraie mesure du rôle des Églises dans cette émergence du pacifisme en R.D.A. Les jeunes auteurs de la lettre publiée jeudi s'en prenaient vivement à la hiérarchie protestante, accusée de passivité, voire de complicité silencieuse avec les autorités de l'État dans cette affaire.

C'est pourtant cette Église qui, à peu près seule pour l'instant, a osé organiser des rencontres et des échanges de vues sur la défense de la paix, en marge des grandes manifestations officielles (comme dernièrement à Dresde), où seuls les projets de l'OTAN sont condamnés, et jamais le surarmement soviétique qui les motive. Mais la marge de manœuvre des autorités protestantes est réduite, dans un État où le pouvoir temporel ne tolère le pouvoir spirituel qu'en échange de sa neutralité.

(Lire la page « Idées » sur le pacifisme.)

Le gouvernement québécois engage avec les syndicats une épreuve de force

La grève declenchée il y a quatre semaines par les enseignants du Québec a plongé le pays dans une crise sociale sans précédent. Des débats houleux ont eu lieu dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 février au Parlement de Montréal, lorsque le gouvernement de M. René Levesque a fait voter une loi spéciale destinée à obliger les grévistes à reprendre le travail. D'autres syndicats de la fonction publique menacent de faire grève la semaine prochaine, et le mouvement pourrait s'étendre au secteur privé.

De notre correspondant

Montréal. – Reportée à plusieurs reprises pour tenter de relancer la négociation avec les enseignants, l'*adoption de ces mesures* d'exception, connues sous le nom de « loi III », survient à un moment où la société québécoise vit une profonde crise politique et sociale, que certains comparent déjà à mai 68 en France. A une différence près, et elle est de taille : le gouvernement est en guerre *contre le secteur social qui a le plus* contribué à le porter au pouvoir en novembre 1976 et en avril 1981, c'est-à-dire les quelque six cent mille syndiqués du pays, dont la moitié travaillent dans le secteur public.

Tout a commencé en avril dernier. Dans l'espoir de réduire son déficit budgétaire (3 milliards de dollars, soit plus de 15 milliards de francs sur un budget d'environ 115 milliards de francs), le gouvernement québécois a tenté de renégocier avec ses trois *cent trente mille* employés les augmentations déjà accordées dans le cadre des conventions collectives qui expiraient le 31 décembre 1982. Evoquant la gravité de la crise économique qui touche plus durement le Québec (15 % de chômeurs) que le reste du Canada, M. Lévesque aurait voulu *« répartir le plus équitablement possible le fardeau entre l'ensemble des citoyens québécois ».*

Devant le refus des trois grandes centrales syndicales, le gouvernement *déposait à l'Assemblée nationale* une loi décrétant une réduction des salaires pouvant aller jusqu'à 20 %, selon les catégories de personnels, pour les trois premiers mois de 1983 (*le Monde* du 30 mai 1982). En décembre, une deuxième loi imposait unilatéralement *à l'ensemble du secteur public* de nouvelles conventions collectives pour les trois prochaines années. Les syndicats, qui étaient encore convaincus de pouvoir *« ramener le gouvernement à la raison »*, décidèrent d'attendre que les fonctionnaires reçoivent leur première paie de janvier avant de déclencher le mouvement de grève. Quoi de plus mobilisateur, en effet, qu'une feuille de paie amputée de près de 20 % ?

Ce furent d'abord les enseignants, puis le personnel hospitalier et les fonctionnaires, qui se mirent en grève.

B. DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 4.)

La Grande-Bretagne baisse le prix de son pétrole de 3 dollars par baril

La compagnie nationale britannique B.N.O.C. a annoncé ce vendredi 18 février une baisse de ses prix de 3 dollars par baril. Le prix officiel du brut britannique est ainsi ramené de 33,50 dollars par baril actuellement à 30,5 dollars par baril. Cette diminution pourrait être le signal d'une baisse généralisée des prix du pétrole.

La baisse des prix du pétrole britannique était attendue depuis trois semaines. Après l'échec, le 23 janvier, de la conférence de l'OPEP à Genève, les prix ont vivement chuté sur le marché libre, où le pétrole *s'échange au jour le jour*. Seule l'intervention du gouvernement britannique a permis de retarder l'ajustement des tarifs officiels, supérieurs de 4,5 dollars par baril au cours du marché.

Le gouvernement de Mme Thatcher, qui refusait d'apparaître comme responsable de la baisse générale des prix qui risque de s'ensuivre, s'est, semble-t-il, senti dédouané par la déclaration, publiée le 11 février, de Cheikh Yamani, assurant qu'une baisse du prix était désormais « *la seule issue* ».

La décision britannique risque en effet d'être le signal d'une baisse générale des prix. La Norvège, qui s'est toujours alignée sur la Grande-Bretagne, va en effet diminuer ses tarifs. *Les pays africains* membres de l'OPEP (Nigéria, Libye et Algérie) seront également mis dans une situation intenable, leurs bruts étant directement concurrents de ceux de la mer du Nord.

V. M.

(Lire la suite page 31.)

La C.F.D.T. préconise une « rigueur sélective »

M. Edmond Maire a présenté le 18 février à la presse les conclusions du bureau national de la C.F.D.T préconisant une « rigueur sélective » et mettant en avant trois objectifs : arrêter la montée du chômage, développer les investissements, financer la protection sociale. Ces objectifs « doivent être atteints en évitant la réduction globale de la consommation populaire ».

Refusant « *toute politique d'austérité frappant indistinctement tous les citoyens* », la C.F.D.T. préconise une « *rigueur sélective modifiant la répartition des revenus* ». « *Les choix nécessaires doivent être faits à temps pour éviter que les mesures de rigueur ne pénalisent les plus faibles comme ce fut le cas du premier plan de rigueur de juin 1982* ».

Dénonçant *l'« exploitation politicienne »* de la droite, le bureau « *regrette qu'au sein des forces politiques de gauche un certain nombre de responsables se refusent à admettre la plénitude de l'indépendance syndicale et n'accordent au syndicalisme qu'un rôle second* ».

« *Y compris par sa libre expression publique, la C.F.D.T. entend agir pour faire progresser des priorités sociales rigoureuses et approfondir le changement social, elle est convaincue de contribuer par là au progrès de la gauche.* »

S'il y a *globalement* accord sur le fond – la nécessité de la rigueur – il n'en demeure pas moins que les méthodes d'expression de M. Maire alimentent le trouble d'un certain nombre de militants.

(Lire page 29, l'article de Michel Noblecourt : « Des militants troublés ».)

LE DÉBAT SUR LES EUROMISSILES

POINT DE VUE

Une occasion historique pour l'Europe

par VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Au moment où M. Claude Cheysson discute à Moscou, avec les dirigeants soviétiques, du problème de la *sécurité européenne*, M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, propose de subsituer à l'« option zéro » défendue par M. Reagan, l'« objectif zéro ».

Il recommande de commencer à la date prévue l'installation en Europe des euromissiles américains, *mais de définir des « étages successsifs de* déploiement » afin d'arrêter éventuellement l'effort occidental en fonction des résultats de la négociation avec l'Union soviétique.

Le débat en cours sur l'installation des fusées Pershing et des missiles de croisière en Europe de l'Ouest fournit une occasion pour l'Europe, la première qui lui soit *offerte, d'entreprendre une démarche* faisant apparaître la réalité de la personnalité européenne de défense, et cela dans le domaine le plus sensible, celui des armements nucléaires.

Le déroulement des événements depuis quatre ans rend possible aujourd'hui ce qui eût été jadis inconcevable : une attitude commune des pays européens sur des propositions concernant la sécurité nucléaire de l'Europe de l'Ouest, et aboutissant à des mesures dont la réalisation deviendrait alors probable.

C'est une occasion historique à saisir.

Rappelons brièvement l'origine du débat.

Le problème a été soulevé en octobre 1977 par le chancelier Schmidt, dans une intervention faite devant l'Institut d'études stratégiques de Londres. Il mettait en *lumière le danger résultant pour* l'Europe de l'Ouest de la mise en place de nouvelles fusées soviétiques, les SS-20. Ces fusées à moyenne portée, chargées de trois *têtes nucléaires*, et *mobiles sur le* terrain, pouvaient atteindre à partir du territoire de l'Union soviétique tous les objectifs situés à l'ouest de l'Europe, dans un délai inférieur à *dix minutes. Leur portée n'était pas* suffisante pour frapper directement le sol des Etats-Unis.

C'étaient donc des armes pointées vers l'Europe (ainsi d'ailleurs que vers la Chine) et auxquelles n'étaient pas susceptibles de répondre les moyens nucléaires des pays membres de l'OTAN, ces moyens étant composés soit d'armes tactiques utilisées à courte portée dans une bataille, soit d'armes stratégiques destinées au duel direct d'extermination entre l'U.R.S.S. et les U.S.A.

La France avait une situation particulière *puisque, située en Europe*, elle s'était dotée de bombardiers et de fusées lancées à partir de sous-marins ou du plateau d'Albion, et susceptibles de frapper le territoire de l'Union soviétique. Cette situation particulière appelait une attitude qui lui soit propre.

Le sommet de la Guadeloupe

Devant ce danger, l'administration américaine du président Carter a adopté un comportement fluctuant. Après avoir d'abord sous-estimé la menace et n'avoir pas inclus les SS-20 dans la négociation en cours de SALT 2, le président *américain a proposé d'installer* dans les pays de l'OTAN des moyens nucléaires puissants, composés de 108 fusées à moyenne distance, Pershing-II, et de 464 missiles de *croisière, aussi précis mais sensiblement* plus lents que les Pershing. Devant les réticences de certaines opinions publiques, il entreprit une campagne de persuasion intense.

C'est au sommet de la Guadeloupe, réuni en janvier 1979 à l'invitation de la France, qu'il acceptait, sous la pression du chancelier Schmidt, du premier ministre britannique et de moi-même d'indiquer à l'U.R.S.S. que, si elle démantelait *son système de SS-20, les pays de* l'OTAN pourraient reconsidérer leur décision, et ne pas déployer leurs propres engins. Cette thèse d'installation conditionnelle était *finalement approuvée par les instances* de l'OTAN, et notamment par les pays de stationnement des missiles : l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. Les délais de préparation ne permettant de déployer les missiles qu'à la fin de l'année 1983, on disposait d'un délai d'environ trois ans pour conduire et *conclure la négociation.*

Dès l'origine, l'U.R.S.S. a entrepris une campagne vigoureuse et persévérante contre l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN. Pour *elle, l'enjeu était de taille*, car les fusées Pershing installées en Europe seront capables d'atteindre le territoire soviétique au bout d'un trajet de huit à neuf minutes, et ne *peuvent appeler de réponse vis-à-vis des* États-Unis qu'au prix de l'engagement des moyens stratégiques soviétiques traversant l'Atlantique, c'est-à-dire l'apocalypse nucléaire.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Douceur

Douce France préélectorale.

« M. Chirac, à Marseille, a créé un climat de haine », *accuse M. Defferre après la découverte d'une bombe dans son hôtel de ville. Le maire de Marseille* « a bien besoin de repos », *réplique, aimable, le maire de Paris, en demandant aux Marseillais de l'y aider.*

M. Léotard (P.R.) ayant comparé les propos de M. Mauroy à « une drogue douce pour la France », *on peut se demander s'il n'y a pas aussi, dans chaque camp, des prosélytes des drogues dures.*

Une fois encore, ils risquent de conduire l'opinion à une « surdose » de petites phrases assassines.

BRUNO FRAPPAT.

M. André LAJOINIE invité du « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde* » dimanche 20 février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député de l'Allier, membre du secrétariat du Comité central du parti communiste français sera interrogé par Patrick Jarreau et André Passeron, du *Monde* et par Dominique Dennequin et Gilles Leclerc, de R.T.L. ; le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

UMBERTO BOCCIONI A MILAN

Dans la ville qui monte

Si Paris fut pour le futurisme une rampe de lancement, avec la publication dans *le Figaro*, en février 1909, du fameux manifeste, et avec la première exposition futuriste à la galerie Bernheim Jeune en 1912, c'est Milan, bien sûr, qui fut le berceau du mouvement. Marinetti y arrive en 1905, Boccioni, en 1907 ; Carrà Russolo, Sant'Elia, y vivent aussi à ce moment là.

La ville est alors en pleine expansion, le lieu par excellence de la révolution *industrielle*, de l'expérimentation de la vitesse, de *nouvelles technologies*, de la naissance d'une nouvelle société de masse et le terrain du développement de la lutte des classes.

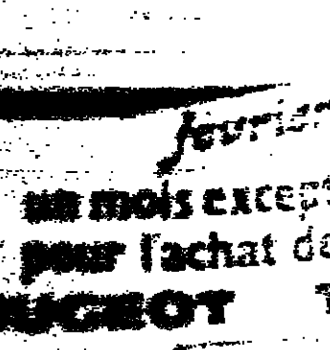
Elle fournit une extraordinaire matière à tous ces jeunes créateurs aux *idéaux anti-bourgeois*, proches tout au moins par la pensée des milieux anarchistes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 22.)

Des propositions pour améliorer la situation fiscale et sociale des écrivains

(Lire, page 28, l'analyse du rapport de M. Pierre-François Racine au ministre de la culture).



Le Monde

idées

Quelle paix ?

A travers les revues, Yves Florenne interroge divers auteurs sur les thèmes d'un « pacifisme digne de la paix », et René Depestre songe à des mesures de salut public international qui pourraient rendre vivable la Terre bien indivisible de chacun et de tous. Sylvie Mantrant et Bernard Dréano s'étonnent que la gauche française dans sa majorité reste extérieure, voire hostile aux nouveaux mouvements de paix indépendants, dont la conscience politique dépasse largement le « pacifisme » traditionnel.

VUES ET REVUES

Les armes de la raison

par YVES FLORENNE

DEUX philosophes, l'un civil, l'autre militaire, publiaient naguère deux articles retentissants (ou bien faits pour l'être) : « L'appel aux armes » (1), du second naturellement ; et le premier aurait intitulé le sien : « L'appel à la raison », si pour souligner une dérision tragique il n'avait préféré un titre de comédie : « Le dissuadeur dissuadé » (2). Loin d'être contradictoires, les deux appels sont loin d'être interchangeables, car c'est bien aux armes de la raison qu'appelait Manuel de Diéguez, auteur de ce livre initiatique, capital et *monumental qu'est la Caverne* (3), mais dont le premier ouvrage, dès le lendemain de la guerre, se projetait *dans un avenir moins purement philosophique* et symbolique, celui de l'Europe : *La barbarie commence seulement.*

Le général Gallois, quant à lui, méditait sur les raisons dernières que le dernier cri de la technologie lui apportait de dénoncer les errements et aveuglements que traîne derrière elle une idée qui fut raisonnable et qui très vite devint folle : l'idée de dissuasion.

Nous donnons au général Gallois, qui d'ailleurs signe « Gallois » sans grade, le beau nom de philosophe : d'abord parce qu'il le mérite dans l'*ordre spéculatif qui est le sien* ; et puis parce que Manuel de Diéguez, à travers Platon, met en scène deux *généraux : Nicias le théoricien* et Lachès le fonceur qui, dans leur opposition, tendraient à prouver également, *pour la plus grande jubilation* du philosophe civil, le danger mortel que représentent les militaires, si j'ose dire, en général. *Je ne sais ce qu'en pense P.-M. Gallois, mais* c'était assez l'avis d'un autre Gaulois nommé de Gaulle ; lequel, dans l'article de Diéguez, est à égalité avec Platon pour la révérence et l'emporte pour les références. Il est donc clair qu'il existe une troisième espèce de militaires, en quelque sorte hors cadres.

Moyennant quoi on ne peut accepter sans réserve la double affirmation qu'« un soldat ne saurait jamais être un penseur » et qu'« il n'y a pas et ne saurait jamais y avoir de véritables intellectuels dans l'armée ». Sans parler de Saint-Simon, Napoléon, Laclos, Chateaubriand, Vigny, Péguy et d'une foule de notoires ou anonymes, Diéguez l'Athénien feint d'oublier que deux intel*lectuels assez connus, Eschyle et* Sophocle, se trouvaient à Salamine « dans l'armée ». Quant au troi*sième personnage de la trinité tragique* qui, par prédestination, naissait à l'heure même de la victoire, il ne cesserait jamais, au grand scandale de ses contemporains, de condamner et maudire la guerre, à commencer par celle de Troie qui n'aurait jamais dû avoir lieu. Au diable la légende et la gloire ! Que toutes les Hélène, toujours, soient libres et heureuses, parmi les *vivants*. *L'imprécation* retentit jusqu'à nous : *« Fou, le mortel qui détruit les cités : sa perte s'ensuivra. »* Ainsi fut-il.

Bien entendu, MM. Reagan et Brejnev, leurs prédécesseurs et successeurs, *seront toujours trop occupés* pour perdre leur temps à des lectures aussi futiles. D'autant qu'ils *savent l'un et l'autre que leurs cités* respectives ne seront *jamais* réciproquement détruites. D'où cette mâle assurance, cette superbe jactance qui sont le propre des vrais héros, mais qui nous font, à nous, défaut si cruellement. Quant au philosophe, il ne pouvait manquer de se souvenir de ce qu'Euripide proclamait par la bouche de la pauvre Cassandre : *« Eviter la guerre est le devoir de tout homme sage. »*

Aussi éprouva-t-il un grand réconfort dans la preuve que les Français *venaient alors d'administrer* de leur sagesse et de la vitalité de leur cartésianisme héréditaire, en répondant à un sondage. Non, *ils* ne croyaient pas que l'arme nationale de dissuasion serait jamais utilisée. A quoi P.-M. Gallois *répondrait qu'elle* était justement faite pour ça. Arme non de la guerre, mais de la non-guerre. A condition toutefois que « l'autre » conserve un doute suffisant. Désormais, il pouvait respirer : les Français, libres de parler, lui apportaient tout apaisement, c'est le mot. Les peuples soviétiques restaient bien entendu muets.

Le pouvoir et la vérité

Le philosophe civil et le philosophe militaire se rencontrent encore sur ce point. *« On ne saurait ambitionner à la fois,* écrit le premier, *la conquête du pouvoir et la conquête de la vérité. »* Le second constate que les politiques ne *voient* simplement pas la vérité. Passe pour les « gasconnades » que M. Reagan et feu Brejnev se lançaient par-dessus l'Europe : elles sont faites pour la galerie. Personne n'ignore à Wa*shington, et moins encore* à Moscou, que les Etats-Unis ont laissé dépérir et vieillir leur arsenal, alors que les *Soviétiques ont accumulé follement* (voyez Euripide) des armes, la plupart d'une jeunesse fringante. Soldat qui pense et qui ne farde pas la vérité, P.-M. Gallois écrit : *« Depuis des années, les hommes politiques occidentaux continuent d'ânonner sur le thème de l'équilibre des forces »*, alors qu'il s'agit d'un *« déséquilibre énorme, permanent, organique »*. C'est la réalité et plus encore la nature de ce déséquilibre qui ne sont pas *comprises* des responsables politiques européens : *« Les démocraties occidentales seraient-elles, définitivement, incapables de tirer parti des techniques qu'elles maîtrisent si bien, et dont la compréhension est plus que jamais la condition de leur survie ? »*

C'est entendu : la guerre est une *chose trop sérieuse pour être confiée* aux militaires. Mais la paix et la vie des peuples sont des choses encore *plus sérieuses. Convient-il* de les abandonner aux politiques ?

On ne saurait pour autant s'en remettre à ce pacifisme qui bruit et déambule aujourd'hui sur les boulevards de l'Europe. Une Europe « hagarde, somnolente et somnambule », depuis dix ans « sous perfusion » des « pipe-lines exotiques », qui « s'éveillent en cauchemar quand la perfusion s'arrête », puis « retombe dans le somnambulisme quand le *goutte-à-goutte* recommence », inconsciente des « tragédies énormes du tiers-monde et de la *sienne propre qui se prépare* ». Cet implacable tableau clinique est d'Edgar Morin (4). C'est en *sociologue*, en *philosophe aussi*, et en citoyen pensant, qu'il considère ce pacifisme européen, symptôme à la fois d'un certain réveil, et d'*une* autre sorte d'inconscience.

Un pacifisme qui a fait quelques progrès, puisque en quarante-cinq ans il s'est déplacé d'un millier de kilomètres vers l'est, pour se cogner aux frontières d'un autre empire totalitaire *surpuissant* et *surarmé* auquel il vient offrir (ou demander, on ne sait trop) la paix sans conditions. Quiconque a vécu avec quelque conscience les années 36 et la suite, si jeune qu'il fût et si *pacifique* qu'il soit, ne sera jamais « pacifiste ». En apparence, le « pacifisme européen » obéit au vieux slogan de ce temps-là, à cela près qu'aujourd'hui il se prononce, à voix basse, dans toutes les langues de l'Europe, allemand en tête, français en moins. On s'en souvient sans doute : *« Mieux vaut être un chien vivant qu'un homme mort »*. Affaire de goût.

Pourtant, il ne s'agit plus d'un goût personnel à débattre ; plus seulement de ce que Castoriadis appelle une valorisation « zoologique » de la vie. Depuis le 6 août *1945*, et maintenant peut-être plus que jamais, ce n'est pas la peau du chien qui est en cause, c'est bien la vie tout entière de l'homme tout entier, et tout ce qui a fait cette vie et que l'homme a fait d'elle, depuis que le soleil, il y a vingt-cinq siècles, *s'est levé à l'Occident. L'alternative* est devenue la tragédie absolue : pour Athènes en esclavage, pour *Athènes au goulag, mais* physiquement survivante, demeure un espoir ; aucun pour Athènes vitrifiée.

Reste que le pacifisme tel qu'il se montre ne changera rien, ou plutôt accroîtra, précipitera le péril. Il faut donc un pacifisme vraiment nouveau. C'est de ce « pacifisme *organique* européen » qu'Edgar *Morin s'essaye à faire émerger* les traits. Son but est ce qu'il y a de plus agréable à contempler : faire de l'Europe une « fondation » où puissent être, d'un commun accord, protégés le « trésor », l'« héritage », *qui ne sont pas seulement* les *siens*. Quant aux objectifs de ce pacifisme que mouvraient une volonté, une *pensée, non une panique*, ils paraissent pour l'heure inaccessibles : raison de plus pour *les viser. Inaccessibles*, puisqu'un pacifisme ne guérit de sa « débilité originelle » que s'il se trouve une *réponse*, une *symétrie* dans le camp adverse. C'est-à-dire, sans autre préjugé, celui qui braque ses armes *sur vous*. Or, *de même* que le droit de grève est dépourvu de sens dans la patrie des travailleurs, le *pacifisme* est une indécente redondance dans l'empire du socialisme, pacifique par essence.

En attendant le retour à un peu de symétrie dans la bonne foi et la reconnaissance des réalités, il faut *dénoncer les « fausses symétries »* de la non-paix, avec la même vigueur clairvoyante que P.-M. *Gallois* déploie pour mettre à nu les illusions de l'« équilibre ». De symétrie, comme d'équilibre, il ne saurait y en avoir, constate Edgar Morin, entre un empire totalitaire et une démocratie, même à tendances impérialistes. C'est bien pourquoi un pacifisme digne de l'idée de paix doit prendre en compte le *risque*, en sachant qu'il peut être mortel, mais faute de quoi il n'est que soumission sans conditions. C'est là qu'un pacifisme cervelé et vertébré trouve sa raison d'être. Il sait désormais que ce risque auquel il doit faire face, bien plus que le risque de guerre, « c'est *le risque de néant* » : bien plus que « le risque de défaite, c'est celui de subir le joug totalitaire ». Le risque, en définitive, c'est qu'un moment pourra venir où il faudra pleinement assumer la vieille réplique : « La liberté ou la mort. » Laquelle, on l'oublie toujours un peu, signifie : la mort *pour vous aussi*.

Alors, ne serait-on pas ramené à la dissuasion ? La difficulté est de sortir du cercle infernal. Mais la dissuasion ne gagnerait-elle pas à se tenir dans l'ombre d'un pacifisme dont l'originalité, l'activité, l'unanimité prouveraient la résolution ? Gagner du temps pour les évolutions lentes, jusqu'à ce que mûrisse, peut-être, le temps où l'hôpital psychiatrique serait réservé au « fou destructeur de cités » ; où pourrait être enfin devenue opérationnelle cette vieille arme persuasive nommée raison.

(1) *Paradoxes* N° 45. 120 Champs-Elysées.
(2) *Esprit* N° 47/48. 19 rue Jacob, 75006 Paris.
(3) Gallimard.
(4) *Passé présent* N° 1, Edition Ramsay.

L'esprit d'Athènes

par SYLVIE MANTRANT et BERNARD DRÉANO (*)

L'ANNÉE 1983 restera-t-elle dans l'histoire comme celle *de la relance de la course* aux armements ou bien comme celle du commencement de la sagesse ? *Elle sera peut-être et surtout annonciatrice* d'une nouvelle conscience politique en Europe.

La vague pacifiste qui s'est manifestée avec éclat au Japon, aux Etats-Unis comme en Europe, exprime d'abord, en effet, le refus d'un *débat mené sans les habitants* de la planète, à propos d'engins susceptibles de la faire disparaître tout entière. *Les mouvements européens* ont déjà contraint Reagan et Andropov à modifier leurs discours, leurs tactiques et, jusqu'à un certain point, leurs propositions. Mais ce premier succès les conduit naturellement à approfondir leurs réflexions pour *s'interroger* sur les racines mêmes de la course aux armements et du danger de guerre : le système *des blocs tel qu'il fonctionne*.

Dans le creuset des nouveaux mouvements de paix indépendants s'élabore peut-être *une nouvelle* conscience politique européenne, car ces mouvements dépassent largement le pacifisme traditionnel et regroupent aussi bien socialistes, syndicalistes ou écologistes, représentants d'Eglises, d'associa*tions ou d'organisations* politiques de gauche (ou du centre), petites et grandes. Malheureusement, la gauche *française, dans sa majorité*, reste extérieure, voire hostile, aux mouvements comme à leurs débats.

Il suffit pour s'en convaincre d'analyser la réponse de la France, au niveau gouvernemental comme au niveau de la direction du parti socialiste, aux propositions d'Andropov sur la parité entre les SS-20 braqués sur l'Europe occidentale et les *forces nucléaires française et britannique*. On peut légitimement se poser quelques questions sur la sincé*rité pacifique du maître du Kremlin*, pendant que son armée s'illustre en *Afghanistan et sa police dans* tout l'empire, mais est-ce une raison pour répondre comme si la France n'était vraiment pas concernée ? Comme si la France était *non alignée* parce que ses bombes sont sous commandement français et non américain, *alors même qu'elle vient de réaffirmer* son alignement sur Washington dans l'affaire des euromissiles *comme dans l'adhésion de l'Espagne* à l'OTAN ? Comme si la force de frappe française était « tous azimuts » et non braquée sur Kiev ou Moscou ? Comme si les forces nucléaires tactiques (Pluton, demain bombe à neutrons et Hadès) *n'étaient pas, dans les faits, intégrées* à la logique de la bataille de l'avant de l'OTAN sur les territoires *des deux Allemagnes* ?

Est-ce par atlantisme qu'une partie de la gauche socialiste française adopte si facilement, vis-à-vis des nouveaux mouvements de paix indépendants, une attitude proche de la calomnie ou du mépris ?

L'autre composante

Comme en écho, l'autre composante principale de la gauche, le parti communiste, a sa part de responsabilité dans l'occultation du débat qui secoue l'Europe. Il est vrai que le P.C.F. est l'animateur du *Mouvement de la paix* ; *en conséquence*, la France est, dans une certaine mesure, l'un des seuls pays *d'Europe occidentale où le mouvement* pour le désarmement soit dominé par des « philo-soviétiques », sinon des pro-soviétiques, et ce Mouvement de la paix partage avec les *officines de « paix » officielles* des pays de l'Est le douteux privilège d'être pacifiste pour les autres, sans *critiquer la force nucléaire de son* propre pays.

Et pendant ce temps-là, le débat progresse en Europe, à travers, notamment, de grandes réunions internationales comme la convention organisée à Bruxelles en juillet *dernier*, à l'initiative de la Fondation Russel pour la paix, et celle qui est prévue à Berlin en mai prochain. *Cela ne plaît pas plus* au Pentagone qu'aux Soviétiques. Le président du Mouvement de la paix officiel sovié*tique*, M. Joukov, vient, dans une lettre diffusée dans toute l'Europe occidentale, de dénoncer ces conventions comme de *« monstrueuses provocations »* et ceux qui les organisent comme des *« partisans de la guerre froide »*. Il est vrai que les Soviétiques s'inquiètent du développement d'un mouvement antimilitariste de masse, appuyé par les Eglises, en R.D.A., et de la création de noyaux indépendants comme le Groupe pour la paix et le dialogue de Budapest.

Rien d'étonnant donc à ce qu'ils arrêtent d'authentiques combattants de la paix comme Aleg Radzinski à Moscou ou, tout récemment, Ladislav Lis à Prague, accusés de diffuser les analyses du mouvement de paix *hollandais*. *Rien d'étonnant non plus* à ce qu'ils voient sans plaisir Rudolf Bahro, ancien opposant de R.D.A., *aujourd'hui animateur du mouvement* en R.F.A., exprimer haut et clair sa volonté de lutter contre les blocs et son soutien, logique en conséquence, au peuple polonais.

Car un véritable mouvement de paix en Europe ne peut faire abstraction de la réalité. Comme le soulignait Mient Jan Faber, secrétaire général d'I.K.V., le mouvement de paix hollandais, l'un des plus puissants d'Europe, lors de la conférence sur les zones dénucléarisées tenue à Athènes du 11 au 13 décembre dernier : *« En Europe centrale, il est impossible de parler de l'OTAN sans mentionner le pacte de Varsovie ou de parler des armes nucléaires de l'Ouest sans parler de celles de l'Europe de l'Est. Les suites de la double décision de l'OTAN le montrent. Le fait de savoir si les missiles Cruise peuvent ou non être comparés, militairement et technologiquement parlant, aux SS-20 n'a pas de sens. Non, ils ne sont comparables qu'en fonction de ce système clos dans un sens politico-militaire. En conséquence, nous — le mouvement pour la paix en Europe centrale — devons nous attaquer à la fois à l'OTAN et au pacte de Varsovie, même dans le cas théorique où nous voudrions seulement nous retirer de l'un des deux. Des changements survenant d'un côté de la ligne de partage de l'Europe centrale ont immédiatement une influence sur le système tout entier ainsi que sur la totalité de l'Europe centrale. »*

Cette conférence, dont on a malheureusement peu parlé en France, a démontré de manière exemplaire la possibilité d'un dialogue fructueux entre les gouvernants, les partis et les mouvements.

Puisse l'esprit d'Athènes souffler un peu sur Paris !

(*) Membres du Codène (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe)

Vive la real-utopie !

par RENÉ DEPESTRE (*)

UN climat de course démente aux armements enténèbre de plus en plus le monde. Aucun *individu ni aucun peuple ne* peut désormais se sentir bien au chaud dans sa propre vie individuelle *ou collective. Le feu nucléaire menace* les horizons de toutes les cultures. Son spectre dévastateur *plane autant sur les recherches* des savants, les émerveillements des artistes et des poètes, que sur les rêves et les jeux innocents de nos enfants.

Pendant ce temps, un processus de mondialisation de la vie en société *est en cours. Cette unification scientifique* et technologique de la planète, parce qu'elle a lieu selon un *mode négatif, nous fait assister à un* retour insolite de toutes sortes d'archaïsmes qui sont la caricature sinistre des valeurs de l'art et de la poésie, comme de celles de la véritable identité des peuples.

Les énergies naturelles sont effica*cement domestiquées, tandis que* les énergies de l'esprit, de la sensibilité, de l'imagination, vont à la dérive. *Comme l'a dit un philosophe : « A la mondialisation des objets répond la tribalisation des sujets, avec le risque que diverses tribus hostiles se soient dotées du feu nucléaire avant la résolution de leurs tensions. »*

La problématique culturelle mondiale *est perçue comme le produit* d'une conjoncture historique passagère, alors que les crises de la culture, *les graves conflits d'identité*, comme d'ailleurs les aspects les plus scandaleux de la crise générale, sont dus à des déséquilibres structurels de *l'ensemble du monde. En termes* poétiques, j'irais jusqu'à crier que le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest ont recours au même *bois apocalyptique* pour *crucifier les aspirations* et les rêves légitimes des diverses régions de la planète. Il serait de l'intérêt su*prême de celle-ci que les Etats*, dans un sursaut merveilleux de raison et de sagesse, décident, toutes affaires cessantes, d'écarter les antago*nismes qui conduisent à l'ignominie* atomique, pour prendre ensemble des *mesures de salut public international*. Il est temps que les peuples inventent les *moyens de percevoir*, de sentir, de vivre la terre comme le bien, le seul bien indivisible de chacun et de tous.

Envisager cette hypothèse nous *place en pleine utopie. Quand* « demain n'est plus à attendre, mais à inventer », peut-on se garder de re*courir à la real-utopie ?* La production utopique est en mesure d'alimenter le rêve d'un processus de « culturation » radicale de toutes les zones de la société. Aucune culture ne peut aujourd'hui se passer de l'esprit scientifique et du progrès technologique auquel *ses applications* donnent lieu. Ce qui est en cause, c'est l'usage tragiquement unilatéral *qui est fait de la science.*

Cultures

L'esprit scientifique et la création artistique ont besoin de conjuguer leurs forces pour protéger le monde des attitudes passéistes à l'égard de la mémoire et de la tradition. *« L'œuvre d'art*, dit André Breton, *n'a de valeur que dans la mesure où elle frémit des réflexes de l'avenir. »* La préservation des horizons de l'héritage culturel est absurde si elle n'est pas liée à une *vigoureuse invention* de l'avenir qui englobe la totalité des besoins, des désirs et des libertés de l'être humain. Chaque culture, *pour* éveillée qu'elle soit à ses racines, comporte des zones de poids mort, *des vestiges de barbarie et d'inauthenticité*, des séquelles d'exotisme et de folklorisme au rabais.

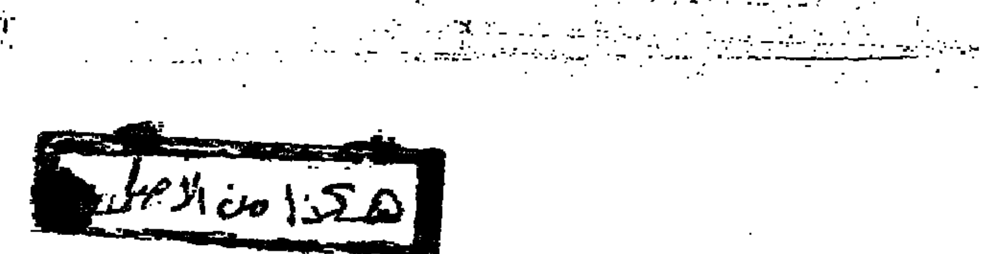
L'utopie-créatrice consiste à prendre en considération les changements que la révolution télématique fait intervenir dans le monde à la fa*veur du décloisonnement* systématique de la vie contemporaine, sous l'action de la communication des messages et des personnes. Le flux *des contacts de civilisation a pris une* force prodigieuse : la mobilité professionnelle, l'échange d'informations *entre toutes les catégories* de la culture et les diverses *disciplines* de l'esprit, les mouvements de travailleurs migrants et de réfugiés, les *fluctuations du transfert technologique*, nous mettent en présence d'une interpénétration généralisée des idées et des personnes.

Le *métissage du monde*, commencé exclusivement dans la violence de l'expansion coloniale, a pris une force irréversible. L'utopie bienfaisante, c'est de mettre tout en œu*vre pour que ce métissage planétaire* soit toujours porteur de science et d'art, porteur de création et de *beauté*, porteur d'espérance et de générosité, afin qu'il parvienne à irriguer de ses bienfaits les zones de décision et de pouvoir, les programmes *de « politique culturelle »*, les *départements ministériels*, pour éviter que les règles de la vente et de l'achat, le *calcul des profits et pertes* qui militarisent la vie en société, ne soient les seuls à faire la loi, à ordonner nos projets et nos rêves et à *décider dramatiquement du sort de l'humanité.*

La situation que nous avons sous les yeux interpelle avec désespoir chaque être humain en particulier et chaque communauté sociale. Elle appelle une *nouvelle lecture du monde* où l'*imagination* se montre capable de fonder désormais la trame de *l'avenir sur l'unité fonctionnelle des* hommes et des femmes, dans l'espace cosmique et social où aujourd'hui *ils* font très mal leur histoire ! L'utopie — en levant son blé sur les ruines de la Realpolitik responsable du monstrueux gâchis actuel — a tout juste le temps de conduire tout droit les peuples au seul lieu où ils peuvent sauver leur di*gnité*, *leur savoir*, *leur capacité de* tendresse, du naufrage nucléaire : l'île-au-trésor-de-la-solidarité-*humaine !* Hors cette solution, l'histoire de la maison humaine a rendez-vous avec l'apocalypse !

Le temps est donc venu de concevoir immédiatement le processus historique mondial comme un effort de *synthèse et d'intégration de l'avoir et* de l'être, de la nécessité et de la liberté, pour libérer les prodiges de créativité qui attendent leur libre réveil *dans la communauté internationale*. Cette *real-utopie*, que nous n'avons pas honte de jeter comme un cri de tendresse, sollicite de la part *de chacun de nous, comme des responsables de nos sociétés-à-la-dérive*, plus de sagesse et de générosité d'esprit, plus de maturité *dans le savoir et la sensibilité*, que l'histoire épique de la planète n'en a jamais exigé de quelque époque que ce soit du passé de l'humanité.

(*) Poète et écrivain d'Haïti.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE EN U.R.S.S. DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Cheysson : La France se prêterait à une discussion « de l'ensemble des forces nucléaires dans le monde »

L'Union soviétique a installé *une nouvelle base de* fusées SS-20 à Barnaul (320 kilomètres au sud de Novosibirsk), a-t-on annoncé jeudi 17 février à Washington, d'une source proche des services de renseignement américains. Cette base est la douzième en Sibérie. Ces neuf nouveaux lanceurs portent à cent huit les SS-20 (d'une portée de 4 500 kilomètres et porteuses de *trois têtes nucléaires*) visant des cibles asiatiques.

A Vienne, *aux négociations sur la réduction des* forces en Europe (M.B.F.R.), les délégations du pacte de Varsovie ont proposé jeudi que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. *« réduisent, au cours de cette année, une partie de leurs forces »* sans attendre un accord général. Cette proposition sera *« examinée de façon précise et adéquate »*, a répondu un porte-parole des délégations de l'OTAN.

Le gouvernement de Bonn a rejeté officiellement jeudi la proposition suédoise de création d'une zone dénucléarisée en Europe centrale.

Moscou. — Les entretiens entre M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et son collègue soviétique, M. Gromyko, devaient se terminer ce vendredi 18 février par l'évocation des dossiers les plus délicats : sécurité en Europe, Pologne et Afghanistan. Aucun résultat n'était attendu de ces discussions. D'ailleurs, dès jeudi, dans les discours qu'ils ont prononcés à l'issue du déjeuner offert par M. Gromyko, les deux ministres ont réaffirmé les positions contradictoires de leur pays sur l'affaire des euromissiles.

M. Cheysson se consacrera samedi et dimanche au tourisme ; il visitera notamment le monastère de Zagorsk et se rendra à Leningrad. C'est lundi matin qu'il rencontrera M. Andropov à Moscou avant de regagner Paris.

L'ordre du jour des conversations de jeudi comprenait la situation au Proche-Orient et en Asie. Outre un bref tête-à-tête au niveau ministériel — MM. Cheysson et Gromyko ont conversé en anglais, — les entretiens entre les deux délégations ont duré près de quatre heures (1). L'évocation de la situation au Proche-Orient a été, dit-on du côté français, *« très longue et pas trop difficile »*. Il se confirme que, si les analyses des deux côtés sont souvent convergentes, les propositions de solution ne le sont pas, en ce qui concerne au moins le conflit israélo-arabe. Les Soviétiques replacent l'ensemble du problème dans le conflit Est-Ouest et en rendent directement responsables les Etats-Unis, dont M. Gromyko a d'ailleurs dénoncé le *« brigandage »*. Paris, on le sait, est beaucoup plus modéré dans ses analyses et ne rejette pas le *« plan Reagan »*. Le conflit entre l'Iran et l'Irak a été également évoqué : pour les Soviétiques, qui se disent très préoccupés par la désunion des pays arabes, la négociation s'impose d'autant plus que la ligne du front correspond actuellement, *grosso modo*, aux frontières acceptées jadis par Téhéran et Bagdad.

La seule indication obtenue à propos du chapitre asiatique concerne les relations sino-soviétiques. On affirme de bonne source que la délégation soviétique se serait montrée particulièrement prudente sur l'avenir des conversations Moscou-Pékin. Il y aurait là une rupture de ton par rapport à l'optimisme mesuré dont faisaient

De notre envoyé spécial

preuve les Soviétiques il y a un mois encore.

Il est relativement aisé de se faire une idée de ce que devaient être les conversations de ce vendredi en lisant les discours prononcés jeudi par MM. Cheysson et Gromyko. Ces textes illustrent parfaitement le climat quelque peu tendu de la rencontre et la profonde irritation des Soviétiques face à la position française sur la sécurité européenne. Ni M. Cheysson, ni M. Gromyko n'ont fait la moindre concession sur ce point, chacun au contraire réaffirmant soigneusement la position de son pays.

Un « arrangement simple et honnête »

M. Gromyko l'a fait en des termes particulièrement nets, confirmant implicitement que le but principal de la diplomatie soviétique, pour l'année *« décisive »* 1983, est bel et bien d'éviter l'installation de missiles américains Pershing-II en Europe occidentale. Sans mentionner la position française, il a insisté sur l'*« arrangement simple et honnête »* proposé par M. Andropov : pas de Pershing II et, en échange, réduction du nombre des euromissiles soviétiques à celui des engins supposés semblables détenus par l'OTAN (y compris les forces de frappe française et britannique).

Quelques instants plus tard, citant M. Mitterrand, M. Cheysson rappelait que *« la force nucléaire française qui est et demeure indépendante ne peut être prise en compte dans les négociations de Genève par deux puissances surarmées »*. *« Est-ce à dire que la France ne serait en aucun cas disposée à participer à un effort de limitation des armements nucléaires ? »*, — a demandé M. Cheysson. *« Bien au contraire, nous souhaitons que les dimensions gigantesques des arsenaux des deux puissances surarmées et leur disproportion par rapport à ceux des autres pays puissent être réduites ; alors, il y aurait quelque sens à parler de l'ensemble des forces nucléaires dans le monde et nous nous y prêterions avec conviction »*, a conclu M. Cheysson.

Après avoir critiqué l'*« option zéro »* chère au président Reagan — *« Elle n'est bonne à rien »*, a-t-il dit, sinon à masquer des *« ambitions impérialistes »*, — M. Gromyko a réaffirmé les menaces déjà faites par Moscou. *« Si l'installation de nouveaux missiles nucléaires américains sur le sol européen était sur le point de se réaliser*, a-t-il dit, *il serait naïf de croire que l'Union soviétique ne prendrait pas des mesures adéquates pour empêcher que l'équilibre actuel soit rompu. Or un nouvel équilibre se situera à un niveau d'armement plus élevé. On peut se demander si une telle éventualité renforcerait la sécurité de qui que ce soit. »* Il en irait tout différemment, selon M. Gromyko, si la France répondait positivement à la récente proposition des pays du pacte de Varsovie de conclure un accord de non-recours à la force avec les pays de l'OTAN. Après avoir nié que l'U.R.S.S. puisse un jour utiliser ses forces classiques contre l'Europe occidentale, M. Gromyko a ajouté : *« Si vous redoutez une attaque de la part de l'Union soviétique ou des pays du traité de Varsovie, pourquoi donc n'acceptez-vous pas que l'OTAN et le traité de Varsovie s'engagent à ne pas utiliser les uns contre les autres tant les armes nucléaires que tout autre type d'armes ? »*

Des principes déjà acceptés

M. Cheysson devait sur ce point encore répondre à M. Gromyko en rappelant que les principes de non-agression ou de non-emploi de la force sont *« déjà acceptés par tous, notamment dans le cadre des Nations unies »* et qu'*« ils doivent donc être appliqués par tous en Europe, en Asie et ailleurs. »* *« Là où ils ont été transgressés*, a ajouté le ministre, *il importe au plus tôt de parvenir à une négociation qui mène à une solution protégeant les intérêts légitimes et la sécurité de toutes les parties, dans le respect du droit des peuples concernés à l'indépendance et à l'autodétermination. »* C'est alors que M. Cheysson a cité nommément le cas de l'Afghanistan appelant à un *« règlemen politique conforme au droit et à la raison »* et les principes de la conférence d'Helsinki sur la liberté d'expression et de déplacement. *« Il reste beaucoup à faire »* pour mettre en pratique ces principes, a-t-il dit, avant d'évoquer la situation de la Pologne, dont les habitants souhaitent *« retrouver une libre et légitime expression »*. A propos de la Pologne, M. Cheysson a tout particulièrement mentionné les négociations de Madrid sur les mesures en faveur de l'information et des conditions de travail des journalistes, ainsi que des libertés syndicales (2).

Conformément à ce que l'on pouvait prévoir, les deux seuls sujets sur lesquels MM. Gromyko et Cheysson se sont montrés quelque peu optimistes concernent l'organisation d'une conférence européenne dont la première phase serait consacrée à l'étude de nouvelles *« mesures de confiance »* entre l'Est et l'Ouest ainsi que les relations bilatérales. M. Cheysson a rappelé cependant l'important déficit commercial français dans ses échanges avec l'U.R.S.S., ajoutant : *« Nous attendons de nos partenaires soviétiques qu'ils accomplissent un effort correspondant et augmentent leurs achats à la France comme nous avons su le faire il y a quelques années lorsque la situation était inversée. »* M. Cheysson, qui a signé jeudi après-midi un accord décennal de coopération scientifique avec l'U.R.S.S., a d'autre part demandé *« que soit organisée en Union soviétique une année de la langue française, sur le modèle de ce qui a été fait en France l'an passé, en faveur de la langue russe »*.

JACQUES AMALRIC.

(1) M. Claude Estier, qui fait partie de la délégation française en tant que président du groupe parlementaire d'amitié avec l'U.R.S.S., n'y participait pas ; il a rencontré pendant ce temps M. Zagladine, haut collaborateur du secrétariat du comité central, spécialiste des pays occidentaux.

(2) La *Pravda* de ce vendredi 18 février, qui reproduit la teneur des propos de M. Cheysson en ayant recours au style indirect, fait mention du passage sur l'Afghanistan, mais omet soigneusement toute référence à la Pologne.

Une occasion historique pour l'Europe

(Suite de la première page.)

Cette pression soviétique a utilisé toutes les ressources, depuis la crainte nucléaire jusqu'au puissant mouvement pacifiste, notamment en Allemagne. Mais sur la plan de la négociation, l'U.R.S.S. n'a guère fait de concessions : elle a poursuivi, et aujourd'hui complété, l'installation de ses 250 SS-20, équipés de 750 têtes nucléaires pointées vers l'Europe, auxquelles s'ajoutent une centaine d'autres fusées du même type déployées en Asie centrale, *mais qui peuvent être ramenées en* quelques jours à l'ouest de l'Oural. A plusieurs reprises, Leonid Brejnev a proposé d'interrompre l'installation de nouveaux SS-20, à condition que l'OTAN renonce à l'ensemble de son projet, ce qui maintenait une situation d'évident déséquilibre.

Du côté américain, les négociations avec l'U.R.S.S. sont restées longtemps au point mort, du fait notamment de la non-ratification par le Congrès de l'accord SALT 2, et du changement de président. Le président Reagan, après l'inévitable délai d'ajustement, confirmait la position américaine, et l'exprimait en termes clairs : mise en place progressive des nouveaux lanceurs en Europe à partir de la fin de 1983, à moins que l'Union soviétique *n'annonce* d'ici là sa *décision* de démanteler la totalité de ses fusées SS-20, ainsi que celle des anciens missiles vieillissant SS-4, et SS-5, qui subsistent encore à 250 exemplaires. C'est ce qu'il a appelé l'option zéro : aucune fusée à moyenne distance installée en Europe, ni d'un côté, ni de l'autre.

Le même message a été répété par le vice-président des États-Unis au cours de sa récente tournée européenne. Mais, le temps ayant passé, le délai n'est plus que de quelques mois. Une position conçue pour une négociation a-t-elle le même sens à la veille de sa mise en œuvre ? C'est pourquoi, d'une manière singulière mais porteuse d'une interrogation utile, le vice-président déclare-t-il en même temps que les États-Unis sont prêts à examiner les propositions de leurs partenaires européens. Et, lundi dernier, le président Reagan se déclarait *« prêt à étudier les recommandations de ses principaux alliés »*.

Que va faire l'Europe ? A-t-elle des propositions à avancer ? Est-elle capable d'adopter une attitude commune ? Saura-t-elle, dans le désarroi où elle se trouve, saisir l'occasion historique ?

La situation particulière de la France

Un mot pour expliquer la position prise par la France. Sa situation, on le sait, est particulière. Ses armes nucléaires ne sont pas intégrées au dispositif militaire de l'OTAN. Elle dispose d'un arsenal nucléaire totalement indépendant, qui comporte des lanceurs à moyenne distance pouvant atteindre directement le territoire soviétique. Cet arsenal est nécessaire pour dissuader toutes les formes d'agression possibles soit par les SS-20, par les moyens classiques, *ou par les missiles intercontinentaux* soviétiques dont il ne faut pas oublier qu'il peuvent également frapper l'Europe.

Dans ces conditions, la France devait prendre une attitude conforme à sa situation et à ses intérêts. N'étant pas intégrée à l'OTAN, il ne lui appartenait pas de participer à une discussion ou à des décisions qu'elle n'appliquerait pas à elle-même. Que vaudraient d'ailleurs des encouragements à l'installation de fusées que l'on n'accepte pas sur son propre sol, encouragements qui ignorent ou sous-estiment la sensibilité compréhensible de certains *de nos partenaires ? Et, à intervenir* directement dans le débat, à « solidariser » ainsi ses forces nucléaires avec celles de l'OTAN, la France prenait un grand risque : celui de voir l'U.R.S.S. prendre en compte les forces françaises dans le total des moyens occidentaux, et proposer de les soumettre alors à une négociation commune.

C'est pourquoi le gouvernement de l'époque a fixé et suivi la ligne la plus conforme aux intérêts de la France : faire savoir à nos partenaires concernés, notamment l'Allemagne fédérale et à son chancelier, que nous approuvions leur attitude de fermeté et que nous ne céderions à aucune pression qui puisse la contrarier. Dans le même temps, annoncer la mise en œuvre d'un programme français de réponse à la menace nucléaire des SS-20, par la préparation et la construction d'un nouveau lanceur : fusée mobile ou missile de croisière. On décidait que les études seraient conduites de manière à permettre au gouvernement de se prononcer sur ce programme à la fin de 1982, ou au début de 1983. Ainsi, la France mettrait en œuvre, en même temps que ses alliés de l'OTAN, sa réponse nationale à la nouvelle menace.

Cette attitude de « parallélisme » était expliquée à nos partenaires et approuvée par eux. Elle maintenait à la fois la solidarité de l'alliance et l'indépendance de la dissuasion nucléaire française.

L'objectif zéro

Quelle peut être aujourd'hui une attitude pour l'Europe ?

L'option zéro est à quelques mois de son échéance. Elle représente une position juste, puisqu'elle vise à remettre les deux camps à égalité, mais sa valeur de négociation est perçue comme improbable par l'opinion européenne, au fur et à mesure que s'approche l'échéance. En effet, la condition qu'elle comporte, qui est la décision soviétique de décider *d'ici à la fin de l'année le démantèlement* de l'ensemble des SS-20, a une probabilité extrêmement faible : les Soviétiques n'ont même pas interrompu ou ralenti, au cours des dernières années, le déroulement de leur programme et on imagine difficilement le successeur de Brejnev venir décider aujourd'hui, où il doit asseoir son autorité, notamment vis-à-vis de l'établissement militaire soviétique, la destruction du dispositif si obstinément mis en place.

Le concept de *l'option zéro* doit être à la fois confirmé, et remanié.

Confirmé, en décidant sans ambiguïté que tous les conditions sont *réunies pour que le programme* d'installation des nouveaux lanceurs occidentaux *commence effectivement à la date prévue* pour les deux types d'engins.

Remanié, en passant de l'option zéro, à *l'objectif zéro :* c'est-à-dire en indiquant que l'objectif de la politique occidentale, politique composée la fois de l'installation des fusées Pershing-II et des missiles de croisière, et d'une attitude de négociation continue, est *d'aboutir* à l'élimination finale des SS-20 et des nouveaux lanceurs déployés à l'Ouest. Pour que la négociation proposée dispose de moyens de pression efficaces, il serait souhaitable de définir des *étages successifs de déploiement*, permettant d'arrêter la poursuite de l'effort occidental sur le vu des *résultats* de la négociation sur le niveau des SS-20. Par « résultats », j'entends naturellement les résultats concrets de démantèlement des batteries et de destruction des missiles, et non des engagements verbaux ou des déplacements symboliques au-delà de l'Oural.

Ce serait, en quelque sorte, la proposition Brejnev prise à l'envers : si la négociation échoue, le programme va à son terme. Si elle aboutit à un *palier d'équilibre intermédiaire*, le *développement* s'y arrête, *en attendant* l'élimination parallèle et simultanée des lanceurs en direction de l'objectif zéro.

La *crédibilité d'un* démantèlement simultané des fusées installées à l'Est et à l'Ouest est évidemment supérieure à celle d'un démantèlement unilatéral.

L'interprétation erronée du découplage

Il reste à examiner les arguments liés au problème du « découplage », terme employé récemment de manière inconséquente, et, pour parler simplement, utilisé à tort et à travers.

Ce qu'on entend par « découplage », c'est une situation technique des systèmes de défense européen et américain qui a pour effet de réduire le caractère automatique de l'emploi des moyens stratégiques américains pour réagir à une attaque militaire déclenchée contre l'Europe. Les systèmes de défense occidentaux sont alors « découplés ». *Il ne s'agit pas de la volonté* de réagir, mais bien de l'automatisme plus ou moins grand du déclenchement de la riposte américaine : de l'ouverture du parapluie.

Or la situation actuellement existante aussi bien que celle de l'option zéro sont des situations de fort découplage, tandis que l'existence d'un dispositif de lanceurs américains déployés à l'Ouest réduit ce découplage.

En effet, à l'heure actuelle, à s'en tenir *à la seule logique* des armes, l'utilisation par l'Union soviétique de ses SS-20 n'entraînerait pas automatiquement une réplique américaine, puisque le feu nucléaire serait concentré sur l'Europe de l'Ouest, et qu'aucun dispositif américain approprié n'y serait disponible pour riposter directement.

De même l'option zéro, où il n'existerait de lanceurs à moyenne portée ni d'un côté ni de l'autre, est une situation de faible couplage, puisqu'elle laisse ouverte la possibilité d'une attaque et d'une riposte conduites en Europe avec les seuls moyens classiques, ou mettant en jeu éventuellement les seules armes nucléaires tactiques.

On voit que, au contraire, la capacité de riposte par des lanceurs américains situés en Europe à l'emploi des SS-20 constitue un élément de couplage extrêmement fort, puisque la frappe de ces lanceurs sur le terri*toire de l'Union soviétique rendrait* inévitable la riposte stratégique soviétique, seule capable d'atteindre à son tour le sol américain. Il n'y aurait donc plus de menace isolée possible pour l'Europe venant des SS-20, mais une quasi-certitude du passage au niveau stratégique, c'est-à-dire de la mise en jeu des moyens de destruction réciproque des superpuissances. On ne pourrait plus jouer avec l'Europe, sans jouer avec sa propre vie.

Cette analyse du « découplage » comporte deux enseignements :

Le premier est que l'U.R.S.S. est sans doute prête à payer très cher l'absence de missiles européens en Europe. Cela rend l'« objectif zéro » beaucoup plus crédible qu'on ne pourrait le croire, à condition toute*fois que l'Ouest négocie en position* de force, c'est-à-dire en commençant de déployer ses lanceurs, y compris les Pershing.

Le second enseignement est que la modernisation de notre arsenal nucléaire français restera indispensable à la sécurité de la France. Si nous sommes actuellement très éloquents sur les devoirs qui s'imposent à nos voisins, nous sommes beaucoup plus discrets sur les moyens nouveaux de notre propre défense nucléaire.

Cet aspect du problème appellerait des développements plus détaillés. Je m'en tiens au niveau des arguments employés jusqu'ici.

Une position commune

On voit alors s'esquisser une position commune de l'Europe. Elle comporterait les éléments suivants :

— la reconnaissance du caractère désormais inéluctable de l'installation progressive des nouveaux lanceurs, débutant effectivement à partir de la fin de cette année ;

— l'affirmation de l'*« objectif zéro »*, c'est-à-dire du démantèlement final des lanceurs à moyenne portée des deux alliances, à l'est et à l'ouest de l'Europe. Naturellement, les forces de dissuasion nationales de la France et de la Grande-Bretagne n'ont pas à être prises en compte dans la négociation, qui *ne porte pas non plus* sur les systèmes centraux de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis (sous-marins et missiles intercontinentaux ;

— la définition d'*un calendrier de niveaux intermédiaires de déploiement et d'équilibre*, auquel les pays de l'OTAN pourraient stabiliser le nombre de leurs lanceurs, si la négociation aboutissait à la décision soviétique de revenir à une situation de parité ;

— des propositions concernant la reprise des négociations sur la sécurité et le désarmement en Europe, comportant notamment les systèmes *de contrôle effectif du mouvement* des forces depuis l'Atlantique à l'Oural, en particulier pour le déploiement des lanceurs mobiles.

Le *dernier* point concerne la procédure.

Puisque l'Europe est interrogée sur ses propositions, puisque ses intérêts vitaux sont concernés, l'Europe doit se concerter avant de répondre.

La rencontre de Mme Thatcher et du chancelier Khol à Londres constitue un premier geste positif. Il doit être étendu à l'ensemble de la Communauté européenne. On peut imaginer que le président en exercice du conseil européen propose la réunion d'un « conseil spécial sur la sécurité nucléaire de l'Europe », auquel participeraient les chefs de gouvernement *ayant accepté l'installation de* lanceurs sur leur territoire, c'est-à-dire ceux d'Allemagne fédérale, de Grande-Bretagne, d'Italie, des Pays-Bas et de Belgique, et ceux de leurs partenaires disposés à prendre la même attitude, selon la procédure qui a été utilisée par la création du système monétaire européen. La France s'y joindrait, en raison de l'existence de sa force indépendante de dissuasion.

Ce conseil préciserait la réponse de l'Europe à l'interrogation américaine, confirmerait l'installation effective des lanceurs à partir de la fin de cette année, proposerait *l'objectif zéro, et définirait une* première approche des niveaux intermédiaires de déploiement, à discuter ensuite avec les Etats-Unis suivant les procédures normales de l'OTAN.

Ainsi, pour la première fois, la voix de l'Europe se ferait entendre sur le problème essentiel de sa sécurité nucléaire, et l'on verrait surgir, en complément de sa future union politique, l'amorce de la personnalité européenne de défense.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

DIPLOMATIE

CANDIDAT SOCIAL-DÉMOCRATE A LA CHANCELLERIE

M. Vogel réplique au président Reagan sur la question de l'installation d'euromissiles en R.F.A.

De notre correspondant

Bonn. — Le *« terrible revers »* qu'infligerait à la paix et au désarmement, selon le président Reagan, *le refus d'une pays européen (sous-entendu la R.F.A.)* d'installer sur son sol de nouveaux engins nucléaires, en cas d'échec des négociations de Genève, a fait à Bonn l'effet d'une douche froide. Bien que le président américain se soit défendu de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays ami, et *a fortiori* en période électorale, ses paroles ont fait grand bruit ici.

M. Reagan a certes dit de M. Vogel qu'il *« lui semblait »* comprendre la nécessité d'installer des fusées modernes dans l'hypothèse où les Soviétiques *ne se montreraient* pas conciliants. Mais c'est visiblement à l'adresse du S.P.D. que le chef de la Maison Blanche a prononcé ces petites phrases. Le journal *Die Welt* n'y va pas par quatre chemins, qui commence ainsi sa dépêche de Washington : *« Le président des Etats-unis a mis en garde la R.F.A. contre un résultat électoral qui remettrait en cause la double résolution de l'OTAN. »*

Les sociaux-démocrates ne s'y sont pas trompés. M. Vogel a immédiatement réagi, mais dans des termes qui peuvent prêter à équivoque. *« Le président Reagan défend les intérêts américains, ceux du plus grand et du plus puissant de nos alliés. Je défends les intérêts allemands »*, a-t-il déclaré. Est-ce à dire que les deux catégories d'intérêts ne coïncident pas automatiquement ?

En matière de défense, la distinction porte loin. Pour le chancelier Kohl, au contraire, il y a comme une harmonie préétablie entre les intérêts stratégiques des Etats-Unis et ceux de la République fédérale. Et ce n'est certainement pas à lui que pensait M. Reagan en faisant sa remarque fracassante. La C.D.U. s'abstient pour l'instant de tout commentaire, ne serait-ce que pour montrer qu'elle n'est pas concernée. *M. Kohl n'est-il pas, tout comme* M. Reagan, un partisan de l'*« option zéro »*, qui implique le démontage des fusées soviétiques braquées sur l'Europe ?

M. Vogel est plus réservé. Il entend *remettre à un congrès* social-démocrate extraordinaire l'examen des résultats de la conférence de Genève. L'intérêt allemand, d'après lui, est que l'on se dispense complètement de nouvelles fusées. Pour atteindre ce but, il suffirait que les Soviétiques consentent à une *« diminution radicale »* du nombre de leurs SS-20.

ALAIN CLÉMENT.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● *«* LE NETTOYAGE COMMENCÉ IL Y A NEUF ANS N'EST PAS ENCORE TERMINÉ », a déclaré le général Pinochet, président du Chili, au cours d'un déplacement à Valdivia, à quelque 800 kilomètres au sud de la capitale, le jeudi 17 février. *« Certains croient que la situation est déjà réglée,* a-t-il ajouté, *mais elle ne l'est pas. »* — *(A.F.P.)*

El Salvador

● QUELQUE DEUX MILLE CINQ CENTS GUÉRILLEROS assiègent la ville de Suchitoto, à 44 kilomètres au nord-est de la capitale, selon des sources proches de l'armée. La ville, cernée depuis une semaine, est privée d'eau, de vivres et d'électricité, ont affirmé, le jeudi 17 février, des habitants qui ont réussi à quitter la ville. — *(A.F.P.)*

Italie

● UN ARMATEUR TURC EXTRADÉ DE SUISSE. — L'armateur Mehmet Cantas, arrêté le 14 février en Suisse pour trafic d'armes et de stupéfiants, a été remis le 17 aux autorités italiennes à Chiasso. Il a été aussitôt dirigé vers Trente pour comparaître dès le 18 février à l'ouverture du procès de quarante-quatre personnes impliquées dans un gigantesque trafic d'armes et de stupéfiants entre l'Europe occidentale, la Bulgarie et la Turquie, révélé en décembre dernier.

Sur un point au moins, cette affaire est liée à l'enquête actuellement menée en Italie sur l'attentat contre le pape Jean-Paul II. L'un des principaux accusés du procès de Trente, qui sera jugé par contumace, est, en effet, le Turc Bechir Celenk, actuellement en Bulgarie « sous contrôle » des autorités locales. Il est soupçonné d'avoir été le commanditaire d'Ali Agca dans la tentative d'assassinat de Jean-Paul II en 1981. — *(A.F.P.)*.

Tchad

● AIDE ALIMENTAIRE FRANÇAISE. — Paris a accordé au Tchad une nouvelle aide alimentaire de 5 000 tonnes de blé et de farine pour faire face aux menaces de famine qui pèsent sur plusieurs régions du pays, a-t-on annoncé, jeudi 17 février, de source officielle française.

Sur ces 5 000 tonnes, près de 2 500 sont déjà arrivés à N'Djamena, cependant que l'autre moitié est en cours de transport entre le port camerounais de Douala et la capitale tchadienne. Afin de résoudre les problèmes que pose la répartition des vivres, à partir de N'Djamena, dans les régions touchées par la disette, la France a acheté sept camions pour le compte de l'Association internationale contre la faim (A.I.C.F.). Elle a accordé, d'autre part, une aide de 500 000 francs aux transporteurs tchadiens. Une somme identique est en passe d'être débloquée afin de permettre l'acheminement rapide de l'aide avant que ne débute la saison des pluies.

Union soviétique

● M. CHTCHARANSKI A ARRÊTÉ SA GRÈVE DE LA FAIM LE 14 JANVIER, après avoir reçu, pour la première fois depuis un an, une lettre de sa mère. Celle-ci a reçu mardi 15 février, une lettre datée du 7 de ce mois le lui annonçant. Il avait entamé ce jeûne volontaire le 27 septembre, pour obtenir les droits de correspondance et de visite, qui lui étaient déniés à la prison de Tohistopol. — *(A.P.)*

AMÉRIQUES

Canada

Une épreuve de force avec les syndicats

(Suite de la première page.)

Ces « grèves en cascade » n'eurent pas l'effet escompté, puisque le gouvernement réussit à diviser les syndiqués en signant des ententes avec plusieurs groupes professionnels, en particulier les infirmières. De plus, l'impopularité des grèves dans les hôpitaux, un peu trop fréquentes et brutales au goût des Québécois, ne facilitait pas la tâche des dirigeants syndicaux.

Seuls les enseignants décidèrent de poursuivre leur grève dans l'espoir d'arracher des concessions au gouvernement. Ils se déclarent prêts à accepter, à certaines conditions, un gel de leurs salaires et demandent la suppression ou l'adoucissement de certaines mesures adoptées par le gouvernement. Ils s'insurgent, en particulier, contre la décision du ministère de l'éducation de réduire progressivement le nombre d'enseignants — par mise en disponibilité avec salaire partiel, — sous prétexte que la baisse de la natalité a provoqué une diminution sensible des effectifs scolaires au cours de la dernière décennie.

Devant la résistance farouche des enseignants, le gouvernement s'est finalement résolu à prendre les grands moyens en faisant voter la « loi III », que les syndicats ont aussitôt qualifiée de « loi matraque ». Le caractère exceptionnel de certaines dispositions de la loi, en particulier le congédiement sans préavis et la suspension de la charte des lois et libertés, a cependant indisposé plusieurs députés du parti québécois, la formation de M. Lévesque. Le barreau du Québec a également estimé que cette loi accordait des « pouvoirs excessifs » au pouvoir exécutif et ouvrait la porte à l'arbitraire. Pour l'opposition libérale à l'Assemblée nationale, il s'agit d'une *« loi autoritaire, exceptionnellement répressive »*.

Le secrétaire général de la Confédération mondiale du travail, M. Jan Kulakowski, qui était de passage à Montréal, est encore plus sévère. *« J'ai rarement vu,* a-t-il déclaré, *des gouvernements qui ont osé braver à ce point l'opinion publique et les syndicats, sinon au Chili de Pinochet et dans la Pologne de Jaruzelski. »* La C.M.T., a-t-il annoncé, déposera une plainte devant l'Organisation internationale du travail pour dénoncer *« la violation des libertés syndicales et l'atteinte aux droits de la libre négociation »*.

Le premier ministre s'est insurgé contre les références au Chili et à la Pologne. Il est vrai que la violence verbale a atteint un degré inouï. Les délégués syndicaux parlent de *« régime fasciste, totalitaire »*, et les grévistes, dont certains brûlent ostensiblement leur carte du parti québécois devant les caméras de télévision, défilent avec des pancartes portant des croix gammées. Il y a trois ans à peine, avant l'échec au référendum sur la souveraineté-association en mai 1980, et tout récemment encore, de telles scènes auraient été inimaginables. Qu'elles aient lieu aujourd'hui indique à quel point les relations entre M. Lévesque et les forces vives du parti québécois se sont dégradées. Et cela au moment précis où l'Internationale socialiste étudie la demande déposée par ce parti pour obtenir le statut d'observateur.

Il reste que l'opinion publique, qui est exaspérée par les grèves incessantes dans les services publics, est plutôt favorable à l'adoption des mesures, même répressives, destinées à mettre un terme aux arrêts de travail. M. Lévesque a d'ailleurs laissé entendre qu'il pourrait faire appel au peuple pour prouver l'isolement des syndicats. Mais à peine avait-il lancé cette hypothèse qu'il s'empressait de dire qu'il n'avait pas l'intention, du moins dans l'immédiat, d'organiser des élections anticipées.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Etats-Unis

L'Agence fédérale pour la protection de l'environnement fait l'objet de plusieurs enquêtes

Ses responsables auraient surtout défendu les intérêts des industriels

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Reagan a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire sur l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement. Il veut apparemment démarquer la Maison Blanche d'une ténébreuse affaire, à propos de laquelle la presse évoque le spectre du Watergate.

Six sous-comités de la Chambre des représentants et une commission du Sénat conduisent déjà des enquêtes sur cette agence, dont les responsables sont soupçonnés de se soucier davantage des intérêts des industriels que de la défense de la nature, et même d'avoir utilisé les fonds à leur disposition à des fins politiques.

Au cours de sa conférence de presse, mercredi soir 16 février, le président Reagan a révélé l'ouverture d'une enquête par le ministère de la justice, et précisé qu'il n'invoquerait jamais *« le privilège de l'exécutif »* pour tenter de masquer des fautes.

Ce privilège de l'exécutif, qui permet au gouvernement de ne pas remettre au Congrès des documents que celui-ci réclame, parce qu'ils concernent la sécurité nationale, avait justement été invoqué par la Maison Blanche en décembre dernier.

L'affaire s'était aggravée ces dernières semaines, quand on a su que des documents de l'Agence concernant la gestion d'un fonds spécial pour le nettoyage des décharges de produits chimiques toxiques avaient été détruits. Déjà la responsable de ce fonds, Mme Rita Lavelle, avait été limogée.

« Destruction de documents, accusations de corruption, refus présidentiel de délivrer des documents, tout cela paraît familier à ceux qui suivent les scandales de Washington », écrivait jeudi le *New York Times*. Le journal ajoutait cependant que l'affaire ne reposait jusqu'à présent que sur des suppositions et n'avait pris de l'ampleur que parce qu'elle concernait un aspect controversé de la politique de M. Reagan.

Les fonds accordés pour la défense de l'environnement n'ont cessé de diminuer dans les budgets successifs qu'il a présentés. En outre, nombre de personnalités désignées pour s'occuper de ce problème ont des liens avec le monde de l'industrie. C'est le cas de Mme Rita Lavelle, ancienne employée d'une société qui avait déversé des substances toxiques qu'elle avait ensuite été chargée de faire nettoyer.

CANDIDAT DÉMOCRATE A LA MAISON BLANCHE

M. Gary Hart s'engage à défendre les femmes et les minorités ethniques

De notre correspondante

New-York. — Organisateur remarquable de la campagne présidentielle de M. McGovern en 1972, élu et réélu depuis sénateur du Colorado, M. Gary Hart a annoncé officiellement, le jeudi 17 février, qu'il serait candidat, en 1984, à la Maison Blanche. C'est la seconde candidature démocrate après celle du sénateur de Californie, M. Alan Cranston.

Dans une courte allocution publique prononcée à Denver, M. Hart a annoncé la couleur : il sera le candidat des minorités ethniques, des femmes et de l'E.R.A., l'amendement à la Constitution prévoyant l'égalité des sexes devant la loi, un projet que l'administration Reagan a combattu avec succès.

A quarante-cinq ans, M. Hart a le « profil » qui plaît, traditionnellement, à un certain électorat américain : jeune, photogénique, brillant à ses heures, avec des préoccupations « intellectuelles » et des idées foisonnantes. Un peu trop, selon ses détracteurs. Atout important pour l'Amérique des années 80 : il est originaire du Middle-West.

Très proche des Kennedy

Né dans une famille de chrétiens fondamentalistes du Kansas, Gary Hartpence — à vingt ans il a raccourci son nom — a d'abord voulu enseigner la philosophie. Mais après avoir suivi les cours de l'école de théologie de Yale, il est passé au droit et il a décidé de devenir avocat. Dans les années 60, on le voit dans l'entourage des Kennedy : il travaille pour la campagne électorale de John puis au ministère de la justice avec Robert. En 1967, après l'assassinat de celui-ci, il s'installe comme avocat à Denver. Après l'échec de M. McGovern à l'élection présidentielle, il décide de se lancer lui-même dans l'arène et est élu sénateur du Colorado en 1974.

M. Hart fait partie de ces « néo-démocrates » qui pensent que le parti a besoin d'une nouvelle philosophie, laquelle doit retenir la leçon de l'arrivée au pouvoir, en 1980, des républicains les plus conservateurs qu'ait connus le pays.

C'est ainsi qu'il s'est opposé à l'amnistie totale des déserteurs du Vietnam et déclaré favorable à un budget en équilibre, à un accroissement des dépenses militaires (mais pas aux choix stratégiques du gouvernement Reagan : il est contre les missiles MX et le bombardier B 1, pour le missile Cruise et le sous-marin Trident). Il est également favorable à un accord de limitation des armes nucléaires et accuse le président Reagan de ne pas vouloir sérieusement de cet accord. Opposé à la thèse reaganienne de *« moins de gouvernement »*, il croit à l'efficacité de l'Etat pour *« reconstruire »* l'industrie américaine, l'instruction publique, l'armée et pour créer de nouvelles relations de travail entre le patronat et les syndicats.

Il se dit très proche, par l'esprit, de M. Ted Kennedy et de M. Walter Mondale, qui reste, pour l'instant, le candidat démocrate le plus sérieux aux élections de 1984. Il sait que son talent oratoire n'électrise pas les foules, mais il pense que la multiplication des élections primaires sera le véritable obstacle contre lequel les forces et le moyens financiers des candidats s'useront encore plus sûrement qu'en 1980. Il compte sur son « organisation » : il bat déjà la campagne dans les Etats où auront lieu les « primaires », afin de recruter des militants de talent et y installer des bases d'opérations.

NICOLE BERNHEIM.

Le Chili de mal en pis

III. – *Les signes du réveil*

Face à la faillite de l'expérience économique entamée en 1973 après le coup d'Etat militaire, le général Pinochet a été contraint de prendre des mesures d'urgence qui aggravent encore le mécontentement dans le pays. Malgré les pressions dont il est l'objet, le chef de l'Etat n'entend apparemment pas renoncer au pouvoir (voir *le Monde* des 17 et 18 février).

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

Santiago-du-Chili. – « *Serions-nous des lâches ?* » Cette question, beaucoup de Chiliens se la posent. « *Rien ne nous étonne* », entend-on répéter. « *Le peuple est dans sa grande majorité amorphe. De toute façon, la lutte pour la subsistance ne lui laisse pas le temps de penser* », soutiennent certains.

C'est vrai. Près de dix ans après l'installation au pouvoir des militaires, le pays semble toujours frappé de paralysie. La plupart des Chiliens ne se sont pas encore remis du traumatisme causé, non pas tant par le coup d'Etat, qui a été accueilli par beaucoup avec soulagement, que par la terreur institutionnalisée qui l'a suivi. « *En comparaison, la dictature d'Ibanez* (1) *nous paraît aujourd'hui bien douce* », affirme un dirigeant démocrate-chrétien. A l'oppression s'est ajouté le projet messianique du général Pinochet de créer un « *nouveau Chilien* ».

Nul doute que la véritable « subversion » des valeurs traditionnelles de ce pays réalisée par le régime militaire a profondément marqué les Chiliens. Un peuple doux, sobre, fier de son « île », a été brusquement emporté dans le tourbillon d'un « modernisme » effréné, du culte de la consommation et de la compétition sociale. Ceux qui ont refusé d'adhérer au « modèle » ont été marginalisés, et ceux qui y ont cru sont aujourd'hui ruinés. Comment s'étonner dans ces conditions que les Chiliens éprouvent du mal à marcher ?

Pourtant, les signes d'un réveil sont évidents. En ce sens, l'année 1982 a marqué un tournant dans l'histoire du régime militaire. La crise économique aidant, on a, en effet, assisté à une effervescence croissante chez les civils, tant à la base qu'au sommet, même si la coordination entre les deux reste imparfaite.

On parle, on critique, on se réunit, on scrute le présent et on s'efforce de préparer l'avenir. Ce n'est pas facile sous un régime policier et les reculs sont fréquents, mais le mouvement est lancé. Deux impératifs dominent : *s'organiser et lutter*. Comme le temps presse, l'opposition est arrivée à la conclusion que ces deux actions devaient être menées de front.

Gagner la rue

Le combat pour « *ganar la calle* » (gagner la rue) a commencé. Durant le mois de décembre, le gouvernement militaire a dû affronter les deux plus importantes manifestations d'opposition depuis 1973. Le 2 décembre, la Coordinadora nacional sindical (C.N.S.) (2) a appelé les travailleurs à se rassembler dans le centre de Santiago pour protester contre la hausse des prix et le chômage. Plusieurs centaines de manifestants parvinrent à se concentrer malgré un impressionnant dispositif policier et une brutale répression.

Ce meeting a valu l'exil à M. Manuel Bustos, président de la C.N.S., et à M. Hector Cuevas, président de la Confédération des syndicats des travailleurs de la construction. Le 15 décembre, l'ensemble des organisations de gauche ont organisé à Santiago, à Valparaiso et à Concepcion une marche pour réclamer « pain, travail, justice et liberté ». Des milliers de Chiliens en colère affrontèrent durant plusieurs heures les forces de l'ordre, tandis que des actions de sabotage privaient d'électricité plusieurs quartiers des trois principales villes du Chili.

L'année 1982 a été également marquée par une agitation sans précédent dans les universités, sous administration militaire depuis 1973. Les étudiants protestaient contre le coût élevé des études et les vexations dont ils sont l'objet de la part des agents de sécurité sur les campus. L'enlèvement et le viol de Mlle Marcela Palma, une dirigeante du Centre des étudiants en philosophie, a provoqué un mouvement de révolte à l'université catholique de Santiago. Les étudiants en droit de l'université du Chili ont à leur tour manifesté dans les tribunaux pour réclamer le retour des exilés, et à Valparaiso des heurts violents se sont produits entre les étudiants qui étaient descendus dans la rue et les forces de l'ordre. La réaction des autorités a été chaque fois la même : cours fermés, étudiants expulsés, arrêtés ou relégués. Malgré un chômage massif, la combativité du mouvement syndical s'est sensiblement accrue en 1982. Celui-ci s'est radicalisé et politisé tandis que le syndicalisme officiel voyait son influence décliner surtout après l'assassinat de Tucapel Jimenez. L'objectif principal des luttes a été de briser le carcan imposé par la législation du travail en matière de négociations collectives et d'exercice du droit de grève. « *Le régime a échoué dans sa tentative d'enfermer l'action syndicale entre les quatre murs de l'usine* », affirme M. Miguel Vega, qui préside la C.N.S. depuis l'expulsion de M. Bustos. On note également une volonté d'unité qui se heurte cependant à l'éclatement des structures syndicales. La C.N.S. et l'Union démocratique des travailleurs (U.D.T.) (3) ont engagé un processus de rapprochement et s'efforcent de définir une stratégie commune face à la dictature.

Des comités de chômeurs

Réveil aussi des *poblaciones*, pourtant cibles préférées des forces de sécurité et particulièrement touchées par le chômage (dans certaines d'entre elles, celui-ci dépasse 70 %). Les excès commis par les policiers poussent les habitants à réagir. L'Église catholique joue un rôle capital à travers les « communautés de base », qui aident les pauvres à s'organiser. Un dirigeant d'extrême gauche déclare : « *C'est l'Eglise qui a le plus fait pour reconstruire le tissu social déchiré par neuf ans d'application de la doctrine de la sécurité nationale et de l'économie de marché.* »

« Soupes populaires », « garderies d'enfants », « comités de chômeurs », regroupés au sein d'un organisme coordinateur, lui-même relié à la C.N.S. : c'est toute une structure qui se met en place progressivement. Il n'est pas rare de voir communistes, miristes et catholiques travailler la main dans la main dans cette entreprise.

Tous ces mouvements sont cependant fragiles. En fait, leur possibilité d'extension et leur consolidation dépendent dans une large mesure de l'action menée par les partis politiques.

De la droite « démocratique » (4) à l'extrême gauche, on s'accorde sur deux points : la solution de la crise économique passe par le rétablissement de la démocratie, et il n'y a pas d'issue possible tant que le général Pinochet restera à la tête de l'État. Cette position est soutenue ouvertement par l'Église catholique. La conférence épiscopale s'est prononcée de façon catégorique en faveur du retour « *à une pleine démocratie, grâce à laquelle nous avons vécu en paix durant de longues années et avons été respectés dans le monde entier* ». Une même idée sous-tend l'action du « Groupe des 24 », le Proden (Projet de développement pour un consensus national) et le pacte social proposé par la démocratie chrétienne : *définir une plate-forme minimale entre toutes les organisations politiques, professionnelles et syndicales non extrémistes afin d'accélérer le rétablissement des institutions démocratiques et en préserver la stabilité après le départ des militaires.* Neuf ans de dictature ont fait redécouvrir aux démocrates les plus délicats les charmes de la vieille démocratie formelle...

Les bonnes intentions ne manquent donc pas, mais tout reste à faire – ou presque. D'abord, quelle attitude adopter à l'égard de l'extrême gauche, en particulier du P.C. et du MIR ? La démocratie chrétienne, le centre et le centre gauche veulent les exclure d'un accord multipartite, pour des raisons à la fois idéologiques et tactiques. Ils considèrent en effet que leur présence risquerait d'effrayer la droite, dont la participation à un projet démocratique est nécessaire pour l'« *empêcher de conspirer* » et pour isoler le régime militaire.

Mais comment concevoir une démocratie stable sans la participation du P.C., qui représente de vastes secteurs populaires ? Deuxième difficulté : la stratégie vis-à-vis des forces armées. Tandis que le P.C., le MIR et les socialistes de la tendance Almeyda (ex-ministre de Salvador Allende) soutiennent « *le droit du peuple chilien à se rebeller contre la tyrannie et à utiliser toutes les formes de lutte, y compris armée* », les autres partis estiment que la « *voie nicaraguayenne* » est inapplicable au Chili en raison de la puissance de feu et de l'entraînement des forces armées. Ils préconisent donc la méthode de la « non-violence active ». Leur objectif est de s'appuyer sur les secteurs « progressistes » de l'armée afin de faciliter le départ du général Pinochet et de négocier une période de transition purement militaire ou civilo-militaire jusqu'à l'élection d'une Assemblée constituante.

La division du parti socialiste

Troisième problème : la division du parti socialiste, qui ne compte pas moins de dix tendances. Cette atomisation bloque à l'heure actuelle la constitution d'un front commun et risque de pousser la démocratie chrétienne dans les bras de la droite.

Autre difficulté : le clivage entre les leaders en exil et les dirigeants restés au Chili, particulièrement net dans le cas des partis de l'ex-Unité populaire. « *La plupart de ceux qui vivent à l'étranger raisonnent comme si rien n'avait changé depuis 1973. Or la société chilienne s'est profondément transformée en neuf ans* », affirme un dirigeant socialiste.

Que prépare de son côté le général Pinochet ? Les rumeurs les plus folles ont circulé en janvier dans la capitale. On disait même que le chef de l'État était aux arrêts... Le général est certes dans une situation difficile. Mais l'homme a plus d'un tour dans son sac et il semble assuré pour l'instant du soutien des forces armées ou tout au moins de l'armée de terre qui constitue la principale force du pays. Il a réussi en tout cas à se débarrasser de tous les officiers qui pouvaient lui porter ombrage. Les derniers à subir ce sort ont été le général Frez, éphémère ministre de l'économie, le général Danus, directeur durant quatre mois des services de planification (ODEPLAN) et le général Washington Carrasco, qui a dû quitter le ministère de la défense.

Tout le monde s'attend cependant à des changements importants. Le général Pinochet a semblé amorcer un virage en direction d'un « nationalisme populiste » à l'occasion des « bains de foule » des derniers mois. Il a, à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité d'instaurer la « *démocratie de base* », chère aux partisans d'un état corporatiste.

Les idéologues d'un fascisme à la chilienne, comme M. Pablo Rodriguez, ne cachent pas leur satisfaction : « *C'est le point de départ d'une nouvelle étape* », écrit, dans le journal *la Tercera*, l'ex-leader de l'organisation d'extrême droite Patrie et liberté. L'alternative populiste paraît cependant peu viable. Pour des raisons économiques d'abord, parce que le Chili est trop endetté pour se permettre des largesses sociales. Pour des raisons politiques ensuite, parce que les secteurs populaires ont été les principales victimes de la répression et du « modèle de Chicago ». Alors ? Une ouverture modérée accompagnée d'un calendrier électoral ? Cette solution, qui aurait l'agrément de Washington, paraît toutefois peut compatible avec le maintien du général Pinochet.

FIN

(1) Le général Carlos Ibanez a été président du Chili de 1928 à 1931.

(2) La C.N.S. a été créée en 1975 en marge de la loi. C'est l'organisation syndicale la plus radicalisée. Dominent en son sein la D.C. et le P.C.

(3) L'U.D.T. (ex-groupe des 10), illégale elle aussi, est dominée par la D.C.

(4) La droite « démocratique » rassemble d'anciens sénateurs et d'anciens députés conservateurs et libéraux qui ont adopté une attitude critique à l'égard du régime militaire dès 1978. Ils pourraient être rejoints par des membres du parti national qui viennent de rompre avec le général Pinochet. L'idée est de constituer un nouveau parti, le « parti républicain », qui regrouperait l'ensemble de la droite modérée.

PROCHE-ORIENT

L'ÉPILOGUE DU PROCÈS SUR LES « BRUTALITÉS » EN CISJORDANIE

Quatre soldats israéliens ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de deux à six mois

De notre correspondant

Jérusalem. — *Le tribunal militaire* de Jaffa a condamné le jeudi 17 février quatre soldats israéliens à des peines d'emprisonnement de deux à six mois ferme, pour des brutalités *commises* contre des habitants de Cisjordanie, dans la région d'Hébron, en avril 1982 ; lors de la répression des manifestations provoquées par la destitution des maires de la plupart des villes des territoires occupées. *Trois autres inculpés* parmi lesquels un officier, ancien adjoint du gouverneur militaire d'Hébron, ont été acquittés faute de preuve.

Ce procès, dont les audiences ont duré près de deux mois, a retenu l'attention des Israéliens, car il a confirmé à leurs yeux l'emploi souvent systématique de méthodes abusives et parce qu'il a mis clairement en cause les instructions données au *plus haut* niveau de l'armée, notamment des consignes édictées par le chef d'état-major, le général Rafaël Eytan. Celui-ci avait recommandé, selon ses propres termes, une tactique de « *harcèlement de la population dans les territoires occupés* » (*le Monde*, 23-24 janvier). C'était la première fois qu'un chef d'état-major était appelé à témoigner dans un procès de ce genre et à y répondre de ses ordres.

Autre particularité de cette affaire : la procédure avait été engagée par des officiers de réserve, membre du mouvement La paix maintenant, qui, choqués par le comportemennt de l'armée avait estimé de leur devoir de mettre un terme à une sorte de « *loi du silence* ».

Dans son jugement, le tribunal a critiqué leur témoignage parce qu'il s'était avéré parfois « *douteux* ». Mais le texte de ce jugement n'en dénonce pas moins des consignes rédigées par le général Eytan, surtout quand il suggérait des mesures de châtiment collectif, l'expulsion des manifestants palestiniens, des représailles d'ordre économique et administratif contre les localités où se produisent des troubles et des sanctions « *contre les parents* » pour les actes commis par leurs enfants. Sur ce point, le général Eytan avait déclaré lors de son audition que cette méthode s'était avérée « *efficace* ». Le jugement décrit par ailleurs un exemple des brimades imposées par les soldats lors de rafles effectuées l'an dernier dans une localité proche d'Hébron. Les personnes interpellées ont été contraintes de se donner mutuellement des coups, de ramper en aboyant comme des chiens, de « *compter les étoiles* », de prononcer des injures contre le chef de l'O.L.P., M. Arafat, de faire les louanges de M. Begin et de chanter l'hymne israélien. Enfin, le jugement *reconnaît que les soldats*, lors des manifestations du printemps dernier, ont agi dans des conditions difficiles. Le tribunal souligne que la « *population locale* » doit savoir qu'elle encourt des risques lorsqu'elle *manifeste dans les rues* et lorsque des pierres sont lancées contre les militaires israéliens.

FRANCIS CORNU.

● *Les amis de La paix maintenant* (Chalom archav) appellent « *tous les juifs soucieux de préserver l'avenir démocratique d'Israël* » à un rassemblement « *silencieux et sans banderole* » à la mémoire d'Émile Greenzweig, militant de Chalom archav, tué le 10 février à Jérusalem. Le rassemblement est prévu le samedi 19 février devant le 37 de la rue Cambon (métro Madeleine) à 19 h 15.

AU CONGRÈS NATIONAL PALESTINIEN

MM. Habache et Hawatmeh proclament leur « rejet catégorique » du plan Reagan

Alger (*A.F.P.*). — Prenant la parole, jeudi 17 février, devant le Congrès national palestinien, MM. Georges Habache (Front populaire pour la libération de la Palestine) et Nayef Hawatmeh (Front démocratique pour la libération de la Palestine) ont tour à tour proclamé leur « *rejet catégorique* » du plan américain et mis en garde l'auditoire contre toute tentative visant à priver l'O.L.P. de sa « *représentativité* » et à réduire à néant les revendications nationales des Palestiniens.

« *Au plan odieux, qui, sans ambages dit non à l'O.L.P. et à l'Etat palestinien, nous répondons non à Reagan et non à l'Amérique* », a dit M. Habache, qui a ajouté : « *Les Américains ne veulent pas négocier avec nous. C'est pourtant bien ce qu'ils ont fait en réalité durant la guerre du Liban. Ils veulent maintenant que nous laissions la liberté à d'autres Etats arabes de participer au processus* », faisant allusion au rôle attribué par le plan Reagan à la Jordanie dans d'éventuelles négociations.

« *Il ne saurait y avoir de paix et de stabilité au Moyen-Orient sans la satisfaction des droits nationaux du peuple palestinien (...)* », a affirmé de son côté M. Hawatmeh, qui a plaidé en faveur d'une « *accentuation de la lutte armée et des opérations clandestines* ». Les chefs des deux organisations marxisantes ont, d'autre part, fait applaudir l'Union soviétique et la Syrie, et se sonst prononcés contre un rapprochement avec l'Egypte tant que, a ajouté M. Hawatmeh, le « *régime de Moubarak restera enchaîné dans un processus de Camp David* ».

Selon le chef du F.D.L.P., la Syrie constitue « *la base arrière de la révolution palestinienne* » et il importe d'établir des relations « *sur un pied d'égalité* » en tenant compte de la « *spécificité* » de la Syrie et de l'O.L.P.

MM. Habache et Hawatmeh, qui ont chacun pris la parole pendant deux heures, ne se sont pas attardés dans leur critique du plan de Fès, adopté en septembre dernier par les Etats arabes comme plate-forme diplomatique.

M. Habache a émis des réserves sur le « *point sept* » du plan, qui prévoit implicitement la reconnaissance de l'Etat hébreu. Quant à M. Hawatmeh, il a estimé qu'il était le fruit « *de la faillite et des contradictions du monde arabe* ». Ils ont tous deux souligné la nécessité de sauvegarder « *l'unité de la révolution palestinienne* » et de préserver son « *indépendance de décision* » face aux ingérences extérieures.

Fréquemment applaudis, surtout M. Habache, les deux dirigeants palestiniens ont dressé un sévère réquisitoire contre les régimes arabes, dénonçant leur « *passivité* », leur « *complaisance* » à l'égard des pays occidentaux et leur « *défaitisme* », n'épargnant, dans leur critique, que les « *forces patriotiques libanaises* ».

Liban

Israël utilise le commandant Haddad pour miner l'autorité du gouvernement

Les attaques contre l'armée israélienne au Liban ont fait deux nouvelles victimes jeudi 17 février, deux soldats tués par des inconnus près du village d'Aïn Zhalta, dans la montagne du Chouf au sud-est de Beyrouth.

D'autre part, des soldats israéliens ont arrêté jeudi un convoi du contingent français de la FINUL à Khaldé, car « ils étaient à bord de véhicules blindés ayant des mitrailleuses en batterie ». *Selon l'officier israélien qui a autorisé finalement le passage du convoi, soldats israéliens et « casques bleus » français ont eu* quelques mots malheureux ».

De notre correspondant

Beyrouth. — *Israël* a testé mercredi la détermination de l'Etat libanais à faire respecter son autorité fraîchement rétablie sur le secteur chrétien de Beyrouth. L'armée libanaise s'est montrée ferme, barrant la voie à une patrouille *blindée* israélienne qui, venant de la montagne, a tenté de forcer le passage à Mkallès, en banlieue, en direction de Beyrouth. Les soldats libanais de faction ont *disposé* des véhicules en travers de la route, et les Israéliens, qui avaient un colonel à leur tête, ont rebroussé chemin au bout d'une demi-heure, à la suite de l'intervention des négociateurs américains.

Cet incident, qui n'est pas sans rappeler les provocations auxquelles les « marines » américains ont été soumis récemment, est considéré dans les *milieux officiels* de Beyrouth comme traduisant l'irritation israélienne devant l'élargissement de la zone où s'exerce le pouvoir central libanais. Selon ces sources, le gouvernement israélien souhaiterait que la situation demeure gelée jusqu'à ce que le Liban ait cédé à ses exigences et conclu un règlement à ses conditions.

Pour arriver à cet objectif, Israël utilise son homme-lige, le commandant Haddad, qui bien que ne disposant selon les autorités libanaises que de huit cent quarante hommes, se manifeste spectaculairement *dans* tout le Sud et même à la lisière de la Bekaa, de plus en plus loin de la frontière israélienne : après Saïda, ses troupes ont pris position à Nabatyeh et Hasbaya.

« L'expansionnisme » de cet officier en rupture d'armée, en même temps qu'il hypothèque l'avenir et complique la tâche de l'Etat libanais, bat en brèche directement, dans l'immédiat, l'implantation croissante des forces libanaises dans le Sud. Cela explique le commentaire nettement hostile fait par leur chef M. Fadi Frem : « *L'écrasante majorité des Libanais continue à refuser de se laisser embrigader sous la bannière de l'occupant étranger, quel qu'il soit.* »

Cela étant, pour réussi qu'il soit, le déploiement de l'armée libanaise dans le Grand Beyrouth — un arc de cercle de 12 kilomètres de rayon autour de la capitale — n'est toujours pas complet. Les milices chrétiennes, tout en se montrant coopératives, *n'ont toujours pas rétrocédé* à l'Etat le contrôle du cinquième bassin du port et de la portion du littoral allant de la sortie de Beyrouth à Dbaye. M. Frem a assuré qu'il n'y avait « *pas de problème* » à ce sujet, *tout en précisant* que la restitution du cinquième bassin entrait dans le cadre de la solution globale du cas des ports illégaux.

LUCIEN GEORGE.

● *Le président du parti communiste libanais*, M. Nicolas Chaoui, est décédé jeudi soir 17 février à Beyrouth, d'une crise cardiaque, a annoncé un communiqué du parti communiste libanais.

[Né en 1912 à Tripoli (Liban-Nord), M. Chaoui avait adhéré au P.C. libanais en 1934 pour en devenir le secrétaire général en 1964 à la suite de l'assassinat en Syrie, dans des circonstances mal élucidées, de l'ancien secrétaire général, M. Farajallah Helou.

M. Chaoui avait occupé le poste de secrétaire général jusqu'en 1979, date à laquelle il avait été élu président du parti. Il avait cependant *réduit* ses activités ces dernières années et était secondé par le secrétaire général adjoint actuel du parti, M. Georges Haoui. M. Chaoui avait joué un rôle important pour l'indépendance de son pays, sous mandat français, ce qui lui avait valu en 1939 deux ans de prison.]

● *Une délégation de la Fédération mondiale des villes jumelées*, conduite par M. Jean-Marie Bressand, s'est rendue au Liban du 5 au 11 février, à l'invitation du gouvernement de Beyrouth. Une programme de coopération entre la F.M.V.J. et les autorités libanaises a été rendu *public* à cette occasion, lundi 14 *février*. Il *prévoit* notamment le jumelage systématique des communes libanaises avec des villes de pays industrialisés désireuses « *de participer à la reconstruction du Liban* », et la réalisation d'un « *village des Cités-Unies* » qui pourrait bénéficier de l'exterritorialité. Beyrouth a demandé à être jumelée avec Lille.

★ F.M.V.J. 2, rue de Logelbach, 75017 - Paris, tél. 766-75-10.

● *L'Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe* (1), récemment constituée par un groupe d'intellectuels arabes résidant en France, tiendra, le dimanche 20 février, à 15 heures, à la Maison du Brésil, 7, boulevard Jourdan, Paris-14ᵉ, sa première réunion d'information. L'Association, qui proclame dans un appel son indépendance à l'égard de tous les régimes, organisations et partis arabes, se propose d'informer l'opinion arabe et internationale sur les atteintes aux droits de l'homme, de défendre les détenus politiques et d'assurer la sauvegarde des libertés individuelles, syndicales et politiques.

(1) 46, rue de Vaugirard, Paris-6ᵉ.

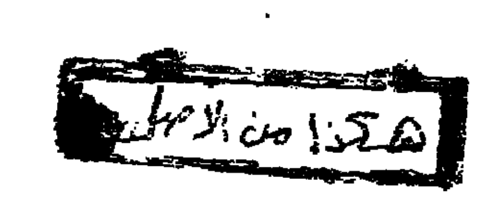
Libye

LE COLONEL KADHAFI SE DÉCLARE PRÊT A SE BATTRE POUR DÉFENDRE LE GOLFE DE SYRTE

Le colonel Kadhafi a déclaré, jeudi 17 février, que la Libye était prête à se battre pour défendre le golfe de Syrte « *qui fait partie des eaux territoriales libyennes* ». Le chef de la révolution libyenne, qui s'exprimait devant le Congrès général du peuple (plus haute instance législative et exécutive en Libye dont les travaux se poursuivent depuis samedi dernier), a notamment déclaré : « *Nous ne permettrons ni à l'Amérique ni à aucun autre pays, quel qu'il soit, d'entrer dans nos eaux territoriales, fût-ce l'Union soviétique avec laquelle nous entretenons des liens d'amitié. Le peuple libyen est prêt à se battre pour défendre son territoire, ses eaux territoriales et son espace aérien.* »

Le colonel Kadhafi n'a fait aucune allusion à une tension militaire avec le Soudan, évoquée par le président Reagan.

En Égypte, cette tension n'était apparemment pas non plus à l'ordre du jour des entretiens de lundi entre le président Hosni Moubarak et le président soudanais en visite, M. Gaafar el Nemeiry. Un porte-parole du ministère égyptien de la défense a reconnu, jeudi, que des pilotes égyptiens étaient entraînés sur des avions de pré-alerte américains, mais a démenti les informations en provenance de Washington sur des manœuvres militaires combinées égypto-américaines. — (*A.F.P.*)



DROITS DE L'HOMME

SELON UN RAPPORT DE L'ONU

Deux millions de personnes au moins ont été exécutées sommairement en quinze ans

De notre correspondante

Genève. – Le rapport d'un juriste kényan, M. Amos Wako, sur les exécutions sommaires et arbitraires, destiné à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, soulève de violents remous au Palais des nations, avant même que sa discussion ait commencé. La conclusion en est terrifiante : au moins deux millions de personnes ont été, ces quinze dernières années, exécutées sans procès équitable et sans aucune possibilité de recours.

Une exécution sommaire est définie dans le rapport comme la conséquence *d'un jugement prononcé* à la suite d'une procédure insuffisante ; une exécution arbitraire est considérée comme une mise à mort sur ordre *d'un gouvernement*, ou avec son accord, sa complicité ou sa tolérance, sans procédure judiciaire préalable ; enfin, une exécution *extra-légale* est *un* meurtre commis en contradiction avec des lois nationales ou des conventions internationales.

Sur la base de ces définitions, M. Wako a prié les Etats membres de l'ONU de l'informer sur ce qui se passe dans leur pays. Il s'est également adressé aux institutions spécialisées de l'ONU et à diverses organisations non gouvernementales.

Si les organisations sollicitées ont coopéré d'une manière efficace (les données du rapport confirment celles d'Amnesty International), on ne saurait en dire autant de la plupart des gouvernements. Sur les quelque cent cinquante pays alertés, fort peu ont répondu de manière satisfaisante. Nombreux sont ceux qui, non contents de protester contre l'enquête, accusent « *les terroristes responsables de nombreux assassinats* » d'avoir fourni des renseignements qui forment la base du rapport.

M. Wako écrit : « *Les gouvernements ont été extrêmement réticents pour procéder à des enquêtes et, en cas de culpabilité établie, pour sanctionner ceux de leurs agents, militaires ou civils, resonsable de l'application de la loi, qui ont abusé de leur autorité ou qui se sont rendus coupables d'exécutions sommaires ou arbitraires.* »

M. Wako fait abstraction de meurtres commis lors de conflits nationaux ou internationaux s'ils n'ont pas été explicitement interdits par les conventions humanitaires.

Une étude incomplète

Les deux millions d'exécutions se sont produites un peu partout. Les principales victimes sont des opposants ou supposés tels, ainsi que des groupes ethniques, raciaux ou religieux. L'auteur présente comme particulièrement vulnérables les réfugiés, les syndicalistes, les intellectuels, les villageois, les membres des gouvernements renversés par un coup d'État. Il reconnaît que de nombreux cas n'ont pas pu être recensés faute de renseignements irréfutables. Il estime cependant que le chiffre de deux millions de victimes est « *modéré* » et très probablement en dessous de la réalité.

Trente-neuf pays seulement sont mentionnés, dont un seul d'Europe, la Turquie. (M. Wako semble dépourvu d'informations sur l'U.R.S.S. et l'Est européen.) Six pays du Proche et Moyen-Orient sont mis sur la sellette : Afghanistan, Iran, Irak, Liban, Libye et Syrie ; neuf pays d'Asie : Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, République de Corée (sud), Malaisie, Pakistan, Philippines et Thaïlande ; dix pays d'Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Salvador, Guatemala, Honduras, Paraguay, Suriname ; treize pays d'Afrique : Angola, Burundi, République Centrafricaine, Ethiopie, Guinée, Lesotho, Mali, Mozambique, Namibie, République Sud-Africaine, Ouganda, Tchad et Zaïre.

ISABELLE VICHNIAC.

ASIE

Inde

Plus de vingt morts en Assam pour le deuxième jour de scrutin

La deuxième journée du scrutin pour l'élection de l'Assemblée législative régionale dans l'Etat d'Assam, qui avait lieu jeudi 17 février, a été marquée par de nouvelles violences. D'après les informations fragmentaires parvenues dans la capitale de l'Etat, Gauhati, ou à New-Delhi, au moins vingt-deux personnes ont été tuées, dont huit au cours de bagarres dans le district de Darrang, où cent cinquante villageois autochtones avaient été massacrés à la fin de la semaine dernière par des immigrants népalais et des membres de tribus locales.

Selon les premières estimations officielles, 30 à 40 % seulement des électeurs appelés à voter jeudi ont participé au scrutin.

Les circonstances dans lesquelles des membres des forces de l'ordre fédéral – six, selon l'agence indienne P.T.I., et non quatre comme annoncé précédemment (*le Monde* du 18 février) – ont été tués par des policiers locaux restent encore obscures. L'incident, qui s'est produit dans le district de Goalpara, est qualifié de « méprise » par la police de l'Etat. D'après certaines informations, la fusillade aurait fait également neuf blessés, et les deux forces en présence n'auraient déposé les armes que vingt-quatre heures après les premiers coups de feu.

A New-Delhi, le premier ministre, Mme Gandhi, a refusé d'ajourner la troisième journée du scrutin prévue pour dimanche en Assam. L'opposition conservatrice, à laquelle s'est joint le parti autonomiste Sikh, a décidé de boycotter vendredi la séance d'ouverture de la session budgétaire du Parlement et le discours de rentrée du président de l'Union indienne.

A l'autre extrémité du pays, dans l'Etat méridional du Karnataka, de violents incidents se sont produits à Bellary, où la foule a attaqué un commissariat, dont elle accusait les policiers d'être impliqués dans le viol d'une jeune fille de seize ans. Les policiers ont ouvert le feu. On compterait sept morts et plusieurs dizaines de blessés. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

AFRIQUE

Namibie

Dix-sept maquisards de la SWAPO ont été tués dans l'Ovamboland

De notre correspondant

Johannesburg. – Dix-sept maquisards de l'armée de libération du peuple namibien (plan-branche militaire de la SWAPO) ont été tués, *mardi 15 février, dans l'Ovamboland,* a annoncé le quartier général des forces sud-ouest africaines mises en place en Namibie par Pretoria.

Selon un communiqué publié jeudi à Windhoek, l'escarmouche, qui aurait coûté la vie des dix-sept guérilleros, s'est produite dans le nord-ouest du territoire, non loin de la frontière angolaise. « *Les terroristes étaient entièrement équipés de neuf et disposaient d'argent, d'explosifs et de mines antipersonnel* », a ajouté le communiqué.

Pour le haut commandement de l'armée territoriale, en principe fusionné avec celui des forces sud-africaines d'occupation, « *les insurgés ont, depuis le début de ce mois, adopté une approche plus offensive couvrant les trois provinces frontalières avec l'Angola* ». A l'appui de cette thèse, l'armée indique que le plan a reçu, au cours des trois dernières semaines, le renfort d'environ « *deux cents terroristes nouvellement recrutés* ».

Une « unité spéciale » de la SWAPO serait actuellement entraîné quelque part en Angola avec pour objectif de s'infiltrer, le moment venu, dans les zones agricoles tenues par les fermiers blancs. Au nombre des actions imputées ce mois-ci par les autorités aux maquisards figurent le sabotage d'un transformateur électrique, l'explosion d'une forte charge qui a entièrement détruit la poste d'Oshakati, en Ovamboland, et « *le meurtre gratuit de six Bushmen désarmés, trois enfants et trois femmes* ».

Au cas où le moindre doute subsisterait, un porte-parole de l'armée a démenti les informations publiées jeudi par le *Washington Post*, et indiqué qu'aucun cessez-le-feu, « *de jure ou de facto* », n'était, « *pour le moment* », intervenu dans la zone opérationnelle. « *Nous savons que les affaires étrangères s'entretiendront bientôt avec l'Angola, c'est tout.* » En attendant, « *les terroristes se déploient dans le sud de l'Angola et s'apprêtent à intensifier leur assaut* », a conclu le porte-parole.

De fait, à en juger par les déclarations du premier ministre sud-africain au *New York Times*, les tensions en Afrique australe ne paraissent guère sur le point d'être désamorcées. Confirmant pour la première fois, après son ministre de la défense, le tournant nettement offensif pris par sa politique régionale, M. Pieter Botha, ouvre virtuellement les bras à tous les combattants « anticommunistes » du sous-continent.

« *Je suis un Africain,* déclare-t-il, *et je considère le communisme mauvais pour l'Afrique. Si des Africains sont menacés par cette idéologie malfaisante (...), s'ils réclament notre assistance (...), si c'est dans l'intérêt de notre pays et de la stabilité de ses frontières (...), alors nous les assisterons.* » Renouvelant au passage l'offre, quelque peu contradictoire d'entrer, avec tous ses voisins dans des pactes de non-agression, le premier ministre s'est toutefois employé à sauver les dernières apparences. Le soutien déjà apporté par son gouvernement à tous les mouvements dissidents réputés « anticommunistes » du sous-continent n'a pas été directement confirmé.

PATRICE CLAUDE.

EUROPE

Pologne

Une manifestation d'étudiants a eu lieu à Cracovie

Une nouvelle manifestation d'hostilité au régime, la quatrième en moins d'une semaine après celles de Varsovie, Gdansk et Wroclaw, dimanche dernier, a eu lieu jeudi 17 février à Cracovie. Il s'agissait, cette fois-ci, d'une manifestation d'étudiants qui entendaient marquer le deuxième anniversaire de l'enregistrement de leur *union indépendante*, le N.Z.S., fondée du temps de Solidarité et dissoute peu après l'instauration de l'état de guerre.

Les églises étant désormais les seuls lieux de réunion possibles, c'est à la faveur d'un office commandé à l'église des Dominicains, leur paroisse, que les étudiants se sont rassemblés. Dans l'homélie qu'il prononce à la fin de la messe, le prêtre ne parle pas par allusion. « *Il nous faut*, dit-il, *revenir à un passé très proche pour nous rappeler ces moments où, chez plusieurs d'entre vous, ont triomphé le courage et l'amour de la liberté. C'étaient des moments magnifiques d'unité avec la vérité et la liberté. De cette façon, vous avez donné — au prix de douloureuses conséquences — la preuve de votre véritable foi de chrétiens. Pour cela, toute la population, jeunes et vieux, doit vous marquer sa reconnaissance afin que le compromis ne s'impose jamais à votre esprit.* » « *Ce sont*, conclut-il, *les vœux de vos directeurs de conscience pour cette messe anniversaire qui est la vôtre et la nôtre.* »

Après ce sermon, qui tranche sur la prudence des déclarations du cardinal primat et d'autres ecclésiastiques, un cortège de mille à deux mille personnes défile autour de la vieille ville. Pendant une heure environ, les manifestants vont scander, sans que la police intervienne : « *Libérez les prisonniers politiques !* », « *Les nouveaux syndicats au cimetière !* », « *A bas le régime !* », « *A bas Jaruzelski !* ». On applaudit aussi longuement les noms de M. Walesa, du syndicat dissous, et aussi de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.), dont les dirigeants, détenus comme ceux du KOR, ont déjà été condamnés.

Au coin du Collegium Novum, l'un des bâtiments gothiques de l'ancienne université jagélonienne, le cortège s'arrête une dizaine de minutes pour entonner des hymnes patriotiques et religieuses devant une plaque fraîchement posée au pied d'une statue de Copernic. On y lit une citation d'un poète du début du siècle, de l'époque où la Pologne était occupée par la Russie, la Prusse et l'Autriche : « *Donne-nous confiance dans notre force et donne-nous, vivante, notre Pologne* ». Suit cette signature : « *Mouvement universitaire de résistance, N.Z.S., 17.01.1981-17.02.1983* ».

Peu avant vingt heures, alors que la milice prend position et lance par haut-parleurs un ordre de dispersion, la manifestation prend fin.

Le procès de Radio-Solidarité

Quelques heures auparavant, le tribunal militaire de Varsovie avait rendu son verdict dans le procès des animateurs de Radio-Solidarité dont les émissions avaient commencé quelques mois après l'instauration de l'état de guerre, à l'initiative de militants réfugiés dans la clandestinité. Le principal d'entre eux, M. Zbigniew Romaszewski, ancien membre du KOR et de la commission nationale de Solidarité, contre lequel le procureur avait requis huit années de détention, a été condamné à quatre ans et demi. Sa femme, Zofia, s'est vu infliger trois ans de détention. Les autres peines sont : deux ans et demi pour un chauffeur d'usine, M. Marek Rasinski ; deux ans pour un technicien en électronique, M. Dariusz Rutkowski ; un an et demi pour M. Jacek Bak, un bibliothécaire ; sept mois pour Mme Anna Owczarska, employée, et un an et demi avec sursis pour Mme Irena Rasinska, caissière dans une pharmacie, et M. Zbigniew Pietrzak, reporter photographe. Le procès, officiellement public, s'était déroulé en l'absence des correspondants étrangers pour lesquels il n'y avait pas de place dans la salle d'audience.

L'un des pionniers du mouvement pour la création de syndicats libres en Pologne, M. Kazimiers Switon, dont le rôle a été relativement effacé du temps de Solidarité mais qui bénéficie d'une grande notoriété dans son pays, vient de lancer un appel au général Jaruzelski pour que le pape puisse se rendre en Silésie lors de son voyage dans sa patrie, prévu pour le 18 juin prochain. Dans sa lettre ouverte, déposée jeudi au siège du conseil des ministres, et dont copie est parvenue à la presse étrangère, M. Switon rappelle tout d'abord que Jean-Paul II avait accepté avec « *une grande joie* » l'invitation à se rendre en Silésie qu'il lui avait remise, au nom des mineurs, en janvier 1981, comme membre de la délégation de Solidarité reçue alors au Vatican. Affirmant ensuite que les autorités, tout comme en 1979, refuseraient d'envisager cette étape au cœur du pays minier, il en conclut qu'« *en employant les mêmes méthodes que l'équipe compromise de Gierek (...) le gouvernement ne prend en compte ni les droits, ni les besoins spirituels du monde du travail silésien* ».

Qualifiant cette attitude de « *tentative de provocation* » et demandant au général Jaruzelski si le pouvoir souhaite que le sang coule à nouveau, M. Switon poursuit : « *Je vous déclare (...) que la mort des mineurs de la mine Wujek n'a pas brisé le moral* » des Silésiens ni arrêté « *par la terreur leur combat pour une représentation syndicale indépendante* », mais n'a « *qu'engendré la haine à l'égard des autorités* ».

Écrivant ensuite que la tension actuelle ne pourrait être désamorcée que par la venue de Jean-Paul II et que sa visite devrait être précédée par une amnistie générale. M. Switon conclut : « *Je suis convaincu que mon appel sera appuyé par des milliers d'ouvriers qui vous enverront des lettres semblables. J'attends une réponse, même si ce doit être sous la forme d'un mandat d'arrestation.* »

R.F.A.

ARRESTATION D'UN IMPORTANT AGENT SOVIÉTIQUE

Après plusieurs mois de filature, les services du contre-espionnage ouest-allemand ont arrêté jeudi 17 février, devant la cathédrale de Cologne, M. Batachev, membre de la mission commerciale soviétique (qui compte quatre-vingt-cinq membres), a annoncé un porte-parole du ministère de l'intérieur. Il s'agirait d'un important agent du K.G.B., peut-être même du chef de l'ensemble *du réseau d'espionnage* soviétique en République fédérale.

M. Batachev ne bénéficiant pas de l'immunité diplomatique, il a été possible de le placer en garde à vue jusqu'à ce que son inculpation lui soit notifiée par un magistrat instructeur, a précisé ce porte-parole.

Il a reconnu que cette affaire d'espionnage concernait le domaine de l'électronique et a confirmé que *M. Batachev avait été interpellé en* flagrant délit. Mais il s'est refusé à confirmer les informations publiées par le quotidien *Bild*, selon lesquelles l'homme avait été arrêté au moment où un Allemand de l'Ouest lui remettait des documents sur un appareil de décryptage employé par les services de renseignement de R.F.A. – *(Reuter, U.P.I.)*

Le Monde

politique

Y a-t-il des villes sans mémoire ?

Y *a-t-il* des villes sans mémoire ? Des villes où le taux de renouvellement de la population est tel qu'il est inutile, pour un maire sortant, de se prévaloir de son bilan. Inutile ou tout au moins *inefficace car une partie importante* de la population, n'ayant pas connu la situation qui prévalait avant l'accession au pouvoir municipal du maire, n'est pas à même d'apprécier *le travail accompli.*

Orléans semble entrer dans cette catégorie, notamment de par *le* poids électoral d'Orléans-La Source. Grenoble a également connu un bouleversement de sa structure démographique et sociologique, notamment à partir de 1968.

Mais les difficultés économiques rencontrées depuis 1975, associées à une pénurie de logements *dans la ville de Grenoble, due notamment au* fléchissement très fort de la construction, ont eu apparemment pour conséquence de figer la situation telle qu'elle se présentait à *la* veille des élec*tions* de 1977.

Le *dernier recensement, nous* indique *notre* correspondant Claude Francillon, montre que la population grenobloise a diminué d'environ cinq mille habitants pour atteindre cent cinquante-cinq *mille personnes.* et *qu'elle n'a pas* échappé au phénomène général de vieillissement des villes-centres enregistré en France.

Paradoxalement, la baisse de la population et son *vieillissement ont été accompagnés* d'une montée des effectifs scolaires dans les écoles maternelles et primaires, peuve qu'une population relativement jeune *est revenue dans le* centre-ville.

Des mouvements de population se sont également produits entre 1975 et 1980 au cœur de la ville, dus notamment à la politique de rénovation *et de réhabilitation des quartiers anciens.* La population qui y résidait a été, en effet, temporairement déplacée, mais ce phénomène, qui portait sur cinq à six cents logements, n'a pas eu *d'influence* marquante sur la structure générale de la population grenobloise.

A la mairie de Grenoble, on dénonce *« les manœuvres récentes de la droite »* tendant à encourager les commerçants, qui habitent généralement les communes périphériques de Grenoble, à s'inscrire sur les listes électorales grenobloises. Mais ce phénomène reste toutefois marginal.

GRENOBLE : une O.P.A. de la chambre de commerce

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Deux villes et deux listes : droite et gauche. Deux hommes : M. Alain Carignon (R.P.R.) et M. Hubert Dubedout (P.S.) (1). Deux mondes : le vaste front du refus et le « peuple de gauche ». Deux bâtiments : la vieille chambre de commerce et d'industrie et la rutilante mairie. Deux programmes. Deux écologies. Deux générations. Deux slogans : « *un dynamisme qui ne doit pas s'arrêter* » (c'est la gauche qui parle) et « *un nouvel élan pour Grenoble* » (c'est la droite qui le dit).

Pour une seule ville, c'est trop. A moins que Grenoble, derrière son image ressassée de ville moderne, ses allures de vitrine exemplaire, sa façade moderniste, technicienne, « deuxième gauche », ne fasse partie de ces mythes qui simplifient l'analyse des visiteurs pressés, au point de leur brouiller la vue. A moins que, derrière cette ville agréable, cossue, rayonnante, ne se cache, tapie dans les nostalgies, lovée dans les intérêts catégoriels, une population de « *petits Blancs* » effarés par la modernité, rendus méfiants par les immigrants (les Maghrébins ou les ingénieurs sans attaches...), crispés sur leur centre éternel traversé d'autobus, rétifs au « changement ». Renfort utile d'une droite moderne qui se donne, ici, des airs de gauche.

Une jeune droite pour la reconquête. Qui aurait cru, quand il devint maire, en 1965, que M. Dubedout, l'ancien officier de marine, ingénieur « importé » à Grenoble, créateur du Groupe d'action municipale (GAM), présenté comme apolitique jusqu'à son adhésion au parti socialiste (en 1974), ferait un jour figure de vieux routier de la politique face à la droite grenobloise ?

Qui aurait cru que ce ministre « rentré » de 1981 (futur ministre s'il est réélu, dit-on ici, ça ne coûte rien...), qui aurait cru qu'il aurait à mener sa plus dure campagne — et la plus incertaine — dix-huit ans plus tard, face à un jeune freluquet R.P.R., de vingt-six ans son cadet ?

En 1965, M. Carignon, âgé de seize ans, était au lycée. « *Nous avons*, dit M. Dubedout, *exactement le même âge politique, puisque Alain Carignon a quitté le lycée pour faire de la politique et n'a jamais fait que cela, son poste à la chambre de commerce lui servant de couverture.* » C'est un peu vrai. En 1971, à vingt-deux ans, il est déjà délégué de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.) de la région Rhône-Alpes, tandis que M. Dubedout commence son deuxième mandat de maire. En 1973, première « rencontre » : le jeune homme est suppléant du député U.D.R. sortant « sorti » par M. Dubedout. En 1976, à vingt-sept ans, il prend pied, sous les couleurs du R.P.R., au conseil général de l'Isère, battant... un ancien gaulliste passé au P.S. et qui avait battu M. Dubedout aux cantonales précédentes. En 1977, M. Carignon est dans la liste de la majorité d'alors. En 1978 et 1981, il est battu aux législatives par le maire de Grenoble.

« *M. Carignon est plutôt agréable de rapports* », dit M. Dubedout. Au point que, dans l'entourage du maire, on n'hésite pas à présenter le jeune R.P.R. comme « *la caution de gauche de sa propre liste* ».

Le patronat contre le maire

C'est qu'elle fait problème cette liste. L'intéressé la considère comme « *la plus représentative du tissu grenoblois que l'opposition ait jamais présentée ici* ». « *Pas du tout*, répond-on à gauche, *c'est la plus réactionnaire qui nous ait été opposée depuis 1965.* » Et M. Dubedout affirme qu'elle traduit « *une O.P.A. de la chambre de commerce sur la mairie* ». Faisons le compte. Tête de liste : Alain Carignon, directeur général adjoint de la chambre de commerce ; numéro deux : Pierre Gascon, ancien président de ladite chambre ; numéro huit : René Michal, président en exercice ; numéro douze : Jean Folco, avocat, qui eut à conseiller la chambre de commerce ; numéro vingt-deux : Christian Gauduel, vice-président. Ajoutons le numéro quinze : Robert Mosnier, président de la chambre des métiers. Et le directeur de la campagne, M. Denis Bonzy, responsable de la documentation à la chambre de commerce.

Alors, le patronat contre le maire ? A visage découvert ? « *C'est un mélange dangereux des genres* », dit M. Yves Cuny (P.S.), l'homme qui monte à gauche puisque ce mitterrandiste sera le premier adjoint de M. Dubedout en cas de succès : « *Le risque est grand de voir privilégier les intérêts à court terme d'une catégorie socio-économique.* » M. Carignon n'a pas honte de sa liste : « *La chambre de commerce, ce n'est pas notre problème. C'est au maire que ça pose un problème. Je serais maire, le président de la chambre de commerce serait candidat contre moi, je me dirais que j'ai mal fait mon travail.* »

La polémique va bon train. En réplique à M. Dubedout, le président de la chambre de commerce, M. René Michal, boulanger dynamique et matinal, a fait diffuser dans toutes les boîtes aux lettres un texte dénonçant les « *attaques grossières* » du maire, décernant à son employé, M. Carignon, un certificat de bonne conduite. « *Je suis*, écrit-il, *à Grenoble depuis plus de cinquante ans et à la tête de mon commerce depuis 1957 (...). Comment M. Dubedout peut-il prétendre résoudre les difficultés des Grenoblois sans associer les acteurs de la vie économique ?* »

C'est le grief majeur que la droite fait ici à la gauche. Celle-ci se serait « *coupée* » depuis quelques années des agents économiques, elle n'aurait pas « *joué le jeu de la concertation* ». Comment, résume-t-on, favoriser l'emploi en brimant les employeurs ? Comment les encourager à être inventifs, hardis, si l'on fait peser sur eux une pression fiscale exceptionnelle ? « *Défendre l'emploi*, dit M. Michal, *c'est défendre les entreprises* » et le « *socialo-marxisme* » est mal placé pour cela. « *Et puis*, glisse M. Michal, *dix-huit ans de Dubedout, ça commence à bien faire.* » M. Carignon a axé sa campagne sur la « *dégradation des relations entre Hubert Dubedout et le patronat* ».

Tout la patronat ? La gauche le *conteste. Elle fait valoir* que la chambre de commerce, ce sont les petits patrons locaux — essentiellement des commerçants — mais que la réalité du pouvoir patronal est ailleurs que dans cette institution « néo-poujadiste ». Et il est vrai que les grands centres de décision, qu'il s'agisse de Neyrpic, de Hewlett-Packard, de P.U.K., de Rhône-Poulenc et de tant d'autres sont loin du Dauphiné. On se console aisément, à gauche, de cette montée au créneau du petit patronat (largement représenté sur la liste Carignon), car elle facilite, par contrecoup, selon un responsable socialiste, « *la mobilisation de la gauche, qui avait bien besoin d'être réveillée* ».

M. Dubedout a une autre approche de l'emploi. Il constate que « *les jeunes au chômage sont des jeunes non formés* », tandis que, chaque jour, « *des patrons se plaignent de ne pas trouver les techniciens dont ils ont besoin pour leurs industries de pointe* ». Il engage donc une action en aval avec un programme de *rénovation des enseignements* professionnels locaux. M. Carignon, lui, annonce que, s'il est élu, il créera un conseil de valorisation de l'économie grenobloise, pour réconcilier les créateurs d'emploi et leur ville.

Palier fiscal

Sur fond de crise, chacun s'adapte. La gauche, interpellée sur le poids des impôts locaux, admet qu'un « *palier* » est nécessaire. Bien équipée, Grenoble a profité à temps — après les Jeux olympiques d'hiver de 1968 — d'emprunts à des taux intéressants. « *Avec ce que l'on a*, dit M. Dubedout, *on peut faire mieux sans dépenser plus d'argent* ». « *Il faut donner un coup de frein à la fiscalité locale* », dit M. Jean Giard (P.C.), adjoint aux finances, qui signale que le taux d'endettement du budget de la ville est passé de 13,9 % en 1977 à 10,7 % en 1983.

Va pour cette rigueur-là. Mais la droite trouve qu'on en a trop fait. Dans le domaine des emplois communaux, par exemple. « *Ils ont*, affirme M. Michal, *été multipliés par quatre depuis 1965.* » Et on insiste sur les quatre cents emplois créés par la ville après la signature, en juillet 1982, d'un contrat de solidarité prévoyant le passage aux trente-cinq heures. « *Nous ne reviendrons pas là-dessus*, dit M. Carignon, *mais nous nous engageons à ce que, d'ici à la fin de notre mandat, la pression fiscale soit ramenée à la moyenne nationale.*

« Écolos » en renfort

Fiscalité, emploi, logements. Dans ces trois domaines, on guerroie gentiment devant des auditoires, nous l'avons constaté, où les préoccupations sont plus terre-à-terre que celles des élus. Des auditoires qui se passionnent pour le projet de tramway. M. Dubedout est pour, M. Carignon aussi, mais, dans sa liste, tout le monde n'est pas d'accord, aussi propose-t-il un référendum local pour tourner la difficulté. Des auditoires qui s'inquiètent de la manière dont la ville rachète à bas prix — pour les « réhabiliter » — des logements anciens, quasiment inhabitables, une opération exemplaire mais discutée.

Changer la ville sans la détruire, sans détruire l'homme. C'est le credo des écologistes au sens large. Ils sont de deux sortes ici, et très courtisés. Les écologistes de gauche avaient, en 1977, opposé une liste (9,3 % des voix) à M. Dubedout. Aujourd'hui ils sont avec lui. « *C'est un mariage de raison, mais du passé nous ne faisons pas table rase* », dit M. Jean Jonot, guide de montagne et enseignant, qui, avec son épouse Geneviève, figure sur la liste. « *Nous avons des garanties pour ne pas nous faire manger.* » Ils ont, en tout cas, la certitude d'avoir des élus, ce qui n'est pas rien : un, si la gauche est battue, cinq (dont deux adjoints) si elle gagne.

Même chose à droite. L'association S.O.S.-Grenoble, fondée en 1979 par des riverains des « grands boulevards » et du centre obsédés par le bruit et la circulation, nostalgiques du beau et vieux Grenoble, aura ses élus sur la liste de M. Carignon. Mme Françoise Paramelle, médecin, présidente, et le vice-président, M. Maurice Bertrand, enseignant, ancien communiste et riverain d'une avenue particulièrement bruyante. S.O.S.-Grenoble, qui revendique deux milles adhérents avait, aux dernières cantonales, présenté des candidats et obtenu dans un canton plus de 10 % des voix.

Aujourd'hui c'est la double réconciliation sur l'autel de la proportionnelle : les écologistes de gauche (associés au P.S.U. et aux « autogestionnaires ») sont tombés à gauche, les autres à droite.

Cela ne s'est pas fait sans tiraillement. Les communistes ont accueilli sans enthousiasme cette nouvelle composante en se poussant un peu pour lui faire de la place. Mais, M. Giard (P.C.) l'explique bien : à Grenoble l'union — qui a résisté à toutes les tempêtes depuis 1977 — est fondée « *sur la solidarité de gestion* ». On pouvait y associer cette « *composante de la mouvance présidentielle de 1981* ».

De ces deux listes à large spectre sortira un conseil municipal fondé — selon les cas — sur l'« *élan* » ou sur le « *dynamisme* ». Manière de dire que Grenoble n'est pas ville à se reposer sur ses lauriers, même un peu fanés, comme les trois roses de son antique enblème.

BRUNO FRAPPAT.

(1) La liste de M. Carignon comprend une majorité de sans étiquette, 13 R.P.R. et 13 U.D.F. La liste de M. Dubedout comprend 30 P.S., 17 P.C., 7 écologistes, 3 M.R.G. et 2 sans étiquette.

Téléphonez-moi

De notre envoyé spécial

Grenoble. — « *Une campagne à gros budget.* » « *Non*, dit M. Carignon, *une campagne dynamique de militants.* » Voyante, en tout cas. Affiches sur des emplacements retenus de longue date, « colleurs » impérialistes, riches plaquettes sur le « programme » diffusées dans les quatre-vingt mille boîtes à lettres de Grenoble. La routine ? Pas tout à fait. M. Carignon a fait appel à des spécialistes de la communication. Ils insistent sur son image d'« *homme de cœur* », qu'ils veulent opposer à celle de M. Dubedout, présenté comme un « *technocrate* » qui s'est peu à peu coupé des réalités.

C'est de bonne guerre. Ce qui l'est *moins*, c'est la vaste campagne téléphonique lancée à Grenoble, à partir du siège du P.R. *Pendant un mois, du 18 janvier* au 15 février, vingt personnes, des femmes, recrutées pour une *agence lyonnaise de marketing* par une société grenobloise de travail temporaire, se seront relayées *pour appeler* les Grenoblois, au hasard de l'annuaire. L'animatrice de l'opération, une jeune étudiante de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, estime à cinq mille le nombre des personnes touchées. C'est un minimum.

Coûteuse opération et, selon la gauche, douteuse. Au bout du fil, les électeurs n'auront pas eu connaissance du questionnaire *nominal que les* « *collaboratrices* » de M. Carignon auront rempli pendant les conversations. Et, *notamment, de la dernière partie de ces fiches consacrées aux* « *intentions de vote* ». « *Illégal et scandaleux* », dit-on à la mairie, où l'on a décidé de saisir la Commission informatique et libertés.

« *Nulle crainte à avoir*, répond-on, gêné, dans l'entourage de M. Carignon ; *la plupart des fiches remplies ne comportent aucune réponse à cette question, car nous y avons peu à peu renoncé.* » Quelques Grenoblois ont toutefois l'intention de demander qu'on leur communique la fiche indiscrète les concernant. — Br. F.

ORLÉANS : « digérer » la croissance

De notre correspondant

Orléans. — On se demande à Orléans qui a bien pu inspirer au maire de la ville, M. Jacques Douffiagues (U.D.F.-P.R.), une affiche électorale aussi peu électoraliste. On y voit la silhouette du maire se détacher au-dessus des toits de la vieille ville, dominée par la cathédrale, sur un fond de ciel aux couleurs sombres, qui évoquent davantage le crépuscule que l'aube d'un nouveau mandat. La référence au vieil Orléans — certes nécessaire, puisque c'est là que sont rassemblés tous les centres de décision — n'est pas des plus habiles. Au-delà du fleuve, Orléans-La Source, quartier nouveau, avec son campus, ses monuments déjà, symbolise un autre Orléans.

Pendant vingt ans, entre 1958 et 1978, Orléans et son agglomération ont bénéficié du grand courant de décentralisation des activités de la région parisienne. L'agglomération a presque doublé en population, passant de 140 000 à 250 000 habitants, la ville elle-même, à l'étroit dans ses limites, progressant de 80 000 à pres de 105 000 habitants ; les activités étant des plus diversifiées, la ville a mieux résisté à la crise.

M. Douffiagues, tout comme M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste et tête de liste de la gauche, est un nouvel arrivant. Ce sont les hasards d'une carrière administrative (après l'ENA, la Cour des comptes et la Préfectorale) qui l'ont fixé à Orléans. Encouragé, dit-on, *par un préfet* en poste à Orléans, M. Douffiagues a vite franchi le Rubicon : député en 1978, conseiller *général en 1979, le voilà maire en* 1980, après être entré au conseil municipal, en 1978, à la suite d'une élection partielle provoquée par le décès de René Thinat (radical), maire depuis 1971 et réélu en 1977 à la tête d'une coalition modérée. M. Douffiaques s'est installé dans le fauteuil de maire à nouveau rendu vacant, en 1980, par le décès de *Gaston* Galloux (R.P.R.), qui avait succédé à René Thinat.

A l'inverse de ses prédécesseurs, comme Roger Secrétain ou René Thinat, aux allures un peu gaulliennes, qui s'identifiait à la ville et à ses tradition, M. Douffiagues a *adopté un style plus direct, plus* ouvert, et a profité de sa jeunesse (il a quarante-et-un ans). Le changement est *plus* profond : à des édiles inspirés par Alain ou Péguy, a succédé un homme qui a fréquenté le Club de l'Horloge. La mairie, elle-même, a fait peau neuve. Elle est devenue plus proche de ses habitants.

M. Douffiagues a des atouts dans cette campagne. La ville a fait un *important effort d'équipement dans* les domaines scolaire et social. Il peut tirer parti des réalisations décidées *sous ses prédécesseurs* (une nouvelle mairie, un nouveau musée). Il a un avantage non négligeable *aussi*, c'est de pouvoir se désolidariser de ses prédécesseurs — il n'est maire que depuis 1980, — lorsque les projets ou les réalisations sont contestables. Depuis quinze jours, le maire tire abondamment profit d'une enquête d'un hebdomadaire classant Orléans « *troisième meilleure ville de France* ».

En revanche, le maire d'Orléans a sa route parsemée de cactus. Il a vu se constituer à côté de lui — ou plutôt contre lui — une liste suscitée par M. Henri Duvillard, ancien ministre du général De Gaulle. La famille gaulliste est en pleine discorde : certains militants du R.P.R. se retrouveront sur les deux listes de l'opposition. En outre, M. Douffiagues a eu beaucoup de mal à constituer sa propre liste. Comme d'autres villes, Orléans a ses « affaires » et ses petits scandales : à l'automne dernier M. Roger Rollin, adjoint au maire, chargé des travaux, s'est vu notifier par le parquet de Versailles une inculpation pour « *ingérence* ». Agent immobilier, il aurait vendu des logements construits par une *société* d'économie mixte dont il était l'administrateur pour le compte de la ville. Un autre adjoint, M. Robert Rolando, partant certain — et en bonne place — il y a encore quelques semaines sur la liste de M. Douffiagues, a été mis en cause. La société de *services dont il est* le P.-D.G. aurait bénéficié indirectement d'un marché de la ville. Dernière affaire en date : *pour* des fausses factures, Mlle Jacqueline Fourniguet, commerçante en épicerie fine, conseillère municipale, chargée des sports, vient d'être inculpée de faux en écritures et de complicité d'abus de biens sociaux.

La gauche se montre discrète sur ces affaires et préfère parler de gestion municipale et d'urbanisme. Elle *insiste* sur les « *points faibles* », selon elle, de M. Douffiagues : la circulation, les voies piétonnes, l'*équipement des quartiers* populaires et la démocratie municipale. L'adversaire de M. Douffiagues, M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste rocardien, enseignant en linguistique, a aussi le privilège de la jeunesse (trente-cinq ans). Il a battu M. *Douffiagues pour sa* première « *sortie* » politique en juin 1981 et n'a pas cessé depuis d'occuper le terrain, sillonnant sa circonscription en tous sens, sachant mettre en avant son travail parlementaire avec un sens du contact certain. Il est surtout épaulé par M. Michel de la Fournière, proche de M. Rocard, membre du secrétariat national du parti socialiste chargé des droits de l'homme, en seconde position sur la liste, qui, avec ses amis du Groupe d'action municipale, peaufine depuis des années un projet *urbain* avec des idées neuves pour la ville. « *D'abord digérer la croissance* », affirme M. de la Fournière « *ensuite réconcilier la ville avec son histoire* ».

RÉGIS GUYOTAT.

DÉSUNION A GAUCHE DANS LE LOIRET

Les négociations entre socialistes et communistes pour la constitution de listes d'union ont abouti à *un constat d'échec* dans plusieurs communes, et notamment à Montargis. Le maire sortant *communiste*, M. Max Nublat, affrontera M. Claude Dupont, P.S., premier adjoint sortant, et président du district urbain, qui avait devancé le candidat du P.C. lors des élections législatives de 1981.

D'autres primaires à gauche devraient avoir lieu — sauf accord de dernière heure — à *Fleury-les-Aubrais* et *Chalette-sur-le-Loing*, deux communes où les maires sont communistes, ainsi qu'à Amilly et Saint-Jean-de-la-Ruelle, où les maires sortants sont socialistes.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Barre : la vie en rose

M. Raymond Barre, venu soutenir la candidature de M. Philippe Séguin (R.P.R.) à la mairie d'Epinal (Vosges), jeudi 17 février, a déclaré que M. Pierre Mauroy « *nous a écrit, mercredi soir, à la télévision, une opérette que l'on pourrait appeler* la Vie en rose ». A propos de l'endettement extérieur, M. Mauroy ayant démenti le chiffre de 25 milliards de dollars, M. Barre a affirmé que, « *si les socialistes ne font pas l'addition, les pays qui prêtent aux socialistes, eux, l'ont faite* ». Selon l'ancien premier ministre, c'est « *en s'asseyant sur les indices* » que le gouvernement parvient, « *avant les élections* », à faire plafonner le chômage et baisser l'inflation.

M. Pons : tous incompétents

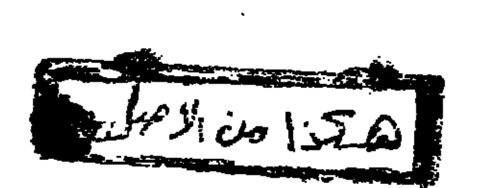
« *Le président de la République est un incompétent, entouré par des incompétents* » : telle est l'opinion exprimée, jeudi 17 février à Lyon, par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., au cours d'un meeting de soutien à la liste que conduit M. Michel Noir (R.P.R.) contre celle du maire sortant, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit). Les 6 et 13 mars, a ajouté M. Pons, « *il s'agira de dire si nous sommes d'accord* [ou non] *avec la politique suivie par le gouvernement* ».

M. Jospin : changement de ton

M. Lionel Jospin estime pourtant que les dirigeants de l'opposition ont « *changé de ton* », depuis quelques jours, parce qu'ils ont compris « *qu'ils avaient été trop loin* ». Apportant son soutien, jeudi 17 février, à M. Jean Lacombe (P.S.), candidat à la mairie de Sète (Hérault) face au maire sortant, M. Gilbert Martelli (P.C.), M. Jospin a évoqué les « *insultes* » adressées par M. Jacques Chirac à MM. Gaston Defferre et Robert Badinter, et il a assuré que le président du R.P.R. « *n'est imbattable que quand il s'agit de déstabiliser ou de trahir ses propres amis* ».

M. Badinter : passéiste

M. Robert Badinter a critiqué à son tour, jeudi 17 février, sur Europe 1, l'action de M. Jacques Chirac en matière de sécurité. « *Ce qu'il y a de remarquable*, a dit le garde des sceaux, *c'est l'indifférence absolue de la mairie de Paris devant toute forme de prévention.* » Selon M. Badinter, « *la politique de M. Chirac est passéiste* » et, « *quand il s'agit d'attaquer la délinquance dans ses causes, dans ses racines, il n'y a plus rien* ».



La découverte d'un engin explosif à la mairie envenime la polémique à Marseille

Un engin explosif a été découvert, jeudi matin 17 février, dans un local jouxtant la salle des commissions de la mairie de Marseille. Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, cet engin était composé d' *« une masse explosive de 100 grammes, type N-40, (explosif civil utilisé dans les carrières) »*, d'un détonateur pyrotechnique et d'une mèche lente. Le communiqué ajoute : *« L'endroit où l'objet a été découvert est parfaitement invisible depuis la salle des commissions, mais a été visité par les artificiers lors des visites de sécurité, les 8 et 11 novembre 1982. L'état de l'engin, notamment l'absence de poussière, permet de penser qu'il aurait été déposé à cet endroit relativement récemment. Sa position accrédite l'hypothèse qu'il a été posé depuis la voie publique par la fenêtre, munie de barreaux, mais qui ferme mal. Il est à noter que le détonateur était pyrotechnique et non électrique ou chimique. »*

Après cette tentative d'attentat, M. Gaston Defferre, qui n'était pas à Marseille, a déclaré : *« Si cet engin avait explosé pendant une séance de commission ou à un moment où la salle était occupée, il y aurait eu des blessés et peut-être des morts. Est-ce un retour aux méthodes du SAC ? Ou est-ce plus banalement l'effet incitatif sur des irresponsables des propos tenus par Chirac, Comiti, Santoni, Gaudin la semaine dernière, salle Vallier ? »* (1).

Le quotidien *le Soir*, édition de l'après-midi du *Provençal* (proche de M. Defferre), se demandait si *« la violence qui caractérise actuellement la campagne de la droite pour les municipales* [n'a pas] *incité un ou des inconscients à commettre un acte inqualifiable et qui aurait pu se transformer en tragédie »*.

Chef de file de l'opposition à Marseille, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a expliqué : *« En essayant, sans posséder le moindre élément d'enquête, d'imputer la responsabilité d'un tel acte à ses adversaires politiques, le ministre de l'intérieur fait plus que perdre une nouvelle fois son sang-froid. Par un tel procédé, il déshonore la démocratie. Depuis plusieurs semaines déjà, je mène, à Marseille, une campagne municipale dont la dignité et la sérénité contrastent nettement avec l'agressivité de celle conduite par M. Defferre, notamment dans son journal. (...) Aussi j'exige que toute la lumière soit faite sur cette affaire et par la police et par la justice. (...) Les propos du maire sortant étant totalement inacceptables, je l'attaque en diffamation devant le tribunal correctionnel de Marseille. »*

M. Gaudin, interrogé vendredi matin 18 février au micro d'Europe 1, n'a pas confirmé son intention d'attaquer en justice le ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Après avoir qualifié de *« galéjade »* les attaques de M. Defferre, M. Gaudin, pour qui cette affaire est *« un pétard mouillé du 14-Juillet »*, a rappelé qu'à la veille des élections cantonales de mars 1982 M. Defferre avait été condamné en correctionnelle pour *« les propos scandaleux »* qu'il avait tenus sur MM. Pons et Pasqua.

Le maire de Marseille, quant à lui, nous a déclaré, vendredi matin : BI « C'est très sérieux. Si cela était arrivé à l'opposition, nous aurions entendu des cris et des hurlements. »

(1) Le maire de marseille évoque les propos tenus samedi 12 février par M. Chirac. Ce dernier avait notamment accusé M. Defferre de *« truquer les scrutins »* et s'était demandé comment on pouvait faire confiance *« à un homme dont on s'aperçoit tout d'un coup que quarante de ses fonctionnaires* [de la mairie] *sont aujourd'hui à la prison des Baumettes »*. M. Defferre avait répondu point par point dans un éditorial publié par *le Provençal* du mardi 15 février (*le Monde* des 15 et 16 février).

LA CAMPAGNE A PARIS

M. Chirac : la France n'est pas soudainement devenue marxiste en 1981

Après le meeting qu'il a tenu jeudi 17 février dans le quatorzième arrondissement, à Montparnasse, M. Chirac n'encourra pas les reproches que lui avaient valus ses propos tenus deux jours auparavant à Montmartre (*le Monde* du 17 février). Le président du R.P.R. n'a attaqué sur le plan personnel aucun membre du gouvernement et n'a même pas répondu aux propos tenus par M. Defferre à son égard après la découverte d'un engin explosif à Marseille.

M. Chirac n'en a pas été moins sévère pour la majorité en dénonçant tous les aspects de la politique gouvernementale. Il a notamment opposé les déclarations faites par M. Mauroy la veille sur le maintien du pouvoir d'achat avec la publication par l'INSEE de statistiques établissant que *« le seul blocage des prix et des salaires avait provoqué une baisse de 0,5 % du pouvoir d'achat des familles »* pour demander *« qui dit la vérité, qui a raison ? Je dis au gouvernement et au chef de l'Etat que dans le débat actuel, on nous doit une vérité qu'on ne nous donne pas »*. Pour le maire de Paris, la consultation municipale doit permettre *« de rappeler au gouvernement qu'en mai 1981 la France n'est pas devenue soudainement marxiste avec conviction »*.

Le programme municipal de M. Chirac est fondé sur trois points : le bilan de la municipalité sortante est *« substantiel et honnête »*, son projet est *« ambitieux et réaliste »*, enfin l'unité de Paris doit être sauvegardée par l'élection de conseils d'arrondissements en harmonie avec le maire de la capitale.

Evoquant M. Paul Quilès, il a déclaré : *« Les critiques qui nous sont faites sont volontiers irresponsables, souvent haineuses et tristement démagogiques. »* Il a tenu à réfuter certaines accusations de son concurrent, notamment le fait qu'*« un millier d'ateliers d'artistes ont été victimes de la rénovation, alors que la ville n'en a construit qu'une soixantaine »* dans le quatorzième arrondissement. Selon M. Chirac, en réalité *« cinquante-sept ateliers branlants ont été démolis et quatre-vingt-deux reconstruits, cinq autres étant en cours »*.

A propos du statut, il a dit qu'il n'avait pas l'intention de sacrifier *« l'efficacité de l'action au chaos des comités qui diluent les responsabilités, brisent les efforts, engendrent des palabres sans fin et coûtent toujours plus cher »*, évoquant aussi *« les comités fantômes qui auront tendance à s'abandonner à la loi des minorités les plus agitées »*.

M. Chirac avait été précédé à la tribune par les candidats du treizième et du quatorzième. M. Jacques Joubon, candidat contre M. Quilès, avait lancé : *« Les Parisiens ne voteront pas pour les mauvais candidats d'un mauvais gouvernement qui mènent une campagne de misérabilisme et de marginalisme. »* M. Yves Lancien, député R.P.R. du quatorzième, avait proclamé : *« Notre objectif, c'est l'option zéro pour Paul Quilès. Le gouvernement veut nous faire payer les conséquences de ses inconséquences. »* Enfin, M. de La Malène, sénateur, premier adjoint au maire, tête de liste dans cet arrondissement, avait demandé, après avoir ironisé sur *« le verbiage »* de M. Quilès : *« Pour gérer la capitale, ses deux millions deux cent mille habitants et son budget de 15 milliards, on nous annonce quoi ? La convivialité ; on nous prépare quoi ? Le pouvoir de l'imagination et tout cela on le fera comment ? Mais avec de la tendresse ! »*.

ANDRÉ PASSERON.

M. PAUL QUILÈS VEUT CRÉER UN SERVICE DE « PIÉTONS MUNICIPAUX ».

M. Paul Quilès, député socialiste du treizième arrondissement, candidat à la mairie de Paris, a déclaré jeudi 17 février : *« Il faut assouplir et démultiplier les moyens d'échange entre les élus et leurs administrés. C'est notamment vrai en ce qui concerne tous ces petits désagréments quotidiens qui irritent à juste titre : c'est la plaque de rue qui manque, le réverbère éteint, le trottoir défoncé. Parfois – plus grave – c'est l'accès pompiers d'un immeuble régulièrement encombré de voitures en stationnement. Et le désagrément persiste parce qu'il est difficile de trouver la bonne porte où frapper et l'interlocuteur vraiment responsable. »* M. Quilès projette, s'il est élu, de créer à Paris *« un service de piétons municipaux »*, dont les membres effectueront des passages dans les rues pour déceler les anomalies et les signaler au service compétent.

Dans la région Rhône-Alpes

M. MAUROY : LE GOUVERNEMENT MÉRITE LES FÉLICITATIONS DU JURY

(De nos correspondants.)

Saint-Étienne. – M. Pierre Mauroy s'est rendu, jeudi 17 février, dans la région Rhône-Alpes, où il a visité notamment Saint-Étienne, Bron, Villeurbanne et Villefranche-sur-Saône.

A Saint-Etienne, le premier ministre a inauguré un nouveau tronçon (3 kilomètres) du tramway. M. Fiterman, ministre des transports, qui l'accompagnait, a observé : *« Je ne dirai pas qu'à Saint-Etienne, le socialisme ça marche : ça roule ! »*. M. Mauroy a ajouté : *« Et au gouvernement, ça roule aussi ! »* Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'hôtel de ville, le premier ministre a évoqué MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre : *« Je ne crois pas*, a-t-il dit, *que les Français qui viennent de renvoyer à l'écurie ces trois cavaliers de malheur aient vraiment envie de les voir revenir. »* Quant à M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., *« comme tous les redoublants, il se croit autorisé à chahuter dans les rangs et il réclame un maître d'école »*. Le premier ministre a également noté l'action du gouvernement. Ses résultats, selon lui, *« pourraient être meilleurs »*, mais, *« compte tenu des circonstances »*, ils sont *« excellents »*. *« On devrait lui voter les félicitations du jury »*, a estimé le premier ministre.

M. Mauroy a remarqué une nouvelle fois qu'il n'y a *« ni à changer de route ni à changer de rythme »*, mais que si les circonstances l'exigent, *« c'est aux plus riches que seront demandés les plus grands sacrifices »*.

Au cours de ses étapes à Bron, puis à Villeurbanne (deux villes dirigées par des maires socialistes, MM. André Sousi et Charles Hernu (ministre de la défense), le premier ministre a négligé les thèmes d'intérêt local pour poursuivre une campagne très pédagogique sur le thème de la politique gouvernementale.

A Bron, à l'hôtel de ville – dont l'accès a été interdit à M. Vincent Guittard, conseiller général U.D.F., – M. Mauroy a loué les *« charmes »* de la V[e] République, *« à commencer par celui de la stabilité »*, en réponse à ceux qui, dans l'opposition, souhaiteraient voir la majorité se démettre après les scrutins municipaux.

A propos du changement, le chef du gouvernement a estimé que le chiffre de deux millions de chômeurs était *« une performance par rapport aux deux millions et demi que nous aurions eus si nous n'avions pas pris de mesures. »*

Mêmes thèmes nationaux un peu plus tard à Villeurbanne, la ferveur populaire en plus. Le premier ministre a évoqué les récentes prises de position de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Chirac et Barre : *« Si les autres affichent des contre-vérités, M. Barre, lui, accepte les résultats du gouvernement. Mais c'est pour dire aussitôt : « Sur le chômage il y » a un truc, puisqu'il y a des » contrats de solidarité. » « C'est vrai, M. Barre,* a poursuivi M. Mauroy, *il fallait les faire ces contrats quand vous étiez au pouvoir. »* A propos des personnes qui expatrient des capitaux, le premier ministre a déclaré : *« Ce que je reproche à ces mauvais citoyens, c'est d'être des Français qui veulent barrer l'avenir de la France. »*

A Villefranche-sur-Saône où le maire socialiste, M. André Poutissou, est menacé par le député U.D.F., M. Francisque Perrut, le chef du gouvernement a dû faire face à une manifestation de quelques centaines de personnes rassemblées à l'extérieur de la mairie à l'appel des partis de l'opposition. Sur leurs banderoles, deux slogans choc : *« Non à la baisse du pouvoir d'achat »* et *« Non au massacre des entreprises »*.

PHILIPPE MEHNERT et CLAUDE RÉGENT.

● *Le P.S. et le P.S.U.* ont conclu, jeudi 10 février, un accord national pour la constitution de listes d'union aux élections municipales. Dans une déclaration commune, les deux partis indiquent qu'ils *« feront en sorte, avec les autres forces de gauche et de progrès, que l'application de l'accord national (...) contribue à la confirmation et à la consolidation des municipalités de gauche, et aide à gagner d'autres villes, d'autres localités »*.

Le P.S. et le P.S.U. *« affirment leur volonté de voir se poursuivre et se développer la politique de changement, qui permet, dans une période difficile, le progrès social, le renouveau économique, l'élargissement des libertés »*. Des listes d'union ont été formées dans *« 95 % des cas »*, précise-t-on au P.S.U.

Le Monde

société

Aucun étranger ne figure parmi les militants d'extrême droite arrêtés en Espagne

De notre correspondant

Madrid. — *Les sept militants* d'extrême droite arrêtés ces derniers jours à Barcelone et Valence sont-ils *impliqués dans* les attentats commis, en août et octobre 1980, à la gare de Bologne en Italie et à la synagogue de la rue Copernic, à Paris (*le Monde* 18 février) ? La presse espagnole *l'affirme en donnant* vendredi de nouvelles précisions. La discrétion reste, toutefois, de mise au ministère de l'intérieur où l'on affirme que des arrestations supplémentaires n'étant pas *à exclure*, toute information prématurée pourrait porter préjudice à l'enquête en cours.

Le ministre de l'intérieur, M. Barrionuevo, n'en a pas moins donné le 17 février une importante précision : toutes les personnes arrêtées sont de nationalité espagnole, ce qui dément les rumeurs incluant parmi elles des Français et des Italiens. Elles sont *accusées de délits de droit commun* commis en Espagne, a précisé le ministre, mais maintenaient des liens étroits avec des milieux d'extrême droite étrangers. M. Barrionuevo s'est refusé à confirmer ou démentir leur possible participation aux attentats de Bologne et à Paris.

Selon la *presse de Madrid*, l'identité de trois des personnes arrêtées serait maintenant connue. Outre M. Rafaël Tormo, activiste d'extrême droite de Valence, dont le nom avait déjà été cité, figurent parmi elles MM. Ernesto Milà Rodriguez et Luis Garcia. Plusieurs organes de presse et la *première* chaîne de télévision émettent l'hypothèse que M. Milà Rodriguez pourrait être le fameux « *homme à la moto* » de l'attentat contre la synagogue.

Après un hold-up dans une bijouterie à Barcelone, en 1978, il s'était installé à Paris, où il avait travaillé au sein de la revue d'extrême droite *Confidentiel* avec deux autres militants connus, MM. Steffano Della Chiae et Salvatore Francia. M. Milà Rodriguez avait auparavant appartenu en Espagne au petit parti national syndicaliste, puis à la formation Fuerza Nueva dont il avait été exclu en 1977. Il serait également lié avec le groupe ultra, italien, Noyaux armés révolutionnaires, qui avait revendiqué l'attentat de Bologne.

THIERRY MALINIAK.

Copernic : une piste douteuse

Où il est à nouveau question d'une « *piste espagnole* » dans l'enquête *sur les auteurs de l'attentat contre* la synagogue de la rue Copernic, à Paris... Ce pourrait être le titre d'un chapitre du roman-feuilleton que brodent certains à partir de l'explosion criminelle qui entraîna la mort de quatre personnes, le 3 octobre 1980. Littérature douteuse, parce qu'elle ne s'appuie sur rien.

A nouveau, en effet, des sources incontrôlées, à Madrid et à Valence, à Paris aussi, avancent que certaines des personnes arrêtées en Espagne — MM. Ernesto Milà Rodriguez et Rafaël Tormo Angosta, — sont impliquées dans l'attentat de la rue Copernic. Or ces personnes ont déjà été l'objet d'enquêtes minutieuses en France. Pour ne prendre que le cas de M. Milà Rodriguez, il fut arrêté le 22 juillet 1981 à Paris et interrogé durant deux jours sous la responsabilité de la Cour de sûreté de l'Etat. Celui qu'on disait être l'« homme à la moto » de la rue Copernic fut mis alors hors de cause. Les témoins ne le reconnurent pas. Son alibi se révéla bon. Un policier français résume aujourd'hui l'affaire : « *La piste espagnole a été suivie et abandonnée. Toutes les perquisitions, toutes les vérifications, sont tombées à l'eau. Officiellement, la police espagnole nous a toujours indiqué que Mila Rodriguez n'était pas mêlé à Copernic.* »

Pas plus qu'hier, la brigade criminelle, dirigée par le commissaire Genthial, n'entend toutefois écarter, *a priori*, une hypothèse. Même si depuis deux ans la police française a considérablement progressé dans sa connaissance du terrorisme international : même si cette connaissance rend de plus en plus indubitable une « *piste palestinienne* » envisagée sérieusement dès les premières semaines de l'enquête (*le Monde* du 4 avril 1981).

Ainsi les enquêteurs français savent-ils, d'après les informations d'un service secret occidental, que cinq hommes, partis de différentes villes du Proche-Orient, sont arrivés à Paris par avion dans des vols différents, ont commis l'attentat de la rue Copernic, *puis sont repartis ensemble* vers Beyrouth. Deux membres de cette équipe ont laissé à Paris des *traces de leur passage*, sous les noms d'emprunts d'Alexander Panadryu et de Joseph Mathias. On sait aujourd'hui que leurs passeports chypriotes étaient des faux, fabriqués dans une officine au Liban. L'explosif qu'ils ont utilisé — la penthrite — avait déjà servi dans certains attentats en Europe, revendiqués par des militants arméniens. Selon divers renseignements, les auteurs de l'at*tentat appartenaient à un groupe pa*lestinien marginal. Depuis qu'il n'est plus ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet a publiquement confirmé l'existence de cette piste-là.

LAURENT GREILSAMER.

JUSTICE

Les évasions de François Besse

Lorsque François Besse s'était fait *reprendre le 20 janvier 1982* en Espagne, des policiers, des détenus français, avaient laissé *entendre que sa future prison*, pas plus que les précédentes, ne pourrait retenir cet *évadé* célèbre.

Pari tenu, ou presque. François Besse s'est enfui, mercredi 16 février, en compagnie d'un détenu colombien, Alfonso Vargas, *pendant son transfert* de la prison d'Alcala-de-Henares, proche de Madrid, au tribunal de *la capitale espagnole (le Monde* du 18 février). Il a su profiter d'une bousculade, peut-être préparée, peut-être « miraculeuse », devant le tribunal, pour *disparaître dans la foule, après* avoir, selon la police, blessé son gardien. La réputation de ce malfaiteur *français d'allure frêle*, âgé de trente-huit ans, va sans doute se parer, dans les cellules, d'une gloire nouvelle. Sa course vers la liberté, la sixième en dix ans, fera *rêver encore des détenus qui* pensent à l'évasion sans jamais croire en leurs propres chances.

Spécialiste *du hold-up, considéré* comme un proche de Jacques Mesrine, François Besse *prouve, une fois encore*, qu'il est une exception dans le monde sans espoir des prisons. Il sait placer, mieux que d'autres, son énergie dans l'échappée, et son indécrottable optimisme *lui a*, jusqu'à présent, toujours réussi. En 1971, puis en 1974, à la pri*son de Gradignan* (Gironde) ; *en* 1975, à celle de Fresnes. Le 8 mai 1978, il s'echappe avec Jacques Mesrine de la maison d'arrêt de la Santé. Leur compa*gnon, Carman Rives, est tué par* les policiers, au saut du mur. Le 26 juillet 1979 encore, Besse *s'enfuit* du palais de justice de Bruxelles en prenant en otage un magistrat. *Un* complice avait placé un pistolet sous un banc du tribunal.

Il n'est pas, dans la clandesti*nité, plus prudent*, plus avisé qu'un autre. Il a toujours été repris. En 1974, après vingt-quatre *heures de liberté. A Valence* (Espagne), en 1982, après un trafic un peu voyant de faux dollars, et alors qu'on le croyait en Inde, occupé à une autre vie. Mais *François Besse porte loin le refus de* la prison qu'expriment, après lui, tant de jeunes malfaiteurs. De *cette nouvelle génération*, il a la violence, la peur de l'enfermement et une forte dose d'inconscience.

Dans le « milieu » criminel, il est aussi considéré comme un *marginal, intelligent* et solitaire. Ses amis, souvent, n'appartiennent pas à l'univers des *« truands » mais lui sont, dit-on*, d'une fidélité à toute épreuve. Une comédienne, un chauffeur de *taxi, des prostituées*, des gauchistes belges, sa sœur Noëlle Besse, surtout, lui ont tout à tour porté secours dans les heures difficiles de l'incarcération. Pour rendre sa liberté à cet obsédé de l'évasion qui avait su forcer leur tendresse, ils ont, parfois, payé eux-mêmes le prix d'un emprisonnement.

PHILIPPE BOGGIO.

FAITS ET JUGEMENTS

Mme Solange Troisier entendue par un magistrat marseillais

Le professeur Solange Troisier, *ancien médecin inspecteur de l'ad*ministration pénitentiaire, a été entendue mardi 15 février par M. Christian Raysseguier, juge d'instruction à Marseille, après l'arrestation et l'inculpation du docteur Alain Colombani, médecin chef de la prison des Beaumettes (*le Monde* du 12 février). L'audition de Mme Troisier est relative à la mise en liberté, pour « raisons médicales », le 16 juillet 1981, de Robert Kechichian, à propos de qui elle avait écrit qu'il souffrait « *d'une affection si grave que ses jours* [étaient] *en danger* ».

M. Messmer et les documents de Me Klarsfeld

Après les révélations de Me Serge Klarsfeld, dans *le Monde* du 16 février, faisant état d'un document de la sécurité militaire française du 7 novembre 1963 signalant la présence de Klaus Barbie à La Paz, M. Pierre Messmer a confirmé l'authenticité du document.

« *Mon impression*, nous a déclaré M. Messmer, qui était à l'époque ministre des armées, *c'est que le document a tous les caractères de l'authenticité, comme le montre une critique interne du texte. Toutefois, à l'époque, je n'en ai pas eu connaissance. Il s'agit d'un document interne de la sécurité militaire dont le ministre n'était pas le destinataire.* »

D'autre part M. Messmer, interrogé par France-Inter, a déclaré : « *Le document démontre que la sécurité militaire, à cette époque, ne se limitait pas à suivre les activités, dans les armées, de l'O.A.S. ou des communistes, comme les antigaullistes l'en accusaient.* »

Pour sa part, M. Daniel Doustin, qui était à l'époque directeur de la surveillance du territoire (D.S.T.), nous a indiqué qu'il ne se souvenait pas d'avoir eu connaissance d'un tel document.

« Que choisir ? » perd son procès contre huit amaigrisseurs

Que choisir ? a perdu son procès contre huit médecins amaigrisseurs. Mercredi 16 février, la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Jeanne Delobeau, a déclaré irrecevable l'action intentée par l'*Union fédérale des consommateurs*, qui édite cette revue, contre ces huit médecins, accusés d'avoir prescrit des « *cocktails amaigrissants* » à des patientes, en contradiction avec la réglementation en vigueur (*le Monde* du 18 janvier).

Le tribunal a estimé que l'U.F.C. *n'avait pas qualité pour engager* cette action en justice et l'a condamnée aux dépens. L'U.F.C. avait décidé de poursuivre les huit médecins après la publication dans le numéro de juin 1982 de *Que choisir ?* d'une enquête intitulée « Maigrir sur ordonnance ».

● *La cour d'appel d'Angers* a condamné, pour *proxénétisme*, le 17 février, Mme Michèle Guyader, dite « Nadia », à quatre ans de prison *dont trois ans et huit mois* avec sursis et cinq ans d'interdiction de séjour. Cet arrêt confirme celui de la cour d'appel d'Orléans — annulé par la Cour de cassation — qui l'avait condamnée le 26 octobre 1982. Mme Guyader avait, en 1972, ouvert un bar à Chailly en Gatinais (Loiret) près de Montargis, où elle se livrait à la prostitution. Lors de son premier procès, en 1981, un comité de défense avait été créé dans le village, et « Nadia », mère d'une petite fille de sept ans, avait même été élue présidente de l'Association de parents d'élèves en 1982. Mme Guyader, ayant déjà effectué quatre mois de détention préventive, est sortie libre du palais de justice.

ÉDUCATION

DANS L'ATTENTE D'UN NOUVEAU STATUT POUR L'I.N.R.P.

M. Savary insiste sur l'importance de la recherche pédagogique

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, s'est adressé, jeudi 17 février, aux personnels enseignants, chercheurs et administratifs de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.). Dénonçant « *l'injuste exil dans lequel le pouvoir précédent avait tenu la recherche en éducation* », le ministre a souligné le rôle fondamental de l'I.N.R.P. dans cette recherche au moment où « *l'éducation nationale est engagée dans une réforme qui concerne tous les niveaux d'enseignement* ».

L'I.N.R.P., selon M. Alain Savary, doit jouer le rôle de coordination entre les « *enseignants chercheurs* » et les « *chercheurs-enseignants* », être, par le biais de la décentralisation notamment, l'instrument de plus larges contacts entre l'éducation nationale et le milieu extérieur et faire connaître les nombreuses innovations pédagogiques en cours « *alors que l'opinion manifeste un certain scepticisme sur l'intérêt ou la portée des réformes* » dans le domaine éducatif. « *Vous êtes appelés*, a conclu *le ministre, à jouer un rôle très important au sein du ministère de l'éducation nationale dans la période de transformation qui s'ouvre. Je compte sur vous pour le jouer pleinement.* »

Des groupes de travail constitués sur l'initiative du conseil scientifique et du conseil d'administration de l'I.N.R.P. proposeront, au début du mois de juin, au ministre, un projet de nouveau statut de l'Institut.

[Il y a un an, à la suite des Assises nationales de la recherche, deux cents universitaires, professeurs de l'enseignement secondaire et chercheurs en sciences de l'éducation — parmi lesquels de nombreux membres de l'I.N.R.P., — avaient lancé un « *appel pour la recherche en éducation* » (*le Monde* du 28 janvier 1982). Le 18 mai, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie confiait à un député socialiste de la Côte-d'Or, M. Roland Carraz une mission sur « *la recherche en éducation et en socialisation de l'enfant* », empiétant ainsi avec le concours de chercheurs de l'I.N.R.P. sur le domaine de compétences de M. Savary (*le Monde* du 12 octobre 1982). La « mission Carraz » n'a pas encore remis son rapport qui devait être achevé pour la fin de l'année 1982.]

Une convention interministérielle favorable à la formation à la connaissance de l'environnement

Un potager dans chaque école ?

Va-t-on revenir à la tradition du jardin potager dans toutes les écoles ? C'est, en tout cas, le souhait des ministres de l'éducation nationale et de l'environnement qui ont signé, le 15 février, un protocole d'accord pour l'éducation à la connaissance de l'environnement dans les établissements scolaires et universitaires.

Aux termes de cet accord, une action va être entreprise dès l'année scolaire 1983-1984 pour inclure la connaissance de l'environnement dans la formation initiale des instituteurset des professeurs des collèges, des lycées et des instituts universitaires de technologie. Les deux ministères *soutiendront financièrement* les enseignements interdisciplinaires et les projets d'actions éducatives (P.A.E.) touchant à l'environnement, comme la création d'un potager dans l'enceinte de l'école, l'étude socio-économique d'une région, la participation à l'élaboration d'un plan d'occupation des sols (POS) ou la découverte d'un milieu naturel. Le ministère de l'environnement *s'efforcera, en particulier*, de faciliter les déplacements « *à moyenne distance* » des élèves des zones défavorables.

Les établissements seront invités à œuvrer avec les organismes compétents en matière d'éducation à l'environnement : parcs naturels (nationaux ou régionaux), centres permanents d'initiation à l'environnement (C.P.I.E.), muséums d'histoire naturelle, associations de protection de la nature, etc. Des renseignements pourront, à temps partiel, « *apporter leur concours aux parcs naturels et aux C.P.I.E., dans le cadre d'un service éducatif de l'environnement* ».

Enfin, il sera procédé à l'inventaire des enseignements relatifs à l'environnement dans l'enseignement supérieur. Un groupe de travail sera mis en place pour élaborer un module d'enseignement interdisciplinaire sur l'environnement et son insertion dans certaines licences d'enseignement (histoire, géographie, biologie, sciences sociales et économiques). L'Institut de gestion des énergies de Limoges, récemment *inauguré* (*le Monde* du 5 février), devra préparer un programme triennal pour inclure les « technologies *propres* » dans la formation des ingénieurs.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

SPORTS

TENNIS

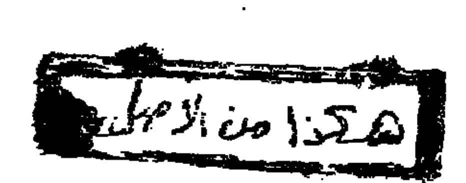
NOAH PASSE ET LECONTE CHUTE AU TOURNOI DE MEMPHIS

Yannick Noah s'est qualifié, jeudi 17 février, pour les quarts de finale du tournoi de Memphis (Tennessee), doté de 315 000 dollars, en battant le Britannique Buster Mottram, 7-5, 6-2. Le Français, qui craignait d'être gêné par un début de tendinite au genou gauche, s'est montré particulièrement brillant au service, où il a réussi seize « aces », dont quatre sur les quatre derniers points. Il rencontrera en quart de finale l'Australien Peter McNamara, vainqueur de l'Américain Sandy Mayer, 1-6, 7-5, 6-2.

Le frère de ce dernier, Gene, a été plus heureux en battant le Français Henri Leconte, 1-6, 6-0, 6-0. Leconte avait réussi, aux dires des observateurs, le meilleur set de sa carrière dans la première manche. « *La très grande variété des coups du Français m'a rappelé le jeu à leur top niveau d'un Rod Laver ou d'un John McEnroe*, avouait Gene Mayer après le match. *Je m'attendais à tout, sauf à son total effondrement dans les deux dernières manches.* »

HANDBALL. — *Continuant sa préparation pour le Championnat du monde, l'équipe de France a été battue par celle du Japon, 23 à 21, le 17 février, à Troyes.*





MÉDECINE

Le mouvement de grève dans les C.H.U. parisiens

Les étudiants s'opposent à la création du nouvel examen de sixième année

La grève des étudiants en médecine (externes) continue dans les hôpitaux et les facultés de Paris (*le Monde* du 18 février). Au terme de l'assemblée générale qui réunissait, le 17 février à l'hôpital Saint-Antoine, les délégués des onze centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) de la région parisienne, un mot d'ordre a été adopté dans lequel les étudiants précisent *« s'opposer à la création d'un examen classant, validant, et obligatoire de fin de deuxième cycle des études médicales »*. Une manifestation groupant l'ensemble des étudiants grévistes devrait avoir lieu à Paris le 22 février dans l'après-midi.

Le 17 février, les ministères de la santé et de l'éducation nationale ont publié un communiqué commun dans lequel ils soulignent que *« le mouvement de grève de certains étudiants en médecine traduit, pour une part, des interrogations compréhensibles à la veille de l'application de la réforme »*. Les deux ministères affirment *« qu'ils n'y aura aucun numerus clausus pour l'examen validant et classant de fin de deuxième cycle, le nombre prévu de postes d'internes permettant d'accueillir tous les étudiants en fin de deuxième cycle dans des conditions d'encadrement satisfaisant »*.

« *D'ici au 1er mars*, indiquent-ils d'autre part, *seront annoncées les modalités des concours interrégionaux de 1984 (pour l'accès aux spécialités) dont découleront celles de l'examen validant et classant de fin de deuxième cycle.* » Enfin, ils précisent que *« le statut de l'interne et son niveau de rémunération, qui seront identiques pour tous à ancienneté égale, seront indiqués dans les meilleurs délais »*.

La règle du jeu modifiée

Pourquoi maintenant ? L'actuel mouvement des étudiants en médecine, nouvelle effervescence subite agitant le monde hospitalier, risque fort d'être perçu comme une action marquée politiquement. Les principaux intéressés s'en défendent avec véhémence. Ils doivent alors répéter qu'il ne faut voir que coïncidence dans le but de leur grève quelques jours avant un autre mouvement auquel sont invités à participer – le 24 février – les médecins hospitaliers ; qu'il est inutile de chercher dans l'ombre une main politique tirant les ficelles pour gêner MM. Ralite, ministre de la santé, et Savary, ministre de l'éducation nationale.

Avec ce mouvement de prostestation, c'est bien le vieux serpent de mer de la réforme des études médicales qui refait surface. Mise en chantier et en partie votée avant le 10 mai 1981, « gelée » ensuite durant un temps, cette réforme, dans sa partie concernant le troisième cycle (1), a été adoptée en 1982 par l'Assemblée nationale. Il s'agissait, notamment, de respecter la priorité imposée par les directives de la Communauté européenne en matière de formation médicale.

Le texte de la loi a été publié sous la signature conjointe des ministres de la santé et de l'éducation nationale au *Journal officiel* du 26 décembre 1982. Il modifiait profondément certains points importants de la fin du cursus des études médicales. Il donnait, en particulier, corps à la vieille notion de *« l'internat pour tous »* (médecins généralistes et médecins spécialistes en formation auront, à l'avenir, le titre d'interne). Il créait, en parallèle, un examen obligatoire en fin de deuxième cycle validant les études antérieures. C'est cet examen, pièce maîtresse du nouveau dispositif, qui apparaît aujourd'hui comme le principal point névralgique.

Aux termes de la loi (article 47), cet examen, une fois validé, permet l'entrée dans la *« filière de médecine générale »* et offre la possibilité à l'étudiant de se présenter au concours d'accès ouvrant la porte des autres filières (spécialités, santé publique, recherche médicale).

Essuyer les plâtres

Schématiquement, deux types de problème se posent. D'un côté, de nombreux étudiants, directement concernés, critiquent très vivement la lenteur des ministères à rendre publiques les modalités exactes de cet examen. « *La situation est telle*, expliquent-ils, *que les étudiants aujourd'hui inscrits en cinquième année ne connaissent rien à l'examen qu'ils devront passer en décembre prochain et pour lequel on a bouleversé l'ordre prévu des épreuves de sixième année. On ne connait ni le programme, ni les modalités, ni ce qui nous attend en cas d'échec.* »

D'un autre côté, on craint que, *« l'économie l'emportant sur la pédagogie »*, le nombre des places offertes en aval soit insuffisant par rapport aux effectifs et que l'examan ne se transforme ainsi en un véritable concours. Un *« goulet d'étranglement »* d'autant plus inacceptable à leurs yeux qu'un concours existe déjà entre la première et la seconde année d'études et que les cinq années suivantes sont truffées d'épreuves difficiles.

On retrouve, à l'évidence, dans ce mouvement des similitudes avec celui qui avait amené, l'an dernier, les internes de C.H.U. à déclencher diverses actions de grève. Il s'agit, de la même manière, de la protestation d'une communauté estudiantine dont on a bouleversé les « règles du jeu », sans expliquer suffisamment tôt quelles seraient les nouvelles. Le souci gouvernemental maintes fois exprimé d'agir lentement et de ne *« léser aucune chance »* n'a pas été suffisant pour calmer l'inquiétude de ceux qui jouent une carte importante de leur avenir professionnel et qui aimeraient précisément, à cette occasion, ne pas trop « essuyer les plâtres ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Les études de médecine se décomposent en trois parties : le premier cycle (d'une durée de deux ans), le deuxième cycle (quatre ans) et le troisième cycle, d'une durée variable selon la formation choisie (médecine générale ou spécialité).

« IL PARAIT QU'ON EST SOUTENU A MORT PAR LA DROITE »

Paris gangrené ; de part et d'autre de la Seine, les bastions hospitaliers tombent un à un, fauchés par la grève : le blocage des caisses des hôpitaux ; leurs standards téléphoniques paralysés, *« sauf pour les urgences »* : on jouait un peu à se faire peur, lundi après-midi, dans l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine. On retrouvait, grisé, les réflexes, les gestes et les attitudes des anciens de 68, aujourd'hui médecins installés.

Service d'ordre spontané, apprentis orateurs à l'estrade, amphithéâtre enthousiaste ou destructeur, joutes vocales. Avec tact, pourtant, on s'est ingénié à ne pas mettre d'huile sur le feu. Saint-Antoine était *« plutôt pour l'abrogation de la loi »*, la Pitié-Salpêtrière, *« plutôt contre »*. Tout le monde, en définitive, s'est retrouvé sur le même mot d'ordre.

Souci obsessionnel, ne pas se faire récupérer : *« On n'a rien à voir avec les patrons, avec les internes, les syndicats d'étudiants ou les municipales ! »* Les yeux complices de ceux qui jouent avec le feu, certains glissaient néanmoins à leurs voisins de banc : *« Il paraît qu'on est soutenu à mort, dans notre action, par la droite ! »* – J.-Y. N.

SCIENCES

NOUVEL ARRÊT DU SURGÉNÉRATEUR PHÉNIX

Pour la troisième fois en moins d'un an, le surgénérateur prototype Phénix, installé au centre d'études nucléaires de Marcoule (Gard), a été arrêté, le 15 février, à la suite d'un début de réaction sodium-eau découverte sur l'un des trois générateurs de vapeur.

Cet incident, sans conséquence pour l'environnement, devrait donner lieu à une immobilisation de Phénix, pendant une quinzaine de jours, le temps pour les ingénieurs de colmater la fuite. Il n'est pas sans rappeler celui intervenu en décembre dernier et prouve, à l'évidence, que les générateurs de vapeur de la centrale Phénix ont vieilli et se sont usés plus vite que prévu.

Pour cette raison, le commissariat à l'énergie atomique a décidé de remplacer certaines parties de ces générateurs de vapeur – heureusement de conception modulaire – dans le courant du premier semestre 1983, mais il reste singulièrement silencieux sur le prix réel d'une telle opération.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

– Véronique BOUILLIER et Michel CAILLAUX sont heureux de faire part de la naissance de

Aurélien,

le 5 février 1983.
25, rue Serpente, 75006 Paris.

– Mad et Maurice DAROUX,
Dominique et Roderick DAROUX-OGILVY sont heureux d'annoncer la naissance de

Robin,

à Carlisle (Royaume-Uni), le 8 janvier 1983.
22, rue Lecourbe,
75015 Paris (France).

– Didier DORMONT et Anne PERROT-DORMONT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

à Paris, le 14 février 1983.
70, rue du Javelot,
75013 Paris.

– Maria et Guy (Michel) SAUNIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Cyril,

le 28 janvier 1983.
22, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

Mariages

– M. et Mme André Blanc,
Le préfet et Mme Philippe Parant,
font part du mariage de leurs enfants,

Martine et Cyrille,

célébré à Paris, le 19 février 1983.
14, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.
Préfecture,
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

Décès

– M. Jean Aumonier,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Lucie AUMONIER,
née Merci.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Etienne de Mantes-la-Ville, le lundi 21 février, à 15 h 30.
19, rue des Argemonts,
78200 Mantes-la-Ville.

– Mme Jean Bodart, son épouse,
M. et Mme Jagjit Lanba
et leur fils Patrice,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BODART,

survenu le 13 février 1983 à l'âge de quatre-vingt-trois ans en son domicile, 4, rue Féron à Montmorency (Val-d'Oise).

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le jeudi 17 février 1983.

– La famille et les amis de

Anne-Marie GIRARD,
née Descamps,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
Chevalier de la Légion d'honneur,

ont la tristesse de faire part de sa mort, survenue le 12 février 1983 en sa quatre-vingt-sixième année.

L'incinération a eu lieu au Père-Lachaise en présence de quelques intimes.

– Bourg-en-Bresse.

Le Père Claude Mondesert, S.J. de Lyon,
M. et Mme Max Artigue, de Valence, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alexandre Mondesert, de Lyon,
Mme Robert Lescuyer, de Lyon, ses enfants et petits-enfants,
Mgr Michel Mondesert, évêque auxiliaire de Grenoble,
M. et Mme Bernard Mondesert, de Paris, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Mondesert, Le Vésinet, leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de M. et Mme Pierre Oberlin (décédés), de Paris,
M. et Mme Louis Mondesert, de Marcq-en-Barœul, et leurs enfants,
Les familles Mondezert et Lacuire,
La famille Pasquier,
Mlle Simone Perret,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. le chanoine
Jean MONDESERT,
ancien aumônier d'Action catholique,
fondateur de « Voix de l'Ain »,
ancien curé du Sacré-Cœur de Bourg.

Il est entré à la Maison du Père et a pris sa place dans la communion des saints le 16 février 1983, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses funérailles seront célébrées le lundi 21 février, à 10 heures, en la basilique du Sacré-Cœur de Bourg, où le corps sera déposé.

Une absoute sera donnée à 14 h 30 en l'église de Messimy (Ain), suivie de l'inhumation au cimetière de la commune.

Une veillée de prières aura lieu en la basilique du Sacré-Cœur, le dimanche soir 20 février 1983, à 19 heures.

Pas de fleurs, mais des messes.
11, rue de la Liberté,
01000 Bourg-en-Bresse.

« ...Alors, nous lui serons semblables parce que nous le verrons tel qu'Il est ? »

Saint Jean.

Remerciements

– Mme Sulty Dana et sa famille, profondément touchées par les marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Pierre DANA,

expriment leurs sincères remerciements.

– La famille,
La direction,
Et le personnel de la Société Desgranges et Huot,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. André HUOT,

expriment leurs sincères remerciements.

Services religieux

– Pour le premier anniversaire du décès de

M. André BAKOUCHE,
vice-président du Consistoire central,
membre du Consistoire de Paris,
président d'honneur du K.K.L.,
président d'honneur de la F.S.F.,

le Consistoire central informe tous ceux qui l'ont connu que la cérémonie religieuse de l'Azghir aura lieu le mardi 22 février 1983, à 18 heures, à la synagogue, 21 *bis*, rue des Tournelles, 75004 Paris, sous la présidence de M. le grand rabbin de Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 février, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Charles Kalife : « Etude des toponymes arabes en français dans les récits des croisades XIIe-XIVe siècles ».

Publication judiciaire

CABINET D'AVOCATS LELOUP
61, rue Renaudot, 86000 POITIERS

Extrait du jugement du
Tribunal de grande instance
de Roanne
du 20 octobre 1982

ENTRE :

Demanderesse : la Société anonyme SAIMAP, dont le siège est à SAINT-PIERRE-DES-CORPS (Indre-et-Loire).

Représentée par la S.C.P. BUFFARD-LUCCHIARI, avocat : assistée par Me LELOUP, avocat à POITIERS.

Défenderesses : 1. La S.A.R.L. BRICOMAT, dont le siège est avenue de Lyon, ROANNE (Loire) ; 2. La Société anonyme PEYLET, dont le siège social est rue de Charlieu, ROANNE (Loire).

Représentés par Me ROBERT, avocat.

LE TRIBUNAL

Constate que la marque BRICOMAT est la propriété exclusive de la SAIMAP.

Constate la contrefaçon commise par la S.A.R.L. ROANNE BRICOMAT.

Met la S.A. PEYLET hors de cause.

Interdit à la société ROANNE BRICOMAT tout usage, à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit, de la dénomination BRICOMAT : lui impartit un délai de quinze jours à compter du jour où le présent jugement sera devenu définitif pour en cesser toute utilisation, sous astreinte définitive et non révisable de CINQ CENTS FRANCS (500 F) par jour de retard.

Ordonnne en tant que de besoin la confiscation, au profit de la SAIMAP, de tous documents, objets et produits portant la marque contrefaisante.

Condamne la société BRICOMAT à payer à la société SAIMAP les sommes de CINQ MILLE FRANCS (5 000 F) de dommages-intérêts et DEUX MILLE FRANCS (2 000 F) par application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile, outre intérêts au taux légal.

Dit que dans la huitaine où le présent jugement sera devenu définitif, la société ROANNE BRICOMAT devra procéder à une demande d'inscription modificative au registre du commerce en vue de l'abandon de la dénomination sociale ROANNE BRICOMAT.

Ordonne la publication intégrale du dispositif du présent jugement dans un journal quotidien ou revue professionnelle au choix de la SAIMAP et aux frais de la société ROANNE BRICOMAT.

Rejette toutes prétentions plus amples ou contraires.

Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire.

Condamne la société ROANNE BRICOMAT aux dépens, les dépens afférents à la mise en caution de la société PEYLET restant à la charge de la demanderesse, dont distraction au profit de la S.C.P. BUFFARD-LUCCHIARI dans la mesure où elle en aura fait l'avance sans avoir reçu provision.

Pour extrait conforme :
Jean-Marie LELOUP,
avocat.





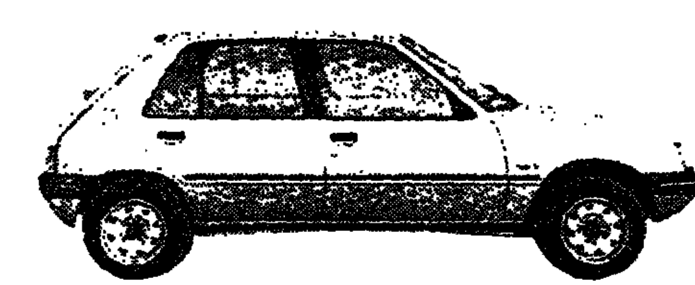
INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

Avec la 205

Peugeot part à l'attaque

Les séries en 200 – comme les 202, 203 et 204 qui connurent de beaux jours – portent-elles bonheur à Peugeot ? C'est ce que l'on pense chez P.S.A., et c'est ce que l'on peut penser de la nouvelle petite voiture du groupe, qui sera chez les cinq cent soixante dix-huit concessionnaires dès la semaine prochaine. Au cours d'une réunion à Monte-Carlo voici quelques semaines, les représentants du réseau ont accueilli cette voiture de conquête avec enthousiasme.



Partie du projet M 24 voici cinq ans, la 205 – disponible en sept versions identifiables par les motorisations, les degrés de l'équipement et certains détails de suspension – est une « traction-avant » bicorps (sans coffre indépendant) à cinq portes et cinq places. Large de 1,56 mètre, sa longueur est de 3,70 mètres, ce qui donne un encombrement légèrement supérieur à celui de ses concurrentes les plus directes (R5, Fiat Uno, Polo VW, Ford Fiesta, Metro). De lignes douces, sans agressivité, avec un capot moteur bas et un compartiment arrière arrondi, la silhouette devrait plaire et en tout cas ne risquera pas de veillir trop vite car elle est sobre, classique. La tradition de la firme.

A l'intérieur, confortables, les sièges maintiennent correctement conducteur et passager à l'avant, la banquette arrière offre une place raisonnable si l'on ne dépasse pas la taille du Français moyen. Notons au passage que sur deux des modèles est posée en série une banquette arrière qui peut se rabattre par moitié. On ne dira jamais assez combien ces solutions relativement peu coûteuses facilitent le transport de certains objets ou bagages allongés, tels que skis ou cannes à pêche.

Très dépouillé dans la version de base, l'équipement intérieur prend de la consistance avec le haut de gamme, pour être tout à fait satisfaisant et complet en version G.T., notamment en ce qui concerne l'instrumentation. La planche de bord est incurvée, le tableau bien dégagé et très visible. Les espaces de rangement sont vastes, et la boîte à gants peut s'éclairer et même fermer à clé...si l'on choisit les versions les plus chères. Idem pour l'essuie-glace arrière, qui se révèle pourtant indispensable sur route mouillée ou même poussiéreuse. Les fameuses options sont évidemment là pour compenser, moyennant supplément de prix, les défaillances constatées à ce propos sur les modèles les moins chers. Triste coutume.

A la route, les 205 apparaissent saines, sans difficultés particulières de conduite. On notera une certaine tendance au couchage de caisse dans les virages sur les modèles du bas de gamme, probablement due à l'absence d'une barre antidévers, posée en revanche sur les autres versions conçues pour aller plus vite. Les suspensions sont à quatre roues indépendantes – à l'avant avec ressorts hélicoïdaux et amortisseurs hydrauliques, à l'arrière avec barre de torsion, amortisseurs hydrauliques et barre anti-dévers le cas échéant, comme nous venons de le dire.

L'ensemble du train arrière ne comporte pas de chandelles à suspension, ce qui lui permet de se loger sous le plancher sans apparaître dans le coffre, libérant ainsi le plateau arrière dans sa largeur, un « détail » d'importance quand il s'agit de transporter des colis volumineux.

Bien servis par des boîtes précises à quatre ou cinq vitesses avec rapports courts ou longs (économie, économic), les moteurs se sont pas des inconnus. Les 205 en effet peuvent être livrées avec le 954 cm3, le 1124 cm3 ou le 1360 cm3 des groupes modernes à arbre à cames en tête qui développent 45, 50, 60 ou 80 chevaux pour des classifications fiscales de 4, 5 ou 7 CV, groupes déjà utilisés sur les 104 et certaines versions de 305.

Le 954 cm3 apparaît en version 45 chevaux faible, surtout sur des itinéraires tourmentés pour le poids d'un véhicule qui s'élève à vide à 740 kilos. Tous les groupes sont alimentés par carburateur simple corps avec, dans la version GT, deux simples corps. A ces moteurs, s'ajouteront à l'évidence dans un avenir relativement proche des « moulins » beaucoup plus puissants, leur encombrant placement ayant visiblement été prévu sous le capot.

Les freins – disques à l'avant, tambours à l'arrière – n'ont pas présenté de faiblesse sur les difficiles itinéraires de montagne empruntés lors de nos essais. La direction est apparue précise, plus légère sur les modèles haut de gamme. La suspension particulière sur ces modèles en est probablement encore ici la raison.

Des sept versions livrables (205 de base, 205 GL, 205 GR, 205 SR, 205 GT avec différents moteurs), les modèles dotés du moteur de 1 360 cm3 (en 60 ou 80 chevaux) sont apparus évidemment les plus plaisants à conduire, ne demandant qu'à se manifester, et les habituels bruits de transmission remarquables dans les Peugeot ne parviennent pas jusqu'à l'habitacle grâce à une insonorisation poussée.

Si l'on ajoute à cela des consommations faibles en usage normal (de 4,6 à 7 litres), avec l'agrément d'un vaste réservoir en résine (40 et 50 litres), l'apparition des 205 sur le marché devrait logiquement permettre à Peugeot de remonter une pente qui lui a couté bien cher ces dernières années, mais sans doute au détriment de certains modèles du groupe (104 ou Horizon, par exemple).

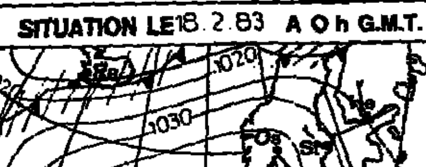
La bataille des mécaniques semblant s'orienter vers une issue favorable pour le groupe P.S.A., celle des tarifs sera-t-elle aussi heureuse ? Fiat avec ses Uno, General Motors avec ses Corsa, seront dans le domaine des prix d'attaque de rudes concurrents.

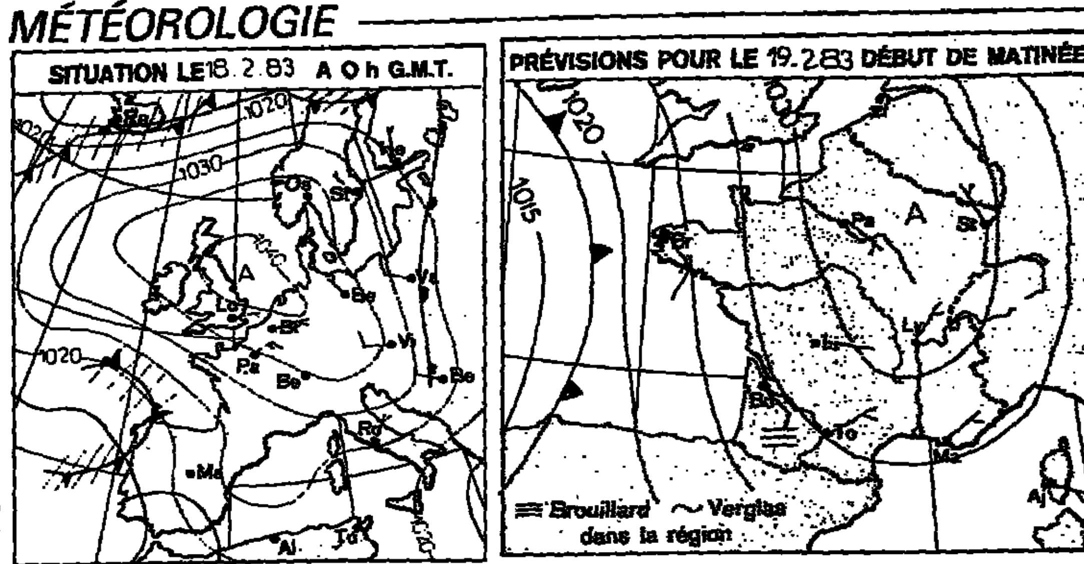
CLAUDE LAMOTTE.

[Les prix sont annoncés comme suit : modèle de base, 954 cm3 : 38 300 F ; 205 GL, 954 cm3 : 40 500 F ; 205 GL, 1 124 cm3 : 42 100 F : 205 GR, 1 124 cm3 : 44 800 F : 205 GR, 1 360 cm3 : 46 800 F : 205 SR, 1 360 cm3 : 48 900 F : 205 GR, 1 360 cm3 : 51 900 F.

Parmi les options : peinture métallisée vernie : 1 100 F ; banquette arrière rabattable par moitié : 500 F ; lunette arrière chauffante : 550 F.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 18 février à 0 heure et le samedi 19 février à minuit.

Une cellule anticyclonique centrée sur l'Allemagne dirigera un courant de sud-est sec et froid sur tout le pays.

Samedi : Sur l'Aquitaine, après dissipation en fin de matinée de brouillards localement givrants, le temps sera bien ensoleillé. Sur tout le reste du pays, temps très ensoleillé dès le matin. Les vents souffleront d'est à sud-est et seront modérés, parfois assez forts près des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Les températures seront en légère hausse. Au lever du jour, elles seront de l'ordre de 0 à 3 degrés près des côtes, – 2 à – 5 degrés dans l'intérieur. L'après-midi, il fera 10 à 12 degrés sur le pourtour méditerranéen et le Sud-Ouest, 6 à 8 degrés de la Bretagne à la Vendée, 2 à 5 degrés ailleurs.

Prévisions pour dimanche 20 février : L'axe de hautes pressions, qui persistera sur l'Europe occidentale en se renforçant par le Nord, maintiendra sur la France une alimentation en air froid de secteur est d'origine continentale.

En conséquence, dimanche, le beau temps froid et sec persistera sur l'ensemble de notre pays.

Le bon ensoleillement permettra dans la journée une lente remontée du thermomètre qui atteindra souvent 4 à 5 degrés et même 10 à 12 degrés dans les régions méridionales.

Les vents d'Est-Nord-Est seront faibles et s'orienteront au sud-est près de l'Atlantique.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 février à 7 heures, de 1 033,6 millibars, soit 775,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 février ; le second le minimum de la nuit du 16 au 17 février) :

Ajaccio, 10 et 1 degrés ; Biarritz, 12 et 0 ; Bordeaux, 7 et –2 ; Bourges, 3 et –5 ; Brest, 1 et – 4 ; Caen, 2 et –4 ; Cherbourg, 2 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et –7 ; Dijon, 2 et –6 ; Grenoble, 1 et –6 ; Lille, 3 et –5 ; Lyon, 0 et –6 ; Marseille-Marignane, 9 et – 1 ; Nancy, 1 et –6 ; Nantes, 4 et – 3 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 2 ; Paris-Le Bourget, 4 et –4 ; Pau, 11 et –4 ; Perpignan, 7 et 3 ; Rennes, 4 et –3 ; Strasbourg, 2 et –4 ; Tours, 2 et –4 ; Toulouse, 8 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 degrés ; Amsterdam, 3 et –5 ; Athènes, 10 et – 1 ; Berlin, 1 et –4 ; Bonn, 4 et –9 ; Bruxelles, 2 et –5 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 4 et –3 ; Dakar, 23 et 19 ; Djerba, 14 et 7 ; Genève, – 2 et –5 ; Jérusalem, 16 et 4 ; Lisbonne, 8 et 7 ; Londres, 5 et – 2 ; Luxembourg, 0 et –6 ; Madrid, 10 et 3 ; Moscou, –7 et –12 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 14 et – 2 ; Rome, 9 et – 1 ; Stockholm, 3 et –10 ; Tozeur, 18 et 8 ; Tunis, 14 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 17 février 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussman, 75008 Paris).

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 220-430 ; Arêches Beaufort : 120-330 ; Auris-en-Oisans : 50-125 ; Avoriaz : 110-200 ; Carroz-d'Araches : 135-350 ; Chamonix : 65-280 ; Chamrousse : 80-150 ; La Chapelle d'Abondance : 60-130 ; Châtel : 50-280 ; Collet d'Allevard : 95-160 ; La Clusaz : 80-220 ; Combloux : 70-190 ; Les Contamines-Montjoie : 65-250 ; Le Corbier : 70-240 ; Courchevel : 135-190 ; Crest-Voland : 90-190 ; Flaine : 115-390 ; Flumet : 120-170 ; Les Deux-Alpes : 80-400 ; Les Gets : 100-210 ; Le Grand-Bornand : 90-190 ; Les Houches : 15-80 ; Les Sept-Laux : 55-135 ; Megève : 75-185 ; Les Menuires : 90-180 ; Méribel : 80-230 ; Morzine-Avoriaz : 80-230 ; Peisey-Nancroix : 80-220 ; La Grande-Plagne : 40-270 ; Pralognan-La Vanoise : 95-130 ; Praz-sur-Arly : 100-180 ; Saint - François - Longchamp : 100-210 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 30-175 ; Samoens : 30-350 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-90 ; Thollon-les-Memises : 70-100 ; Tignes : 155-210 ; Val-Cenis : 50-120 ; Val-d'Isère : 110-170 ; Valloire : 55-230 ; Villard-de-Lans : 80-160.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 70-180 ; Auron : 120-200 ; La Colmiane-Valdeblore : 90-120 ; La Foux d'Allos : 130-240 ; Isola 2000 : 177-230 ; Montgenèvre : 80-150 ; Orcières-Merlette : 20-110 ; Les Orres : 50-150 ; Pra-Loup : 60-170 ; Puy-Saint-Vincent : 80-160 ; Risoul-1850 : 65-130 ; Le Sauze : 40-130 ; Serre-Chevalier : 30-150 ; Superdévoluy : 60-200 ; Vars : 55-140.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 70-100 ; Les Angles : 60-100 ; Ax-les-Thermes : 60-180 ; Cauterets-Lys : 175-470 ; Font-Romeu : 50-100 ; Gourette : 65-285 ; La Mongie : 120-250 ; Saint-Lary-Soulan : 90-150.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 65-100 ; Super-Besse : 50-100 ; Super-Lioran : 70-90.

JURA

Metabief : 50-130.

VOSGES

La Bresse : 60-80 ; Gérardmer : 40-70 ; Saint-Maurice-sur Moselle : 60-100 ; Le Bonhomme : 30-50.

LOTO

TIRAGE N° 7

DU 16 FEVRIER 1983

12 | 14 | 30 | 33 | 34 | 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 770 398,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	27	256 518,30 F
5 BONS NUMEROS	1 321	15 728,90 F
4 BONS NUMEROS	101 212	205,20 F
3 BONS NUMEROS	2 485 302	12,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 23 FEVRIER 1983

VALIDATION JUSQU'AU 22 FEVRIER 1983 APRES-MIDI

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 FÉVRIER

« La Comédie-Française », 10 h 30, place Colette, Mme Lemarchand.

« Hôtel Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« La Cour de cassation », 15 heures, 5, quai de l'Horloge, Mme Legrégeois.

« Le bourg Mouffetard », 15 heures, métro Monge, Mme Pennec.

« Le Palais-Royal », 10 h 30, place du Palais-Royal, grilles (Approche de l'art).

« De Carthage à Kairouan », 11 heures, Petit Palais (Arcus).

« Salons de l'hôtel du Châtelert », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Arts et curiosités de Paris).

« Appartement de G. Clemenceau », 15 heures, 8, rue Franklin (Mme Barbier).

« Maison de la Légion d'honneur », 15 h 30, 5, place de la Légion-d'honneur à Saint-Denis).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides (M. Czarny).

« De Carthage à Kairouan), 10 h 30, Petit Palais (M. Bouchard).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« Les Croisés vus par eux-mêmes », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

« La Madeleine », 15 heures, métro Madeleine (Lutèce Visites).

« Hôtel du Petit Luxembourg », 15 heures, angles rues de Vaugirard et de Condé (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Mme Romann).

« L'Opéra », 13 h 45, haut des marches (Tourisme culturel).

« Le Moyen Age », 11 heures, 19, rue de Vaugirard (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 20 FÉVRIER

60, boulevard de la Tour-Maubourg, M. Brumfeld, 14 h 30 : « Israël, pays de la Bible » : 17 h 30 : « La Norvège » (Rencontre des peuples).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. René-Camille Fleury : « Etudes initiatiques sur les enseignements d'Hermès » ; « Le symbolisme des signes du Verseau et des Poissons » (Maya).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J.-M. Hubert : « Le palais Garnier, les jardins de Paris, la musique à Vienne » (les Artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 18 février :

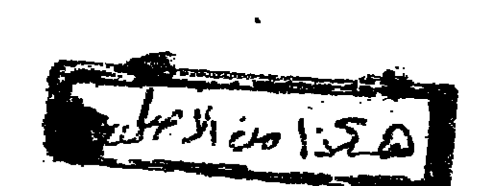
DES DÉCRETS

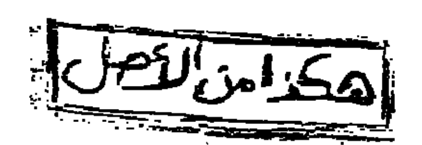
- Fixant les attributions du service de l'infrastructure de l'air.
- Complétant et modifiant le décret du 28 mars 1977 fixant les conditions d'application de l'art. 79 de la loi du 29 décembre 1976 portant loi de finances pour 1977, relatif à la taxe d'usage perçue dans les abattoirs publics et aux interventions financières du Fonds national des abattoirs.

UN ARRÊTÉ

- Fixant la majoration applicable à la fraction de capital des titres d'indemnisation venue à échéance au cours des années 1980, 1981 et 1982.

Les mots croisés se trouvent page 21.





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

CONTINENT NOIR

RWANDA

Volcans et gorilles

L'AFRIQUE *féerique* des livres d'images de notre enfance n'a pas totalement disparu. Elle subsiste dans la région montagneuse des grands lacs, enclavée au cœur du continent noir, à proximité du lac Kivu, qui, à 1500 mètres d'altitude, déploie le faste de ses rives luxuriantes de végétation. Ici, le voyageur peut toujours aller de découverte en découverte, comme cet officier de uhlans venu d'Allemagne qui, il y a moins de cent ans, fut le premier homme blanc à atteindre ce que l'on désignait poétiquement sous le nom de Monts de la Lune.



Gisenyi a conservé un cachet suranné de petite cité coloniale déchue de son rôle de « mini-Riviera » africaine. A Ruhengiri, située à moins d'une heure par route, persistent également les souvenirs de l'époque belge, close – il est vrai – il y a moins de vingt ans. De Visoke, on gagne les forêts équatoriales, qui abritent les derniers gorilles de montagne dispersés dans l'écrin végétal du parc national des volcans (P.N.V.). Partout, la crête Zaïre-Nil, gigantesque château d'eau qui marque la ligne de partage de deux des plus vastes bassins fluviaux du globe – celui de l'ancien Congo et celui du Nil, – domine de sa masse majestueuse un paysage considéré à juste titre comme l'un des plus beaux de la planète. Le Niragongo, dont la couronne de vapeurs blanches et grises, tressée par les gaz qui jaillissent de son cratère, témoigne de l'activité permanente, constitue le prestigieux fleuron du tourisme rwandais.

Les autorités de Kigali ont commencé la restauration systématique des villas qui s'égayent le long d'une corniche lacustre et au cœur de petites rues qui portent toutes des noms de fleurs. L'ouverture récente d'un hôtel Méridien géré par un couple de Suisses romands garantit un confort inattendu sous cette latitude. S'y ajoute le doux et régulier clapotis nocturne du lac, dont les profondeurs recèlent le plus vaste réservoir de gaz méthane connu au monde. Rares sont les touristes qui s'aventurent jusqu'à ces rivages, et le Méridien ne fonctionne à pleine capacité que lorsque la Communauté économique des pays des grands lacs (C.E.P.G.L.) tient ici session.

Très conscients du privilège que représente un tel cadre de travail, les fonctionnaires de la C.E.P.G.L. ne cèdent en général ni à la morgue ni à la morosité de beaucoup de leurs collègues appartenant à d'autres organismes interafricains. Originaire du Bas-Zaïre, affable et volubile, le cicérone qui fait les honneurs du siège du secrétariat général de cette organisation, regroupant le Rwanda, le Burundi et le Zaïre, témoigne d'un enthousiasme de néophyte. La Communauté n'a d'ailleurs vu le jour qu'en septembre 1976, et ses promoteurs n'ont pas encore cédé à la tentation du gigantisme. Moins d'une soixantaine de personnes travaillent en permanence à Gisenyi, attachés à la réalisation de projets réalistes, parce que relativement modestes.

Si la vue panoramique dont on peut jouir du haut de l'immeuble du secrétariat général de la C.E.P.G.L. n'est pas sans intérêt, elle ne soutient point pour autant la comparaison avec la beauté des rives mêmes du lac Kivu. Un site particulièrement séduisant est celui de la petite mission – on dit ici « *la centrale* » – de Rambo, où vient d'être édifiée la chapelle Regina Coeli. Les messes dominicales y connaissent une affluence exceptionnelle et une assistance fervente. Dans cette région profondément christianisée depuis plusieurs décennies, la foi s'est récemment faite plus apostolique encore depuis que, en 1980, s'est levé un vent d'intolérance religieuse : en une dizaine de jours, toutes les statues de saints situées à l'extérieur des bâtiments furent alors brisées ou volées, et les iconoclastes s'emparèrent même à l'occasion de vases sacrés, après avoir détruit les tabernacles qui les abritaient. Dans les familles chrétiennes, on se perd en conjectures sur les raisons de cette furie destructrice, dont certains attribuent la paternité à Kadhafi, d'autres aux adventistes du septième jour, dont le nombre s'accroît rapidement.

Par une route qui, au détour de chacune de ses courbes, enchante le voyageur, on gagne Ruhengiri, puis Visoke, voie directe d'accès au parc national des volcans et à ses gorilles de montagne aujourd'hui mondialement célèbres. Cette espèce rarissime est menacée d'extermination, *au grand émoi* des chercheurs, écologistes ou simples amoureux de la nature, ainsi que des sociétés de défense. Parmi ces dernières figurent l'American Wildlife Leadership Foundation de Washington, la très britannique Flora and Faune Preservation Society et le World Wildlife Fund, dont le siège est à Genève. Tous ces organismes participent au projet dit *Gorilles de montagne* ; le représentant local est un ressortissant belge dénommé Von der Becke.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 14.)

SÉNÉGAL

La Casamance à l'africaine

LA pointe Saint-Georges, il faut la mériter. Le fond de la Casamance, la frontière du Sénégal et de la Guinée-Bissau, la brousse, la piste, le sable et le soleil ne se gagnent pas aisément. Les expéditions qu'y organise l'agence Les Voyageurs associés (1) rencontreront un succès d'autant plus justifié que les heureux candidats auront été dûment prévenus de l'aventure qui les attend. A vaincre sans péril...

Cette aventure commence sur un vol d'Air France (2). L'arrivée à Dakar, dans l'aimable cohue, la nuée de porteurs et de badauds qui s'y ébattent dans de tièdes embruns salés, est sans surprise. Une nuit dans un hôtel simple, et l'aventure commence réellement le lendemain, à l'aube, par la prise d'assaut d'un taxi collectif. L'agence souhaite, en effet, que « ses » aventuriers voient de l'Afrique noire, d'emblée, ce qu'elle représente de plus coloré, de plus exténuant, de plus parfumé et de plus bruyant : la route. Une immense route qui traverse le Sénégal du nord au sud, sur près de 500 kilomètres. Au passage s'instaure une véritable course d'obstacles : il faut franchir, à l'aide d'un bac préhistorique, la Gambie, ce fleuve sinueux auquel est accroché sur 40 kilomètres *le pays du même nom*, aberration léguée par le passé colonial, enclave anglophone, royaume de la contrebande que le Sénégal s'apprête à absorber en douceur. L'attente, pour accéder au bac surchargé de camions, peut se prolonger une demi-journée, sous un soleil de plomb, parmi les petits marchands, les vendeurs de cacahuètes, de Coca-Cola, de pagnes et de beignets (3).

Une fois franchi le bac, traversée la Gambie, s'annonce l'arrivée à Ziguinchor, capitale de la région de la Casamance, où les esprits s'échauffent périodiquement pour quelque différend frontalier, quelque vol de troupeaux, quelques conflits ethniques. Là, à l'Hôtel du tourisme qu'anime avec jovialité Tonton Louis, blessé de guerre et retraité, attend un solide déjeuner. Ensuite s'ouvre la dernière, mais non la moindre, épreuve de la journée : les voyageurs sont embarqués sur des véhicules « 4 × 4 », c'est-à-dire équipés de quatre roues motrices, et franchissent en plein vent une zone de sable, de marécages, de lianes et d'arbres immenses, qui sépare Ziguinchor de la pointe Saint-Georges.

C'est là qu'est situé le gîte, étape ultime de l'équipée : un ensemble de cases traditionnelles peu nombreuses – vingt-cinq, – équipées de tout le confort sans excès de luxe. Là, tout est dispersé dans un vaste jardin, en bordure du fleuve Casamance, *large de quelque 5 kilomè*tres, à cet endroit proche de son embouchure.

Tout est prévu pour un repos garanti à ceux qui le souhaitent : le silence, la piscine, le ski nautique sur le fleuve, le soleil sans excès de chaleur. *Tout est prévu aussi pour ceux* qui voudront mettre à profit leur séjour pour mieux connaître l'une des parties les plus hospitalières de l'Afrique de l'Ouest. Les véhicules « 4 × 4 » permettent de longues excursions en brousse, et les pirogues du fleuve des randonnées vers les plages, toutes proches, du Cap Skirring. Les amateurs de pêche seront comblés : les eaux de la Casamance, salées à cet endroit, sont poissonneuses à souhait.

Les Voyageurs associés permettent de mêler au séjour relativement classique qu'ils proposent ainsi une formule autrement spartiate. Dans cette partie du pays, en effet, une action conjointe du gouvernement du Sénégal, de la coopération française (4) et des populations locales a permis de mettre au point la formule dite des « campements intégrés » : les voyageurs y sont reçus à l'africaine, dans des cases que la population a construites pour eux dans les villages. Les recettes fournies par cette formule devraient permettre de développer non seulement des activités de type « touristique », mais un artisanat destiné aux villageois eux-mêmes et un certain nombre de réalisations à vocation sociale, telles que des dispensaires et des maternités.

Les « campements intégrés » représentent assurément la formule la plus sportive de ce qu'offre la Casamance ; il n'est pas interdit de la marier avec un séjour à la pointe Saint-Georges, à Ziguinchor, voire à Dakar, dont les voyageurs négligent parfois les ressources.

Non loin des palaces qui, au Sénégal comme ailleurs dans le tiers-monde, ont fleuri dans l'ignorance parfois la plus complète des conditions de vie de la population, s'ouvrent ainsi des possibilités de contact jusqu'alors impraticables. Encore faudra-t-il savoir les exploiter pour découvrir ce que les Africains réservent habituellement aux vieux habitués du continent et apprendre à ne pas abuser d'une hospitalité qui reste un trait essentiel de leurs cultures.

CLAIRE BRISSET.

(1) *A Paris : 28, rue du Pont*-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 274-27-28. A Lyon : 78, rue Ney, 69006 Lyon. Tél. : (7) 865-06-65. A Marseille : 39, rue des Trois-Frères-Barthélémy, 13006 Marseille. Tél. : (91) 48-77-80. A Strasbourg : 79, rue de Zurich, 67000 Strasbourg. Tél. : *(88) 36-48-77.*

(2) Ou de la Sabena, au départ de Bruxelles.

(3) Pour les moins courageux, les organisateurs proposent un transfert Dakar-Ziguinchor en avion.

(4) Cette démarche faisait suite notamment à une réflexion menée par ENDA tiers-monde (Environnement de développement de l'Afrique), B.P. 3370, Dakar. Lire sur ce sujet *Touristes-rois en Afrique*, éd. Karthala (illustrations de Plantu).

NIGER

Doux Sahel

DIMANCHE MATIN. Un vent de sable ? Non, l'ouverture du marché d'Ayorou, à quelques pas du fleuve Niger. La grande place carrée est rapidement pleine à craquer : de zébus, de dromadaires. Le Sahel présente, vend, ses troupeaux reconstitués depuis les années de catastrophique sécheresse. Le Sahel nigérien, voltaïque, malien. Les tourbillons de sable ne cesseront que la nuit venue, lorsque les bestiaux, passablement énervés, regagneront la savane.

Jouxtant la place, un autre marché, où des gamins francophones jouent volontiers les guides et interprètes, propose viandes et légumes, bijoux et tissages, cuirs et calebasses. Le visiteur étranger est bien accueilli, mais peu sollicité tant il est vrai qu'il s'agit d'un lieu d'échange profondément *africain*, *où le touriste est trop rare pour* constituer un réel appoint monétaire et représenter une « marchandise » attendue et comptabilisable. L'agréable petit hôtel Amenokal (P.L.M.), coincé entre le fleuve et la place, ne détournera jamais, avec ses vingt-cinq chambres, le marché de sa vocation première.

Le parcours Ayorou-Niamey (piste, puis route) permet d'avoir à la fois de bons aperçus de la vie le long du Niger et de l'activité dans la savane. Le prétexte, pour pénétrer quelque peu dans le pays profond, *peut être fourni par la recherche* – pas nécessairement fructueuse – de girafes. Qu'importe, après tout, si les enfants embarqués à bord des véhicules tout terrain ne retrouvent pas les animaux.

Parcourir, hors piste cette fois, la savane piquetée d'arbustes, sans cesse traversée par les troupeaux domestiques, permet de se faire une idée de quelques-uns des problèmes que connaît cette région occidentale du pays : désertification, rareté des aliments frais, difficulté de scolariser et de soigner une population très dispersée. En même temps, ce paysage, apparemment « vide », fourmille d'activités, de « traces » humaines souvent peu visibles pour l'Européen, mais aisément repérées par les enfants du cru (1).

On ne mentionnera que pour mémoire *le « complexe touristique »* qui, à 50 kilomètres du nord de Niamey, près du fleuve, a été édifié à Namara. Comment l'idée saugrenue est-elle venue à un investisseur nigérien de bâtir sur le sable une boîte de nuit dont les « raffinements » *sont ceux des temples nocturnes* de maintes cités occidentales et de leurs sœurs du Sud ? Il ne serait guère étonnant, ni regrettable, que cette sorte de désertification qu'est l'absence de clients vienne vite à bout du cube incongru. Combien de hameaux n'aurait-on équipés en micro-réalisations avec les sommes englouties dans ce projet ?

Niamey, en revanche, n'a pas eu de ces coups de folie somptuaire qui marquent souvent les capitales de pays – fussent-ils les plus pauvres – du tiers-monde. Elle s'est certes récemment enrichie du Gaweye, hôtel de luxe qui s'ajoute à d'autres hôtels plus modestes, tel le Ténéré, et d'un palais des congrès. Mais, ni dans l'architecture ni dans l'activité sociale, n'apparaît de réelle solution de continuité avec le reste de la ville qui demeure, malgré son gonflement contemporain de population, un gros village par son rythme de vie et ses activités économiques. Une capitale qui donne une profonde impression de sécurité mais qui, comme le reste du pays, souffre de la récession (2).

JACQUES DECORNOY.

(Lire la suite page 14.)

(1) Pour la description de la vie dans un paysage proche de celui-ci, lire « Temps et durées villageoises », d'Éliane de Latour dans le beau numéro sur les *Expressions d'Afrique* que la revue *grenobloise Silex* vient de publier (n° 23).

(2) Lire l'étude de Philippe Decraene, « Niger, le temps des incertitudes », *le Monde* des 18 et 19 mai 1982.

Volcans et gorilles

(Suite de la page 13.)

Pour ce dernier, aucun doute n'est possible : « *En protégeant les gorilles, on protège un biotope qui est le parc lui-même. Celui-ci couvre 150 kilomètres carrés et sert de château d'eau à toute la région. Or il est clair qu'une action rapide s'impose...* » En 1960, année à partir de laquelle les gorilles de montagne furent étudiés par l'Américain Schaller, 450 sujets vivaient dans la région des volcans. La pittoresque Diane Fossey, qui, en 1967, succéda à son compatriote et vécut treize ans à flanc de montagne avant de se consacrer à l'enseignement dans l'Etat de New-York, lutta farouchement pour protéger une espèce dont on a, jusqu'à présent, été incapable de stopper l'extinction. « *Le gorille de montagne est,* répète-t-elle, *le seul mammifère découvert au début du siècle qui aura disparu au cours du même siècle...* » Les faits semblent tristement lui donner raison, dans la mesure où l'on ne connaît plus actuellement que 200 sujets recensés.

Von der Becke est, pour sa part, catégorique : « *Les plus grands ennemis du gorille sont les braconniers. Ils vendent à bon compte la viande de chasse aux Africains et cèdent à des prix exorbitants certains trophées à des maniaques européens qui sont acquéreurs de crânes et de mains naturalisés.* »

Les gorilles sont également victimes de la diminution continue de la superficie de leur habitat, conséquence de la poussée démographique. Le besoin en terres cultivables incite les paysans à repousser les gorilles vers des altitudes de plus en plus élevées. De ce fait, les grands singes gîtent dans des zones plus fraîches et contractent des maladies pulmonaires qui les déciment. D'autre part, la nourriture est moins abondante et sensiblement différente au-dessus de 3000 mètres d'altitude, ce qui multiplie les cas de mortalité des petits.

Emus par la gravité du péril, les responsables nationaux du tourisme cherchent déjà d'autres centres d'intérêt pour leurs clients potentiels : l'observation de la flore — du bambou au lobelia géant en passant par les alchemilles des prairies alpines ; l'observation des oiseaux — on en dénombre ici cent cinquante espèces, — l'ascension des volcans, du Karisimbi, qui culmine à 4 507 mètres et dont le sommet souvent enneigé est enchâssé de prairies à végétation alpine, au Gabinga, en passant par le Sabinyo, dont le double sommet est précédé d'un étroit passage aux versants très abrupts.

Pour un pays qui dispose pour toutes recettes d'exportation des seuls revenus modestement tirés de la vente du café et du pyrèthre, cultivés l'un et l'autre jusqu'au cœur des terres volcaniques situées à proximité du parc national des volcans, le tourisme constitue un important appoint financier. Aussi songe-t-on de plus en plus sérieusement à Kigali à faire savoir au reste du monde que le Rwanda est un pays unique en son genre. Notamment, du fait de la présence de ces fameux gorilles de montagne... Pour une fois, écologie, recherche scientifique et tourisme devraient concourir à un même objectif : protéger une race animale en voie d'extinction. A défaut d'avoir pu, comme ceux qui luttent contre la vivisection, enrôler Brigitte Bardot sous leur bannière, les animateurs du projet *Gorilles de montagne* ont pour avocate la princesse Paola de Belgique, revenue enthousiaste, dit-on, de sa visite de l'été dernier au parc des volcans. Il n'est pas sûr pourtant que ce grand dessein soit suffisant pour arrêter le massacre d'animaux, auquel, il y a quelques mois encore, participa un médecin coopérant européen — de ce fait renvoyé dans son pays d'origine.

PHILIPPE DECRAENE.

Safaris

Quelques familles de gorilles vivant dans le parc sont habituées à la présence humaine et peuvent être visitées une fois par jour, par petits groupes.

Les réservations se font obligatoirement à l'Office rwandais du tourisme et des parcs nationaux (BP 905 à Kigali). Munis des réservations, les visiteurs qui ne peuvent, en aucun cas, être plus de six, retirent leurs billets d'accès au bureau du parc à Kinigi, puis gagnent des parkings avant de remettre leurs billets à des guides, qui les accompagneront constamment jusqu'à la fin de leur visite.

La localisation des gorilles, à environ 3 000 mètres d'altitude, peut prendre de une à cinq heures. Le terrain est difficile et nécessite souvent une gymnastique pénible. De ce fait, le parcours est formellement déconseillé aux visiteurs en mauvaise santé ou même insuffisamment entraînés. Les enfants au-dessous de quinze ans ne sont acceptés que sous certaines conditions.

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, il est indispensable de faire établir ses réservations plusieurs semaines à l'avance.

Aucune dérogation n'est admise aux règles établies.

Doux Sahel

(Suite de la page 13.)

Le visiteur peut, sans se lasser, y flâner pendant plusieurs jours au bord du fleuve, sur les marchés, dans le peu banal musée national — une promenade aussi peu rébarbative que possible.

S'il veut aller au-delà de l'« exotique », il peut demander quelques explications sur les recherches faites en pleine ville — et déjà appliquées ici et là — concernant l'utilisation de l'énergie solaire. En peu de temps, il comprendra comment, à partir de matériaux traditionnels, très bon marché, une multiplication de minuscules installations respectueuses de l'écologie et des rythmes de vie locaux, pourrait considérablement soulager, sans la concentrer, sans lui faire subir les conséquences culturelles et technologiques et des projets géants, une population demeurée fort pauvre.

Quitter Niamey pour le sud, c'est, à nouveau, retrouver la piste, fort convenable pendant la saison sèche et fraîche (tout est relatif...), qui va de décembre à mars. Elle mène, à travers un paysage moins monotone qu'au nord, vers le parc naturel du W (le fleuve y dessine cette lettre), à l'orée duquel un ravissant hôtel P.L.M. vient d'ouvrir au village de La Tapoa. Le pisteur guidera, sur des circuits pouvant atteindre 450 kilomètres, le visiteur amateur d'aigrettes et de marabouts, de lions et de termites, d'éléphants et de phacochères.

Le Niger est surtout connu pour les fabuleuses randonnées qu'il permet d'organiser à partir d'Agadez dans les sables et les montagnes de l'Aïr. Mais il s'agit d'un voyage en soi. Quant à la « tournée du fleuve », a-t-elle un avenir ?

Cet avenir ne peut qu'être modeste, la plupart des étrangers étant d'abord attirés par l'Afrique côtière. Les responsables nigériens en sont conscients et ne fondent pas d'espoirs illimités sur le tourisme. Il est d'autre part évident que ce tourisme ne peut, pour le commun des mortels, se concevoir que dans le cadre d'un « tout compris » tant est (notamment) prohibitif le coût de location individuelle d'une voiture tout terrain. Enfin, nombre de sites fluviaux disparaîtront dans la région d'Ayorou si le projet — très controversé — de construction du grand barrage de la Kandadji est réalisé. S'il devait l'être, ce ne sont pas seulement les circuits touristiques qui seraient modifiés, ce qui serait tout à fait secondaire ; la vie d'une notable partie de la population nigérienne serait bouleversée, pas forcément au meilleur sens du terme.

JACQUES DECORNOY.

BIBLIOGRAPHIE

UN GUIDE DE DIX PRINTEMPS

Pour prendre son pied

PAS Baedeker, pas Nagel ou Fodor, mais vrai guide, même s'il s'adresse à une catégorie de voyageurs furieusement individualistes : les routards. Et ça marche puisqu'un peu moins de deux cent mille personnes ont pris, en 1982, leur bâton d'une main et le *Guide du routard* de l'autre.

Dans ce monde de l'édition des voyages où les bonnes feuilles et les bonnes idées se fanent si vite, le *Routard* est un cas. Il est parvenu à durer et il souffle, cette année, ses dix bougies. Son « père », Philippe Gloaguen, l'avait, en vain, proposé à dix-huit maisons d'édition...

Les raisons de ce succès ? Après quelques péripéties, la collection a trouvé sa place dans l'austère maison Hachette, versant *Guides bleus*. L'intendance a suivi, mais elle n'aurait pas suffi si les ouvrages n'avaient apporté au lecteur ce qu'il cherchait.

Cela a voulu d'abord dire un style, le style « copain ». A propos de la maison du chanteur Elvis Presley, à Memphis (Etats-Unis) : « *Ne manquez pas la* jungleroom *au décor redoutable. Dans un garage, la Cadillac rose que le gentil fiston offrit à sa maman avec son premier cachet. Ailleurs, une copie de la tranche de gâteau de mariage !* » Et dans le *Manuel*, au chapitre « Les louloutes en voyages » : « *En cas d'avances non souhaitées, invoquez la sévérité de votre papa, on vous comprendra. Ou alors, parlez mariage, on vous laissera rapidement la paix.* »

On rit donc, mais on s'informe. Certains lecteurs diront ou écriront que la bonne petite auberge signalée dans le *Routard* de l'Asie du Sud-Est s'est révélée, à l'usage, un caravansérail où le patron plume sans vergogne ses hôtes. Certains ne résistent pas au succès ! Il n'empêche, les *Routards* fourmillent d'informations hors des sentiers battus : le jazz à Manhattan, les fêtes de la Louisiane, les auberges de jeunesse de Londres, le sol bombé de l'Acropole. Avec toujours l'appréciation qui donnera au copain le moyen de savoir s'il y « *prendra son pied* » ou s'il risque de « *gerber* ».

La cuvée 1982-1983, la dixième, est celle du changement. La couverture des ouvrages s'est modifiée, et le routard qui y chemine a troqué le jeans pour un chouette pantalon à pinces et la chevelure hippie pour une coiffure plus policée. D'autre part, Philippe Gloaguen a changé de complice : Pierre Josse est venu remplacer Michel Duval. Parmi les nouveautés, les *Routards* annoncent, en 1983, une « Afrique noire » et, en 1984, un « Brésil ». Les guides sont devenus annuels alors qu'au début ils restaient en vente deux ans et demi. Les invendus sont pilonnés.

« *Voyageurs de tout poil, gais campeurs ou inconditionnels du confort* », les lecteurs acceptent de payer de 39 F à 45 F pour rêver, partir et revenir avec ces guides-là. 57 % sont des provinciaux et 43 % des Parisiens. 40 % veulent se rendre dans un pays européen, 20 % en Amérique du Nord, 15 % en Amérique du Sud, 15 % en Afrique et 10 % en Asie.

Le routard d'aujourd'hui a plus de sous qu'en 1968, mais il se veut toujours « branché », malgré son grand âge (vingt-cinq - quarante ans). Le *Guide du routard* l'y aide.

AL. F.

★ Les *Guides du routard* Hachette. Europe du Nord et du Centre ; Italie-Autriche ; Grèce-Yougoslavie ; Grande-Bretagne-Irlande ; Moyen-Orient ; Inde-Népal-Ceylan ; Etats-Unis-Canada ; Asie du Sud-Est ; Mexique-Antilles-Guatemala ; Pérou-Bolivie-Equateur ; Afrique du Nord et Sahara ; Afrique noire ; le *Manuel du routard*.

Cap sur le vert

La Fédération nationale des gîtes ruraux de France vient de faire paraître son premier guide officiel (1). Ce volume de trois cent vingt pages, en vente dans les librairies, présente un éventail de plus de onze cent gîtes mis en location. Répertoriés par région et par département, chaque gîte s'accompagne d'une photo et d'un descriptif détaillé qui indique la localisation exacte, le nombre de pièces, les loisirs proches et le prix. On trouve également dans ce gros catalogue les adresses des quatre vingt onze relais départementaux de la fédération, la définition des différentes formules d'hébergement et les modalités de réservation. Un guide bien utile donc. Mais les amis du « tourisme vert » regretteront que ne figure dans ce volume qu'une partie des gîtes de la fédération qui sont, il est vrai, au nombre de trente mille.

★ *Guide des gîtes ruraux de France.* Prix : 35 F. Maison du tourisme vert, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-25-43.

PARTIR

Le Vercors en photo

L'Association des hôteliers et restaurateurs du Vercors (A.H.R.V.) a conçu pour les vacances de Pâques des stages photo d'une semaine. Au programme : les différentes techniques de prise de vue, le développement, la connaissance de la faune et de la flore. Du 27 mars au 3 avril, du 3 au 9 avril et du 10 au 16 avril. Le prix du stage comprend la fourniture des films, le développement, l'assistance d'un accompagnateur en moyenne montagne et d'un technicien de la photo, des soirées-débats, la pension complète en hôtel et le transport dans le Vercors. 2 150 F (prêt d'un appareil 24 × 36 et d'un téléobjectif) ou 1 550 F (le stagiaire apporte son matériel).

★ **A.H.R.V. : Hôtel Le Veymont, 26420 Saint-Aignon-en-Vercors. Tél. : (75) 48-20-19.**

En selle dans le Quercy

Bruno et Lydie ont retapé une grosse ferme et son pigeonnier du XVII[e] siècle pour y accueillir des hommes et des femmes de cheval. Les chambres toutes blanches, une tablée chaleureuse et les chemins du Quercy pour galoper tout leur soûl. Deux types de séjours sont organisés : d'une part, le stage classique d'une semaine qui permet au débutant comme au cavalier confirmé de monter trois heures par jour au minimum en manège puis en promenade (à partir du 26 mars de 1700 F à 1950 F en pension complète) ; d'autre part, une randonnée libre, très organisée, mais sans accompagnateur. Un cheval tranquille, des cartes et la halte prévue le soir après une chevauchée entre fermes et abbayes (à partir du 23 avril), de 2 050 F à 2 500 F tout compris sauf les repas de midi.

★ **Bruno et Lydie Verley, 82110 Lauzerte. Tél. : (63) 94-66-48.**

Week-end de château

La famille de La Rochefoucauld n'habite plus l'altier château d'Esclimont. Cette demeure du XVI[e] siècle a été transformée en un château-hôtel peu commun qui accueille les amateurs de vieilles pierres et de confort entre Chartres et Rambouillet. Un forfait week-end tout compris veut séduire les clients : 480 F par personne du samedi après-midi au dimanche après-midi. Les repas sont pris à la carte. Chaque semaine une activité est proposée : hélicoptère, mongolfière ou équitation.

★ **Château d'Esclimont – Saint-Symphorien-le-Château (Eure-et-Loir). Tél. : (37) 34-15-15.**

Pour les mélomanes

L'organisation des voyages gagne la musique, et l'on trouve chaque année plus d'associations et d'agents de voyages pour mettre sur pied des circuits, des week-ends et des séjours, dont le thème dominant est un festival ou un compositeur. Ainsi Panorama Musiques propose, en 1983, cinq voyages musicaux : du 12 au 15 mai, Vienne, Brahms et Beethoven (4 950 F Paris-Paris en avion) ; du 11 au 20 juillet, festival de Savonlinna et Sibelius, en Finlande (8 200 F Paris-Paris en avion) ; du 1[er] au 8 août, festival de Bregenz, Malher et Brahms (6 400 F Paris-Paris en avion) ; du 6 au 13 août, Festival de Salzbourg et Mozart (7 500 F Paris-Paris en avion) : du 26 août au 3 septembre, Festival de Montreux et Yehudi Menuhin (6 900 F Paris-Paris en train).

★ **Panorama Musiques, 20, avenue Kléber, 75116 Paris. Tél. : (1) 500-85-50**

Chevauchées en Lozère

La réputation des randonnées équestres et sauvages de l'Habitarelle n'est plus à faire. Un cheval arabe, un sac de bivouac, les étoiles et le partage autour du feu de bois : les ingrédients d'une chevauchée savoureuse sont réunis au cœur de la Lozère. Exemple : cinq jours de cheval par les menhirs du Palais du Roy, les landes de la Margeride, les clochers à peigne et le château de la Beaume, 1 550 F tout compris.

★ **Les randonnées sauvages de l'Habitarelle, 48170 Châteauneuf-de-Randon. Tél. : (66) 47-90-10.**

Avec un âne bâté

Cette année encore, l'association Ariane qui regroupe des agriculteurs-éleveurs languedociens louent des ânes à tous ceux qui veulent cheminer les mains dans les poches et en bonne compagnie sur les grandes drailles qui mènent au Larzac et au mont Aigoual. Deux formules possibles : 600 F pour la location pendant une semaine de l'âne, du bât et d'un topo-guide. Ou bien 1 200 F par personne pour participer à un groupe accompagné de dix personnes et quatre ânes.

★ **Ariane, rue du Temple, 34660 Cournonsec. Tél. : (67) 85-02-04.**

Pêche à l'espadon

Ça coûte 1 370 dollars par personne et pour quatre jours, c'est-à-dire 9 600 F environ. En contrepartie, les pêcheurs d'espadon seront acheminés en avion de San Francisco en Basse Californie, embarqués sur un bateau qui sillonnera la mer des Cortez à la recherche du poisson, logés, nourris et guidés. On prête des masques et des palmes aux non-violents.

★ **American Connection, 30, avenue d'Italie, 75013 Paris. Tél. : (1) 580-33-92.**

Charters pour l'Amérique

La leçon a porté. Les charters « de luxe », notamment ceux de la compagnie canadienne Wardair, ont tellement fait honte aux vols « vacances », où les voyageurs se trouvaient entassés et affamés, que l'agence Jet'am a décidé d'affréter, à partir du 26 mars, des Boeing-747 d'Air Charter International à destination de New-York et de Montréal. Film et écouteurs gratuits, boissons à volonté. Prix de ces charters à la française : selon la période, de 3 025 à 3 625 F pour New-York et de 2 890 à 3 490 F pour Montréal (aller et retour).

★ **Jet'am, toutes agences de voyages.**

Pédaler au Japon

Une façon originale de découvrir le pays nippon : 8 jours en deux roues entre Yokohama et Kyoto. Le circuit contourne le mont Fudji dans une région de forêts, de lacs et de parcs naturels puis rejoint les rives de l'océan Pacifique avec une traversée en ferry-boat de Irako à Toba avant de remonter vers Kyoto par Tsu, Uenoshi et Nara. Une visite de Tokyo, mais en autocar, est également prévue. Prix du voyage du 2 au 17 août : 16 350 francs tout compris (sauf les repas de midi pris à la musette pendant le circuit à bicyclette).

★ **Voyage Lafoud, 53, place de la République, 69002 Lyon. Tél. : (7) 842-74-53.**

UN PROJET POUR LA MER

Donner des voiles aux handicapés

APRÈS les expériences tentées sur l'archipel des Glénans par la célèbre école de voile, c'est tout le monde des handicapés qui a ressenti l'appel de la mer. Cela a d'abord été le cas de l'association Navisport et d'Alain Floch, puis de Patrick Ségal, l'homme qui naviguait ailleurs que « dans sa tête ». Aujourd'hui, c'est le bond en avant : Navisport a profité du Salon de Paris pour annoncer la participation d'un équipage de handicapés physiques à la célèbre et redoutable course autour du monde – la Withbread 1985-1986 – sur un maxi de 23 mètres ; de son côté, André Crépy, ancien pilote d'avion paralysé, se lance dans la mise au point d'un monocoque de 14 mètres, le *Futura 14*, pour un tour du monde en solitaire. Cette vague de fond vient d'être concrétisé par le premier Colloque national des handicapés physiques pratiquant la voile – ils sont cinq mille dans ce cas – qui s'est tenu cet été à Saint-Pierre de Quiberon. Dans cette optique, l'aventure de Delta-7 ne peut laisser personne indifférent !

Delta-7, qui se veut *« un laboratoire d'innovation sociale »*, travaille actuellement à la réalisation d'un catamaran expérimental destiné a faire naviguer des handicapés physiques. L'idée de créer un voilier ouvert à tous les types de handicaps n'est pas nouvelle. Navisport à déjà lancé une série de monocoques dessinés par Guy Saillard, dont deux unités naviguent actuellement. Il y a quelques années, Alain Floch avait également songé à réaliser un mutlicoque, plus adapté aux handicapés, par son absence de gîte et sa grande surface de pont. Delta-7 a donc saisi l'idée au vol et a fait réaliser les plans par Gilles Gahinet, architecte et coureur, déjà réalisateur du catamaran *Edonil*, naufragé involontaire de la Route du Rhum 1982.

Si l'expérience n'est pas originale, la démarche est plus intéressante. Delta-7 a entrepris ce projet en liaison avec le centre des handicapés de Kerpape, un des plus grands et des plus modernes d'Europe : d'ores et déjà une maquette du plan de pont va être construite à Kerpape afin de réaliser des essais ergonomiques et de faire les plans définitifs. Le cahier des charges est très précis : *« le catamaran doit, avant tout, être performant*, précise Gérard Saint-Fort-Paillard, de Delta-7, *il ne s'agit pas de faire un bateau hôpital, ou thérapeutique ! »*. Sa taille sera d'environ 10 mètres et son programme comportera une utilisation côtière. Conçu pour recevoir six personnes, réalisé en sandwich polyester ou epoxy, il devrait être construit soit à la Trinité-sur-Mer chez Fournier-Leroy, soit chez Barberet à Rennes, et mis à l'eau en septembre, pour le départ de La Baule-Dakar.

Reste le problème du financement ! Un tel projet revient, selon Delta-7, à 400 000 F, ce qui paraît peu, compte tenu de ses caractéristiques. Pour le prototype, Elf Aquitaine pourrait apporter son soutien financier, Delta-7 s'engageant sur ses fonds propres pour un quart de la somme totale. Le solde devrait être trouvé grâce à une souscription nationale déjà ouverte et qui a commencé à porter ses fruits.

Mais il ne s'agit pas seulement de créer un prototype et de subventionner des chimères ! Selon Gérard Saint-Fort-Paillard *« Delta-7 a un programme plus ambitieux ! »* Celui de faire naviguer le plus possible de handicapés et de vendre ce catamaran à des écoles de voile qui pourraient l'utiliser en partie pour des valides : *« Nous pensons équiper les côtes à raison d'un bateau tous les 200 km, chaque bateau devant avoir un sponsor, régional ou autre ! »* Pour le second, le nom de Carrefour a déjà été avancé.

Utopie ? En ce domaine, il est difficile de trancher. Les monocoques mis en œuvre par Navisport avaient le même programme, mais la série n'a pas dépassé deux unités marchant très mal aux allures de prés et techniquement perfectibles. La présence de Gilles Gahinet – l'aide et la caution du centre de Kerpape, – la volonté de Delta-7 viendront-elles à bout de tous les blocages financiers, moraux ? L'inscription d'un équipage de handicapés dans la Withbread ne va t-elle pas à l'encontre de la tentative de Delta-7, plus humaine, mieux appropriée aux véritables besoins de navigation ?

L'opération va se faire en deux temps : tout d'abord, la réalisation du catamaran prototype, phase délicate mais réalisable ; puis le passage à la deuxième phase, celle qui doit donner un sens réel à cette entreprise. Mais passer du stade expérimental à celui de la pratique générale ne sera pas facile. Et pourtant, sans cette transformation, l'expérience de Delta-7 ne sera qu'une tentative de plus. En attendant cinq mille handicapés cherchent un embarquement...

DOMINIQUE GAUTRON.

★ **DELTA-7, 201, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. (1) 828-42-31.**

BALADE A LA CARTE

Pays de la Loire : vélo d'eau

QUE se passe-t-il sur les côtes de l'Atlantique ? Les uns après les autres ses départements s'enthousiasment pour le vélo. Et cette fois c'est toute une région qui semble touchée par la grâce du rayon de bicyclette, à en juger par la campagne qu'engagent les Pays de la Loire en sa faveur. Depuis des *années on voyait monter* la marée cycliste : au bord des plages, sur les petites routes de l'intérieur, à l'île *d'Yeu où une opération de* « tourisme sans sa voiture » est mise en place, dans l'île de Noirmoutier où existe un « plan vélo », dans les Pays de Monts où de premiers aménagements viennent d'être effectués en faveur de la sécurité des usagers.

Mais cette fois une véritable campagne est lancée par les Pays de la Loire *sur le thème* « Vélo bleu, vélo vert ». Seize séjours en hôtels ou chambres d'hôte à la campagne ou en bord de mer, la semaine ou les samedi et dimanche, sont proposés. *Nous avons assisté ces derniers mois* à de véritables « conseils de guerre » réunissant les administrations *concernées des cinq départements* de la région (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée). *Outre les responsables du tourisme*, ceux de la jeunesse et des sports, de l'équipement et de la S.N.C.F., des *élus ont tenu à apporter leur collaboration* : les chemins de fer accorderont même une réduction spéciale de 30 % à toute *personne souscrivant* un forfait « Vélo bleu, vélo vert » au cours de l'année 1983 !

Seize « pays touristiques »

Vélo bleu le long des routes d'eau et sur le littoral. Vélo vert sur les petites routes de campagne. Le but de l'opération est d'offrir *« un rythme différent pour se détendre en famille ou entre amis »*, à vélo naturellement. *L'hébergement a fait l'objet* d'une étude approfondie : selon les cas, le choix portera sur un Logis de France *ou un centre de vacances*, en plus du gîte chez l'habitant, et, dans chaque cas, il offrira un accueil personnalisé. *Jean-Pierre Jacquin, délégué* régional au tourisme, et ses collaborateurs ont retenu seize « pays *touristiques* ».

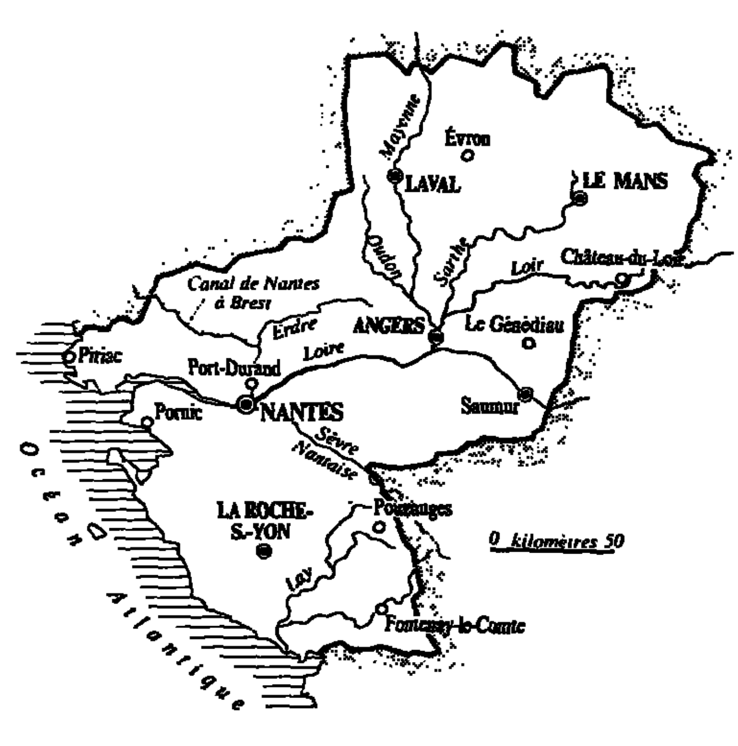
La vallée de l'Erve avec l'abbaye bénédictine et les chants grégoriens *de Solesmes, des nuits insolites au* château en vallée du Loir, la forêt de Berce, la douceur de l'Anjou en pays *baugeois, l'Authion et ses fleurs, la* côte de Jade et le pays de Retz, le parc naturel régional du Marais poitevin, *les vieux clochers à vis du village* de Lasse, le circuit des cinq vallées et des Coevrons, les « glorieuses et *fastueuses » soirées au château du* Lude, l'artisanat de la terre cuite, la *« Vendée militaire » sur les traces de* Charette, les troglodytes et caves du Saumurois, les marais salants du parc *naturel régional de Brière*, permettront la découverte d'une France, côté eau ou côté terre, trop souvent *oubliée par le tourisme traditionnel.*

Suprême originalité, il est proposé une escapade « campabarge vélo *6 nuits* ». *Au fil de l'eau, sur le canal* de Nantes à Brest et sur les routes *tranquilles parallèles*, la moitié du groupe pédalera, tandis que l'autre voguera d'écluse en écluse, tout le *monde se retrouvant le soir au camping* en bordure du canal ; le lendemain, changement de rôle, les cyclistes se reposeront, *les « marins »* se dégourdiront les jambes ! Cette formule insolite, expérimentée avec (on *s'en serait douté) des Hollandais (es)*, pourrait faire fureur dans l'avenir.

D'autant que le campabarge se conduit (assure-t-on) comme un... vélo, les tentes, itinéraires, dépliants *d'information* touristiques se voyant fournis par les organisateurs. Et pour chaque forfait les distances à parcourir *en selle oscillent entre* 30 et 50 kilomètres par jour, chacun (e) conservant tout loisir d'ajouter ou de *retrancher un* crochet supplémentaire. Dans le cas de groupes importants, un guide enfourchera, lui aussi, un vélo, bien qu'il ne soit aucunement question d'embrigader qui que ce soit, les touristes *pouvant randonner* individuellement selon leur gré.

La demi-pension représente l'une des formes de cette liberté. A titre d'exemple, l'évocation des guerres de Vendée, avec, en particulier, les moulins du Mont des Alouettes dont la position des ailes indiquait celle de l'ennemi, reviendra, du lundi soir au samedi soir, avec hébergement en « Logis de France », sur la base de deux personnes en chambre double (cinq nuits), à 1 075 F en demi-pension, vélos avec sacoche fournis, sans compter un éventuel siège pour *jeune enfant*. Quant à l'aller-retour en train Paris-Pouzauges il ne s'élèvera — rabais oblige — qu'à 192 F.

Maître d'œuvre de cette opération de développement de la randonnée à vélo, le Comité régional de tourisme reçoit *une aide technique et financière* du SEATER, le Service d'étude et d'aménagement du tourisme en espace rural. *Ainsi, sur des fonds du* ministère du temps libre, une jeune chargée de mission aura travaillé six mois à mettre au point l'opération. Désirant susciter un tourisme plus « léger », en particulier dans les zones côtières où la prolifération des voitures individuelles pose aujourd'hui *de délicats problèmes en* période de pointe, le SEATER fonde beaucoup d'espoir en les Pays de la *Loire qu'il a choisis comme région* test. Diverses études avaient révélé que les moyens de transport classiques *s'avéraient inadaptés aux loisirs* de proximité.



● **SÉJOURS : Comité régional de tourisme (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée), 3, place Saint-Pierre, 44000 Nantes, tél. (40) 48-24-20, 47-39-80, poste 34-39.**

● **CARTES : I.G.N. vertes au 1/100 000 nos 32, 33, 39, 25, 19, 17. Des itinéraires sont remis aux personnes s'inscrivant à un forfait.**

● **PRÊTS DE VÉLOS : Inclus dans le forfait si on le désire. De nombreux *trains transportent* les vélos gratuitement en même temps que les voyageurs. A l'exception de certains secteurs de la Vendée intérieure, le relief est plat ou légèrement vallonné (vélo à changement de vitesse néanmoins recommandé). *Sur son vélo*, prévoir une sacoche au guidon ou sur le porte-bagages arrière.**

Une clientèle en or

La randonnée sur deux-roues non motorisés est facteur de retombées économiques diffuses : *« Les randonneurs achètent au fur et à mesure de leurs besoins, partout où ils passent, ou bien ils utilisent les prestations de service des restaurateurs. Ils ne peuvent pas faire beaucoup de kilomètres par jour et ont donc tendance à séjourner longtemps dans un même pays, de façon itinérante »*, découvre-t-on dans un rapport officiel. On y lit en outre que la randonnée à vélo se montre *« très adaptée à la période hors-saison et aux zones non surchargées par la fréquentation estivale (...), son accroissement risquant d'aller de pair avec la tendance à fractionner ses vacances »*.

Enfin, écologie oblige, c'est une *« pratique compatible avec la protection et la mise en valeur du patrimoine, un tourisme de découverte non bruyant et non polluant, curieux des monuments et des lieux culturels, et sans besoin d'infrastructures massives (parkings...) »*.

L'opération s'inscrit dans un contexte favorable au vélo : plan de circulation de la municipalité de Nantes (65 kilomètres de voies cyclables en préparation), développement *de la location de cycles, efforts* de la S.N.C.F., projets de « plans de circulation saisonniers » pour les cyclistes *et de voies cyclables en Vendée*, dans la presqu'île guérandaise, à La Baule et au Croisic, aménagement *possible d'autobus pour le* transport des vélos en fin de semaine, incitation de la direction régionale *de l'équipement* aux communes afin qu'elles balisent des circuits agréables et peu dangereux.

MICHEL DELORE.

Trois demeures à l'ombre du château

PARMI l'illustre confrérie des châteaux dits « de la Loire » il y a les cousins riches et les *cousins pauvres*. Pour les uns, Chenonceau, Chambord, Azay-le-Rideau, etc., le fleuve des Valois *n'est qu'une grande rue, la plus touristique* de France. Pour les autres, elle n'est qu'un leurre, car si l'his*toire les rassemble, la géographie* les en écarte. C'est ainsi que, à 80 kilomètres de Paris, Anet, qui, comme *Chenonceau, fut construit par* Philibert de l'Orme et habité par Diane de Poitiers, ne voit que 40 000 visiteurs par an, *alors que son cousin en* reçoit plus de 300 000. Et que Châteaudun, celui des Dunois et des Longueville, arrive péniblement à 35 000, depuis qu'il a été pris en sandwich par deux autoroutes sur la R.N. 10 qui le dessert.

Car ces deux châteaux n'ont pas contre eux moins de trois pistes à péage, l'Aquitaine, l'Océane et la Normandie, qui agissent comme autant de drains. Vidés *par avance* de leurs visiteurs potentiels, ils n'ont pas droit à leur silhouette en blanc *sur les panneaux* qui les jalonnent. La « prochaine sortie » n'est pas pour eux. Pourtant, bien des villes *de médiocre importance sont signalées* bien avant leur arrivée dans le pare-brise du touriste. Jusqu'aux perdreaux de Beauce *qui sont l'objet* d'une mention. Pourquoi pas, régionalement, Anet et Châteaudun, qui sont des *capitales d'art* ? Le portail d'entrée de l'un et l'élan des murailles de l'autre feraient un assez beau profil. Avec toutes indications kilométriques, évidemment. A ce prix serait peut-être conjuré l'injuste oubli qui, certains jours, les transforme en désert.

Mais les vieux et célèbres châteaux ont toujours sur les genoux quelques vieilles maisons qui leur racontent des *histoires*. A Châteaudun, il en est trois contemporaines du magnifique escalier des Longueville (XVIe siècle), alors que d'autres le sont des hautes murailles du château (XVe siècle). Si roides, ces murailles, que de 0 à 65 mètres, elles décochent sur le ciel une véritable canonnade de lignes parallèles dont le fracas est l'élan. Dunois en *fut l'artilleur, qui était compagnon* de Jeanne d'Arc. Partant de leur pied, la rue des Huislerie se contente de grimper dur. Y voici une maison de bois. Si longue qu'elle paraît basse. Sous son hâle de vétusté, c'est une femme au repos. *Elle en a le mol* abandon. Parmi ses ornements, la riche perspective des solives de son double encorbellement et, au-dessus de la porte, la statue qui l'identifie. C'est la « maison de la Vierge ».

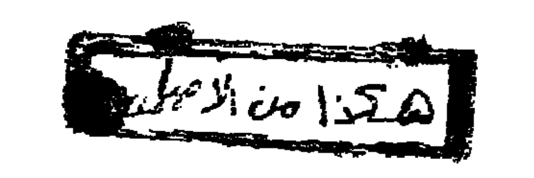
Plus haut, mais à gauche cette fois, c'est l'hôtel de ces messieurs les Huisliers. Mi-pierre, mi-bois. Pierre *« sur le devant »*, comme dirait un notaire, colombages sur arrière, encageant visiblement un escalier. D'une distinction achevée, cet hôtel n'en brandit pas moins le lumineux fanal d'une tourelle d'angle sur le carrefour de deux rues. Leurs noms « des *Huisleries* » et « de la *Cuirasserie* » sont profondément gravés sur les deux faces du même bloc. C'est *mieux que du réel, du quotidien.* L'aujourd'hui d'hier avec le parfum du passé.

Et, subitement, le miracle.

A deux pas, encore une maison Renaissance. Mais du plus petit format qui se puisse rêver. Elle est rue Saint-Lubin, laquelle, très pentue, est creusée en son milieu d'un large et profond canal, hérissé de pierres sur champ. Toujours à sec quand il fait beau, il vaut mieux le prendre par le bas, au droit de la « maison de la Vierge ». A raison d'une photo par mètre on « prend » les quelques pignons du XVe qui le surplombent. Et voici, sur la droite, la maison. Rien d'autre, encore qu'elle soit fraternellement accotée à ses voisines qu'elle efface. Sa beauté l'en fait jaillir comme un tout petit cri de pierre — qu'on n'oubliera de sa vie — dans l'intimité du site. Pierre, jusqu'au premier colombage au pignon. Renaissance donc, donc pilastre et médaillons. Cela au plus modeste, au plus réduit, vraie maison de poupée, mais aux reliefs si profonds, si religieusement enchâssés dans leurs orbites, que lorsque votre regard s'y blottit, il n'en veut plus sortir tant en est grand le confort.

Oh ! l'humaine saison qui produisait de si beaux fruits !

ANDRÉ SÉVERAC.



HIPPISME

L'affaire « Shergar »

QU'EST-CE qui court plus vite que Shergar, l'étalon kidnappé en Irlande ? Les canards s'envolant dans son sillage.

On a entendu et — hélas ! — lu bien des bêtises à propos de ce second enlèvement d'une vedette des pistes (voilà deux ans, la meilleure pouliche américaine avait subi un sort identique ; elle avait été retrouvée deux semaines plus tard, dans des conditions demeurées obscures).

Premier canard : *« Les ravisseurs s'emploient à faire engendrer par Shergar le maximum de poulains. Le malheureux est aux travaux forcés de l'amour équin. Certes, les produits nés de ces unions n'auront pas de « carte d'origine ». Mais, s'ils sont très bons, ils acquerront une certaine valeur et leurs descendants, en tout cas, pourront être en règle... »*

Certaines courses sont — il est vrai — ouvertes aux chevaux de toutes races. Ce fut le cas chez nous, pendant un siècle, et jusqu'à voilà quelques années, de ce qui était alors la plus célèbre épreuve de Longchamp : le Grand Prix de Paris. Ce l'est en Irlande, où les courses ont souvent gardé un caractère de sport amateur de beaucoup d'épreuves, en particulier des *point to point*, ces rallies à parcours libre à travers la campagne. Mais ce qui fait la réussite d'un cheval, ce n'est pas seulement sa qualité propre ; c'est la qualité et l'efficacité de l'entraînement auquel il est soumis, du jockey auquel il est associé, du choix du meilleur programme pour sa carrière. Des poulains potentiellement bons mais fils de personne ne trouveraient alors ni un acheteur, ni un entraîneur, ni un jockey sérieux.

La tare se perpétuerait des générations durant. En cent cinquante ans, les autorités hippiques internationales n'ont fermé les yeux devant des pedigrees douteux qu'en deux circonstances. La première fois, ce fut au début du siècle, quand il s'est agi d'amener dans le giron des courses les nouveaux milliardaires américains, qui voulaient bien y venir mais avec leurs chevaux. On fit comme si, même au temps de la conquête de l'Ouest, les grands-mères de ceux-ci n'avaient jamais accepté que des hommages policés, constatés et enregistrés, à l'instar de leurs cousines bien-pensantes du Suffolk et du Calvados. Ce fut le Jersey Act, qui redonna rétroactivement un état civil sans faille aux protégés des Vanderbilt, Mackomber et autres nouveaux seigneurs de Wall Street.

La seconde entorse se situa au lendemain de la dernière guerre. Les Allemands avaient emmené chez eux, au titre des réparations de guerre, les deux plus célèbres étalons français : *Pharis* (à Marcel Boussac) et *Brantôme* (à Edouard de Rothschild). Ces chevaux eurent de nombreux produits conçus en Allemagne, parfois avec des juments françaises, elles aussi réquisitionnées. On décida, après la guerre, que ces produits auraient le droit de courir, mais qu'ils seraient déclarés nés de père inconnu : X. Quarante ans après, maints pédigrés comportent encore ce X à la ligue attribuée à un arrière-arrière grand-père. On sait qu'il s'agit de *Pharis* ou de *Brantôme* (plus souvent, d'ailleurs, de *Pharis*), mais on ne peut toujours pas, officiellement, tracer un trait d'union entre le X et l'un de ces deux noms.

Faut-il le préciser ? D'éventuels poulains clandestins de *Shergar* n'auraient aucune chance d'obtenir, pour eux-mêmes ou leurs descendants, un statut comparable à celui des chevaux américains ou des fils de *Pharis* et de *Brantôme*.

Second canard : *« Les ravisseurs vont vendre Shergar dans un pays où l'on est moins exigeant qu'en Europe sur l'origine des chevaux : à l'Est ou en Amérique latine... »*

Difficile à imaginer. Un étalon n'a de valeur et d'intérêt que par une réputation évidemment ostensible, et même ostentatoire. La situation est toute différente de celle du *marché* de l'art. Il suffit de la passion d'un seul collectionneur, qui jouira en secret de son acquisition, pour qu'un Rembrandt volé ait beaucoup de valeur. Pour qu'un étalon soit prisé, il faut faire savoir *urbi et orbi* qu'il s'agit de tel sujet, vainqueur de telles épreuves prestigieuses.

L'hypothèse peut-être la moins invraisemblable serait la plus audacieuse. *Les pays de l'Est ont admis* et pratiquent l'insémination artificielle sur les pur-sang. Si *Shergar* s'était déjà révélé un grand reproducteur (ce qui n'est pas le cas puisque ses *premiers produits* viennent tout juste de naître et n'ont donc rien démontré), on pourrait imaginer que l'un de ces pays envisage de l'utiliser comme « donneur » de substitution, aux lieu et place d'un de ses propres étalons, dont les résultats, et par conséquent le prestige, se trouveraient ainsi, indûment, beaucoup grandis. On peut rêver un instant : James Bond et S.A.S. lancés à la recherche d'éprouvettes de semence jusqu'au fond de la Sibérie... Mais le schéma se heurte à plusieurs contradictions. *La plus notable est que*, à part la R.F.A. et l'Autriche, aucun pays de l'Ouest ne reconnaît la paternité *par insémination artificielle*. Des *« Shergar »* de substitution n'auraient quelque valeur que jusqu'au Rhin, et les trompeurs seraient en fin de compte les principaux trompés.

Les assureurs : perdants

Au passage, notons que ce roman *de hippisme-fiction* fournit des arguments aux adversaires de l'insémination artificielle, dont l'adoption généralisée est toujours un sujet sous-jacent de discussions. Il suffirait que la réalité se mît au niveau de la fiction, sans avoir à la dépasser, pour que, dans une l'économie hippique d'insémination artificielle, des faits divers comme l'enlèvement de *Shergar* trouvent une justification financière et, par conséquent, se multiplient. Mais revenons à la réalité du jour. Plus encore qu'une œuvre d'art de réputation mondiale — qu'on peut toujours laisser dormir un demi-siècle, — *Shergar* n'a de valeur qu'entre les mains de ses propriétaires légitimes.

Ceux-ci — parmi lesquels l'Aga Khan n'avait gardé que 15 % de la copropriété du cheval — l'avaient assuré pour 10 millions de livres. Ils seront donc, de toute manière, dédommagés. Les vrais et seuls perdants risquent d'être les assureurs. C'est pourquoi il faut s'attendre à de discrètes négociations entre ceux-ci et les ravisseurs et, peut-être, à retrouver, sans tambour ni trompette, *Shergar* dans quelque pré, comme, voilà deux ans, la pouliche américaine précédemment enlevée.

Un ballon d'essai a été lancé mardi par Jonathan Irwin, animateur *de l'agence de commerce de pur-sang* Goffs et ami de l'Aga Khan. Jonathan Irwin a fait savoir que son organisation offrait 50 000 livres et une discrétion totale à qui permettrait de retrouver *Shergar* en bonne santé. Mais pour cette première (?) tentative de rapprochement, la barre était peut-être un peu basse.

Un qui ne craint pas de l'élever, c'est le cheikh Maktoum Al Maktoum, un des empereurs hippiques du pétrole. Il vient d'acheter *Ma Biche*, une des pouliches miracle de la famille Head, gagnante l'automne passé à Newmarket des Cheveley Park Stakes et, à ce titre, favorite *des Mille Guinées 1983, pour la* somme, dit-on, de 3 millions de dollars (environ 20 millions de francs). *Qui donc assure que le pétrole est en* baisse... ?

Une inconnue : on ne sait pas encore si *Ma Biche* restera en France ou si elle sera, à l'avenir, entraînée en Angleterre, où le cheikh Maktoum a basé son écurie.

LOUIS DÉNIEL.

POLÉMIQUE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les foies resteront gras

LES producteurs de foie gras peuvent dormir tranquilles. L'offensive contre le gavage des oies menée par les Amis des bêtes a tourné court. En adoptant, à une courte majorité, le rapport de Mme Marie-Jeanne Pruvot (libérale française), le Parlement européen s'est fondé sur la diversité des traditions et des cultures des différents États pour estimer qu'il n'y a pas lieu *« d'interdire ou de limiter le gavage des oies en vue de la production de foie gras »*.

Partisans et adversaires du procédé se sont affrontés, faisant appel à une impressionnante panoplie d'arguments, qui pour en fustiger la cruauté, qui pour en démontrer l'utilité économique. En France, la production de foie gras aide à vivre environ 20 000 exploitations agricoles à caractère familial.

Non, le gavage n'est pas une pratique cruelle et dégradante, a affirmé Mme Marie-Jeanne Pruvot, rapporteur de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection du consommateur.

Si l'oie se fait gaver, c'est sa faute en quelque sorte. Victime consentante de son *« appétit boulimique naturel »*, elle accourt vers le gaveur qui, loin d'être le bourreau décrié par ses adversaires, apparaît plutôt à travers le texte comme celui qui veut rendre service au volatile. Il s'agit *« d'une opération essentiellement artisanale, effectuée par une personne expérimentée qui aide manuellement l'animal, avec douceur et vigilance, à avaler de la nourriture exclusivement de maïs »*, note le rapport soumis au Parlement. Au diable ! l'image de la moulinette enfoncée dans la gorge de l'oie coincée entre les jambes de la gaveuse traditionnelle ! L'habitude ou l'usage du gavage remonte loin dans l'histoire. Jusqu'aux Romains évidemment, et *même aux Égyptiens*, note le rapport, qui évoque une peinture vieille de quarante-cinq siècles montrant les gaveurs à l'œuvre.

Ces considérations historico-culturelles, voire les justifications tirées de l'anatomie de l'oie, n'ont guère ému le camp des défenseurs du volatile, où se retrouvaient, de façon plutôt insolite, socialistes, conservateurs britanniques, et non inscrits à sympathie écologiste. Tandis qu'un conservateur lui-même éleveur s'escrimait à souligner *« toutes les connotations de violences »* propres au gavage, un Néerlandais ne s'embarrassait pas de nuances en ajoutant que *« cette pratique cruelle et méprisable »* se retrouvait dans *« les régions les plus arriérées de la Communauté »*.

Mais déjà les communistes français, par la voix de Mme Poirier, volaient au secours du rapporteur. *« Hypocrisie que toute cette indignation... »*. La consommation du foie gras n'a-t-elle pas augmenté en flèche en Grande-Bretagne ? *« Les attaques des conservateurs visent moins le gavage que le type de production assuré par les exploitants familiaux. Leur maintien constitue un obstacle à la politique de liquidation des petites et moyennes entreprises agricoles voulue par la Commission de Bruxelles. »*

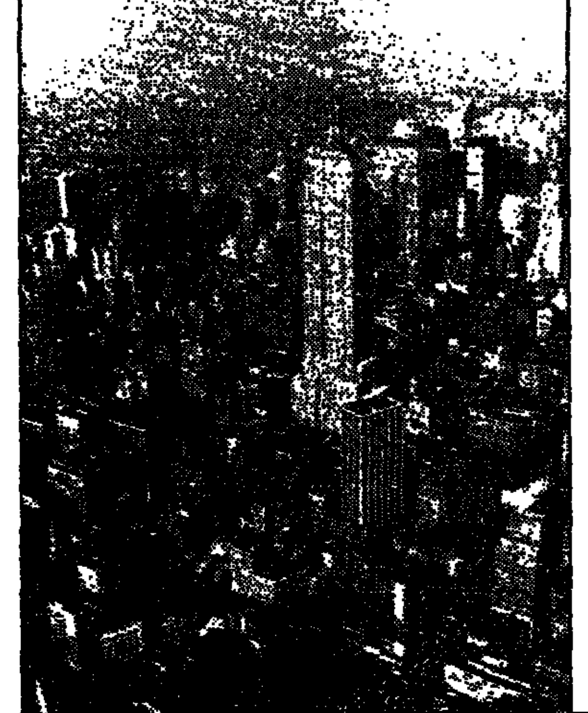
Et le débat de prendre une curieuse tournure économique et politique qui devait provoquer pour la première fois l'union sacrée dans les rangs français, de l'U.D.F. aux communistes.

JEAN-CLAUDE HAHN.









Dépasser la crise de confiance

On allait à Évian, à Vichy, à Baden-Baden, à Carlsbad, à Abano... La France était assurément, dans l'Europe des siècles passés, l'un des bastions du thermalisme, avec l'Allemagne, quelques stations d'Europe centrale, l'Italie. L'est-elle encore ? Le salon international du thermalisme et de la thalassothérapie, *inauguré le 15 février* par M. Jack Ralite, ministre de la santé, est une occasion pour s'interroger sur l'avenir des eaux de France (*).

LE thermalisme est, en France, une activité en expansion, la demande des curistes croît régulièrement et la politique du gouvernement encourage cette évolution. Il n'en demeure pas moins qu'un *certain nombre* de questions non résolues continuent de se poser et que des remèdes restent à trouver.

Il existe en France, estime-t-on, environ mille deux cents sources et quelque cent vingt stations, dont quatre-vingt-seize *sont agréées* par la Sécurité sociale. Selon les derniers chiffres obtenus pour 1982, qui portent sur *95 %* de l'activité, environ cinq cent trente mille curistes ont fréquenté les stations au cours de l'année écoulée, ce qui marque une progression de près de 5 % par rapport à 1981, elle-même en expansion de plus de 2 % sur *1980*. Si l'on ajoute à ces chiffres ceux des stations non encore recensées, on parviendrait au *total* à quelque cinq cent soixante mille curistes pour 1982, à dix-sept millions de nuitées et à *un chiffre d'affaires, pour* l'ensemble du secteur, de plus de 3 milliards de francs. On souligne au ministère de la santé que même si la Sécurité *sociale* couvre à présent 85 % des dépenses des curistes, les frais engagés à ce titre pour la collectivité *ne* représentent que 0,4 % des dépenses totales de l'assurance-maladie. Le poste « *thermalisme* » augmente de loin moins vite que les autres dépenses de santé. Le secteur emploie, en outre, soixante mille personnes (dont quarante-deux mille à titre saisonnier) et représente de toute évidence une importante activité économique.

Ces chiffres expliquent pourquoi M. Jack Ralite, ministre de la santé, *soulignait le 19 février 1982* à Luchon que le thermalisme représente « *une richesse, un atout national qu'il serait absurde de laisser en stagnation, voire capter par d'autres pays. C'est pourquoi la responsabilité nationale publique en matière de thermalisme doit désormais s'affirmer* ».

Une nouvelle stratégie

D'où la politique qui s'élabore, *sur ce point, au ministère de la* santé, et qui devrait faire l'objet d'une communication de M. Jack Ralite *devant le conseil des ministres* à la mi-mars.

Pour mettre au point cette stratégie nouvelle, le gouvernement a repris un certain nombre de conclusions contenues dans le rapport que M. Valéry *Giscard* d'Estaing avait demandé à M. Guy Ebrard et qui avait été remis à la fin de 1980. Dans ce rapport (1), M. Ebrard soulignait notamment la nécessité de vitaliser le secteur, en particulier par le biais d'une aide de l'Etat aux *collectivités* locales. Il évoquait en outre le problème de la formation du personnel et la nécessité de faire *progresser* la recherche dans ce domaine. A ce constat, le cabinet de M. Ralite ajoute quelques exigences *d'ordre économique*.

Ainsi estime-t-on au ministère de la santé, il est impératif de parvenir à des rééquilibrages. Notre politique, soulignait M. Ralite à Luchon, vise à rompre avec le gigantisme, c'est-à-dire à la concentration excessive des moyens sur les très grandes stations. Il faut au contraire réinsérer les activités thermales dans le tissu *rural*, montagnard *souvent*, stimuler les petits centres menacés, parvenir à une planification équilibrée *sur l'ensemble du territoire*. A l'heure actuelle, dix-sept stations concentrent 70 % de la clientèle et *onze d'entre elles traitent plus de la* moitié des curistes. Les premières sont aujourd'hui Aix-les-Bains (près de *cinquante mille*), Dax (quatre cent dix mille), Luchon (trente mille), Amélie-les-Bains, La Bourboule, *Royat*, etc. Les grandes stations traditionnelles sont tombées loin de ces chiffres : Vichy (quinze mille environ), Vittel (quatre mille cinq cents), *Contrexéville* (trois mille six cents), Evian (trois mille).

Excessivement concentrées, les activités *thermales sont aussi* trop exclusivement tournées vers la thérapeutique au sens strict, estime-t-on au ministère de la santé : leur dimension prophylactique, leur rôle en matière de prévention du vieillissement, des pathologies fonctionnelles, du *surmenage*, des dépressions, etc... sont encore trop peu pris en compte par rapport à l'activité curative proprement *dite, ou à la rééducation* lourde d'accidents de santé.

La politique des « contrats thermaux »

De ce constat *sont* nées les stratégies de développement que le gouvernement entend mettre en œuvre. *Il faut, déclarait M. Ralite à Luchon, « dépasser la crise de confiance dans le thermalisme et créer les conditions nouvelles pour son développement ».*

Pour ce faire seront proposés des « *contrats thermaux* » : selon ces *contrats – qui seraient passés entre* l'État, d'une part, les régions, les départements ou les collectivités locales de l'autre, – l'État s'engagerait à financer des investissements et des recherches dans la mesure où ses partenaires prendraient, eux aussi, des engagements de même nature. Cela permettrait de construire, de rénover, de moderniser certaines stations devenues vétustes, de les dynamiser. Les petites stations devront *recevoir* un appui plus *substantiel*. Elles seront encouragées à regrouper leurs efforts, à créer des infrastructures pluricommunales, les investissements étant souvent trop lourds pour les petites stations. Pour cette politique de « *contrats thermaux* », le *ministère de la santé* est *prêt* à engager 4,5 millions de francs par an pendant cinq ans, qui s'ajouteront *aux aides apportées par le* secrétariat d'État au tourisme, la DATAR etc.

De son côté, le ministère de la culture souhaite aider les stations à développer leurs activités culturelles : le « *Fonds d'intervention culturelle* » devrait les y aider.

D'autre part, il est prévu d'engager dans ce domaine des programmes de recherches, qui seront *confiés non seulement* à l'INSERM, Institut national de la santé et de la recherche médicale, qui consacre *chaque année un million et demi de* francs à ce domaine, mais aussi à de grandes universités proches des *zones* thermales, celles de Montpellier et de Toulouse, ainsi que celle de Lyon dans une moindre mesure. Il s'agit en effet de mieux connaître les effets proprement dits des cures thermales sur les patients, d'essayer par exemple d'apprécier leur impact *sur la consommation médicamenteuse*. La Caisse nationale d'assurance- maladie – organisme *payeur – est prête à joindre ses efforts* à ce travail de recherche.

Le gouvernement à en outre assoupli certaines modalités de la prise *en charge des curistes par les* organismes de couverture sociale ; en particulier, les délais nécessaires pour obtenir l'entente *préalable* avec la sécurité sociale, indispensable à toute prise en charge, ont été abrégés. Le « *forfait thermal* », c'est-à-dire la *somme* que touchent les médecins par curiste traité, a été de son côté substantiellement revalorisé.

Il convient, en outre, pour mieux soutenir les économies locales souvent fragiles (notamment en montagne) *des zones thermales, de tenter* d'utiliser le potentiel des stations hors de la saison, c'est-à-dire de septembre à avril. Les *équipements* pourraient alors héberger des « *classes vertes* » ou diverses activités de type social.

Restera à élaborer une convention collective nationale pour les personnels des établissements thermaux, dont les salaires sont aujourd'hui extrêmement variables selon les stations. Et à rationaliser, à améliorer la formation de ces personnels.

C. B.

(1) Publié par la Documentation française.

(*) SITT. Ancienne gare de la Bastille, jusqu'au 20 février, de 10 heures à 19 heures. 15 F.

LES SOURCES

Au pays

POUR *l'eau, au singulier,* c'est la disette en Provence. Après trois ans d'une pluviométrie déficitaire, voilà qu'aujourd'hui, en plein hiver, rivières et lacs de retenue s'assèchent dangereusement. *Des cultures sont menacées. Des pans de forêt brûlent en janvier,* en février. Dans le même temps « les eaux », au pluriel, jaillissent comme jamais. En faisant le tour des stations thermales provençales on

Aix-la-Ville

A l'inverse d'autres, Aix n'a même pas besoin de se dire « les Bains ». Son nom de baptême lui suffit. Aix – *Aquae Sextiae,* – ce sont les eaux de M. Sextius, c'est la « ville des eaux ». Elle en est née, comme une autre Vénus. *On ne va* pas présenter la vieille capitale de Provence, vivante avant les *Romains, déjà capitale* pour les Salyes celto-ligures. On sait tout de ce petit Paris au soleil, de la *città signorile*, de son cours Mirabeau grouillant d'étudiants et de visiteurs cosmopolites, de ses fontaines, hôtels particuliers, bibliothèques, musées, et de son explosion démographique après un déclin : de 21 000 habitants à 150 000 en un demi-siècle. Au vrai, les cent images d'Aix moderne – parmi lesquelles celle des festivals – ont fait oublier un peu les thermes. *Ils ne dominent pas, comme en* d'autres villes d'eau dont ils sont l'essentiel. Ici, il faut aller les chercher à leur place, cours Sextius bien sûr. On leur trouve alors, malgré façade noble et jardins, un petit air vieillot qui ramène à l'époque où Aix, refusant le nouveau chemin de fer, somnolait à l'écart. Or, derrière cette vitrine de jadis, bougent bien des choses d'aujourd'hui. D'abord, même en hiver, ça vit. En février, les curistes se croisent, en tenue de curistes, des bains à l'atrium. A Aix, la « saison » est de toute l'année. Des 3 000 curistes du lendemain de la guerre, on est monté à 6 000, à 7 000. « *A raison de 21 jours de cure pour chacun,* note le directeur, *ces 7 000 là valent autant pour la ville que 147 000 touristes de passage.* »

C'est à partir de ces chiffres que le réveil a sonné. Changement de vitesse. La ville, propriétaire de l'établissement, donne la main à la Société des thermes, sa locataire. « *On grandit, on s'embellit.* » On va chercher davantage d'eau par captages *profonds*, à 70 mètres. La modernisation des bâtiments et des équipements va repartir, sans interruption des cures, grâce *à de nouvelles* cabines : de cinquante à quatre-vingts. Et trône déjà, en vedette, la première des « unités fonctionnelles » équipées de la baignoire très sophistiquée créée par la Société alsacienne de Saverne : six cents buses commandées électroniquement permettent des massages subaquatiques sans intervention manuelle, localisés *point* par point, avec réglage de la pression, de la durée, de la température, etc.

Chacune de ces bricoles coûte 100 000 F, et la cabine complète 250 000 F. Parallèlement à la rénovation complète *de l'Hôtel* des thermes (« quatre étoiles »), ces chiffres mesurent le degré de confiance dans l'avenir. A côté de l'antique réputation de ses eaux et de la nouveauté de ses équipements « de pointe », Aix joue à fond sa *carte originale. « Nous offrons le seul établissement situé en plein centre d'une ville de 150 000 habitants, toujours animée, dont les prestiges et les ressources culturelles – outre le traditionnel casino – sont mondialement connus.* » Pour assurer un grand bond en avant, à l'échelle de l'explosion démographique, Aix se proclame résolument citadine. Comme depuis deux mille ans.

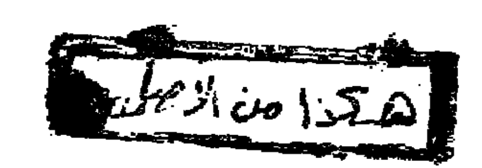
Gréoux-des-collines

Est-ce pour cela que Gréoux évoque si volontiers Giono ?

Ici, pour exploser aussi, la « *chaîne thermale du soleil* » a choisi au contraire la pleine nature provençale, la colline. Et quelle explosion ! Autant laisser les chiffres tirer les premiers : 800 curistes en 1953, aujourd'hui 24 000. Prévisions : 28 000 en 1983. Trente-cinq fois plus !

Pareille croissance ne pouvait guère aller sans crise. Elle se manifesta dans les années *1978-1979*. Certains logements aménagés à la hâte et des masseurs, sinon malhabiles du moins mal habilités, faillirent *alors remettre en cause* le conventionnement par la Sécurité sociale. « *Cette crise appartient au passé,* assure la direction. *Nous étions partis de rien. Les premières résidences furent des immeubles provisoires construits pour et par E.D.F. Des curistes louèrent même des garages !* » C'est toute l'histoire de la station qui somnolait au soleil de ses collines (782 habitants *en* 1953) quand il fut décidé, en 1965, de créer *la « station thermale européenne numéro 1 ».*

Vieille histoire, pourtant, que celle de Gréoux ! Les légionnaires romains fatigués ou cabossés – no-





DE LA FORME

des eaux romaines

les découvre toutes en expansion, convoquant toujours plus de curistes à leurs sources. A *Digne-les-Bains*, *Gréoux-les-Bains*, *Camoins-les-Bains*, Aix, les « eaux des Romains » se portent bien. Toutefois, sous le même climat méditerranéen — nuancé selon la plus ou moins grande proximité de la mer, — les quatre sœurs *offrent des visages différents* à bien des titres.

tamment après avoir massacré aux environs, sous Marius, quelque 100 000 Teutons — vinrent soigner leurs divers traumatismes au fond des grottes, *« car les eaux de Gréoux meurent à la lumière »*. Laissée de côté par le Second Empire, *« âge d'or du thermalisme »*, la station s'est réveillée en fanfare, marquant le pas en 1978-1979, pour *repartir d'un autre pied depuis deux* ans. Logement : un « trois étoiles » abusif est retombé en « deux étoiles », bien que réaménagé. Se sont ouverts quatre nouveaux hôtels-résidences et deux hôtels-restaurants *« dont l'un a obtenu la toque rouge de Gault et Millau » !* Aux thermes, derrière la belle façade en pierre de Rognes, la zone de soins s'est agrandie et équipée à neuf pour recevoir ensemble 320 curistes, la nouvelle piscine de « mobilisation » offre 36 places, etc. Pour résumer : en 1982 seulement, 20 millions de francs ont été investis...

Il n'empêche. Au-delà de cet effort d'équipement, l'autre carte est toujours dans la nature, *entre la Durance*, le Verdon et ses gorges proches. C'est si vrai qu'à côté du projet d'un grand hôtel thermal figure un nouveau camping, le quatrième, destiné aux inconditionnels de la nature. *« Les thermes, ce sont les eaux. Les eaux, c'est naturel »*. L'évidence en forme de slogan...

Digne-de-la-Montagne

Digne n'est pas explosive. Ce n'est pas dans son caratère. Capitale des Alpes-de-Haute-Provence, classées *« premier département pour la qualité de vie »*, elle a, au pied des cimes, le pas tranquille du montagnard pour aller de l'avant. Elle en a aussi l'obstination. La dérive de la société qui avait reconstruit l'établissement thermal en 1932 ne l'a pas découragée.

En 1976, la ville elle-même a pris les choses en main. Nombre de curistes : zéro. Au pied de la dure falaise de Saint-Pancrace coulaient en vain onze sources chaudes — à qui les vestiges de piscines romaines fournissaient leur antique certificat. D'obstacles en obstacles, d'aménagements en extensions, les nouveaux thermes viennent de rendre son nom à Digne-les-Bains. En 1981-1982, l'investissement s'est élevé à 15 millions de francs, à la suite duquel la dernière saison voyait déjà 3 800 curistes : *« le ruban bleu, en pourcentage, de la progression »*

Pour 1983, une nouvelle tranche de travaux — captage et stockage des eaux — va permettre un nouveau pas en avant. Il s'agit d'atteindre en six ans, une année après l'autre, les huit ou dix mille curistes. Pour l'hébergement, le village de vacances du Chandourène apporte son appoint à l'hôtellerie de la ville. Le site est celui qui rappelait à la fabuleuse Alexandra David-Neel *« une certaine vallée du Tibet »*. Témoignant à sa façon du climat tonique du pays, elle y mourut à cent un ans... Entre Aix-la-Ville et Gréoux-la-Nature, Digne-de-la-Montagne propose un autre équilibre. Au pied des pics, mais à 604 mètres seulement d'altitude, son gai boulevard Gassendi offre aussi des plaisirs de ville.

Camoins-sur-Pagnol

Camoins-les-Bains, c'est autre chose : une station de banlieue, comme on peut le dire d'Enghien. On prend, en plein Marseille, l'autobus 12, et c'est là, juste au pied du village perché de Pagnol, La Treille, si curieusement annexé au onzième arrondissement de la grand-ville alors qu'il se dresse en pleine campagne, entre champs et collines « aux grozibous ».

Sur place, on se demande tout à coup si la fameuse passion de « Marcel », éternellement à la recherche de sources nouvelles, ne poursuivait pas le rêve de faire surgir un jour des Thermes Pagnol... Ceux d'aujourd'hui demeurent discrets dans leur parc, ne sont pas les plus connus en France. Pourquoi ? C'est tout simplement que les Marseillais *« se les sont gardés pour eux »*, à 90 %. Cette discrétion, ou cette exclusivité, fait qu'on s'étonne d'apprendre le nombre des curistes. Bon an, mal an : 4 000. Et ici non plus on n'entend pas en rester là. Une direction nouvelle a mis un projet à l'étude pour étendre et moderniser en particulier les services de rhumatologie. Si, en prévision de cette extension, un hôtel voulait se monter à proximité immédiate, voilà qui ravirait la nouvelle direction. Un appel, en somme...

Ainsi donc, de la montagne à la mer, la Provence paraît saisie par le thermalisme. Il se dit même que Hyères, où coule la source de la Vierge, veut à son tour ouvrir sa station. Pourquoi cette volonté de développement, de création d'emplois et d'investissements — qui aujourd'hui ne courent pas les rues ? Paradoxalement, le directeur de l'un des quatre établissements fondait son optimisme sur la mauvaise situation du thermalisme en France par rapport à l'ensemble de l'Europe : *« 560 000 curistes seulement l'an dernier contre, par exemple, 2 millions en Allemagne. Alors, en partant de si bas, alors que nous détenons tant d'atouts, notamment en Provence où se rencontrent à la fois le soleil et les « eaux des Romains »...*

JEAN RAMBAUD.

Pratique

AIX-EN-PROVENCE (13602). Ouvert toute l'année. Indication principale : insuffisance veineuse (séquelles de phlébites, varices, ulcères de la jambe). Également : gynécologie, rhumatologie, séquelles de traumatismes. Baignoires, massages subaquatiques, douches générales, locales, cure de boisson et de relaxation déclive.

• Société des thermes, 55, cours Sextius. Tél. : (42) 26-01-18.

CAMOINS-LES-BAINS (13011). 1) O.R.L., voies aériennes supérieures et inférieures : services spécialisés pour enfants (pulvérisations, douches, salle de brouillard, piscine enfants). Ouvert du 4 mars au 21 décembre. 2) Rhumatologie (bains, boue, massages, piscine de rééducation). Ouvert du 1er avril au 29 octobre.

• Établissement thermal, route de la Treille, Marseille. Tél. : (91) 43-02-50.

DIGNE-LES-BAINS (04000). Ouvert de mars à novembre. 1) O.R.L., voies respiratoires (pulvérisations, aérosols, irrigations, étuve naturelle, méthode de Proetz, insufflations tubo-tympaniques), *équipement pour les enfants*. 2) Rhumatologie : arthrose, arthrites métaboliques, séquelles de traumatismes, etc. (baignoires, piscine de rééducation, boue, douches sous immersion et au jet).

• Établissement thermal municipal, avenue des Thermes. Tél. : (92) 31-06-68.

GRÉOUX-LES-BAINS (04800). Ouvert du 20 décembre au 12 février. 1) Rhumatologie (arthrose, sciatiques, scolioses, séquelles d'accidents, etc. (vaporium, baignoires, piscine, douches, boue, pédidouches, manudouches, rééducation. 2) Appareil respiratoire (O.R.L., bronches, asthme), aérosols, pulvérisations, insufflations, méthode de Proetz, etc.

• Établissement thermal de Gréoux, tél. : (92) 74-22-22 et à Paris, 30, avenue de l'Opéra, Maison du thermalisme, tél. : 742-67-91.

Le tourisme c'est aussi la santé

APRÈS les réalisations mises en place pour leur grande part en 1982, le thermalisme auvergnat observe cette année une pause relative au niveau des investissements. Les 40 millions de francs de subventions distribués dans le cadre du plan thermal stimulé par la région (elle a participé pour moitié au montant de l'enveloppe) ont d'ores et déjà produit des effets.

Aujourd'hui modernisées, les dix stations se sentent mieux à même d'affronter une rude concurrence. Globalement, elles ont bien passé le cap de la saison dernière : *« On note une légère augmentation »*, précise M. Charles Beaucourt, un des responsables du Syndicat intercommunal thermal du Puy-de-Dôme, auquel adhère également la seule station cantalienne, Chaudes-Aigues.

L'Auvergne va continuer de mettre de l'argent dans ses eaux cette année, notamment au niveau de la promotion. Un record : *100 millions* anciens sont consacrés à une campagne publicitaire, visant en particulier la région parisienne et la communauté urbaine Lille-Roubaix-Tourcoing.

La nature de l'action sort des sentiers battus dans la mesure où, pour la première fois, le Syndicat du Puy-de-Dôme et celui de l'Allier font cause commune. *« Jusqu'à présent, nous souffrions de trop d'individualisme*, indique M. Beaucourt. *Si nous marchons ensemble, la force d'impact doit se multiplier, et surtout, nous pourrons établir une image de marque commune. Je pense que nous, thermalistes, nous n'avons pas assez pris en compte l'entité Auvergne. Nous allons vers davantage de cohérence. »*

Cette volonté se traduit sur le plan de l'animation par une opération de prestige en cours de montage : il s'agit de la création d'un festival de musique des villes d'eaux au mois d'août, rendu possible grâce à la présence récente d'un orchestre régional de belle qualité et accueilli avec chaleur à travers toute l'Auvergne.

La question maintes fois soulevée du possible mélange des genres — tourisme et thermalisme — semble parfaitement réglée. *« L'animation ne permet pas seulement de rompre l'ennui*, dit M. Beaucourt. *Elle participe à l'éducation sanitaire ; elle représente un prolongement de la cure. »* Il sait de quoi il parle. A Saint-Nectaire, où il exerce des responsabilités, les soins du diabète et de l'obésité sont complétés par des cours d'application diététique.

Royat est montrée en exemple. Cette petite ville de quatre mille habitants, collée à Clermont-Ferrand à l'étage supérieur de l'amphithéâtre ceinturant à l'ouest la capitale régionale, s'est débarrassée il y a trois ans des majorettes et du folklore pour *« prendre en charge plus globalement les gens »*, selon l'expression de Mme Marie-Thérèse Schmitt, première adjointe chargée du domaine social.

Il ne s'agissait pas d'un effort produit pour relancer la station. Royat, en effet, se porte bien. Elle a acquis une très sérieuse réputation au sein du corps médical. Les « Cahiers d'artérologie de Royat » font autorité depuis dix ans. *« Je crois pouvoir dire, sans forfanterie, que la crédibilité de la station n'est plus à démontrer »*, souligne le docteur Jean-Claude Richard, adjoint chargé des problèmes du thermalisme. *La recherche médicale et thermale représente une préoccupation constante. C'est notre gros atout. »*

Il ne nie pas que l'animation mise en place ajoute à cette crédibilité auprès des curistes, au nombre de vingt-trois mille en 1982. La moyenne d'âge : soixante-cinq ans. Mais un rajeunissement commence à se manifester.

« Optique de prévention... Prise en compte de la maladie et de son contexte... ». Telles sont les expressions qui reviennent souvent dans la bouche de ceux qui animent le club Santé-Curiosités. Il a été créé, en 1981, par la municipalité et la régie thermale. Il s'est inspiré des travaux de l'université du troisième âge de Toulouse, qui dispose d'une antenne à Luchon. Un de ses animateurs, le professeur Pierre Vellas, est venu à Royat pour procéder à une mission de réflexion.

« Nos objectifs peuvent se résumer en un seul mot : mieux-être », indique Mme Schmitt. Santé-Curiosités présente à chaque saison un programme fourni d'activités physiques et intellectuelles. Voici ce qui était proposé pendant un séjour de trois semaines l'année dernière : côté culturel, les visites du Musée d'art populaire de Riom, du château de Montfleury, de Montferrand, une conférence sur Alexandre Vialatte, une autre donnée par le plus illustre curiste actuel de Royat, le cardinal Marty ; côté santé, trois promenades au cours desquelles les curistes apprennent à bien respirer, à mieux maîtriser leur équilibre, une conférence du professeur Duchêne-Marullaz, responsable de l'Institut de recherches de Royat, sur le thème : « Que penser des médecines différentes ? ».

« La vie sociale facilite l'accès à ces différents domaines. Le curiste les aborderait moins facilement chez lui. Nous tâchons de susciter un contexte motivant », explique le docteur Richard, qui ne cesse de préciser que l'essentiel reste et restera toujours à ses yeux le traitement.

LLIBERT TARRAGO.

PLAISIRS DE LA TABLE

Chez Monsieur Meurice

LA diligence de Calais amenant les Anglais à Paris, en 1816, arrivait à l'ancien couvent des Feuillants. Le maître de poste se nommait Meurice. Il imagina d'ouvrir là un hôtel pour ces touristes de qualité : en 1817 naquit ainsi l'hôtel Meurice, s'agrandissant au fil du temps. En 1836, une note du Meurice's Hotel chiffre à 3 F un thé pour deux, la demi-bouteille de champagne à 4 F, une omelette à 1,50 F et le prix du logement numéro 132 à 5 F. Remanié de fond en comble au début de ce siècle, une publicité apprenait aux Britanniques « the newest creation in Europe – *the New Hotel Meurice in* Paris – splendid roof-garden with magnificent view – opening May 1907 ».

Une fois de plus, le Meurice vient d'être – mais plus modestement – remanié, le bar transplanté et le restaurant en sous-sol transformé, avec une entrée directe sur la rue de Rivoli.

Jean Gillet, le souriant et compétent *animateur* du « New Meurice » version 1983, veut justement que la cuisine soit digne du cadre et la carte équilibrée à l'image de cette renommée vieille de plus d'un siècle *et demi*.

C'est bien. Ceux qui ont assisté, comme moi, à quelques-uns des fameux déjeuners de Florence Gould où l'on mangeait si mal, ceux qui ensuite connurent le *Copper-Bar*, pourront mesurer la différence aux mérites de Jean Gillet et de son chef ; des étrilles aux piments frais aux pétales de saint-jacques au citron vert, de l'*inévitable chavignol* rôti à l'effeuillée de viande des Grisons et jambon de Parme, du blanc de mer (en vérité ces calamars farcis méritent un nom plus sérieux) au pot-au-feu *des jours maigres, du foie de* veau aux pistaches à la palette de mignons de bœuf « aux dix couleurs ». Bon plateau de fromages. Fins desserts. Il y a un menu à 160 F *(plus service et boisson) comprenant* quatre plats (fromage ET dessert) et café, fort intéressant, et la carte des vins reste abordable pour une maison comme celle-ci.

Si le « new » Meurice eut été ouvert lors du challenge du Bottin-Gourmand, il eût fallu compter avec son restaurant que je place après celui du *Bristol certes, mais* dans le peloton de tête et tout après.

LE MEURICE, 230, rue de Rivoli, tél. 260-38-60.

∴

Et puisqu'il est question de son menu attrayant, on me permettra de signaler celui, nouveau, de *Lapérouse*. Après tout, la vieille maison des *quais* est contemporaine où presque du premier hôtel de M. Meurice. Je parle de sa transformation en restaurant, car l'ancien hôtel des comtes de Vruillevert, grands maîtres des Eaux et Forêts de Louis le quatorzième est l'aîné.

Lapérouse donc, qui revient à la vie grâce à M. Bicheron son sauveur, *propose une carte à 190 F* tout compris.

Un choix entre quelques entrées (salade de confit de canard ou huîtres de claires, par exemple), cinq plats (dont un « plat rustique » et le « plat du jour » et ce *jour-là il s'agissait* d'une blanquette de veau et d'un excellent saucisson chaud), le plateau des fromages, un dessert au choix, café et les mignardises de *surcroît*. Avec une demi-bouteille d'un Coteaux d'Aix - Château de la Bargemonne 1980.

Qui dit mieux ?

La *cuisine de Gérard Gravier, les* douceries du chef pâtissier sont de plus en plus appréciées dans ce cadre si plein de souvenirs que l'on ne remerciera *jamais assez son* propriétaire actuel de nous l'avoir sauvé.

LAPÉROUSE, 51, quai des Grands-Augustins, tél. 326-68-04.

LA REYNIÈRE.

A boire et à... lire !

JULES Guyot naquit à Gyé-sur-Seine, le 17 mai 1807, et *termina, à Paris, en 1826*, ses études de docteur. Il participa à la révolution de 1830 et publia, dès 1832, *ses Etudes de physique générale*. Mais c'est surtout par ses « articles » du *Journal de l'agriculture* (culture de la vigne et vinification) *et par un système de taille de* la vigne auquel il donna son nom : la taille Guyot qu'il reste dans la mémoire quotidienne de tout homme du vin. Chargé par Napoléon III de la mission d'étudier les vignobles de France, de 1861 à *1867, il fit paraître l'année suivante* ces *Etudes sur les vignobles de France* que Jeanne Laffitte vient de « reprendre ». *Ces neuf volumes incomparables et passionnants sont à* la fois de l'histoire, de la science, de l'anecdote et encore de l'actualité. Quel beau cadeau pour un amateur !

Jeanne Laffitte (1, place Francis-Chirat à Marseille) publie aussi *la Chanson du cidre* de F. Le *Guyader*, hymne à la Bretagne du début du siècle, poésie naïve et charmante lorsque... Tout le long des talus, les bruyères sont roses !

Les éditions Privat (14, rue des Arts, à Toulouse) publient de M. Henri Dufor un remarquable ouvrage *bien illustré : Armagnac, eaux de vie et terroir* à la fois historique, technique, pratique. Les amateurs de l'aygue ardente y *trouveront raisons de plus de* connaître et d'aimer le produit et sa région.

L. R.

MIETTES

● *Vous pouvez de nouveau commander* les célèbres pâtés de canard d'Amiens, en croûte. *La Maison Degand* (20, rue de Noyons, tél. 91-43-83) a trouvé un transporteur et livre, dans les quarante-huit heures, *cette spécialité qui l'illustre depuis* l'an 1643.

● *Pour les petits appétits* le *Quai d'Orsay* (49, quai d'Orsay (7e), tél. 551-58-58) indique sur sa carte, *par un astérisque, une vingtaine de* plats qui peuvent être servis en demi-portions.

● *La boutique La maison des foies gras* (1, rue de Sontay-place Victor-Hugo, tél. 500-94-94), plats *à emporter, traiteur, épicerie de luxe*, est ouverte trois cent soixante-cinq jours par an et jusqu'à vingt-trois heures.

● *Tel père telle fille... Marie-Anne Cantin ouvre une boutique fromagère* au 12 de la rue du Champs-de-Mars (tél. 550-43-94). Christian Cantin, le maître fromager de la *rue de Lourmel, a surveillé lui-même l'installation* de sa cave d'affinage.

● *A Cannes* on se réjouit d'un nouveau bon restaurant (ce qui est rare ici). *C'est le Frédante* (14, rue Batéguier, tél. 68-30-30) d'Antoine Villa (dont le *Frédante* d'Ajaccio est renommé). Au « piano », le beau-frère de *Jacques Maximin*. Après le *Royal Gray* (Hôtel Gray d'Albion) et le gentil *Croquant*, on peut dire maintenant « jamais deux sans trois ! ».

● *En Suisse*, à quelques kilomètres de *Zurich, le Landgasthof Löwen* 8486 Rikon-im-Tosstal, tél. 062.35.13.23) semble remporter les suffrages des connaisseurs.

Philatélie

N° 1 779

UN ABUS FLAGRANT DE PLUS !

Nous tenons d'emblée à le préciser, le BEPTON n'est pas le promoteur des émissions que nous allons citer, mais la convention *qu'il a passée avec les postes* de l'État lui vaut de les annoncer et de les vendre.

Le communiqué du Bureau d'Études *des postes et télécommunications* d'outre-mer du 17 janvier dernier, dans les informations « diverses », nous apprend en effet, sous le titre de la République *du Tchad, qu'il a été émis* :

– *le 31 juillet 1982*, une série d'émissions « Los Angeles – J.O. 23es Olympiades, quatre timbres « *poste » de 30, 40, 50 et 60 F*, deux « poste aérienne » de 80 et 300 F, un bloc « poste aérienne » de 500 F, un timbre « poste » de 1 500 F gauffré doré ainsi qu'un bloc de 1 500 F *gauffré doré* également ;

– *le 30 novembre 1982*, exactement les mêmes types de combinaisons que ci-dessus, pour la « Coupe du Monde de Football Vainqueurs » ;

– *le 24 décembre 1982*, toujours les jeux de neuf objets pour 4 060 F, en hommage aux « Grands maîtres des jeux d'échecs ». Et, au grand désespoir des collectionneurs du thème ou du pays.

Nous posons la question : *Est-il raisonnable* de la part du Tchad d'autoriser de sortir, de soi-disant « derrière les fagots », une telle quantité d'émissions pour ces événements ?

En ce qui nous concerne, *nos lecteurs* nous ne démentiront pas, nous considérons les 12 180 F C.F.A. (243,60 F) pour un tel ensemble comme un abus flagrant de la part du promoteur, surtout les 9 000 F (180 F) des six « gauffrés dorés ». C'est vraiment très cher payer le lingot, d'autant plus qu'une fois achetés, ces timbres ne valent plus le prix payé !

MONACO a émis (voir *le Monde* du 15 janvier 1983) une série de quatre timbres « pré-oblitérés » *que nous reproduisons* ici. Les maquettes sont de Pierrette Lambert et les gravures d'Eugène Lacaque. Format 26 × 36 mm. Impression, *taille-douce et typo, par feuilles de* 30 timbres, Périgueux.





● *LUXEMBOURG* : Série « Propagande 1983 » ; 4 fr., 25e Congrès de l'Association cambiste internationale (A.C.I.) – FOREX 83, du 2 au 5 juin à Luxembourg ; 6 fr., 25e anniversaire de la NAMSA, avec l'emblème de l'OTAN ; 8 fr., 30e Congrès de l'Union internationale des avocats (U.I.A.), du *3 au 9 juillet* à Luxembourg ; 8 fr., 30e anniversaire du Conseil de coopération douanière (C.C.D.). (7-3-83.)





En bref...

● ALGERIE : Série « Orfèvrerie des dix-huitième et dix-neuvième siècles », 0,50, 1,00 et 2,00 D.A. – Renseignements : M. le Receveur principal des postes, Alger.

● *ALLEMAGNE BERLIN* : 150e anniversaire de la ligne télégraphique (optique) entre Berlin-Coblenz. 80 Pf.

● CANADA : Timbre d'usage courant, forte valeur, 5 dollars, parc national de la Pointe Pelée.

● DANEMARK : Année mondiale de la communication, 2 Kr. et un timbre avec surtaxe de la Croix-Rouge danoise, 2,00 + 0,40 Kr.

● GABON : « Ve Conférence routière africaine » (6/11 février 1983, Libreville), 100 francs. Offset, Edila.

● HONGRIE : 150e anniversaire de la *mort de Johann Wolfgang Goethe*, bloc-feuillet, 20 Forint (dentelé). Format 93 × 74 mm. – Timbre de la « nouvelle année », 2 Forint.

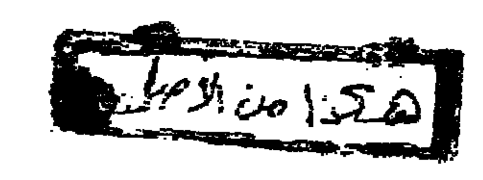
● *JERSEY* : *La série « Europe 83 »* est conçue par 2 × 11 p. et 2 × 19 1/2 p., se tenant. Dans chaque valeur identique l'une est de grand format et « *timbre sur timbre* » et l'autre de petit format. F. de 20 paires.

● SUISSE : Suite de la série « signes du Zodiaque », valeurs d'usage courant (et non de « taxe », terme utilisé par les P.T.T. suisses), 1,70, « Cancer », Wetterhorn ; 1,80, « Lion », gorges de l'Areuse ; 2,00, « Vierge », glacier d'Aletsch.

● SWAZILAND : 75e anniversaire du scoutisme, quatre timbres, 5, 10, 25, 75 cents et un bloc-feuillet de 1 E. (dentelé), format 107,5 × 110 mm.

ADALBERT VITALYOS.





Jeux

échecs N° 1009

MALHEURS D'UN ROI PRIVÉ DE ROQUE

(Tournoi international Marlboro, Manille, 1982)

Blancs : L. POLUGAIEVSKY
Noirs : R. MASCARINAS

Gambit - D. Gambit Schara-Hennig

1. d4	Cf6	12. Té1+	Fé7
2. ç4	é6	13. Dé5!! (j)	Fxf3
3. Cf3	d5	14. gxf3	Rf8
4. Cç3	ç5	15. Ff4 (k)	Cd7
5. çxd5 (a)	çxd4 (b)	16. Dd5!! (l)	Cb6 (m)
6. Dxd4 (c)	éxd5 (d)	17. Dxb7	Fb4
7. é4? (é)	Cç6 (f)	18. Ta-d1	Dç8
8. Fb5	Fd7 (g)	19. Dé4	Fxç3 (n)
9. Fxç6	Fxç6	20. bxç3	h6
10. éxd5	Cxd5 (h)	21. a4!! (o)	abandon. (p)
11. 0-0	Cf6 (i)		

NOTES

a) Cette prise n'est pas une simple clarification des données centrales ; en fait, les Blancs tentent d'obtenir une supériorité au centre et profitent de ce que leur adversaire peut difficilement reprendre du pion ; en effet, après *5..., éxd5 ; 6. Fg5!, Fé6 ; 7. Fxf6, Dxf6 ;* 8. é4! les Blancs ont une certaine initiative ; par exemple, 8..., dxé4 ; 9. Fb5+, Fd7 ; 10. Cxé4, Db6 ; 11. Fxd7+, Cxd7 ; 12. 0-0, çxd4 ; 13. Cxd4, Td8 ; *14. Cf5!* et l'avantage des Blancs est déjà décisif (Alekhine-Kusman, New-York, 1924). Cependant, 13..., 0-0-0 est à considérer, bien que risqué. Après 5..., éxd5 ; 6. Fg5 d'autres défenses que 6..., *Fé6* ne sont pas meilleures : 6..., Fé7 ; 7. dxç5, Fé6 ; 8. Tç1, 0-0 ; 9. Fxf6, Fxf6 ; 10. é3, Da5 ; 11. a3, Cç6 ; 12. Fd3 (Marshall-Rubinstein, Lodz, 1908) ou 6..., Cç6 ; 7. Fxf6, gxf6 ; 8. é3, Fé6 ; 9. Fb5, Tç8 ; 10. 0-0, Fé7 ; 11. é4! (Gipslis-Petkevic, 1970).

b) Les Noirs ont donc le choix entre la « défense Tarrasch améliorée » (5..., Cxd5) et le « Gambit Schara-Hennig amélioré » (5..., çxd4). Ce dernier, déjà connu sous sa forme pure (1. d4, d5 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cç3, ç5 ; 4. çxd5, çxd4), est rarement joué car il ne permet pas généralement aux Noirs de parvenir à un équilibre satisfaisant.

c) 6. Cxd4, Cxd5 ; 7. Cd-b5, Cç6 ne pose aux Noirs aucun problème. 6. Da4+ est également jouable.

d) 6..., Cxd5 laisse aux Blancs un léger avantage après 7. é4, Cxç3 ; 8. Dxç3, Fd7 ; 9. Fé2, Cç6 mais est *néanmoins préférable, selon nous,* à 6..., éxd5.

é) Un jeu actif est nécessaire : une continuation tranquille comme 7. Fg5, Fé7 ; 8. é3, Cç6 ; 9. Dd2, 0-0 donnerait aux Noirs d'excellentes perspectives.

f) Et non 7..., dxé4 à cause de 8. Dxd8+, Rxd8 ; 9. Cg5, Fé6 ; 10. Cxé6+, fxé6 ; 11. Fg5!, Fb4 ; 12. 0-*0-0+, Ré8 ; 13. Cxé4, Cxé4 ; 14. Td8+,* Rf7 ; 15. Txh8, Cxg5 ; 16. Fç4 (Bisguier-Hearst, USA, 1954).

g) Un carrefour important. *Si 8..., Cxé4 ;* 9. 0-0!, Cf6 (ou 9..., Cxç3 ; 10. Dxç3, Df6 ; 11. Té1+, Fé7 ; 12. Fxç6+, bxç6+ ; 13. Fg5!) ; 10. Fg5, Fé7 ; 11. Fxf6, Fxf6 ; 12. Dç5 ou 12. Té1+, Fé6 ; 13. Dç5 avec un bon jeu pour les Blancs. *Ou bien 8..., a6 ;* 9. éxd5!, axb5 ; 10. dxç6, Dxd4 ; 11. Cxd4, bxç6 ; 12. Cxç6, Fb7 ; 13. Cd4, Fxg2 ; 14. Tg1, Fb7 ; 15. Cxb5 avec une nette supériorité. *8..., Fd7* est recommandé par Vukovic.

h) 10..., Fxd5 est peut-être meilleur : 11. 0-0, Fxf3 ; 12. Dé3+, Fé7 ; 13. Dxf3 avec gain de temps sur le pion b7 ou *11..., Fé6 ; 12. Da4+, Fd7 ; 13. Té1+,* Fé7 ; 14. Db3, Fç6 ; 15. Cé5 ou 11..., Fé7 ; 12. Td1 ou encore 11..., Fç6 ; 12. Té1+, Fé7 ; 13. Dé5!

i) Après 11..., Cxç3 ; 12. Dxç3 les problèmes des Noirs subsistent. A envisager est 11..., Cç7 suivi de Cé6.

j) Acceptant l'échange sur f3 pour retenir le R au centre. Ce jugement sur la *position, Polugaievsky l'a déjà fait en* 1963 contre A. Saitzev en demi-finale du championnat de l'U.R.S.S. ! Même début jusqu'au dixième coup. Les Noirs reprirent par 10..., Fxd5. La suite fut *11. 0-0, Fç6 ; 12. Té1+, Fé7 ; 13. Dé5!,* Rf8 ; 14. Ff4, Cd7 ; 15. Dé2! Maintenant surgit la menace 14. Cd4.

k) Les Blancs sont entièrement développés et menacent 16. Ta-d1.

l) Aussi efficace que 13. Dé5.

m) Si 16..., b6 ; 17. Txé7! ; si 16..., Cç5 ; 17. Txé7! ; si 16..., Dç8 ; 17 Fd6, Fxd6 ; 18. Dxd6+, Rg8 ; 19. Cd5.

n) 19..., h5 était préférable. Si 19..., Dç4 ; 20. Dxa8+.

o) Comment gagner tout de suite ?

p) Si 21..., Rg8 ; 22. a5, Cç4 ; 23. Td7, Dxd7 ; 24. Dxa8+, Rh7 ; 25. Dé4+ et 26. Dxç4. Si 21..., a5 ; 22. Db4+ et 23. Dxb6. Si 21..., Dxç3 ; 22. Dxa8+, Cxa8 ; 23. Td8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1008

A. CHERON
« Courrier de Leysin »
(1970)

(Blancs : Rh4, Fd8, Tg3, Ch8, Pd6.
Noirs : Rç2, Tf2, Fb7, Ca3, Pf7 et g4.)

1. d7 !, Td2 ; 2. Tç3 + ! premier sacrifice, Rd1 ; 3. Tç1 + ! deuxième sacrifice, Ré2 ; 4. Té1 + ! troisième sacrifice, Rf3 ; 5. Té3 + ! quatrième sacrifice, Rg2 ; 6. Té2 + ! cinquième sacrifice, Txé2 ; 7. Fa5 ! et les Blancs gagnent.

Si 1..., Fç6 ; 2. Tç3 + ! sixième sacrifice.

Si 1..., Th2 + ; 2. R×g4 ! (et non 2. Rg5, Td2 nulle), Fd5 ! (et non 2..., f5 + ; 3. R×f5 ! ni 2..., Fç6 ou Td2 ; 3. Tç3 + !) ; 3. Tç3 + ! un septième, Rb1 ; 4. Tç1 + ! un huitième, Ra2 ; 5. Ta1 + ! un neuvième, Rb3 ; 6. T×a3 + ! un dixième et les Blancs gagnent. Ou encore 1..., Th2 + ; 2. R×g4 !, T×h8 ; 3. Ff6, Ta8 ; 4. T×a3 ! un onzième, T×a3 ; 5. d8 = D avec gain.

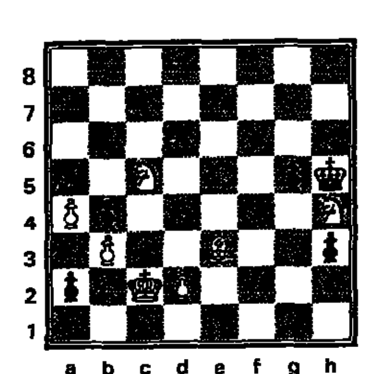
Si 5..., Rf4 ; 6. Fg5 +, Rf5 ; 7. Té5 + ! un douzième sacrifice, R×é5 ; 8. F×d2.

Douze sacrifices de T forcent la promotion du pion blanc. Un record du monde.

ÉTUDE

A. TEBBEN

(1937)



BLANCS (7) : Rç2, Fé3, Cç5 et h4, Pa4, b3, d2.

NOIRS (5) : Rh5, Pa2, b4, g5, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1006

DÉSASTRE ÉVITABLE

Grâce à un contre de l'adversaire, le déclarant aurait pu marquer 2 060 points au lieu d'en perdre 1 000 !

♠ 9 7 2
♡ R 8 7 2
♢ A 6
♣ R 7 5 2

♠ D 10 6 5 — ♡ D V 9 5 — ♢ V — ♣ V 10 9 6 (Ouest)

♠ 8 4 3 — ♡ 4 3 — ♢ 10 9 8 7 5 2 — ♣ 8 4 (Est)

♠ A R V
♡ A 10 6
♢ R D 4 3
♣ A D 3

Ann : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	Passe	2 ♣
passe	3 ♦	contre	3 SA
passe	4 ♣	passe	6 SA
contre	surc.	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau pour le 10 d'Est, *comment Sud aurait-il pu réussir* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Avec quelle main Ouest (un joueur raisonnable) a-t-il pu contrer ? Certainement avec un singleton à Carreau (Est ayant le 10 sixième) et des gardes dans les trois autres couleurs.

Voici comment le coup aurait dû se dérouler : pour ne pas perdre la chance d'un partage à Cœur, il est *normal*, après avoir pris avec l'As de Carreau, de commencer par *un coup à blanc à Cœur.* Ouest prendra et contre-attaquera Trèfle pour l'As du déclarant qui pourra vérifier si les Cœurs sont partagés en tirant l'As de Cœur, puis le Roi de Cœur, mais Est jettera un Carreau. Sud ne devra pas faire la même opération à Trèfle car il est nécessaire de conserver une communication avec le mort dans cette couleur. Après le Roi de Cœur on doit donc *tirer Roi et Dame de Carreau* pour observer les défausses d'Ouest. Celui-ci n'a pas de difficulté pour jeter un Pique, mais sur la Dame de Carreau que peut-il défausser ? S'il jette un Cœur il libère le 8, et il suffira ensuite au déclarant de réaliser l'As de Trèfle, puis le Roi de Trèfle et le Cœur affranchi pour *squeezer Ouest à Trèfle et Pique.* Le résultat sera le même si Ouest défausse un Trèfle car le quatrième Trèfle squeezerait Ouest de la même façon (cette fois à Cœur et Pique). *Ouest, par conséquent, doit jeter un second Pique* et faire croire qu'il n'a pas la Dame ; mais le déclarant ne se trompera pas car Ouest n'aurait pas eu la folie de contrer le chelem avec seulement la garde à Cœur et le Valet quatrième à Trèfle. Sud tirera donc *As Roi de Pique en tête* et le Valet de Pique maître squeezera Ouest à Cœur et Trèfle :

♥ 8 ♣ R 7
♥ D ♣ 10 9 ———
♠ V ♦ 4 ♣ 3

Sur le Valet de Pique, la défausse d'Ouest libérera *le 8 de Cœur* ou *le* 7 de Trèfle. Hélas! Sud (sans réfléchir suffisamment) se précipita sur les Cœurs, puis il fit l'impasse à Pique pour *deux* de chute !

FAUX CALCUL

Cette manche jouée en partie libre par un très bon joueur a été chutée *par ignorance des probabilités.* Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ A R V 10
♡ R
♢ A 7 6
♣ A 7 5 4 3

♠ D 9 7 3 — ♡ A 10 6 5 2 — ♢ 8 2 — ♣ D 9 (Ouest)

♠ 8 6 2 — ♡ D V 9 4 — ♢ D V 10 — ♣ 10 6 2 (Est)

♠ 5 4
♡ 8 7 3
♢ R 9 5 4 3
♣ R V 8

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	*Sud*
–	–	–	–
passe	1 ♣	passe	1 ♦
passe	1 ♠	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe

Ouest a entamé le 5 de Cœur pour le Roi sec du mort et la Dame de Cœur d'Est, *comment Sud doit-il jouer* pour avoir les meilleures chances de gagner TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères :

Sur « 1 SA » Nord aurait pu dire « 3 Carreaux » afin de ne pas jouer « 3 SA » si Sud n'a pas d'arrêt à Cœur et ne dit pas « 3 SA ». De toute façon la manche à Sans Atout ou même dans une mineure n'est pas un bon pari.

COURRIER DES LECTEURS

Premières Olympiades (n° 995).

« Une autre solution, écrit A. Attia, était possible quand on est au mort avec le Roi de Cœur : il suffit de jouer le 9 de Pique qu'Est doit couvrir, ensuite Sud remonte au mort à Carreau pour faire l'impasse au Valet de Pique... »

Et si le singleton à Pique d'Ouest est le 10 ou le Valet, que va-t-il se passer ? Le déclarant ne va-t-il pas chuter ?

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ® N° 157

A LA TRAPPE !

L'ingestion régulière de mots nouveaux menace le Petit Larousse Illustré d'asphyxie. Rogner un commentaire, réduire une illustration, ne *saurait suffire pour accueillir* les impétrants de chaque année. C'est en sacrifiant – discrètement – quelques vieux serviteurs blanchis sous le harnois que le P.L.I. fait généralement de la place. Pourtant, dans certains cas, ce sont des nouveaux mots de l'édition 1981 qui n'ont pas passé l'hiver, ou, parfois, leur deuxième hiver. En voici la liste, que vous devez mémoriser, puisque, rappelons-le, tous les mots disparus après les éditions 1981 et ultérieures *restent jouables au scrabble* (et aux anacroisés) pendant une dizaine d'années.

– BUSH, dont la définition ne *figure qu'au mot* FOURRÉ, perd son entrée.

– COKEUR est victime de la drogue : il est chassé par la COKE.

– CULEX, moustique appelé cousin, n'a eu pendant de longues années qu'un strapontin (dans le *Petit Larousse couleur*), *au grand* dam (prononcez *dent*) de ceux qui le jouaient. Il est maintenant exclu du P.L.I. comme du P.L.C.

– DAYAK, langue de Bornéo, est désormais exilé au-delà de la frontière des pages roses.

– DODINE, beau déverbal de *dodiner*, ancienne forme de DODELINER (cette sauce a besoin d'être fortement touillée).

– FICUS survit comme étymon de FIGUE.

– FOULING, fixation d'êtres vivants sur la coque d'un navire. L'*administration a-t-elle prévu* un substitut bien de chez nous, ou le phénomène a-t-il disparu à cause de la pollution des mers ?

– GALIDIA, carnassier de Madagascar, est francisé en GALADIE.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEEYBBL			
2	AB+AUDWN	YEBLE (a)	H 4	52
3	ADUW+GNR	BAN	G 3	21
4	DNW+OODR	GAUR (b)	F 4	23
5	DDOR+AEN	WON	E 6	25
6	EIOGLSV	RONDADE (c)	G 8	64
7	AOKTTSV	VOLIGES	15 4	96
8	TT+IUUHS	VODKAS	11 E	38
9	ISTTU+IN	HEU	14 F	27
10	IINTU+A?	OST (d)	9 G	21
11	AAEECFH	REUNI(R)AIT	8 G	76
12	EE+ILNTQ	FACHA	12 A	39
13	ILQT+EIM	NEE	13 B	21
14	EIILM+EA	QAT	M 7	19
15	*I+IODMST*	*DEMELAI*	*13 G*	24
16	D+EIUNPT	MOISIT (e)	N 10	32
17	PT+AEUSZ	NUDITE (f)	15 J	27
18	STU+IRRR	PAGAYEZ	4 D	56
19	–EEJLLPR	SURIN	8 A	18
20	ELLPR+CR	JEAN	B 10	27
21	ELRR+EF?	CLIP	12 L	32
22	EOURSTT	TUES	B 2	18
23	ORT+EMX	BOXER	6 H	36
		Total		875

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Tournoi de Bordeaux, *9* janvier 1983. Maison pour tous, Cénon, le vendredi à 20 h 30 - Saint-Bruno, 49 bis, rue Brizard, Bordeaux, le *mardi à 20 h 30.*

(a) ou HIEBLE sureau.

(b) buffle des Indes ; RAD, même score.

(c) prise d'élan en acrobatie au sol ; RADON, 8 A, perd 43 points.

(d) armée moyenâgeuse.

(e) MOTIF, A 8, 27.

(f) ou PITE ou PUTE.

1. Mollard, 875. 2. Pouyanne, 874. 3. Hostein, 867.

Résultats finaux : 1. Mollard. 2. Pouyanne. 3. Hostein. 4. Caro et Lahmi.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

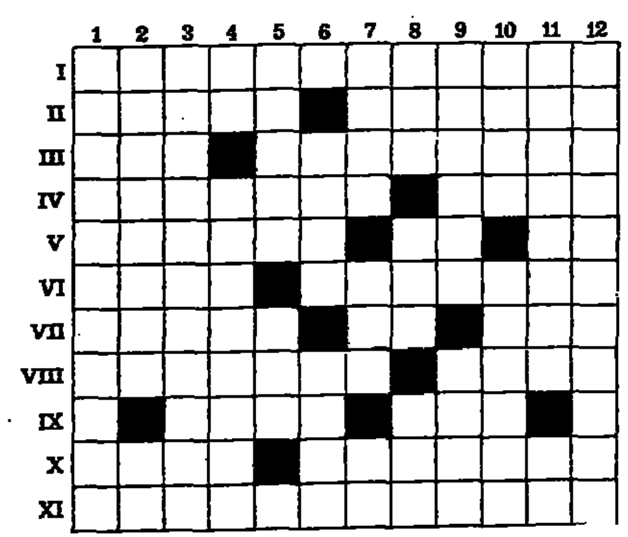
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 237

HORIZONTALEMENT

I. Est-ce parce qu'elle abrège qu'elle est abrégée ? – II. Allez-y ! Fâcheux. – III. Monsieur gendre. Vont droit au cœur. – IV. Fadasses. En Italie. – V. Connue des aviateurs. Pronom. Dans le ton. – VI. Stagne souvent près de Greenwich. Pères de la vie. – VII. Touchée. Note. C'est un pronom de droite à gauche. – VIII. Pompeuse vanité. Une robe mal mise. – IX. Pareillement. Moins que rien. – X. Est-ce vraiment unir ? Une gitane, par exemple. – XI. On en explore certaines, alors qu'elles ne sont pas certaines.



VERTICALEMENT.

1. Nouvelle langue d'Esope. – 2. Amulette. En nouveau. – 3. Littéralement littéraire. – 4. De souche. Limpide ou parfois troublant. – 5. Fait sentir du nez. Trois sur six. – 6. A chacun selon son grade. Pour Terpsichore. – 7. Étapes. Monnaie. Possessif. – 8. Très terre à terre. Terre. Envahissait les terres. – 9. Plein de tâches. Donné de la voix. – 10. Comme un frère. Mène au mariage. – 11. On l'a à l'œil. Adverbe. – 12. Vont se faire voir.

Solution du n° 236

HORIZONTALEMENT

I. Père-Lachaise. – II. Acidulée. Non. – III. Navire. Smalt. – IV. Tritons. Oter. – V. Ote. Noirâtre. – VI. Résiné. Eem. – VII. Flet. Sécante. – VIII. Lésés. Cuit. – IX. As. Tabulaire. – X. Régénéré. Oie. – XI. Désespérants.

VERTICALEMENT

1. Pantouflard. – 2. Écart. Lésée. – 3. Rivières. Gs. – 4. Édit. Étêtée. – 5. Lurons. Sans. – 6. Alenois. Bep. – 7. Ce. Sinécure. – 8. Hes. Reculer. 9. Moa. Aïa. – 10. Inattention. – 11. Soleret. Rit. – 12. Entremêlées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

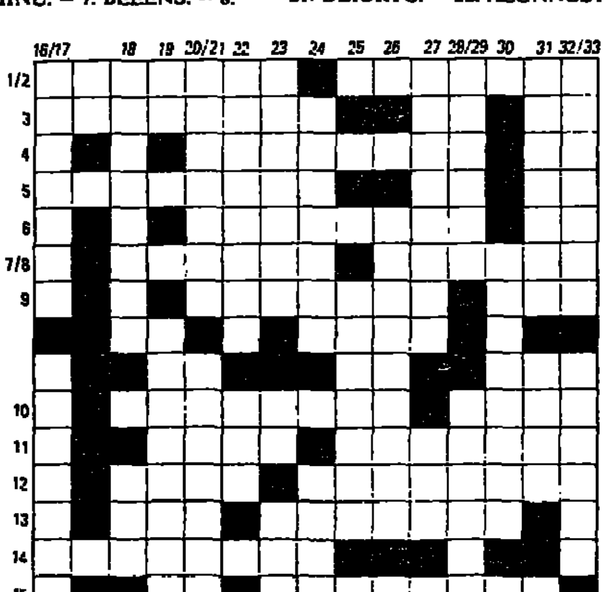
N° 237

Horizontalement

1. AEILSTU (+1). – 2. AAILMRT (+2). – 3. AEEINSSS. – 4. CEILRTUU. – 5. AEIINPRT (+3). – 6. EFGGIINU. – 7. BEEENS. – 8. DISSTU. – 9. EEORSTT. – 10. DEIRSTTU (+1). – 11. ACEIIRS (+2). – 12. ADEELRTU (+3). – 13. EELMRSU (+3). – 14. CDEOORUV. – 15. ADEISSSU.

Verticalement

16. AILMNOP. – 17. ADEEPRV (+1). – 18. EEHINNRT. – 19. CEEILNOT (+1). – 20. EIRRSUU. – 21. DEIORTU. – 22. AEGNNOST (+3). – 23. EEINRSS (+4). – 24. EIINRSS. – 25. EESSTUU. – 26. EEILNSSTU (+1). – 27. EEEGLRRU. – 28. EEHSST. – 29. AABETU. – 30. DEEFILOR (+1). – 31. AAEIRTV. – 32. AEELNTT (+1). – 33. EFORSU (+1).



Solution de l'Anacroisés N° 236

Horizontalement

1. TEQUILA (QUALITÉ). – 2. MORBIDE. – 3. NUITEE. – 4. MUANCES. – 5. ISLAMISE (ASSIMILE). – 6. ROUQUIN. – 7. STUQUAT. – 8. ECRITEAU. – 9. ARGILEUX (GLAIREUX). – 10. ALLAIS (AILLAS, ALLIAS). – 11. SCOUTISME (MUCOSITES). – 12. TARTUFES. – 13. TYPESSE. – 14. XIMENIAS. – 15. FINANCE.

Verticalement

16. TIMOREE. – 17. MASTOC. – 18. COINCAS. – 19. QUATUOR. – 20. STORAX, arbrisseau (= STYRAX). – 21. INCRUSTA. – 22. ITERATIF. – 23. NUAGEUSE. – 24. QUIDAMS. – 25. ŒILLADE. – 26. FAUTEUIL. – 27. LOBEES (BOLEES). – 28. INDICES (INDECIS). – 29. HARISSA. – 30. DIESATES (EDITASSE, TIEDASSE). – 31. SEBACEES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

● ERRATUM. – Des erreurs techniques se sont glissées dans notre Anacroisés n° 236 du 12 février.

N° 8 : il fallait des capitales. – n° 13 : lire EEPSSTY. – n° 14 : AEIIMNSX. – n° 16 : EEIMORT.



Le Monde

culture

CINÉMA

« LE JOUR DES IDIOTS », de Werner Schroeter

Le reflet du soleil

Présenté au Festival de Cannes 1982 (*le Monde* du 26 mai 1982) le film de Werner Schroeter, *le Jour des idiots*, sort enfin après plusieurs fausses entrées sur les écrans.

En France, on a découvert Werner Schroeter au début des années 70 — il était la diva du jeune cinéma allemand, — avec ses films baroques — *Salomé, la Mort de Maria Malibran, Yellow Spring, Flocon d'or,* — opéras d'images, musiques en caresse sur des visages de femmes, Magdalena Montezuma, Ingrid Caven... Le début des années 80 a vu sa consécration — ours d'or au Festival de Berlin pour le *Règne de Naples* — et la sortie dans les circuits « commerciaux » de ses films dits « italiens », *le Règne de Naples, De Palerme à Augsbourg,* qui semblaient se rapprocher des critères d'exploitation dans la mesure où le fil conducteur n'était plus tiré *d'une légende, d'un mythe, mais de* la « vie aujourd'hui » et même, pourrait-on dire, de faits divers.

Pourtant l'émigré de Palerme dans les rues d'Augsbourg, comme la Salomé dansant sur les marches de Baalbeck, comme la fille folle du *Jour des idiots,* sont les protagonistes *d'une même histoire d'amour empê*ché et de souffrance impudique. Les lois d'une société revêche, les hypocrisies mortelles de la politique, les *faux semblants de* la justice. Werner Schroeter les décrit comme il les subit, comme des blessures dans sa chair, dans son cœur. Inutile de chercher, dans le procès sur lequel *s'achève De Palerme à Augsbourg,* une analyse du système judiciaire, ou, dans *le Jour des idiots,* un point de vue sur le système asilaire ou la *psychiatrie...*

Carole (Carole Bouquet), jeune fille pensive aux longs cheveux noirs, agit en insensée : elle cherche la manière d'*adapter la vie à ses désirs. Elle rêve* à côté de la vie, à côté des gens, de son amant, plus seule que sur une île déserte. Pour s'en sortir, par provocation, elle dénonce de prétendus *terroristes,* et se laisse emmener dans une étrange clinique de femmes, dirigée par une femme à la fois maternelle et indifférente, qui a *fait le tour de la question,* sait que la solution est ailleurs. Y en a-t-il une ? Elle ne se pose plus la question, *continue du mieux qu'elle peut à se* tromper, à accepter les représentations monstrueuses des désirs avortés, offertes par les « malades » dans leurs grinçants *comportements* carnavalesques. La clinique est le théâtre où se jouent les signes de vie — tentatives dérisoires — théâtre dont les murs de carton *s'effondrent,* et derrière il y a la nuit.

Le théâtre, l'opéra, la scène, c'est aussi le domaine de Werner Schroe*ter, espace clos, monde fugitif* où surgissent des moments de vérité éclatante, et où, plus que partout ailleurs, est tangible la présence de la *mort.*

Dans l'espace clos de la clinique et de la ville, Carole Bouquet apparaît *étrangère, chargée de révéler par sa* présence les formes somptueuses édifiées par Schroeter, et leurs cassures. Autour d'elle, c'est la théâtralisation convulsive des corps, la violence immobile d'Ingrid Caven (la directrice) et celle, volcanique, de Magdalena Montezuma (une folle qui refuse l'évasion).

« L'histoire est liée à celle de notre génération, à l'échec des années 70 et des utopies. On peut tout de suite les remplacer par d'autres illusions, ou bien s'y tenir, ou bien s'obstiner à ouvrir les yeux même si on ne voit que ses échecs, dit Ingrid Caven, *même si pour survivre certains sont obligés de se fermer. »*

Le Jour des idiots s'est tourné à Prague : intrusion du « monde libre », jouant l'enfermement dans un *monde replié sur lui-même...* Situation inconfortable pour la première génération allemande de l'après-nazisme, toujours ultra-sensible au *mensonge.*

« On savait où on était, dit Werner Schroeter, *on le savait, c'était une fête au bord de la tombe. »* Il revient du Festival de Manille (via Berlin où il a signé son contrat pour une mise en scène de *la Comédie des erreurs,* de Shakespeare, à la Freie Volksbühne). Là-bas, parce qu'il ne peut pas ne *pas témoigner de sa vie,* il a tourné un documentaire.

« Je me suis décidé quand j'ai pensé avoir trouvé un angle permettant de montrer le problème de Manille en fonction de l'Asie. Je veux pouvoir présenter le film là-bas comme ici, il ne s'agit pas de faire la leçon. Dénoncer la dictature et acheter des emplacements publicitaires dans les journaux philippins pour remercier la « first lady », non. Regarder un pays qui a gagné son identité en 1946, après trois siècles de colonisation espagnole et d'occupation américaine. Le regarder dans sa relation avec l'Asie. Se demander si les Philippins ne sont pas plus intelligents que les Allemands électeurs du chancelier Kohl, compte tenu de la situation européenne.

» J'ai vu le reportage de la Télévision française sur la prostitution enfantine et un document de la B.B.C sur le même sujet. Est-ce qu'on doit perdre la tête de rage, ou prendre conscience des problèmes sociaux... Pour ma part, je ne prétends rien, j'ai seulement promis que le film pourrait faire partie de la rétrospective prévue au prochain festival. La façon la plus juste de voir la réalité est de prêter attention à la manière dont on y réagit. C'est ainsi dans le Jour des idiots, *cette scène où Magdalena hurle : « Je veux revenir en prison »... C'était inattendu, Ingrid n'y était pas préparée. Sa réaction vitale, son visage, l'expression qui ressort de façon naturaliste fait comprendre la force destructrice de la situation — (« (Mais,* dit Ingrid Caven, *c'est la force de Magdalena qui m'a frappée. »)* Mieux vaut montrer le reflet du soleil dans l'eau que le soleil », dit enfin Werner Schroter.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

NOMINATIONS POUR LES OSCARS

Le film de Richard Attenborough, *Gandhi*, qui doit sortir en France le 23 mars, a obtenu onze nominations pour la sélection des oscars de Hollywood. Viennent ensuite, *Tootsie*, de Sydney Pollack, avec Dustin Hoffman (10), *E.T.*, de Steven Spielberg (9), *Victor-Victoria*, avec Julie Andrews (7).

L'oscar du meilleur film étranger verra en compétition : *Coup de torchon* (France), *Alsino et le Condor* (Nicaragua), *le Vol de l'aigle* (Suède), *Vie privée* (U.R.S.S.), *Recommencer* (Espagne).

THÉATRE

« LES AMES MORTES », à Aulnay-sous-Bois

Une soif de désastre

Mehmet Ulusoy présente, à Aulnay-sous-Bois, une adaptation du roman de Nicolas Gogol *les Ames mortes*.

Mehmet Ulusoy, homme de théâtre, *né en Turquie en 1942, et qui* plante souvent ses tréteaux à la Martinique et en France, s'est acquis il y a dix ans, en *1973,* l'amitié fidèle d'un très nombreux public, en animant deux merveilleux spectacles, *Légendes à venir* et *le Nuage amoureux, qui, mariant* les récits populaires, la musique, les projections de lanterne magique en couleurs, la danse, les marionnettes, exprimaient avec un prodigieux bonheur de jeu la poésie profonde de sa terre natale, la Turquie. Rappelons que ces deux *œuvres magiques* devaient le plus clair de leur vie au souffle, et comme à la transfusion sanguine, de l'inspiration du grand poète turc Nazim Hikmet, l'une des voix les plus généreuses de notre temps.

Le charme du *Nuage amoureux* tenait aussi à *l'allant,* à la liberté de mouvement des comédiens (les femmes y étaient en nombre) qui maniaient avec légèreté, comme des illusionnistes, un matériel de rien, des bricoles de forains, étoffes volantes faisant écran, papiers de *couleur découpés, flûtes... Mais* pointait déjà, dans le coltinage forcé d'une pléthore de gros tonneaux métalliques, ce qui allait se confir*mer comme* l'irrésistible penchant d'Ulusoy : la manie d'une machinerie envahissante, impraticable.

A partir de 1976, dans ses mises en scène, entre autres, de *Macbeth,* de *Pantagruel,* Mehmet Ulusoy encombre l'espace scénique d'énormes et lourds décors qui polarisent l'attention, qui deviennent l'élément majeur, quoique incongru, de la pièce. Qui en deviennent *même l'action principale car* ces architectures cocasses géantes, Mehmet Ulusoy s'ingénie à les faire mouvoir, si bien qu'avant tout les personnages de Shakespeare ou de Rabelais semblent, sous nos yeux, se préoccuper d'escalader, de charrier, de hisser, péniblement, des charges surhumaines.

Bien sûr, Mehmet Ulusoy, qui dispose à l'évidence d'un quotient intellectuel de pointe, est *toujours* capable d'expliciter l'idée, la signification, les correspondances mentales, de chacune de ses macro-machineries et de chacune des *œuvres jouées. Mais il n'en reste pas* moins qu'au premier degré, pratiquement, simplement, son travail trahit une manie obsessionnelle d'écrasement du théâtre par des poids, des charpentes, qu'il s'agit de soulever et de déplacer — idée fixe relevant *sans* doute d'une *analyse,* d'un examen de conscience, comme si l'enfant Ulusoy avait été pris sous un effondrement, un bombarde*ment, ou bien comme si le* militant Ulusoy ne concevait l'art de l'acteur qu'à travers l'effort physique de l'ouvrier, du manœuvre, du docker, du déménageur.

Dans son nouveau spectacle, cette adaptation du roman de Gogol *les Ames mortes,* Mehmet Ulusoy, main dans la main avec le célèbre décorateur tchèque Josef Svoboda, remplit carrément l'espace du jeu *par une sorte d'immense couvre-lit* de toile métallique, cuivrée, qui s'élève et retombe, accusant des reliefs divers. Ce sommier protéi*forme est le protagoniste numéro un* de l'action, et en comparaison de lui les personnages de Gogol deviennent des animalcules auxquels il échoit essentiellement de ne pas étouffer sous ce grillage, de se frayer une route entre ses replis, de l'escalader, de s'y hisser tant bien que mal à califourchon, etc.

Des *Ames mortes,* de l'œuvre si mystérieuse, insondable, de Gogol, nous voilà loin. Des pages géniales que les enfants russes savent par cœur, du grand fût blanc de bouleau brisé émergeant du fouillis d'un parc à l'abandon, du murmure des nuits ukrainiennes, ou du rêve du galop fou des trois chevaux qui clôt la première partie du livre ; oui, de ces miracles de poésie en prose qui figurent pour les Soviétiques presque le destin d'un peuple, dans cette adaptation d'Ulusoy, il ne reste rien.

Rien ne reste non plus de ce qui est le cœur battant, le cœur occulte, l'âme secrète du livre : l'auscultation d'un grand rêve. Rêve de la société russe qui aurait pu naître à partir de ce qu'était parfois, et même assez souvent, la vie des campagnes avant l'abolition du servage en 1861. Ces *manières de phalanstère (paternalistes, certes),* d'utopies à la Fourier, qui s'ébauchaient dans les campagnes vers la fin du dix-huitième siècle, et que nous ne pouvons pas *admettre ni comprendre aujourd'hui* ici parce que cela tenait aussi à la générosité et à la fraternité innées particulières des Russes. Ces utopies qui commencèrent à flancher après l'invasion napoléonienne, puis comme si l'esprit des propriétaires *terriens, des « petits pères », s'était* détérioré.

De l'adaptation de Mehmet Ulusoy se détachent essentiellement les *marchandages sordides pour* l'acquisition des « âmes mortes », ces paysans décédés depuis le dernier recensement, mais officiellement encore en vie, et que des escrocs achetaient à bas prix afin d'en faire état, comme s'ils étaient vivants, lors de *tractations frauduleuses* avec le Crédit foncier. Mais cela n'était pas du tout le propos majeur de Gogol, ce n'était là qu'un moyen parmi d'autres d'analyser la fin d'une espérance, celle d'une préfiguration utopique d'un socialisme « humain », celle qui animera les « narodniks » et les projets avortés des sociaux-révolutionnaires.

Et puis, ce qui est beau dans le roman des *Ames mortes,* c'est que ce chef-d'œuvre est lui aussi une utopie, un acte manqué, un livre dont Gogol a brûlé la plus grande *partie, et qu'il se* proposait de récrire entièrement, avant de perdre la raison, obsédé qu'il était par l'idée qu'il allait être enterré vivant et qu'on *n'entendrait pas* ses cris (Andreï Siniavski a écrit sur cela des pages magnifiques dans son livre sur Gogol).

Peut-être que ce *qui a tenté* Mehmet Ulusoy, dans le livre de Gogol, c'est justement, jusqu'à un certain point, une fraternité de folie, sur *quoi, dans son adaptation,* il se tait. Parce qu'il y a tout de même, dans sa mise en scène, des touches très frappantes, très justes, une « fantômatique » des privilégiés, une course à l'abîme. Jusque dans l'emploi obsessionnel de ses machineries qui contrarient *le théâtre,* qui le tuent à petit feu, Mehmet Ulusoy exprime une angoisse, et comme une soif de désastre, que Gogol a connues aussi, *et qui suscitent une émotion, un* silence amical.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Aulnay-sous-Bois, 20 h 30.

« LE VERDICT », de Sidney Lumet

En votre âme et conscience

Certains films « cousus main », *comme on dit, ne laissent qu'une* part minime à l'imagination et à la poésie. Ils atteignent leur objectif sans surprise, sinon sans effort. *Le Verdict,* la *vingt-neuvième* production de l'inépuisable Sidney Lumet, confirme le métier d'un vieux routier, si nous restons un peu trop sur notre *soif.*

L'avocat Frank Galvin (Paul Newman, légèrement vieilli, mais toujours svelte) traîne la savate dans les bars *de Boston, se fait rabrouer dans les funeral parlors* à la recherche d'affaires improbables. Taré, véreux, il appartient déjà à la série noire, quand *un signe du ciel va le sauver* de la déchéance, lui rendre cette auréole angélique chère à l'interprète du *Policeman.* Prenant en main la dé*fense d'une jeune femme depuis* quatre ans dans le coma à la suite d'une anesthésie mal conduite, Galvin retrouve soudain talent, succès, et au *terme* d'une joute juridique, sa dignité.

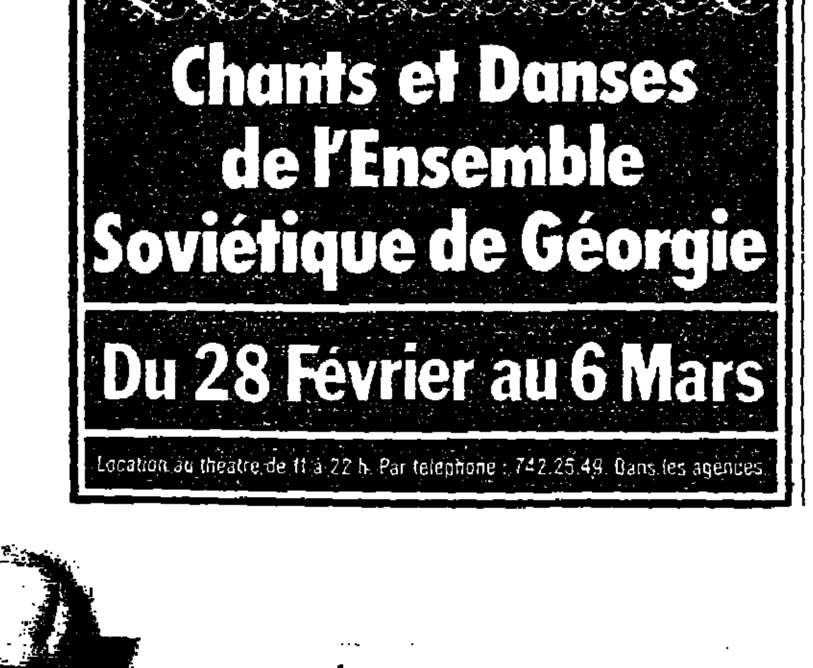
Venu de la télévision, Sidney Lumet en connaît tous les trucs et ficelles, il excelle à donner au spectateur l'impression de se *faufiler au cœur de l'événement* et des personnages, de se battre avec eux pour les nobles causes. Deux heures de solide divertissement, la *qualité* exceptionnelle de l'interprétation de James *Mason* dans le rôle de l'avocat de la partie adverse, ne suffisent pas à avaliser un ouvrage par trop fabriqué, doré sur tranche, à la bonne *conscience débilitante.* Paul Newman ne joue plus désormais que sur le seul régistre des rôles de boy-scout de choc. Charlotte Rampling, simple *faire-valoir de Newman, traverse* le film comme une somnambule.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

■ *Le Vent,* **film du cinéaste malien Souleymane Cissé, a obtenu le Grand prix du jury au huitième Festival panafricain de Ouagadougou, qui s'est tenu du 5 au 13 février. Le prix d'interprétation féminine a été décerné à Rosine Yanogo, vedette du film voltaïque *Wend Kuuni*, le prix d'interprétation masculine, à Mohamed Abachi, pour son rôle dans *le Coiffeur du quartier des pauvres*, du Marocain Mohamed Reggab et le prix du meilleur scénario, au Tunisien Taïeb Louhichi, pour *l'Ombre de la terre*.**

■ ***Du 21 au 24 février, à 17 heures* et à 18 heures, seront présentés à la faculté de Censier, quatre films italiens récents peu connus à Paris, dont *Sciopen* de Luciano Odorisio, Lion d'or à Venise en 1982. Les réalisateurs seront présents.**



EXPOSITIONS

Umberto Boccioni à Milan

(Suite de la première page.)

Dans ce programme, Boccioni joue un grand rôle. C'est lui, en effet, qui *par ses nombreux écrits théoriques,* par ses peintures et ses sculptures, a véritablement porté sur le terrain des arts plastiques ce qui n'était encore *qu'un message littéraire, insuffisant* pour s'offrir le devant de la scène internationale, même à coups de poing et de manifestes exaltés.

Figure importante dans l'histoire des avant-gardes du début du siècle, pour ses recherches sur le dynamisme, il est aussi un artiste passionnant à étudier pour lui-même, et c'est cela que la rétrospective organisée à Milan pour le centenaire de la naissance de l'artiste permet d'appréhender. *Il faut cependant* oublier un peu le trop fort contingent de documents, par ailleurs fort intéressants, sur l'ascension de la capi*tale lomberde. En regard des œuvres* de Boccioni, sinon de ses amis, ils peuvent prêter à confusion. Car on s'aperçoit finalement assez vite que si Boccioni a voulu *« peindre le nouveau, le fruit de notre époque industrielle »,* que, s'il est *« écœuré par les vieux murs, les palais... »,* il ne s'est pas pour autant enfoncé dans la glorification du progrès.

Son sujet, ce n'est pas *« la ville qui monte »,* mais le rapport conflictuel entre l'homme et la ville qui monte. Si le futurisme est le moteur avoué de son œuvre à partir de 1909-1910, *si celle-ci* est nourrie de *références* et d'idées rivées à une esthétique moderniste, elle n'en demeure pas moins portée par des ferments secrets, et tenue par de *solides liens avec le symbolisme et* les tendances expressionnistes de la sécession d'Europe centrale.

L'exposition, qui réunit plus de trois cents numéros, dont près de la *moitié en œuvres de Boccioni,* issues pour une bonne part de collections privées milanaises et peu connues, met cela bien en évidence. Elle appuie en effet *sur les années* tortueuses qui ont précédé l'adhésion de l'artiste au futurisme, et qui révèlent ce tempérament inquiet que l'on retrouvera ensuite pris dans l'atmo*sphère pesante d'images éclatées de* la ville.

A son arrivée à Milan, Boccioni, qui n'a que vingt-cinq ans, vient de Rome, où il a travaillé aux côtés de Severini *dans l'atelier de* Balla, comme pour échapper au divisionnisme rigoureux du maître, et il se pousse vers les milieux symbolistes. Il fait la connaissance de Previati, *« le premier,* selon lui, *à vraiment tenter d'exprimer par le moyen de la lumière une émotion nouvelle ».* Il aime les sculpteurs Medardo Rosso et Bistolfi. On le voit brosser dans la *foulée de portaits encore très réa*listes des tableaux tout pénétrés de leur influence et pris entre Munch, Beardsley, quantité d'apparitions *lumineuses, de chevelures ourlées,* de tracés filandreux, de volutes carnivores, de masques mortuaires ballottés entre deux eaux. Avec leurs *silhouettes errantes fondues dans les* plis d'un rideau de pluie, leurs couleurs sombres, leurs verts cadavériques et leurs éclats d'orage, les pein*tures de la série des États d'âme* (1911) — *les Adieux, Ceux qui s'en vont, Ceux qui restent,* — censées être éprouvées sur un quai de gare, *en seront l'ultime avatar. Mais il faut* les lier aussi au mythe de la séparation d'avec la mère, cette mère si omniprésente dans l'œuvre, dont *Boccioni a fait souvent le portrait* dans la pénombre, et qui deviendra le sujet central de plusieurs formidables constructions, sous le titre notam*ment de Materia.*

Après avoir peint en petites touches divisées le paysage de la périphérie de la ville, après avoir traité, comme l'ont fait ses amis, des mouvements de foule *(l'Emeute dans la galerie),* où l'on voit les humains réduits aux dimensions de fourmis, *leurs ombres étirées au sol, Boccioni* l'obscur propose sa vision de *« la ville qui monte »* comme une sorte de gigantomachie ou de conversion de saint Paul : sur fond d'immeubles *en construction, un cheval* énorme déboule comme un taureau dans l'arène, entraînant la chute d'un homme.

Sa recherche de dynamisme *relève,quand* elle s'applique à la ville, d'un expressionnisme à la Caligari, compliqué par des faisceaux de lumière électrique, la projection des *rues contre les façades* d'immeubles déstabilisés. On ne verra pas Boccioni pratiquer la décomposition d'un mouvement, ou la description de la lumière elle-même, pas plus qu'on ne le verra *s'intéresser* au tracé d'un bolide. Il *ne chante* pas la vitesse, il porte toute son attention sur le dynamisme du corps humain. Il fait éclater les formes, plonge le spectateur au cœur du tableau pour en révéler le noyau, à travers tout un échafaudage de plans et de lignes que le cubisme l'aide à mettre en place. Un trop plein de tension psychique accompagne la recherche, *par ailleurs extrêmement rigoureuse,* les images sont trop lourdes, trop de malaise se dégage des compositions aux couleurs agressives pour que l'on *s'amuse encore à revenir sur* la confrontation de Boccioni et des parisiens. Trop de différences existent, jusque dans cette répugnance à ne *faire du visage qu'un objet parmi* d'autres : il sera déformé, projeté en chairs diluées contre l'ossature de tables, de bouteilles ou de fenêtres (tel *un Christ portant sa croix)* dans un mouvement dramatique, à la Bacon.

Lorsqu'on regarde les développements passionnants de la sculpture, et notamment la très célèbre *Formes uniques dans la continuité de l'espace,* on est amené à se demander si Boccioni, *au fond, n'était* pas plus attaché à la *Victoire de Samothrace* ou au *Colleone* de Verrochio (dont il gardait des photographies dans son atelier) *qu'à « l'automobile de course lancée sur de la mitraille »* chère à Marinetti. Pourtant une immense folie aventurière l'habite, *comme elle habite beaucoup de pein*tures compliquées par tout un jeu associatif. Cette idée de « simultanéité » qui a fait couler un peu d'encre et *provoqué de grosses que*relles avec Apollinaire, Delaunay et Léger, lui aura permis de greffer un tumulte intérieur au tumulte de la ville, *de souder les images du monde* moderne, des sentiments, de propulser de l'angoisse, de bons vieux mythes, et de bonnes vieilles obses*sions (la mère). Aujourd'hui, plus que* jamais et plus que ses conquêtes plastiques, c'est cela qui semble retenir l'attention.

Boccioni, après 1914, voulait *« tout recommencer ».* Il *avait* chanté la guerre dans ses *mani*festes, il y est maintenant confronté (il s'est engagé). Il peint des portraits cézanniens, une étude de nu solide *comme un Derain, cinq ans à peine* après les déclarations fracassantes qui proscrivaient le nu en peinture. Étrange destin. Il meurt au front, des suites d'une chute de cheval, lui qui a *peint le dynamisme du cavalier. Il n'a* alors pas trente-cinq ans. Quelle aurait été la suite ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Boccioni à Milan, Palazzo Reale, jusqu'au 6 mars. Exposition réalisée par *la ville de Milan. Catalogue : introduc*tion de Guido Ballo. L'exposition doit être présentée à Rome.

PHOTO

Alécio de Andrade

Un Brésilien, Alécio de Andrade, déploie sur les murs d'un espace *clair, inhabituel pour la photographie,* le *matériel* qui a fait les pages d'un livre déjà assez ancien, *Paris ou la vocation de l'image :* le ruban de texte des épreuves de *Cortazar* et *des tirages soignés de ses photos.*

Alécio de Andrade a un *sens des* événements visuels, des réparties et des évidences graphiques et humaines qui tiennent à la position des *corps dans l'espace, sur le contexte* hasardeux des rues et de ses manifestations. Alécio de Andrade est un bon artisan de l'image, du reportage : on sent un œil vif, très grand ouvert sur des choses qui en valent la peine.

Pourtant, on sent aussi un peu trop, pour le moment, quelles sont ses admirations : Henri Cartier-Bresson *pour la composition géomé*trique ; Edouard Boubat *pour* sa grande tendresse des femmes ; Robert Doisneau pour sa façon de re*garder, par exemple, les chiens et les* enfants ; Martine Franck pour ses rencontres-inopinées de musées.

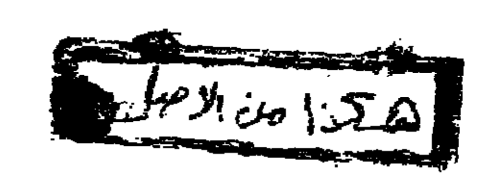
Il faudrait maintenant que ce photographe « francisé » se départe de *ses admirations, qu'il les publie* à la lettre, pour faire son chemin seul, sans béquilles, et être plus culotté, partir dans ses propres marottes *pour peut-être retrouver, mais plus* tard, et en filigrane plus secret, sa fidélité aux maîtres. — H. G.

* Espace latino-américain, 44, rue du *Roi-de-Sicile*, Paris (4e), jusqu'au 26 février.

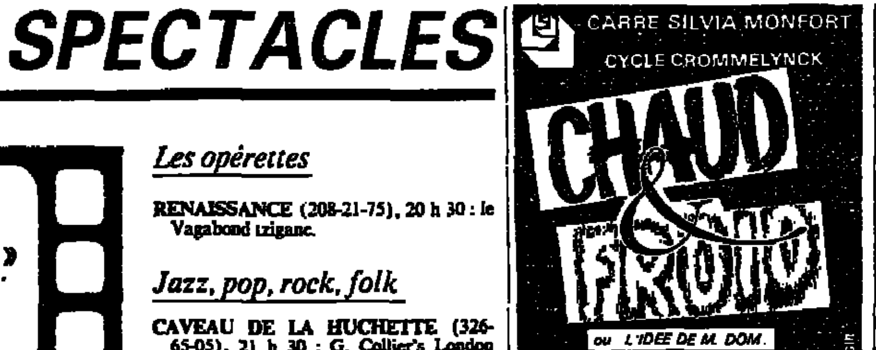
■ **L'un des plus célèbres chanteurs basse de l'opéra italien, Tancredi Pasero, est mort le 17 février à Milan, des suites d'une grippe. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Il s'était retiré de la scène en 1952, à la suite d'un conflit avec le chef d'orchestre de la Scala.**

■ **Le violoniste Nathan Milstein, accompagné au piano par Georges Pludermacher, donnera un unique récital à Paris, le 21 février, au Théâtre des Champs-Élysées, au profit de la Fondation européenne des sciences, des arts et de la culture.**

■ **Le prix Wolf créé en 1975 en Israël, doté de 100 000 dollars et destiné à récompenser des travaux de renommée internationale dans le domaine des sciences et des arts, est attribué pour l'année 1982 au pianiste américain Vladimir Horowitz, au compositeur français Olivier Messiaen, et à Joseph Tal, qui dirige le département de musicologie à l'Université de Jérusalem.**



SPECTACLES





théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHAUD ET FROID – Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.
LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN (en allemand) Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.
LA FLEUR AU FUSIL – Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30.
TRIPTYQUE – Odéon (325-70-32), 20 h 30.
PLATT BAND – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.
LA COLÈRE D'ACHILLE – Chelles, C.C. (421-20-36), 20 h 45.
LES DIX PETITS NÈGRES – Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30.
CAUCHEMAR A 4 LITRES 12 – Choisy, Théâtre Paul Eluard (890-89-79), 20 h 30.
MÈRE COURAGE ET SES ENFANTS – Malakoff, Théâtre 71 (655-43-40), 20 h 30.
LA TONNELLE ORANGE – Rueil-Malmaison, Théâtre André-Malraux (749-77-22), 21 h.
LE VOYAGE A PAIMPOL – Orly, Théâtre (884-82-72), 16 h.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 18 février

Les salles subventionnées et municipales

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer, 17 h : Palerme ou Jérusalem ; Grand Théâtre, 18 h 30 (version intégrale), Hamlet.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jocaste.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Pip Simmons : Snuff, le silencieux.
BEAUBOURG (277-12-35), Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : Série introduction à la musique contemporaine « Musique et modernité » ; 19 h : le Chant des fou ; 15 h : Hans/J. Arp – le Temps des papiers déchirés ; 18 h : Surréalisme ; 19 h : D.W. Griffith. – Concerts/chansons : le Concept de recherche en musique – à 18 h 30 : Ph. Manoury ; 21 h : Tr. Murail, R. Reynolds ; 20 h 30 : A. Tomé.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts (voir le 18).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-fonds ; 18 h 30 : Deller consort.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Contretemps.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h.
ASTELLE – THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h, mat. : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), I : 20 h 30 : les Corps étrangers. II : 21 h : Ida.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Elen ; 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes (dern.).
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.
C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), 20 h 45 : Haute fidélité.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois ; Galerie 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : Les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours de la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Jeux de mots ; 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Gilles X ; Maréchal de Rais.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 15 : Eden cinéma ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTÉ (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.
POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; 22 h : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Voyage vers les ombres vertes. ; 22 h : Hamlet.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Pas de fantaisie dans l'orangeade.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Scaramouche.
THEATRE 14 (545-49-77), 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss. Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : J. Mailbot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la Garçonne.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Douby ; 23 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 21 h 45 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : le Joueur de saxo ; 20 h 30 : Sautons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), à 21 h. : A la Courte-Paye.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), à 21 h. : A vos Ronds... Fisc.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : A la mémoire de ma fille chérie ; 20 h 30, J. Gaudin : les Autruches.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Ballet du XXᵉ siècle.
STUDIO DES QUATRE TEMPS (773-65-11), 21 h : De Nieuwe Dansgroep.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Ballet Iberia.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 30 : Faustino.
CONFLUENCES (579-73-54), 21 h : Ensemble Carlos Vilo.
FORUM (297-53-47), 21 h : E. Wiener.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : M. Jonasz.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Dimitri.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : gala de l'ESSCA, R. Magdane, S. Joly.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina.

Les concerts

RANELAGH, 18 h 30 : E. Gatti, R. Alessandrini (Bononcini, Uccelini, Merula...).
RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, 19 h : Chœurs de Radio-France, ensemble instrumental, dir. : G. Reibel (Kopelent, Bon).
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Venzago (Mozart, J.-S. et C.-Ph.-E. Bach).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Penderecki (Penderecki, Tchaïkovski).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Ciccolini (Bach, Busoni, Schumann...).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16, 21 h : J. Voguet, C. Ghobert.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Le concert royal (Couperin).
FIAP I, 20 h 30 : Chœur de l'ensemble polyphonique de France, dir. : M. Bourbon (Haydn, Rossini, Schubert...).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 45 : London Philarmonic, Orchestra, dir. G. Solti (Haydn, Bartok, Moussorgsky, Ravel...).

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London Allstars.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Agbavia.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : los Salseros.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : G. Petite Blues.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : E. Watson, J. Lindbergh, B. Altschul.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 : Congo, S. Massamba Octet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + one.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Bourrec, B. Richard, Ph. Drouillard, L. Cokelaere, L. Rouah.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 20 h 30 : L'Opéra de Smyrne.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) I. 20 h 30 : Diderot à Petersbourg. – II. 20 h 30 : Noce.
AULNAY, M.C. (831-11-45), 20 h 30 : les Ames mortes.
BEZONS, C.A.C. P.-Eluard (982-20-88) : J. et P. Préboist.
BOULOGNE-BILLANCOURT (603-60-44), 20 h 30 : la Fleur au fusil.
BRIE-COMTE-ROBERT, Maison pour tous (405-03-53), 20 h 30 : Ballet national du Sénégal.
CHARENTON, Eglise Saint-Pierre, 20 h 30 : Chœurs d'enfants de Saint-Michel, Ensemble vocal P. Haffray, Ensemble Odhecaton, dir. : P. Haffray (Mozart).
CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux (030-46-01), 21 h : M. Carta.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), 21 h : Marat-Sade.
CHELLES, C.C. (421-20-36), 20 h 45 : la Colère d'Achille.
CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : Cauchemar à 4 litres 12, la veille de ses noces.
CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda (089-00-72), 20 h 45 : M. Azzola, P. Caratini.
CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. – II. 20 h 30 : The Opposition. – Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 30 : Chattelise, ma Chattelise. – Salle J.-Cocteau (339-16-46), 20 h 30 : D. Lenertt, Cl. Bessmann-Piardon (Brahms, Lutoslawsky, Milhaud). – Espace Carole (207-69-03), 21 h : Vitrail.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 20 h 45 : les Acteurs de bonne foi ; l'Ile des esclaves.
IVRY, Théâtre (670-15-71), 20 h 30 : Bad Lands.
MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), 20 h 30 : Mère courage et ses enfants.
POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), 21 h : choral des pêcheurs d'éponges.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), 21 h : la Tonnelle orange.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Granit.
SAINT-MAUR, A.T.C. (889-22-11), 21 h : Orchestre du conservatoire de Saint-Maur, dir. G. Auffray (Brahms, Strauss, Wagner).
SAVIGNY-SUR-ORGE, salle des fêtes (996-91-58), 21 h : Los Calchakis.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : la Fausse Suivante.
SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), 21 h : Mariage blanc.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Yes peut-être. – II. 21 h : le Cormoran de Bougainville.
LE VÉSINET CAL (976-32-75), 21 h : le Cœur sur la main.
VILLEPREUX, CAC (462-49-97), 21 h : le Rocher, la Lande, la Librairie.





SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Route Napoléon, de J. Delanoy ; 19 h, Hommage à J. Ivens : Komsomol ou *le chant des héros*, Borinage ; 21 h, Nouvelle Terre : les Quatre Cents Millions, *l'Electrification et la terre*.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Club des trois, de T. Browning ; 17 h, Hommage à L. Comencini : La Sorprese dell'amore ; 19 : Hommage à D.W. Griffith : Isn't Life Wonderfull.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

AMITYVILLE II (A.) (**) (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56). H. sp.

LA BOUM 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ÇA VA PAS ÊTRE TRISTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GISELLE (Bré.) (**) (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.,) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

TIR GROUPE (Fr.,) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-48).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), les Lois de l'hospitalité.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Un jour aux courses.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), tous les jours : Rencontres du troisième type. 1941.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE, la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

IVAN PASSER, SCENARISTE ET REALISATEUR (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : les Amours d'une blonde.

TROISIEME FESTIVAL DU CINEMA BRESILIEN (pour jours et horaires, consulter la salle) Denfert, 14e (321-41-01) : Films inédits : Republica dos Assasinos, Amuleto de Ogum, Rio Zona Norte.

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALPHAVILLE (Fr.) : Logos, 5e (354-26-42).

L'AMOUR L'APRÈS-MIDI (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

COUSIN COUSINE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

DEEP END (Angl., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FAMILY LIFE (Angl. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FIST (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Acacias, 17e (764-97-83).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE SPECTRE (Fr.), République Cinémas, 11e (805-51-33) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

REPORTERS (Fr.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA VEUVE MONTIEL : 7 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE CAPTIVE, film français d'Alain Robbe-Grillet : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA, film américain de Fred Zinnemann, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE, film français de Robin Davis, Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01).

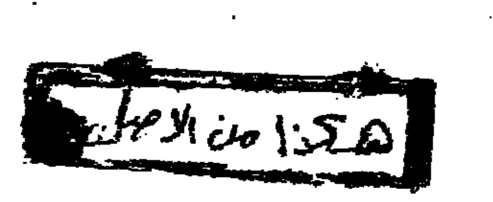
LE JOUR DES IDIOTS, film allemand de Werner Schroeter, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MEURTRES EN TROIS DIMENSIONS (*), film américain de Steve Miner, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

PARTNERS, film américain de James Burrows, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOBIA, film américain de John Huston, v.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 18e (241-77-99).

THE VERDICT, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-30-19) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).



COMMUNICATION

Vendredi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Formule 1.
Mireille Mathieu et Bobby Ewing, avec E. Fitzgerald, J. Denver, Ch. Aznavour, Ch. Goya.

21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; adapt. M. Jullian ; réal. F. Villiers, avec J.-C. Dauphin, J. Blal, J. Barney...
Un portrait de la société française de 1908 à 1933, à travers des personnages qui ont des problèmes de conscience, des passions, et qu'on retrouve (mais pas toujours) d'un épisode à l'autre.

22 h 40 Signe particulier : Néon.
Enquête de Ch. Kimmerlin ; réal. E. Calmel.
Le néon comme objet utilisé par les artistes Piotr Kowalski, Martial Raysse et George Segal.

23 h 05 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T.-A. Savoy.
N° 6 : La fin des Habsbourg. Panique à Budapest : Charles Ier et ses partisans ne sont plus qu'à quelques kilomètres de la capitale.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : *Portraits.* – *Avec M. Barouh* (Dictionnaire des visages) ; *J. Castille* (Moi, Jeanne Castille de Louisiane) ; *P. Daninos* (la Galerie des glaces) ; *A. Tetry* (Jean Rostand, prophète clairvoyant et fraternel) ; *E. Langlois* (Langlois dit Émile Lenormand, compagnon du devoir) ; *D. Letessier* (Loica).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Jean Rouch) : Moi, un Noir.
Film français de J. Rouch (1957), avec O. Ganda, P. Touré, A. Maiga, A. Bemba, K. Faoudou.
De jeunes Nigériens, venus de leurs terres à Abidjan pour gagner de l'argent, végètent dans le quartier noir de cette ville. Ils se sont donné des noms de héros de cinéma. Histoire d'un déracinement africain vécu, joué, par des personnages réels qui ont improvisé le film avec Jean Rouch.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Valérie, l'enfant qui devait mourir.
Reportage de J.-M. Perthuis.

21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
La revue de presse : Lucien Bodard commente les archives de la guerre d'Indochine. Portrait : Martine Barrat ; Pratique : les Reflex 24 × 36 (suite).

22 h 45 Journal.

22 h 50 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h Prélude à la nuit.
Winterreise, de F. Schubert, par D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Emission médicale (en liaison avec l'émission diffusée sur TF 1 le 14 janvier) : les vaisseaux sanguins.
21 h 30, Black and blue : la clarinette.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Baden-Baden) : « Windows », de *J. Druckman,* « *Concerto pour piano et orchestre n° 2 en ré mineur* », de E.-M. Dowell et « Symphonie le Miracle », de J. Haydn, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. *B. Rubinstein,* sol. *J. Siegel.*
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans : la comédie musicale à Broadway ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 Philatélie club.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
(et à 13 h 35)
A 13 h 40, les Incorruptibles ; à 14 h 20, voisin-voisine ; à 15 h 40, Ouvrez l'œil.
13 h Journal.
16 h 5 Reprise : Histoire des inventions,
de D. Costelle. Inventer le monde (diff. le 6 janvier à 22 h 15).
17 h Feuilleton : la Lumière des justes.
d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. Y. Andrei, avec Ch. Nobel, M. Robbe, J. Deschamps.
18 h Trente millions d'amis.
Le carlin et le boston-terrier ; les chiens détecteurs de bombes ; Salon de l'Association féline de France.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas
Le traquenard.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
« Les bidasses ». A propos du service militaire.
22 h 50 Etoiles et toiles. Policiers : la filière française.
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand, avec la collaboration de Martine Jouando.
Des extraits de J'ai épousé une ombre, *de Robin Davis ; une séquence sur le romancier américain William Irish. La deuxième partie de l'émission est consacrée à Pierre Siniac, l'un des auteurs du prochain film d'Henri Verneuil : un vrai bonheur.*
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 La vérité est au fond de la marmite.
12 h A nous deux.
Magazine de M. Thoulouze, animé par P. Poivre d'Arvor.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 La course autour du monde.
15 h 15 Les jeux du stade.
Rugby : Irlande-France, Ecosse-Galles.
Volley-ball : finale de la coupe d'Europe ; ski.
18 h 20 Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées,
de M. Drucker.
Autour de D. Roussos, Ph. Clay, D. Rivers...
21 h 50 Série : Theodor Chindler,
d'après le roman de B. von Brentano, réalisation H. W. Geissendörfer. Avec H. C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach.
Suite de la vie d'une famille allemande au début du siècle.
22 h 50 Histoires courtes.
« Jamais de la vie », de A. Guilhe.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Emission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 Les pieds sur terre.
Emission de la Mutualité sociale agricole. *Finlande : 4 hectares de bois par habitant.*
13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
14 h 30 Entrée libre,
émission du C.N.D.P.
Avec Bernard Clavel, écrivain : portrait de François Périer ; 14 h 50, Architecture ; 15 h 10, La forêt ; 16 h. Imprévisible terre ; 16 h 10, Delacroix, la Mort de Sardanapale.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Tous ensemble.
Attention : FR 3 Dijon, Limoges, Rennes, Nancy-Strasbourg *décrochent à 20 h 35 jusqu'à 21 h 30 ou plus* pour diffuser un programme régional différent du programme national qui suit. Pierre Douglas présente les soirées des onze régions.
20 h 40 L'oiseau-lyre.
Emission de P. Gaubeau et R. Saint-Pierre.
Poèmes et chansons de Jacques Prévert avec J.-L. Barrault, Y. Montand, J.-M. Folon, A. Prucnal, A. Fratellini, C. Darget, G. Guillaumat et P. Prévert.
21 h 30 Série : Jackie et Sara.
21 h 50 Journal.
22 h 5 Une minute pour une image,
d'Agnès Varda.
22 h 10 Musi-Club.
Andor Foldès joue et parle de Bela Bartok. Il interprète des extraits de Mikrokosmos.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Les samedis de France-Culture : « Dans le sillage des gabares », de Cognac à *La Rochelle.*
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : la science au service du savoir humain.
17 h 30, Entretiens de carême : certitude et risque de la foi, par le pasteur P. Soullier.
18 h, La deuxième guerre mondiale : l'Europe allemande 1942-1944, avec M. Bloch, A. Hillgruber et M. Steinert, historiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : « La radio newyorkaise. »
20 h, Paul, de B. Mazeas (dernière partie), avec R. Coggio, E. Scob, M. Epin. A 21 h 30, Hors texte.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Concert-Lecture : œuvres de Ibarrondo, Zbar.
15 h 30, Dossier disque : l'ensemble Musica Antica de Cologne.
16 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh) : *musique traditionnelle et instrumentale du* Brabant flamand et de la Campine.
18 h, Le disque de la tribune : « Aubade », de Poulenc (*dernière parution*).
19 h, Concours international de guitare : œuvres d'Albeniz, Smith, Brindle.
19 h 35, Inauguration de la nouvelle salle des fêtes de Gennevilliers ; à 20 h 30, concert donné le 18 février 1983 : « Symphonie n° 39 », de Mozart ; « le Tombeau de Couperin », de Ravel, « Shéhérazade », de Rimsky-Korsakov par l'Orchestre national de France ; dir. : E. Krivine.
22 h 30, *Musiques du monde du travail* : œuvres de Charpentier, Pottier, Chostakovitch, etc.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 18 FÉVRIER

– *M. Jacques Dominati,* député U.D.F. de Paris, est invité à 19 h 30 sur Radio-Express, 100,85 Mhz Paris.

SAMEDI 19 FÉVRIER

– *M. Joseph Franceschi,* secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, maire d'Alfortville, est reçu pour un « Spécial municipales », à 19 h 20, sur Radio-Ask, 100 Mhz Paris.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

– *M. André Lajoinie,* secrétaire du comité central du P.C.F., *responsable des questions agricoles,* est l'invité de l'émission « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Pierre Messmer,* ancien premier ministre et député R.P.R. de Moselle, participe au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 h 30.

A VOIR

Liban : « la force d'une identité »

Oui, le Liban est en ruines. On ne le sait que trop, et d'ailleurs ça continue. Ce que l'on sait moins, c'est que huit ans de guerres enchevêtrées *ont, comme par compensation,* fouetté l'intellect des habitants de ce minuscule pays. Dominique Gallet, producteur du magazine *Espace francophone,* la journaliste libanaise Mona Makki, et le réalisateur Jean-Marie Carzou, ont voulu montrer *quelles pourraient* être les possibilités d'aboutissement de cette fermentation culturelle, si jamais la paix revenait pour de bon sur la terre des cèdres. Ils ont naturellement conçu *leur* enquête *sous* l'angle *qui* est celui de leur émission : « Ce qui se fait en français dans le monde », mais en l'élargissant à l'ensemble du phénomène culturel au Liban. Au reste, dans ce pays, le français, langue « seconde » bien plus qu' « étrangère », *parlée par 80 % des* habitants, appartient à cette identité libanaise *sui generis,* que le conflit — le film le montre clairement — a encore renforcée.

De ce jeune éditeur chrétien, qui révèle que le Liban publie cinq mille titres par an, soit *autant* que le *reste* du monde arabe réuni, à ce lycéen chiite qui clame la volonté de sa génération de ne plus abandonner le sol natal blessé, en passant par le nouveau *ballet Histoire d'espoir,* de Roméo Lahoud, ou la chanson *On va vivre,* de Saloua Katrib — cette célèbre chanteuse qui chantait sous les bombes, — l'enquête d'*Espace francophone* livre cent images de vie et de création, auxquelles presque chaque journal *télévisé* vient encore, hélas ! apporter un contrepoint de morts et de destructions.

La « force d'une identité » sera-t-elle suffisante pour rompre la malédiction ? Les quarante autres pays utilisant le français veulent le croire, puisqu'ils ont décidé de tenir à Beyrouth, à la fin de cette année, la pro*chaine réunion de l'Agence de coopé*ration culturelle et technique, à laquelle ils appartiennent.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Antenne 2, dimanche 20 février, 21 h 50.

Les radios locales dans la campagne électorale

La Haute Autorité pourra-t-elle faire appliquer ses recommandations ?

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle avait fait connaître, il y a peu, une série de recommandations concernant l'organisation de la campagne électorale pour les municipales à la radio-télévision (*le Monde* du 2 février). Aujourd'hui, c'est aux radios locales privées qu'elle s'adresse, en les déclarant *« soumises au respect des dispositions du code électoral et des principes dégagés par la jurisprudence administrative »*.

De la même façon, elle estime ces stations concernées par les dispositions de la loi de 1977 relative à la diffusion des sondages d'opinions en période électorale, ainsi que par l'obligation de mettre en œuvre le droit de réponse prévu par la réforme de l'audiovisuel. C'est, en effet, la première fois dans l'histoire des consultations électorales françaises que plusieurs centaines de radios privées orchestrent, tant en province qu'en région parisienne, une campagne électorale.

Aucun scrutin ne pouvait convenir davantage aux nouvelles radios : sa dimension locale correspondait à la fois à leur faible rayon d'émission et à leur esprit. Alors, elles s'y sont lancées. Belle occasion pour certaines de faire parler d'elles, de remobiliser leurs troupes parfois en déroute, de piquer la curiosité de la population et de s'attirer la considération de la classe politique, obligée *enfin de les prendre au sérieux,* voire de les solliciter. Pour d'autres, l'outil trouve à l'occasion de ces élections sa seule, sa vraie justification. Instrument aux mains d'un parti, d'une municipalité ou d'une seule personne, la radio devient alors haut-parleur, porte-parole et arme de bataille...

Elles sont, en tout cas, plusieurs centaines à organiser enquêtes, débats et soirées-résultats dans la plus pure tradition des campagnes d'antan. Tour à tour, les grands dossiers locaux (urbanisme, culture, social, enseignement) se voient donc ouverts un à un, à Nantes, Rennes, Bordeaux, Lille, Marseille, Lyon, etc., et disséqués avec une minutie que les postes périphériques — malgré un déploiement en province sans précédent — ne peuvent égaler sous peine de décourager les auditeurs extérieurs à la ville en question.

Car c'est cela la nouveauté : Paris n'est plus l'unique pôle attractif. Au contraire, et province et banlieue parisienne se découvrent des histoires, des débats, des discordes, auxquels la radio donne soudain un éclairage nouveau. Mais on voit mal de quels instruments bénéficiera la Haute Autorité pour s'assurer, dans la jungle des initiatives et des grilles de programmes, du respect des ses recommandations...

Certaines radios, pourtant, se sont fait un devoir d'observer, en matière de couverture de la campagne électorale, toutes les règles et les principes élémentaires d'équilibre et de pluralisme. Parmi elles (1), Radio-service-Tour-Eiffel, *souvent appelée* « Radio-Chirac », et subventionnée essentiellement par la municipalité de Paris. Trois émissions y forment un dispositif élections important : « Un candidat face à la presse » permet notamment, depuis le 1er février, aux principales têtes de liste dans les *arrondissements,* de répondre aux questions de deux journalistes de la station et de deux journalistes de la presse écrite ; inauguré avec M. Georges Sarre, ce cycle de rendez-vous bihebdomadaire se terminera le 3 mars avec M. Paul Quilès, ayant reçu, entre-temps, M. Paul Laurent du parti communiste (22 février), MM. Alain Juppé et Jacques Toubon, du R.P.R. (24 février et 1er mars).

Chaque lundi, d'autre part, un représentant des leaders patronnant l'ensemble des listes sur tous les arrondissements de la capitale, dispose également d'un temps d'antenne de douze minutes, tandis qu'un « journal des municipales » est animé chaque jour à 18 h 30. Reste enfin deux soirées « spécial élections » de 20 à 24 heures, pendant lesquelles seront donnés les premiers résultats.

Irréprochable, la radio du maire de Paris ? Peut-être pendant la campagne. Mais le R.P.R. ne dispose-t-il pas déjà d'un superbe instrument, ou canal appelé Radio-solidarité, « *la voix de l'opposition* » ? Cette radio locale parisienne fait commenter l'actualité quotidienne par des personnalités politiques opposées à la majorité actuelle et retransmettait, le 23 janvier dernier, le discours de M. Jacques Chirac à la porte de Versailles. A quand la bataille des municipales à travers les canaux de télévision câblée ? — A. Co.

(1) Plusieurs autres radios parisiennes, notamment Cité 96 et Radio-Express, organisent également des émissions et des débats à l'occasion des élections municipales.

● *Un débat sur l'agriculture, prévu sur TF 1 le 9 mars,* a été reporté (vraisemblablement le 30 mars), à la demande de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Mme Edith Cresson, ministre *de l'agriculture et candidate* aux élections à Châtellerault (Vienne), devait en effet y participer. La Haute Autorité a estimé que Mme Cresson pouvait « *apparaître comme faisant intervenir le gouvernement dans la campagne électorale* ».

Interdiction du « Guêpiot » au cinéma et à la télévision

***Le Guêpiot,* film de Joska Pillssy, produit par la S.A. Viaduc et Antenne 2, et distribué par U.G.C., « *ne pourra faire l'objet d'une présentation au public, tant dans les salles cinématographiques qu'à la télévision* » : ainsi vient d'en décider la première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Vassogne, qui a considéré que cette œuvre « *porte atteinte au respect dû à la vie privée* ».**

Tiré d'un livre, dans lequel l'auteur raconte sa propre histoire d'enfant *abandonnée et sa vie dans un orphelinat* religieux, *le Guêpiot* a pour thème l'enfant martyr, l'enfant objet. La mère de l'auteur du livre, qui avait quitté le domicile conjugal, délaissant alors sa fillette de six ans, laquelle avait donc dû être placée dans une institution — les *faits remontent à trente-cinq ans,* — s'est reconnue dans ce film et a porté l'affaire devant les tribunaux. Cette femme, qui *n'avait* pas *réagi lors de la* parution du livre écrit par sa fille, avait été une première fois déboutée par le tribunal de grande instance de Paris, dont la cour d'appel vient d'infirmer le jugement.

***Le Guêpiot,* invité au Festival de Moscou 1981, « *a passé la censure sans problème* », nous écrit Joska Pilissy, qui ajoute : « *Dans le conflit se terminer en prison, où enfin l'État s'intéressera à lui : il aura atteint l'âge de voter. Et il n'a même pas le droit d'être révolté ! Permettez-moi de l'être en son nom.* »**

Lu

« PRÉSENT DÉFINITIF », de Marcel Béalu

Dans les greniers de la mémoire

Le poète Marcel Béalu ne saurait être confondu avec Marcel Béalu le citoyen, le père de famille, l'ex-chapelier de Montargis. Cela dit, c'est un homme de chair et de sang, d'aventures cocasses ou lugubres, qui se révèle dans le le Chapeau magi*que, son autobiographie, dont il vient de publier le troisième tome :* Présent définitif.

Les deux premiers volumes, Enfance et apprentissage, et Porte ouverte sur la rue, *ont permis à ceux qui connaissent mal Béalu, ou ne le connaissaient pas du tout, de découvrir ce que fut le parcours du poète : une enfance modeste, une adolescence en quête de quelque chose d'autre qu'un quotidien médiocre, un premier mariage malheureux, le métier de chapelier dans une ville somnolente de province aux bonheurs rares, les rencontres capitales, déterminantes. Béalu appartient à la génération qui a suivi d'assez près celle des fondateurs du surréalisme. Ces nouveaux venus, Jean Follain, Jean Rousselot, Luc Bérimont, d'autres encore, se donneront pour but d' « humaniser » les territoires de l'irrationnel, les abîmes profonds, explorés par André Breton, Paul Eluard, René Crevel. Ils se retrouveront au sein de cette bucolique École de Rochefort, dont le plus jeune « élève », René Guy Cadou, deviendra le héraut.*

Béalu publiera quelques plaquettes nourries d'humanisme, de pacifisme à l'heure où la peste brune se répandra en Europe.

Mais le poète allait bientôt traverser d'autres domaines qu'avant lui avait hantés Achim d'Arnim, Hoffmann, Novalis, Gérard de Nerval, Petrus Borel... Ce fut une deuxième naissance. Béalu n'a plus jamais quitté ces pays où, une fois le pont traversé, les fantômes viennent à votre rencontre. Sous cet aspect, Béalu n'est pas « français », et c'est sans doute pourquoi ce grand poète demeure encore à soixante-dix ans dans une ombre qu'il affectionne.

L'amour inattendu

Présent définitif *est donc le témoignage d'un septuagénaire plus heureux aujourd'hui qu'il ne l'était à vingt ans. Il faut dire que l'amour inattendu, pas vraiment inscrit au programme, est passé par là. Il est arrivé à Béalu ce qui est arrivé à Char. Un jour, une étudiante en mal de thèse débarque chez le « sujet » de son étude. Elle ne repart plus. Elle s'appelle Josée, et Béalu dédie ce volume à celle «* qui *[lui] a rouvert les portes du jardin d'innocence ».*

Présent définitif, *— quel magnifique titre ! — est moins soucieux d'anecdotes que les deux précédents volumes. Le libraire du « Pont traversé », installé maintenant rue de Vaugirard, mêle souvenirs, réflexions, méditations. La poésie, l'amour, le temps, l'art, la mort, sont les thèmes dominants de cette longue et tranquille promenade, éclairée par des visages de femmes — Marie-Ange, Josée bien sûr, — des paysages toujours présents dansla mémoire, un certain matin en Italie, un certain bleu de ciel, la lecture d'un livre écrit par un inconnu, le souvenir d'un vers obsessionnel, du genre « toi qui pâlis au nom de Vancouver », une peinture à Sienne...*

Présent définitif : *un homme de soixante-dix ans, un homme sans âge, au fond, fouille dans les vieux greniers de sa mémoire, fait le point, partage le blé et l'ivraie, contemple, au-delà de ses blessures, l'aube « toujours recommencée ». Il affirme sa toujours juvénile curiosité, son appétit insatiable de vivre, mais aussi sa lucidité, sa sagesse. Dieu est mort, mais «* nous ne sommes pas ici-bas pour rien *».*

ANDRÉ LAUDE.

★ *Présent définitif,* de Marcel Béalu – Belfond, – 173 pages, 59 F.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Goupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Tunisie.
- **JEUNE INGENIEUR** — Méthodes industrielles — Réf. VM 8584 H
- **DIRECTEUR EXPORT** — Laboratoire Pharmaceutique Français — Réf. VM 12767 B
- **JEUNE INGENIEUR** — Contrôle de production — Réf. 7288 U
- **RECONSTRUIRE LE SYSTEME D'INFORMATIONS COMPTABLES** — 1 800 personnes - 20% croissance/an - 20% CA à l'export — Réf. VM 8603 C
- ADRIA Caravan — **ATTACHEE DE DIRECTION** — Réf. VM 6239 AG

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE NANTES MILANO PERUGIA ROMA LONDON MADRID MONTREAL NEW YORK

média-system



Société française leader dans le matériel électronique de sécurité
recherche
pour s'intégrer dans une équipe informatique devant mettre en place de nouvelles applications

un(e) Analyste Programmeur

- Connaissance matériel PDP 11 DEC, RSTS, BASIC + 2, RMS, FMS, appréciée.
- Expérience en informatique de gestion souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à J.R. DESCHAMPS - **CERBERUS-GUINARD** - Z.I., rue Fourny - 78530 BUC.

Communiqué

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSIT.

Ayant des connaissances temps réel en mini ou micro-ordinateurs.

Ecrire ou téléphoner à : 78-80, avenue Gallieni, tour Gallieni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX Tél. 360-13-54/55/56.

CONEXHOM

Société de conseil en recrutement vous prie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse :
212, avenue Paul Doumer
92508 RUEIL-MALMAISON Cedex
Téléphone : 732.92.64

Conexhom — Conseil en Recrutement

Nous recherchons
des CONSEILS d'ENTREPRISES
orientés vers les problèmes d'**ÉVALUATIONS**
à PARIS et en PROVINCE

Si vous avez quelques années d'expérience financière (banque, service financier, cabinets spécialisés...), si vous aimez conseiller en travaillant en équipe dans un groupe *leader de sa profession, si vous voulez rapidement mesurer* votre efficacité en fonction de vos résultats.
Envoyez lettre manuscrite à J. BRAVARD, 77, rue Laugier, 75017 PARIS en joignant photo (ret.) et C.V.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(630 personnes)
filiale d'un groupe industriel de taille internationale
recherche

INGENIEURS-ANALYSTES
et
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience de l'utilisation des outils standard CII-HB série 64 et plus particulièrement la pratique d'IDS II et TDS dans le domaine de la gestion.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 2592 - PUBLICITÉS RÉUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

I.D.E.P.
Institut africain de développement économique et de planification
DAKAR

L'I.D.E.P. est un institut panafricain des N.U., affilié à la C.E.A., créé en 1961 à Dakar, Sénégal, pour répondre aux besoins des gouvernements africains en planificateurs économiques et en matière de *recherche de développement. Il offre un programme de formation post-licence de deux ans aboutissant* à un diplôme de maîtrise et entreprend des recherches et des consultations aux niveaux national, régional et sectoriel.

Des experts hautement qualifiés dans les domaines de spécialisation suivants sont invités à présenter leur candidature pour enseigner et faire de la recherche dans leurs branches respectives :

1. — Développement économique et planification globale.
2. — Macro-économie, monnaie, banque et finances publiques.
3. — *Commerce et finances internationaux, y compris intégration et coopération* économiques.
4. — Economie quantitative appliquée, y compris mathématiques et statistiques.
5. — Planification régionale et développement urbain.
6. — Economie agricole et développement rural, y compris évaluation de projets.
7. — *Economie industrielle et de l'énergie, y compris évaluation de projets.*
8. — Gestion des ressources humaines et planification de la main-d'œuvre.

Les candidats devront adapter leur travail aux conditions existantes et aux besoins des pays africains pour renforcer la valeur opérationnelle de la formation et de la recherche.

QUALIFICATONS :

1. *Doctorat d'Etat ou équivalent.*
2. Expérience suffisante, de préférence aux niveaux à la fois théorique et pratique, avec une solide connaissance de l'Afrique, son économie, ses valeurs et ses peuples.
3. Langues : les candidats devront être accompagnés d'un C.V. détaillé et de deux publications importantes. Toutes les candidatures devront parvenir à l'Institut au plus tard à la fin mai 1983 et être adressées à :

Monsieur le Directeur
I.D.E.P., B.P. 3186
DAKAR (Sénégal).

We are one of the world's largest soft drink franchise companies. Our African Headquarters located in Athens is now looking for a

TECHNICAL MANAGER AFRICA
(located in Athens)

In this position you will be responsible for counselling our bottlers on engineering and quality control matters related to bottling and canning machinery. You will identify and correct problems in order to improve efficiency and quality standards.

To succeed in this position, you should be prepared to travel extensively and *work in a demanding environment where self-initiative is necessary.* You need a good mechanical or chemical engineering education and the ability to communicate easily with others. You should be 30-40 years of age, fluent in French, with a working knowledge of English. A sound familiarity with refrigeration techniques would be a definite asset.

If you are interested in making an international career with a growing company, please send your full application including salary expectations to the Personnel Department

SEVEN-UP
EUROPE MIDDLE EAST AFRICA
Avenue d'Ouchy 47
1006 Lausanne

7UP



emplois régionaux

Informatique
Lyon

Organisme bancaire à caractère mutuel recherche

Organisateur informatique

Rattaché au Directeur Administratif, il est chargé de l'optimisation des systèmes informatiques, ainsi que des méthodes et procédures administratives.

Nous souhaitons rencontrer un **Ingénieur informaticien** ayant quelques années d'expérience, de préférence dans le secteur tertiaire.

Homme d'analyse et de synthèse, il contribue par la qualité de son diagnostic et la pertinence de ses idées à la mise en place d'une organisation permettant d'améliorer la productivité.

Homme de contact, il sait entraîner l'adhésion de l'ensemble des interlocuteurs.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. CG/348 à **CAPFOR.**

CAPFOR
PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON

MEDIA PA

Le directeur de
CORSE COMPOSITES AÉRONAUTIQUES
(110 personnes)
recherche pour **AJACCIO**

SON ADJOINT PRODUCTION
INGÉNIEUR DES A. & M. OU ÉQUIVALENT

Il devra avoir 5 à 7 ans d'expérience dans le domaine de la production, si possible, en secteur aéronautique, et posséder de solides connaissances en composites.

Sens du commandement, sens de l'humain, disponibilité, compétence, souci de l'efficacité et de la qualité devront être des valeurs essentielles.

Organisateur, il devra diriger, conseiller, prévoir, gérer, contrôler et mesurer les résultats. *La connaissance de l'environnement local est très vivement souhaitée.*

Adr. lettre man., C.V. dét., photo, prét. à CORSE COMPOSITES AÉRONAUTIQUES, RÉSIDENCE CASTELVECCHIO, IMMEUBLE ARMOISE, 20000 AJACCIO.

E.D.F./G.D.F. recherche
JEUNES TECHNICIENS SUP.
disposant d'un BTS ou DUT, option électrotechnique. Adr. candidature à E.D.F./G.D.F., 56, av. Foch, 77370 NANGIS.

NICE
Ecole de français, pour étrangers, cherche
PROFESSEUR
- Expérience V.I.F. et D.V.V. exigée.
- Plein temps, poste permanent.

Ecrire sous le nº T38400 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Sté cherche
CHEF COMPTABLE
niveau D.E.C.S. ou B.T.S. *expér. informatique exigée,* conn. I.B.M. 34 souhaitée. Ecrire : OMIA BP 21 - 16710 ST-YRIEIX S/CHTE.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche, pour ses *Villages de Vacances,* personnel compétent et dynamique, *esprit d'équipe nécessaire :*
- Animateurs adultes (connais. Villages appréciées),
- Comédiens, musiciens, peintres.
- Animateur sportif.
- Animateurs enfants.
- *Maître-nageur-sauveteur.*
- Secrétaire-comptable.
- *Hôtesses.*

Faire offre avec C.V. détaillé, photo et prétention à : Village Arc-en-Ciel « Saint-Trojan », 17370 - SAINT-TROJAN-LES-BAINS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

LA VILLE D'ANGOULÊME recrute dans le cadre de l'ouver*ture d'un atelier de B.D. et de* cinéma d'animation à l'école des beaux-arts :

— UN PROFESSEUR RESPONSABLE
de la coordination des ateliers B.D. dessin-animation, D.N.A.T. 1er et 2e cycle.

— UN PROFESSEUR PLASTICIEN
polyvalent à dominance graphisme, ayant une pratique *professionnelle de la B.D.*

Les candidatures doivent parvenir le 4/3/83 au plus tard, à Monsieur le député, maire d'Angoulême, bureau du personnel 16000 Angoulême.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du directeur de l'école des beaux-arts : *Monsieur* Capelle-Lardeux, école régionale des beaux-arts, 16000 Angoulême.
Tél. (45) 92-66-02.

L'ENSEMBLE REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE SIS A COUTANCES
recrute sur concours

- **2 VIOLONISTES**
- **1 PIANISTE**

Les concours auront lieu les 7 ET 8 MARS 83 à CAEN.

Pour toutes informations s'adresser à : l'Ensemble Régional de Basse-Normandie, B.P. 120, 50200 COUTANCES (35) 45-59-18.

représentation offres

Entreprise étrangère cherche
Représentant
pour la France
Nous offrons : un programme intéressant de vente de bijoux et articles cadeaux.
Bonne collaboration.
Satisfaction dans le travail.
Commission élevée.
Nous attendons volontiers vos offres manuscrites avec références et C.V.
Avarida Co, Ltd PO Box 27079
91270 Jérusalem, Israël.

DEMANDES D'EMPLOIS

RÉGION INDIFFÉRENTE CÉLIBATAIRE
52 *ans, honnête, courageux,* possède tous permis, né de milieu rural, propriétaire à ttes mains, sécurisant, recherche emploi entretien ppté, bûcheron, gardiennage, etc, *recommandé par Maître.*
Ecrire nº 3.006 AGENCE HAVAS, B.P. 90, 62200 BOULOGNE-S/MER qui tr.

Cadre Sté chimique, diplôme *d'état, ingénieur service,* négociation achat, expérience technico-commerciale, anglais courant, rech. position domaine similaire toute industrie.
Ecrire M. SARLIN.
18, av. du Muguet, 95230. SOISY-sous-MONTMORENCY.

Jeune homme 23 ans, dégag. oblig. mil. Niv. bac G3. Ch. place stable. Emploi administration *ou autre. Étudierait* toutes propositions.
Téléphone : 737-73-35.

J.F., 25 ans, tril. russe-*anglais-français* (licenciée) diplômée Académie Commerciale *Internationale recherche, Paris* ou région parisienne, emploi stable de cadre comm. ou d'export.
Ecrire au journal qui transm.
Ecr. s/nº 6.464 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ma nièce, jeune Anglaise de 17 ans 1/2 (aînée d'une famille de 4 enfants), capable, sympathique, ayant de la personnalité et aimant les enfants et les animaux, souhaiterait passer 6 mois dans une famille française pour s'occuper des enfants afin de progresser dans cette langue. Etudie actuellement le français, la biologie et les mathématiques en Angleterre. Libre de suite. S'adresser à : la comtesse de Winchilsea, South Cadbury House, vers Yeovil, Somerset, ou téléphone : 194-496-340-361.

Chef de cuisine, 20 ans pratique, pouvant travailler seul ou diriger petite brigade, cherche place Paris à partir du 1/3/83. Faire offre au journal avec montant du salaire net.
Ecr. s/nº 6.462 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ DE DIFFUSION EN PARFUMERIE
Équipe jeune et dynamique et très introduite, Fichier de 900 clients : Shopping et parfumeries de très bon *standing.* PROPOSE UNE DIFFUSION EFFICACE à marques de parfums ou produits parfumants sur France.
Ecr. s/nº 6.465 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Recherchons collaborateurs dynamiques. Possibilité récyclage. TESSON. Tél. (40) 22-43-09 *ou (6) 072-02-22.*

propositions diverses

L'ETAT *offre de nombreuses* possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VDS Prix Argus Austin 1100 S noire, toit. vinyl 1979, 28 000 km. *Tél. :* 604-65-78 apr. 18 h 30.

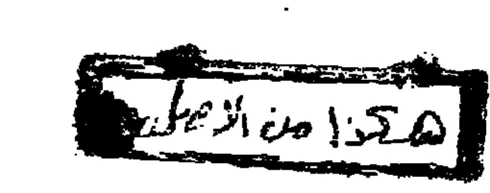
A vendre R 4 GTL 80 55 000 km, 1re main, bleu métal. 973-62-07. Prix 20.000 F.

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE : RENAULT 30 TX année de construction : 80, air conditionné, premier propriétaire. *Inf. Tél. 057/33-37-74* (Belgique).

deux-roues

Vends moto B.S.A. A 65 FS Firebird 1971. 650 CC. *Moteur.* Téléphone : 238-10-09.



Le Monde

économie

ÉTRANGER

Le Portugal connaît de nouvelles difficultés financières

De notre correspondant

Lisbonne. – Les autorités portugaises auraient entamé des pourparlers avec la Banque des règlements internationaux (B.R.I.) afin d'obtenir un prêt à court terme destiné à *honorer des engagements contractés* auprès de plusieurs créanciers étrangers. Ces engagements se montent à 2 500 millions de dollars (cinquième du total de la dette extérieure).

Le prêt consenti par la B.R.I. serait remboursé dans le cadre d'un nouvel accord entre le Portugal et le F.M.I. La signature de cet accord a *été retardée en raison de la crise* survenue au Portugal en décembre avec la démission du premier ministre.

Les réserves en or de la Banque du Portugal dépassent, au prix du marché, les 10 milliards de dollars, *ce qui constitue sans doute un élé*ment positif pour l'économie. Les milieux financiers internationaux s'inquiètent pourtant du recours croissant à l'endettement qui s'est manifesté ces dernières années. De 1979 à 1982, la dette extérieure du Portugal a plus que doublé et son service a représenté l'année dernière 23 % des recettes des exportations. Calculée par habitant, elle est actuellement de 1 300 dollars, soit une des plus élevées du monde.

Le gouvernement de centre-droit de M. Balsemao n'a réussi à introduire aucune modification profonde dans la structure économique. Environ 80 % des entreprises industrielles emploient moins de cinquante travailleurs et leur taux de productivité demeure extrêmement bas. Plus de 30 % de la population active travaille dans le secteur agricole, et pourtant le Portugal importe la moitié des biens alimentaires qu'il consomme. Dans le domaine énergétique, le pays dépend à 80 % de l'étranger, l'importation d'énergie ayant représenté un quart du total des achats à l'étranger.

Pour l'année en cours, les perspectives ne sont pas moins sombres. La pluie se fait dramatiquement rare et les barrages sont à 32 % de leur capacité. Les gelées ont détruit une bonne partie des cultures d'hiver et les paysans du Nord sonnent l'alarme. La Confédération nationale des agriculteurs a demandé au *gouvernement de bloquer le prix* des engrais, de subventionner le prix des combustibles destinés à l'agriculture, *de réduire le prix* de l'électricité, d'appuyer financièrement la recherche de sources d'eau et le lancement de projets d'irrigation.

Depuis le début de 1982, les prix des produits de consommation et des services publics n'ont cessé d'augmenter. Dernière hausse annoncée : le téléphone et les services postaux. Aussi les grèves se multiplient. Des arrêts tournants ont paralysé le réseau des transports publics de la ca*pitale du 16 au 18 février. D'autres* grèves sont annoncées. L'héritage du parti qui gagnera les élections législatives du 25 avril prochain *sera* lourd.

JOSÉ REBELO.

CONJONCTURE

LA RÉFORME BANCAIRE

Mieux harmoniser et contrôler l'ensemble du crédit

Après avoir présenté en conseil des ministres (*le Monde* du 17 février) les grandes lignes de la réforme bancaire qui doit s'articuler autour de quatre grands axes (démocratisation du crédit, décloisonnement du système financier, institution d'une commission bancaire *« indépendante et de haut niveau »* et appui à la décentralisation), le ministère de l'économie et des finances a apporté jeudi 17 février un certain nombre de précisions.

« Ni bouleversement ni immobilisme », avait averti depuis plusieurs semaines M. Jacques Delors, au risque de décevoir une partie des professionnels – et du personnel – qui espéraient découvrir bientôt la carte des nouveaux « archipels » bancaires de la France. Le futur projet de loi se bornera à entériner, après l'avoir mieux cerné, l'aménagement des structures financières patiemment entrepris au cours des vingt et un derniers mois, de façon à mieux harmoniser – et contrôler – l'ensemble de la politique du crédit en remettant tous les réseaux sur la même ligne de départ.

S'il reste décidé à ne pas utiliser le *« bistouri de la banalisation »*, M. Delors entend mener à son terme son projet d'*« universalité »* et ce projet de loi définira un cadre juridique commun qui englobera, pour la première fois, tous les établissements collectant des dépôts ou accordant des crédits : les banques inscrites et les établissements financiers, bien sûr (les seuls concernés jusqu'à présent par les lois de 1941 et 1945 alors qu'ils ne totalisent que 40 % du total des dépôts et 45 % des crédits consentis à l'économie), mais également le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les banques populaires, le Crédit coopératif, les caisses d'épargne...

Un effort sera également entrepris pour mieux coordonner le rôle de l'État (*« à la fois actionnaire et tuteur des banques »*) et celui de la Banque de France (*« gardien de la monnaie mais aussi garant de la place »*) au sein de différentes instances qui seront *« dépoussiérées »* ou créées de toutes pièces selon les cas :

● **Le Conseil national du crédit** (C.N.C.) : présidé depuis sa création (en 1945) par le ministre de l'économie et des finances (le gouverneur de la Banque de France assurant la vice-présidence), cet organisme sera *« démocratisé »* pour être transformé en véritable organe de consultation et de débat avec présence « obligée » du ministre deux fois par an après la publication des comptes de la nation. Sa composition sera limitée à trente ou quarante représentant du monde du crédit et des organisations de consommateurs ainsi que des différentes instances patronales et syndicales.

Chaque membre du C.N.C. (qui distinguera les banques à vocation générale et les établissements spécialisés dans certaines activités) siégera à titre personnel, et il ne pourra pas se faire représenter au sein de cette instance où sera élaborée la politique du financement de l'économie et du crédit.

● **La commission bancaire** : appelé à remplacer l'actuelle Commission de contrôle des banques (C.C.B.), créée en 1941 pour veiller à l'application de la réglementation bancaire, cet organisme bénéficiera de pouvoirs élargis à la protection des intérêts des déposants, outre la possibilité de sanctionner les manquements constatés aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux établissements de crédit. Présidée par le gouverneur de la Banque de France, la commission bancaire sera composée de personnalités de *« très haut niveau »* (le directeur du Trésor et *« deux ou trois personnes n'exerçant plus le métier de banquier »* selon M. Delors).

● **La conférence financière régionale** : présidée par le directeur régional de la Banque de France, elle sera l'interlocuteur des autorités régionales pour examiner les problèmes financiers qui se posent plus particulièrement à telle ou telle région.

● **L'Association française des établissements de crédit** : celle-ci regroupera les deux organisations professionnelles que sont présentement l'Association française des banques (A.F.B.) qui a succédé à l'ancienne Association professionnelle des banques créée en 1941, et l'Association professionnelle des établissements professionnels (APEF), en intégrant dorénavant les établissements publis, privés, mutualistes ou coopératifs.

Enfin, a précisé le ministre, cette loi bancaire rappellera la nécessité d'une *« solidarité de place »* (ce qui ne signifie pas la *« socialisation des pertes »*) pour les établissements qui pourraient connaître des difficultés.

SERGE MARTI.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou Dép. –	
$ E.-U.	6,8150	6,8200	+ 185	+ 215	+ 420	+ 470	+1230	+1335
$ can.	5,5630	5,5690	+ 125	+ 160	+ 305	+ 360	+ 920	+1035
Yen (100)	2,9085	2,9120	+ 130	+ 150	+ 285	+ 320	+ 915	+ 975
DM	2,8340	2,8375	+ 145	+ 165	+ 330	+ 365	+1015	+1080
Florin	2,5640	2,5670	+ 150	+ 170	+ 330	+ 360	+1025	+1080
F.B. (100)	14,3850	14,4030	– 170	– 30	– 370	– 150	– 860	– 430
F.S.	3,4120	3,4170	+ 255	+ 280	+ 560	+ 595	+1600	+1690
L (1 000)	4,9110	4,9175	– 405	– 325	– 800	– 685	–2115	–1940
£	10,4810	10,4930	+ 80	+ 160	+ 260	+ 370	+1080	+1985

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 1/2
DM	5 5/16	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16
Florin	4 1/2	5 1/4	4 9/16	5 1/4	4 9/16	5 1/4	4 5/8	5 1/4
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	13	14 1/4	13 1/2	14 3/4	13 1/2	14 1/2
F.S.	7/8	1 3/8	2 3/8	2 3/4	2 7/16	2 13/16	3 1/4	3 5/8
L (1 000)	16	18	21 1/4	23 3/8	21 3/4	23 1/4	21 1/2	22 3/4
£	11 1/4	12	11 1/8	11 3/4	11	6 11 5/8	10 5/8	11 1/4
F. franç.	16 1/2	17 1/2	22 1/4	24 1/4	24 1/4	25 1/4	21 1/4	22 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA PRÉPARATION DU IXe PLAN

Le C.N.P.F. : pour une croissance soutenue

Anticipant sur la présentation du rapport de la commission nationale de planification, le C.N.P.F., ayant eu connaissance du projet, a décidé de prendre position publiquement. Il l'a fait le jeudi 17 février au cours d'une conférence de presse tenue par MM. Guy Brana et Claude-Alain Sarre, respectivement président de la commission économique et président de la commission du plan du C.N.P.F.

L'organisation patronale s'inquiète de ce que la commission nationale de planification ne semble vouloir retenir que la perspective d'une croissance faible pour les années 1984-1988. Le C.N.P.F. n'accepte pas cette perspective. Il propose comme objectif d'accroître *de 0,5 % à 0,7 % notre* part du marché mondial, qui est aujourd'hui de l'ordre de 5,5 %.

Le C.N.P.F. rappelle que, selon lui, le progrès économique conditionne le progrès social. Il réclame des moyens *appropriés pour rendre* les entreprises plus efficaces. A cet égard, il se prononce très nettement contre la « théorie des filières » (préconisée par certains économistes socialistes).

Pour rendre les entreprises efficaces, il faut non seulement agir sur les coûts de production – ce que le C.N.P.F. a toujours préconisé, – mais aussi agir sur les produits et mettre en place un système moderne de distribution, *« les travaux du IXe Plan sous-estimant la fonction commerciale et le rôle du tertiaire »*.

S'agissant de l'emploi, pour lequel les projections des experts du Plan *font apparaître des risques d'aggra*vation, le C.N.P.F. reste opposé à la théorie du partage du travail *« qui n'a nulle part résolu les problèmes de l'emploi »*. Il réaffirme que seule une croissance soutenue permet une création d'emplois. Cependant, des actions spécifiques seront nécessaires. Le C.N.P.F. est disposé à soutenir celles qui favoriseront des expériences de temps choisi et militera pour la suppression des seuils (à 10 ou 50 employés), et pour l'assouplissement, au moins à titre expérimental, des règles d'embauche et de licenciement.

SOCIAL

LA SITUATION FISCALE ET SOCIALE DES AUTEURS

Une retraite complémentaire pour les écrivains ?

La première partie du rapport de M. Pierre-François Racine, maître des requêtes au Conseil d'Etat, sur la situation des écrivains vient d'être remise au ministre de la culture. Elle traite de la fiscalité des droits d'auteur et de la couverture sociale des écrivains. La seconde partie, encore en préparation, concerne l'insertion des écrivains dans la cité.

Relevant le caractère désuet de l'image de l'écrivain, qui apparaît à travers la fiscalité et la couverture sociale, M. Racine met l'accent sur la nécessité de prendre en compte la singularité de l'écriture, à la fois travail et fonction sociale, avant d'élaborer toute réforme. Mais le rapporteur se veut surtout pragmatique et propose un éventail de mesures concrètes, notamment dans le domaine administratif, pouvant être adoptées rapidement.

Entre l'écrivain et la société, il y a une solidarité réciproque à repenser. Il s'agit d'éviter deux écueils : placer les écrivains dans une situation par trop dérogatoire, ce qui aboutirait à les « désocialiser », ou banaliser leur activité et faire ainsi l'impasse sur des conditions particulières de travail et de revenus qui exigent, au contraire, des régimes adaptés.

● *Le fisc et l'écrivain.* – M. Racine insiste sur les caractères spécifiques des revenus – « *différés* », « *aléatoires* », « *irréguliers* », « *exceptionnels* » – de l'écrivain, qui placent celui-ci en porte à faux devant le fisc. Pour remédier à cette situation désagréable, il convient, selon lui, d'une part, de garder le meilleur de la loi de 1973, qui assimile les droits d'auteur à un salaire tout en donnant le choix aux écrivains d'étaler ou non leurs revenus sur plusieurs années à chaque déclaration au fisc ; d'autre part, d'examiner des systèmes d'imposition fondés, au contraire, sur de tout autres principes que l'assimilation aux salaires.

Les prix littéraires pourraient ainsi être exonérés jusqu'à un seuil au-delà duquel ils seraient assujettis à l'impôt. Quant au système de réduction des frais réels, il est source de complications, à cause, pour une large part, de l'administration, qui a « *une vision à la fois misérabiliste et très amateuriste de l'écrivain* ». Il serait donc nécessaire d'établir un état-type des frais susceptibles d'être engagés par un auteur.

Une société-relais entre auteurs et éditeurs

Pour les déficits, c'est-à-dire quand l'écrivain connaît dans l'année une chute brutale, et souvent temporaire, de ses revenus, un système existe déjà, mais il est peu utilisé. On lui préfère la pratique des comptes d'attente sur lesquels l'auteur fait prélever par l'éditeur des sommes, au fur et à mesure de ses besoins. Une société-relais entre l'auteur et l'éditeur pourrait être créée. « *Les sommes dues à l'auteur*, estime M. Racine, *pourraient ainsi : soit rester chez l'éditeur dans des conditions fixées par accord entre ce dernier et la société, celle-ci recevant en franchise d'impôt les versements périodiques étalés et les remettant ensuite à l'auteur ; soit être versées en bloc, chaque année, à la société, toujours en franchise d'impôt. C'est entre l'auteur et la société qu'interviendrait alors la conclusion d'un accord convertissant, à des conditions à déterminer, un montant exceptionnel de droits en versements forfaitaires annuels.* » Le recours à ces sociétés serait une possibilité, pas une obligation.

Si l'irrégularité des revenus est un problème commun à beaucoup de contribuables, elle est, en revanche, courante chez les écrivains. Ceux-ci peuvent donc demander la répartition de l'impôt sur cinq ans, prévue à l'article 163 du code général des impôts. Mais cette facilité, valable une seule fois, est peu utilisée dans la pratique, car elle est soumise à l'accord de l'administration. Le rapporteur suggère de laisser aux auteurs « *un droit à une seconde et dernière chance* ».

La «carrière fiscale»

M. Racine souligne encore que l'impôt pluriannuel, fondé sur la notion de « *carrière fiscale* », tiendrait bien compte de l'irrégularité des revenus des écrivains. Une distinction pourrait aussi être faite entre les droits perçus par l'auteur et ceux perçus par ses héritiers. L'écrivain serait exonéré de son vivant, mais, après son décès, les droits d'auteur reviendraient à l'Etat durant les cinquante années que couvre la propriété littéraire. Enfin, l'épargne forcée, par placement de la dette fiscale au moment d'un revenu exceptionnel, chez un comptable du Trésor, offrirait des avantages non négligeables.

● *La couverture sociale.* – Si la loi de 1973 sur la fiscalité a pu apparaître comme une régression, celle de 1975 sur l'intégration des auteurs au régime général de la sécurité sociale est incontestablement un progrès. En effet, il suffit, pour être affilié, d'avoir reçu, au cours d'une période de référence – les trois dernières années, – 1 franc de revenu de droits d'auteur. Les prestations sont versées à ceux qui sont à jour de leurs cotisations et ont un revenu, en tant qu'auteurs, égal à 1 200 fois la valeur moyenne du SMIC horaire de l'année. En sont exclus les accidents du travail, et, pour la plupart des auteurs, les indemnités en espèces de l'assurance-maladie et de l'assurance-maternité.

M. Racine recommande d'accorder à tous les écrivains les mêmes prestations qu'aux salariés pour la maladie et la maternité. Mais, là aussi, la loi lui paraît ne pas tenir compte du caractère que revêt aujourd'hui le métier d'auteur dont les revenus provenant des activités dérivées devraient être prises en compte au même titre que les droits versés par les éditeurs. L'écrivain « *est devenu par la force des choses un auteur multimédia* ». En tirer les conséquences serait une vraie « *révolution* ». Cela permettrait d'accroître l'ensemble des bénéficiaires de prestations, car nombre d'auteurs ne peuvent atteindre actuellement le minimum exigé avec leurs seuls droits.

A propos de la retraite complémentaire dont les écrivains sont toujours dépourvus, le rapporteur est catégorique : « *Cette situation peut difficilement se perpétuer* », et il se prononce pour la mise en place rapide d'un régime approprié.

Enfin, comment, dans le cas des écrivains, formuler la notion de chômage ? Peut-on être en « *congé d'écriture* » et bénéficier de congés payés ? M. Racine estime qu'il est impossible de fonder une couverture contre le chômage sur une reconnaissance d'un droit à la publication. « *C'est donc à l'absence de ressources qu'il faut porter remède* », dit-il, sans préciser les modalités de l'éventuelle indemnisation. Pour les congés payés, il propose une augmentation des ressources du Centre national des lettres pour que celui-ci attribue un nombre conséquent de bourses d'un mois. Déjà la réduction annuelle sur les transports pourrait être accordée aux écrivains.

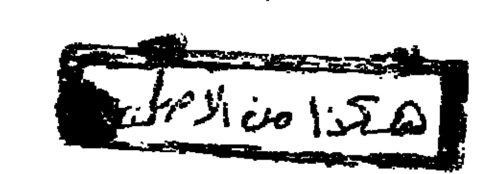
JOSYANE SAVIGNEAU.

M. FRIEDMAN : UNE AVANCÉE ET DES CARENCES PARADOXALES

M. Michel Friedman, secrétaire général du Conseil permanent des écrivains, nous a précisé « *à titre personnel* » qu'il « *comprenait la démarche de Pierre-François Racine qui a essayé de faire que son rapport serve à quelque chose. Pour cela, dans les circonstances actuelles, il lui fallait se montrer assez peu ambitieux* ».

M. Friedman relève « *un certain nombre de petites simplifications administratives, qui ne sont pas pour autant dénuées d'importance, ainsi que des mesures de justice concernant la fiscalité, en particulier le choix du mode de déclaration chaque année* ». Il note, « *sur le plan social, une grande avancée, avec l'institution du régime de retraite complémentaire* ».

En revanche, il reste, selon lui, « *des carences gigantesques et paradoxales* ». Les écrivains sont assimilés à des salariés mais l'éditeur n'est pas reconnu comme un employeur et ne cotise donc pas pour les ASSEDIC. Seule catégorie socio-professionnelle à laquelle on ne reconnaît pas encore le droit aux congés payés, les écrivains sont dans la même situation que les comédiens à la fin du dix-neuvième siècle...



SOCIAL



LES DÉBATS AU SEIN DE LA C.F.D.T.

Des militants troublés

Les déclarations de M. Edmond Maire sur l'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur, à sa sortie d'une entrevue avec le président de la République, ont constitué la toile de fond des travaux du bureau national de la C.F.D.T. (une instance de trente-neuf membres), qui se sont achevés le 17 février. S'il serait excessif de dire que les petites phrases du dirigeant syndical ont soulevé une vigoureuse contestation interne, elles ont, en revanche, alimenté le trouble, voire parfois le malaise, d'un certain nombre de militants et de syndicats. Sur la forme surtout, mais à certains égards sur le fond aussi, le nouveau « pavé » de M. Maire a irrité ou inquiété.

Au congrès confédéral de Metz, en mai 1982, donc avant le « premier » plan de rigueur, le fonctionnement de la confédération avait été contesté, souvent à travers le comportement du secrétaire général. *« Les militants,* avait souligné M. Rémond, un syndicaliste nantais de la métallurgie, *ont l'impression de ne pas être entendus. Seule la tête, à Paris, serait capable de comprendre les aspirations de la base et de les exprimer. »* Et M. Denis Tonnerre, secrétaire général de la fédération des P.T.T., avait surenchéri : *« La confédération cherche à s'adresser à l'opinion par-dessus la tête des militants en utilisant les médias et les pratiques présidentielles. »*

Or, pour nombre de militants et de responsables, non seulement M. Maire n'a pas tenu compte des avertissements de Metz, mais il a accentué une pratique plus personnelle que collective du pouvoir, en ignorant trop souvent l'appareil et les syndicats de base. Ce comportement suscite des interrogations jusqu'au sein de la commisssion exécutive. Au conseil national des 27 et 28 janvier, le secrétaire général de la région Rhône-Alpes, M. Gérard Martel, est reparti à la charge : *« On a trop cru qu'il suffisait de s'adresser d'en haut aux travailleurs en sous-estimant l'action des équipes militantes. Cette pratique développe une image floue et un discours trop politique de la C.F.D.T. »*

Dans ce contexte, le fait que M. Maire ait lancé l'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur – qu'il estime certainement nécessaire, – deux jours après un conseil national qui n'en avait nullement débattu (1), a réveillé un trouble de moins en moins latent. Sur le fond, pourtant, *le secrétaire général peut compter,* en dépit des états d'âme militants, sur un large appui des organisations cédétistes (au congrès de Metz la résolution sur les « nouvelles solidarités » avait obtenu 67,84 % des mandats exprimés), mais il s'accompagne – le bureau national vient de le montrer –, de quelques critiques même dans le camp majoritaire, même chez quelques dirigeants de la commission exécutive.

Si les affirmations de MM. Jospin et *Le Pors, considérant* que la politique économique n'est pas l'affaire des syndicats, sont unanimement rejetées, il est, en revanche, reproché à M. Maire de ne pas avoir suffisamment présenté la rigueur comme un « moyen » pour la C.F.D.T. de mettre en œuvre ses propres objectifs syndicaux. La centrale, entend-on dire, doit accorder la priorité à ses propres objectifs *en définissant* les moyens pour les atteindre, mais non donner l'impression de se substituer au rôle gestionnaire du gouvernement dans la conduite des affaires de l'Etat. *Tout le monde est d'accord* pour ne pas limiter la revendication syndicale à la défense du porte-monnaie ou au seul champ du social, mais à condition de bien distinguer les responsabilités de chacun. La nécessité d'un débat sur les rapports entre le syndicalisme et l'Etat se fait ainsi de nouveau jour.

A l'intérieur de la C.F.D.T., le langage de vérité de M. Maire, s'il gêne *dans un premier temps, arrive* généralement à être majoritairement accepté – les conclusions du bureau national, qui, sur le fond, mettent les points sur les « i », le montrent, – *mais nombre de militants s'interrogent* sur l'opportunité politique de ses dernières déclarations. D'autres vont jusqu'à se demander, en relevant les convergences avec M. Rocard, *« pour qui roule »* leur secrétaire général. Chez les cadres de l'U.C.C.-C.F.D.T., où on soutient très fortement la ligne confédérale, d'autres interrogations sont apparues. *Visiblement,* l'insistance du secrétaire général à demander une réforme fiscale vigoureuse gêne (2). Lors de la « table ronde » de l'encadrement du 23 février 1982, l'U.C.C. avait préconisé, en effet, une pause fiscale de deux ans, considérant que beaucoup d'efforts étaient déjà demandés aux *cadres sur leurs salaires. Aujourd'hui* encore, elle s'en tient à cette position.

Sur le fond toujours, M. Maire a couru un autre risque, celui de réveiller *l'opposition de ceux qui – dans* les transports, les finances, les banques, Hacuitex, les P.T.T., les syndicats santé-sociaux, en Auvergne, en Basse-Normandie, à Lille, à Lyon, à Metz, etc. – avaient combattu, en ordre dispersé, ses conceptions de la rigueur et de la solidarité. A la fédération Hacuitex, qui réclame avec insistance un débat sur la rigueur, on refuse une *« nouvelle période d'austérité »*. Pour M. Léon Dion, son secrétaire général, le freinage des revenus n'est pas une solution pour juguler l'inflation, et, en cas de rigueur supplémentaire, il faudrait non seulement préserver les plus démunis, mais défendre le pouvoir d'achat *au-delà du seuil* confédéral de deux fois le SMIC. Un deuxième plan de rigueur, même s'il répond au cadre avancé par M. Maire, risque de relancer bien des controverses internes. *Au-delà de la gauche politique,* les défis du secrétaire général s'adressent à son propre syndicat, à ses militants.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Contrairement à ce qu'a affirmé *le Canard enchaîné* du 9 février, M. Maire n'a pas reçu, après ses déclarations, des lettres de protestation des *secrétaires généraux des fédérations* des P.T.T., d'Hacuitex et des finances. En revanche, la fédération des P.T.T., fustigeant le *« manque de courage »* du gouvernement, a demandé un débat à l'occasion de l'*« échéance »* des municipales, qui n'a pas eu lieu.

(2) Dans ses conclusions, le bureau national indique que la réforme de la fiscalité *« doit progressivement prévoir un impôt direct plus important pour la partie de la population qui peut le supporter, des contreparties devant être définies en termes de responsabilité individuelle et collective plus grandes pour les salariés »*.

REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Jean Menu (C.G.C.) souligne « les dangers de soviétisation » des entreprises

Pour la première fois depuis le 26 mai 1981, M. François Mitterrand a reçu, le 17 février, dans la matinée, M. Jean Menu, président de la Confédération française de l'encadrement (C.G.C.), entretien qui a duré une heure et demie. M. Menu est le cinquième leader des organisations syndicales représentatives à être reçu par le président de la République.

A la sortie de l'Elysée, M. Menu a fait quelques commentaires sur un ton volontairement neutre.

Pour M. Menu l'entretien est une *« reprise de contact »*. L'éducation, la politique familiale – le dirigeant de la C.G.C. a réclamé le maintien du quotient familial – et le problème des immigrés, dont la solution passe par une aide au pays d'origine du tiers-monde, ont été des thèmes abordés. Puis l'on a parlé de la nécessité de *« bâtir enfin une stratégie industrielle où les entreprises nationales ont un rôle à jouer ». « Il est temps, car les cadres se démotivent »*, a rappelé M. Menu.

Le leader de la C.G.C. a également souligné les dangers des mesures d'*« égalitarisme »* – nivellement de la hiérarchie des salaires, augmentation des prélèvements obligatoires – qui démotivent encore plus les cadres. La C.G.C. a rappelé sa *« méfiance »* à l'égard des lois Auroux, même si elle ne désapprouve pas les principes ; elle redoute un *« développement des hiérarchies parallèles dans les entreprises et le danger de soviétisation »*.

Selon M. Menu, le président de la République a compris le souci et le langage de la C.G.C. Mais les besoins du pays, l'obligation de maintenir l'équilibre économique et monétaire, ne permettent pas de pratiquer une politique salariale, où toutes les rémunérations sont augmentées en même temps, d'où le choix de revaloriser les bas salaires. C'est en substance la réponse qu'a obtenue M. Menu, qui souhaite rencontrer prochainement le premier ministre.

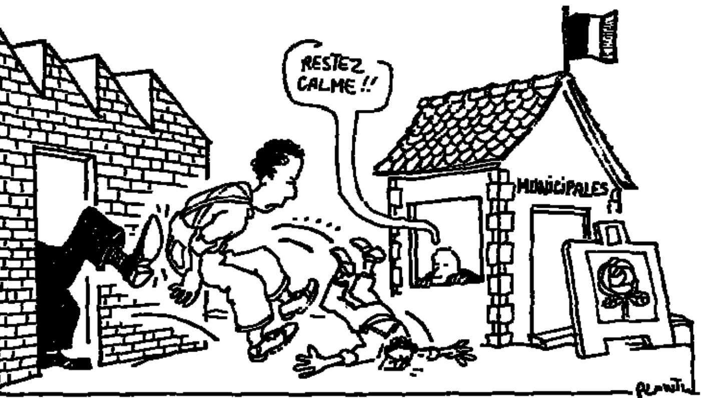
RENAULT-FLINS

La C.F.D.T. appelle les salariés à la grève lundi 21 février pour s'opposer au licenciement de trois délégués

Le syndicat C.F.D.T. de l'usine Renault de Flins a décidé d'appeler à la grève, lundi 21 février. Cette initiative a été prise après l'annonce, jeudi 17 février, par la direction, qu'un comité d'établissement était convoqué ce jour-là pour émettre un avis sur le licenciement de trois délégués C.F.D.T., de nationalité marocaine (deux délégués du personnel et un délégué à l'hygiène et à la sécurité).

En fait, c'est le 7 février que la direction a envoyé trois lettres recommandées, ouvrant une procédure pouvant déboucher sur un licenciement. Motif : *« entrave à la liberté du travail, incitation à la violence et insultes »*. Pour la Régie, le dossier de ces trois délégués est « chargé » : déjà en 1982, lors d'un précédent conflit, des constats d'huissier ont démontré que la responsabilité de ces délégués était engagée ; depuis, des rapports de la maîtrise ont à nouveau mis en cause l'attitude de ces trois salariés, leur reprochant, par exemple, des insultes envers des contremaîtres ; enfin, lors du récent conflit, début février, à l'atelier de tôlerie, de nouveaux constats d'huissier ont été dressés. Durant une semaine, accuse la direction, les délégués visés par la sanction ont été responsables d'insultes, d'incitation à la violence et d'entrave à la liberté du travail. Et de citer : pressions physiques sur un huissier, bris d'urnes lors de la consultation des grévistes, etc.

Selon la C.F.D.T., la direction fait de la provocation. *« C'est une décision très grave. Nous n'acceptons pas les licenciements. On va vers une épreuve de force »*, déclare M. Daniel Richter, leader cédétiste. Ce responsable syndical admet que *« dans une certaine atmosphère, des incidents peuvent se produire, surtout lorsque certains agents de maîtrise, mal considérés par les ouvriers, veulent imposer la reprise du travail »*. Mais il ajoute qu'au moment de la plainte en référé de la direction, pour entrave à la liberté, c'est-à-dire au cinquième jour de grève, les délégués sont intervenus pour débloquer les chaînes. *« Nous avons pris des dispositions pour qu'il n'y ait pas d'incident,* nous a-t-il déclaré *et le tribunal, en raison de cette attitude, n'a pas pris de référé. En décidant de licencier trois délégués, la direction Renault fait monter les enchères. »*



(Dessin de PLANTU.)

« Il a fallu une semaine pour que les délégués adoptent cette position », rétorque la direction. *Auparavant, il y a eu insultes, violences. Il s'agit de sanctionner l'attitude de trois personnes qui sont allées un peu trop loin. »* Dialogue de sourds ? La Régie campe sur sa position de fermeté et déclare qu'elle *« n'est plus seule en cause »* ; elle ajoute *que désormais,* c'est à l'inspecteur du travail puis éventuellement au ministre de prendre leurs responsabilités.

Chaque partie admet, certes, que *les violences chez Renault ne sont* pas comparables à celles de Citroën. Il n'en demeure pas moins que voilà le ministre du travail à nouveau en première ligne. Après ses fermes déclarations, condamnant *les* violences, et refusant les *« arrangements »*, à propos de l'affaire Citroën, le ministre devra aussi trancher dans la nouvelle affaire Renault *sans sous-estimer les risques* de dérapage social et politique. Social, car chez Renault, la C.F.D.T. s'est prononcée pour la grève, et chez Citroën, la C.G.T., apparemment modérée, a répété qu'elle refuserait les licenciements. *« Je vous donne ma parole qu'il n'y aura pas de licenciement. La direction doit négocier tout de suite »*, a déclaré, jeudi 17 février M. Ghazzi, l'un des délégués en voie de licenciement. *« Si Citroën refuse, nous nous engagerons dans l'action »*, a ajouté M. F. Grégori, responsable des métallurgistes parisiens.

Risque politique ensuite, dans la mesure où les sanctionnés sont tous des immigrés, et au moment où les déclarations sur l'influence de la religion musulmane dans les conflits ne sont pas oubliées.

J.-P. DUMONT.

AGRICULTURE

4 millions d'hectolitres de vin vont être distillés

La France a demandé et, semble-t-il, obtenu de la Commission de Bruxelles le dégagement par la distillation de 4 millions d'hectolitres de vin pesant sur les cours. Le vote de ce règlement sera effectif, déclare le ministère de l'agriculture, le 28 février et applicable en France dès les premiers jours de mars.

C'est le baptême du feu pour le règlement viti-vinicole adopté par les Dix, à l'instigation de la France, en juillet 1982. La distillation de soutien qui est prévue est la troisième des quatre mesures prévues par ce règlement. Elle s'inscrit entre les deux premières mesures (distillation préventive et facultative, dont la date limite de souscription a d'ailleurs été reportée au 1er mars ; distillation obligatoire, payée à 65 % du prix d'orientation) et la dernière du dispositif, dite distillation supplémentaire, à décider par le conseil des ministres. Ces 4 millions d'hectolitres seront, eux, payés à 82 % du prix d'orientation.

Devant la baisse des cours et le ralentissement des transactions dans le Midi, des commandos de vignerons mécontents sont intervenus à nouveau jeudi 17 février dans l'après-midi, perturbant dans l'Aude la circulation à Montredon-Corbières et sur la voie ferrée Narbonne-Toulouse et Narbonne-Béziers. Ils réclamaient l'ouverture d'un droit à distillation exceptionnelle.

La baisse des cours est due à l'importance de la récolte, conjuguée, pour les trois premiers mois de la campagne, à une relative augmentation *des importations de vins, en provenance* d'Italie, et à une non moins relative baisse des exportations.

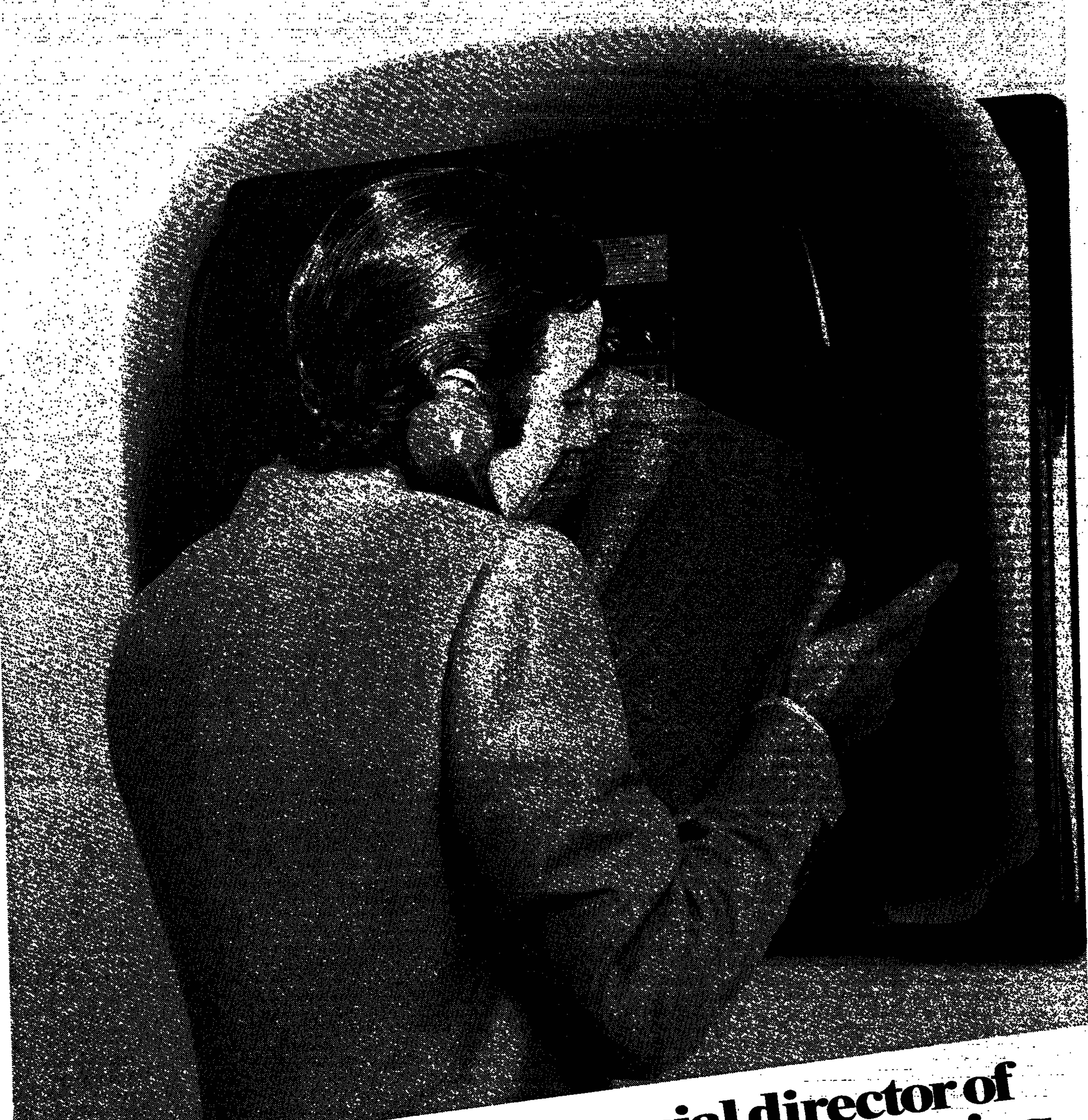
Un accord entre les Salins du Midi et Cordier

Mais le mal plus profond dont *souffre la viticulture reste encore* son insuffisante force de frappe industrielle et commerciale. L'accord d'association qui devrait être signé entre les Salins du Midi (marque Listel notamment), filiale du groupe bancaire La Hénin, et la maison de production et de négoce bordelaise Cordier (300 millions de francs de chiffres d'affaires et 60 % à l'exportation) est un bon exemple des restructurations et synergies nécessaires *au secteur. Mais il s'agit ici* surtout, de vins d'appellation.

Dans le domaine plus difficile des vins de table, le conseil régional de Languedoc-Roussillon a, *in extremis*, accordé un crédit de fonctionnement aux Vignerons occitans (*le Monde* du 26 octobre 1982), après une hésitation due au traditionnel et fratricide « combat des chefs » typique de cette région. Ainsi, l'« union d'unions » de groupements de producteurs, qui a l'ambition d'exporter des vins de table, pourra redémarrer, mais il lui manque l'essentiel : de quoi constituer un investissement industriel et commercial performant.

Autre volet des difficultés des « vendeurs de vin » : après la mise en règlement *judiciaire de la Sica*vins (groupe Doumeng à Toulouse), les salariés C.G.T. faisaient état d'une reprise possible par un groupement de producteurs de l'Hérault (*le Monde* du 1er février 1983) : il s'agit du groupement de la Thongue, animé par le leader du Modef de l'Hérault, M. Emilien Soulié. Ici, le rapprochement politique tient lieu de logique industrielle. Les liens entre M. Doumeng, la C.G.T. et le Modef seront-ils suffisants pour *combler le trou de la Sicavins et lui* donner les moyens d'être efficiente ?

JACQUES GRALL.



Why is the financial director of a Greek shipping company phoning Hamburg about today's edition of an English-speaking newspaper?

Well, he knows his colleague in Hamburg will have the same newspaper on his desk, because the Financial Times is now hand-delivered direct to offices in 35 major cities.

And he knows it will already have been read.

As businessmen, they both need to know what is happening in the world, why it is happening and what is going to happen next.

The FT's daily coverage of business news in Europe, the Middle East, the United States, Japan and the Far East is not only earlier than other newspapers, it is reported for Europeans by Europeans.

World news. News of European companies. Currency exchange rates. Freight rates and shipping news. All these, together, build a picture of the whole.

The Financial Times interprets the world of business to the European business world every day. It is where the day's business begins.

Everyone speaks the Financial Times.

For more information about how to receive a regular copy of the FT, ring or write to, Anne-Marie Tozzi, Financial Times (Europe) Ltd, Centre d'Affaires-le Louvre, 168 Rue de Rivoli, F-75044 Paris Cedex 01. Tel: 297 2000, TX 220044.

AFFAIRES



Les résultats inquiétants des industries électriques et électroniques en 1982

Les importations accrues de matériels électroniques auront, en 1982, annulé le traditionnel excédent commercial de la branche électricité et électronique. D'après les chiffres que s'apprête à publier la Fédération des industries électriques et électroniques (F.I.E.E.), l'excédent est brutalement tombé de 7,4 milliards de francs en 1981 à seulement 700 millions de francs en 1982.

Trois secteurs sont responsables de l'essentiel de cette chute : l'informatique, l'électronique grand public (T.V., magnétoscopes, hifi...) et l'électroménager. Le déficit de l'informatique est passé de 1 milliard de francs en 1981 à 5,3 milliards (les importations ont ainsi grimpé de 41 %), celui de l'électronique grand public de 3,9 à 5,8 milliards, tandis que dans l'électroménager les importations (surtout de gros matériels) ont progressé de 25,6 % alors que les exportations régressaient de 2,8 % (le déficit y atteint 1,9 milliard de francs).

Les experts n'ignoraient pas les problèmes de ces secteurs où des restructurations sont en cours. Ils s'attendaient notamment à un déficit de la « filière électronique » (autre classement que celui de la F.I.E.E.) de 12 milliards de francs en 1982 contre 6 milliards l'année précédente (*le Monde* du 22 janvier). Mais le reste des activités ne manque pas non plus d'inquiéter. Hors les biens d'équipements électriques, seul secteur satisfaisant qui porte son excédent de 8,3 milliards à 10 milliards de francs, la plupart des autres activités s'essoufflent ou régressent comme la radiologie (300 millions de francs de déficit), la mesure (400 millions) ou les composants (1,9 milliard). Si l'on détache l'informatique et l'électronique grand public du reste des résultats de la F.I.E.E., le solde commercial (14,1 milliards de francs) a chuté pour la première fois. La progression tendanciellement forte s'est cassée.

E. L.-B.

Nominations

● M. CLAUDE MANDIL vient d'être nommé directeur général de l'Institut du développement industriel. MM. Edouard Silvy et Christian Langlois-Meurine sont nommés directeurs généraux adjoints.

[Né le 9 janvier 1942 à Lyon, M. Claude Mandil est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des mines. Chargé de mission à la DATAR, il est directeur interdépartemental de l'industrie en pays de Loire (1978-1981) avant d'être nommé conseiller technique au cabinet de M. Pierre Mauroy en novembre 1981.]

● M. NOEL GOUTARD vient d'être nommé directeur délégué, directeur des opérations du groupe Thomson. Dans ce nouveau poste, il assurera les responsabilités de direction générale du groupe auprès du P.-D.G., M. Gomez. Il aura autorité sur toutes les directions horizontales (finances, plan, social, recherche), à l'exception du « commercial », placé sous la direction de M. Gerald Cauvin, et de la « communication », qui reste directement rattachée à M. Alain Gomez. Il sera ainsi le numéro deux du groupe.

[Né le 22 décembre 1931, licencié en droit, M. Goutard est resté plusieurs années aux Etats-Unis comme analyste financier. Directeur général de Gévelot, de 1966 à 1971, il occupe ensuite, jusqu'en 1976, les fonctions de directeur général des Compteurs Schlumberger. En 1976, il devient administrateur directeur général adjoint des Chargeurs Réunis.]

● M. ROGER RÉMOND, agriculteur, a été nommé, en Conseil des ministres, président du C.N.A.S.E.A. (Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles), établissement public qui ssure la politique gouvernementale en matière de structure des exploitations. Il succède à M. Jean Michardière, ancien directeur de cabinet de M. Michel Cointat (1971-1972), président du C.N.A.S.E.A. depuis 1979.

[Né le 3 février 1925, à Oisilly (Côte-d'Or), M. Roger Rémond, père de huit enfants, est conseiller municipal depuis 1950 et maire de Quétigny (Côte-d'Or) depuis 1959. Ancien vice-président du Centre national des jeunes agriculteurs, il est administrateur de la F.N.S.E.A., fondateur et président de la SAFER de Bourgogne et président de l'Association départementale d'aménagement des structures agricoles. Conseiller général de la Côte-d'Or depuis 1976, il est aussi vice-président du conseil économique et social de Bourgogne.]

● M. FRANCK VAINGNEDROVE vient d'être nommé président-directeur général de la Compagnie industrielle de matériel de transport, C.I.M.T.-Lorraine, filiale à 52 % de la CEM dont Alsthom-Atlantique vient de prendre le contrôle.

LES EXPORTATIONS DE MAGNÉTOSCOPES

Paris n'est pas totalement satisfait de l'accord d'autolimitation entre la C.E.E. et le Japon

Paris n'est pas totalement satisfait de la manière dont la Communauté européenne a négocié, avec le Japon, une limitation des exportations de magnétoscopes (*le Monde* du 15 février).

A l'origine, il était prévu de négocier de façon à obtenir une limitation par les Japonais de leurs exportations de magnétoscopes vers l'Europe à 3,5 millions d'unités. Or, l'accord s'est fait sur la base de 4,55 millions. En outre, bien des points restent dans l'ombre. Ainsi, la question des magnétoscopes assemblés en Europe – les « kits » ou appareils prêts à monter – ne paraît pas définitivement tranchée, même s'il « semble » qu'un volume de 600 000 magnétoscopes soit incorporé dans les 4,55 millions. Que se passera-t-il si ce chiffre augmente ou si la valeur ajoutée des chaînes de montage japonaises en Europe s'accroît ?

Il n'y a pas, d'autre part, de répartition des exportations japonaises par pays. La question des stocks – on compterait 200 000 appareils à Poitiers – reste également posée. Sont-ils inclus ou non dans l'accord ? Les pouvoirs publics français attendent donc d'en savoir plus et ne se font pas outre mesure d'illusion sur l'efficacité réelle des mesures d'autolimitation.

En aucun cas, rappelle-t-on, l'accord conclu par la Commission avec le Japon n'engage la France pour la levée des formalités de dédouanement de Poitiers. On ajoute, non sans ironie, que la Commission et les partenaires de la France qui avaient participé au concert de récrimination lors de l'application des mesures de Poitiers ont été en fait fort satisfaits de s'appuyer sur l'action du gouvernement français pour négocier avec les Japonais. Sans Poitiers, aucun accord d'autolimitation – même avec ses lacunes – n'aurait été signé.

Dans l'immédiat, on réfléchit à Paris sur la possibilité d'accélérer les procédures de dédouanement des magnétoscopes. Mais on prendra, semble-t-il, le temps de la réflexion et de voir comment les accords d'autolimitation avec les Japonais se mettent en place.

Pour les groupes nippons, qui ont misé sur une croissance rapide du marché des magnétoscopes et investi en conséquence, les années 1983-1984 pourraient bien être celles d'un ajustement de leur stratégie. Les statistiques de 1982 font certes apparaître une vive progression des exportations, qui ont atteint 10,56 millions d'unités, dont 2,5 millions vers les Etats-Unis (+ 5,5 % seulement par rapport à 1981) et 4,9 millions vers la C.E.E. (+ 73,3 %).

Avec leur marché intérieur, la production des usines nippones a avoisiné les 13 millions d'unités. Or leur capacité de production annuelle serait de 18 millions ! Les marchés japonais et américains atteignant un taux d'équipement important, la C.E.E. fermant à moitié ses portes, on peut se demander si les Japonais n'ont pas vu trop grand. Dans ce cas, il va leur falloir trouver de nouveaux produits (vidéodisque, magnétoscope 8 mm ?), qui assureront l'emploi et maintiendront un volume important d'exportations. On relèvera, à cet égard, l'annonce officielle du lancement au Japon de son vidéodisque par la société J.V.C.

J.-M. Q.

● **Le groupe Prouvost prend une participation dans Mic-Mac (prêt-à-porter).** – Le capital de la société Mic-Mac vient d'être redistribué. M. Gunther Sachs, la famille Faure (créatrice de la firme) et l'entreprise japonaise Renown qui en étaient les actionnaires cèdent une partie de leurs intérêts au groupe Prouvost et au groupe Sylvain Floirat (ami de la famille Faure). Les quatre parties possèdent chacune 20 % à 25 % des actions. Mic-Mac a un chiffre d'affaires de 140 millions de francs, dont les deux tiers proviennent de ses ventes à l'étranger (surtout en Extrême-Orient). Elle fait fabriquer ses modèles et les commercialise principalement par des boutiques « franchisées ».



REPRISE DU DOLLAR

Le dollar était plus ferme sur les marchés des changes ce vendredi matin. On le cotait à Francfort 2,405 DM (contre 2,3985 la veille) et, à Paris, 6,83 F (contre 6,78). Le cours du deutschemark à Paris continuait à se situer autour de 2,8350 F. On ne notait aucun changement sur les taux d'intérêt, le taux au jour le jour à Paris s'établissant, comme la veille, à 12,15/16 %. Le cours de l'or continuait à Londres à baisser légèrement, l'once se traitant sur la base de 501 à 502 dollars (elle avait été cotée par opposition jeudi après-midi 504,75 dollars).

En Irlande

UN GROUPE AMÉRICAIN SE LANCE DANS LA PRODUCTION INDUSTRIELLE D'INTERFERON

Le groupe pharmaceutique américain Schering Plough (1) va construire, en République d'Irlande, à Brinny, dans le comté de Cork, la plus grande unité mondiale d'interféron. La nouvelle a été rendue publique jeudi soir 17 février à Londres. Le coût de l'investissement sera de 106 millions de dollars (742 millions de francs). L'installation sera opérationnelle en 1985 et emploiera trois cents personnes.

Schering Plough (14 milliards de francs de chiffres d'affaires, 27 000 salariés) prend un risque énorme mais calculé. Le groupe n'a pas reçu l'autorisation de la Food and Drug Administration (F.D.A.), le très sévère organisme américain qui surveille l'industrie pharmaceutique des États-Unis. En outre, les travaux de laboratoire n'ont pas encore réussi à démontrer vraiment l'efficacité réelle de ce produit dans le traitement de nombreuses maladies, le cancer notamment, ni sa parfaite inocuité. En novembre dernier, les essais de l'interféron Pasteur ont été suspendus.

Mais Schering Plough parie sur un développement très rapide de la demande d'ici à 1990 et veut prendre de vitesse la firme suisse Hoffmann-Laroche et les groupes japonais. Preuve de l'intérêt de cette opération : l'Industrial Development Authority of Ireland a décidé de financer ce projet à hauteur de 5 % à 7 %.

L'Irlande est un berceau fiscal pour l'industrie pharmaceutique internationale. Ses exportations de médicaments sont passées de 34 millions de dollars en 1970 à 1,5 milliard de dollars l'an dernier.

(1) Ne pas confondre avec le groupe allemand Schering A.G. avec lequel Schering Plough n'a aucun lien.

ÉNERGIE

La baisse du prix du pétrole anglais

(Suite de la première page.)

Quelle sera, dans l'hypothèse d'une baisse des prix de ces pays, la réaction des autres membres de l'OPEP et notamment de l'Arabie Saoudite ? Elle s'est déclarée prête à « *soutenir à tout prix* » le nouveau prix du brut dans le cas d'une baisse. Pour ce faire, un accord général des pays de l'OPEP sur le plafond de production, les quotas pays par pays et l'échelle relative des prix selon les qualités est indispensable.

Pour l'heure, cependant, le consensus semble loin de l'emporter au sein de l'OPEP. Mais la généralisation de réduction des prix pratiquée dans le désordre risquerait de déclencher la spirale à la baisse redoutée de tous les pays producteurs de pétrole.

Ainsi M. Caldero Berti, ministre vénézuélien du pétrole, s'est déclaré opposé « *à la convocation immédiate d'une réunion extraordinaire de l'OPEP. Une réunion de ce type, sans accord ou consensus préalable, pourrait devenir un facteur de pertirbation* », a ajouté le ministre. « *Il serait dangereux pour l'OPEP que les pays producteurs de la mer du Bord fixent les prix du pétrole sur le marché international.* »

V. M.

SIDÉRURGIE

Les salariés de la Chiers acceptent majoritairement le plan de reconversion

Après les explosions de violence de la fin de l'année passée, le calme va-t-il s'installer durablement sur le bassin de Vireux-Molbain (Ardennes) ? Deux événements peuvent le laisser espérer. Le vote majoritairement positif des 800 salariés de l'usine sidérurgique de la Société des aciers spéciaux de la Chiers (sous-filiale d'Usinor) acceptant le plan social – qui doit accompagner la fermeture du site, prévue pour la fin de l'année. Et l'annonce de deux implatations industrielles dans le bassin par le premier ministre ce vendredi 18 février à Charleville-Mézières.

Le vote demandé par l'intersyndicale (C.F.D.T., F.O., C.G.C.) a donné 441 réponses positives, 191 négatives, 24 nulles sur 656 votants. La majorité des 797 salariés s'est donc prononcée en faveur du plan malgré l'appel à l'abstention de la C.G.T. et malgré l'extrême tension qui règne encore dans le bassin, agité régulièrement par la double action des écologistes opposés à la centrale nucléaire de Chooz et des sidérurgistes hostiles à la fermeture du site. Ce plan social extrêmement complexe (et coûteux) prévoit 180 départs à la retraite et la création progressive de 800 *emplois nouveaux « de caractère durable »* dans le bassin, d'ici à 1989. Un calendrier précis permettra d'organiser des formations, des reclassements transitoires à Chooz et toute une série de garanties pour que chaque salarié se voie offrir *deux emplois au minimum*. Sur les 800 emplois nouveaux à créer, Usinor devra en apporter 600.

● **Quotas sidérurgiques bas pour le second trimestre dans la Communauté.** – La Commission européenne ne prévoit pas d'améliorations sur le marché sidérurgique. Ce diagnostic explique sa décision du 17 février de maintenir pour le deuxième trimestre 1983 à leur niveau actuel les quotas obligatoires de production pour les aciers couverts depuis octobre 1980 par l'article 58 du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), instituant « l'état de crise manifeste ». Les quantités fixées par Bruxelles pour la période allant d'avril à juin, en principe la plus favorable pour la sidérurgie, sont largement inférieures au deuxième trimestre 1982 : larges bandes à chaud, moins 37 %, tôle de 16 % à 32 % en moins selon les catégories, ronds à bâtons et aciers marchands, moins 15 %. – *(Corresp.)*

MOTOBÉCANE VA DÉPOSER SON BILAN

Sauf événement de dernière minute, Motobécane, numéro deux français du cycle et du motocycle, déposera son bilan dans les tout premiers jours de la semaine prochaine, nous signale notre correspondant d'Amiens. « *Cela ne signifie nullement l'arrêt de mort de l'entreprise* », a déclaré M. Philippe Bertheleau, représentant de l'administrateur provisoire Mᵉ Albert Chassagnon.

A son apogée, Motobécane a compté jusqu'à 5 000 salariés. Le groupe n'emploie plus que 4 500 personnes dont 2 500 dans son usine de Saint-Quentin (Aisne).

Avec la contraction du marché, la firme n'a pas réussi sa mutation dans la moto. Elle a souffert aussi du retrait de son principal actionnaire, Dassault. En cessation de paiement, elle règle comptant ses fournisseurs depuis le 7 février.

Les pouvoirs publics sont toutefois résolus à trouver une solution pour permettre à l'entreprise de poursuivre son activité. Avec un marché stabilisé autour de 400 000 engins par an, un accord de coopération industrielle entre Motobécane et Cycles Peugeot pourrait permettre à la France de se maintenir dans cette activité.

TRANSPORTS

POUR OBTENIR UNE AMÉLIORATION DE LEUR RETRAITE

Les pilotes et les stewards font grève dans toutes les compagnies aériennes

La grève de vingt-quatre heures lancée par l'ensemble des syndicats de personnels navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile française, vendredi 18 février, affecte l'activité des compagnies aériennes. Air Inter, T.A.T. et U.T.A. prévoyaient d'assurer à peu près tous les vols.

Quant à Air France, elle pensait pouvoir assurer la quasi-totalité de ses vols long-courriers (à l'exception d'un Paris-New-York, d'un Paris-Pointe-à-Pitre, du Paris-Chicago et du Paris-Beyrouth-Amman). En revanche, sur le réseau moyen-courriers, les deux tiers seulement des vols habituels étaient programmés.

Une nouvelle grève qui va encore coûter cher aux compagnies dans une période difficile, qui va gâcher les vacances de beaucoup de familles et qui va, une fois de plus, désigner à la critique du public des « nantis ». Pourtant, si une grève de navigants fut jamais compréhensible sur le fond, c'est bien celle-là, puisqu'elle se réclame d'une revendication de « justice sociale ».

Pilotes, mécaniciens navigants, hôtesses et stewards demandent l'application pleine et entière à leurs professions des dispositions relatives aux retraites complémentaires déjà en vigueur ailleurs, en particulier l'abrogation de la règle d'ancienneté, dite « des quinze ans », pour l'ouverture des droits à pension, abrogation pourtant prévue par une loi... du 29 décembre 1972. Une autre revendication touche à la modification des modalités de versement de ce qui est appelé la « majoration de raccordement » : un navigant peut en effet prendre sa retraite à cinquante ans, mais n'a droit à la pension vieillesse de la Sécurité sociale qu'à soixante ans.

Les grévistes réclament aussi une modification des tranches de salaires et du taux de réversion, une autre méthode de calcul des pensions et une meilleure périodicité de réévaluation de celles-ci. Enfin, ils demandent la suppression de dispositions discriminatoires, voire sexistes, comme celle qui prive du bénéfice de la réversion un veuf d'hôtesse de l'air alors qu'une veuve de steward peut y prétendre.

Ces revendications, on le devine, risquent de coûter de l'argent aux cotisants, salariés, bien sûr, mais surtout aux entreprises. D'où la réserve de certaines administrations concernées par un éventuel décret (économie, budget, solidarité nationale), alors que le ministère des transports se montre, lui, plutôt compréhensif. Les syndicats de navigants, eux, estiment qu'on a assez « traîné les pieds » dans cette affaire à laquelle ils sont attachés depuis 1976 : non seulement il a fallu attendre dix-huit mois après le 10 mai 1981 pour voir des négociations tripartites s'ouvrir, mais les premières propositions des pouvoirs publics sont unanimement jugées insuffisantes, et celle de créer un « groupe d'experts » pour examiner le dossier d'ici à la fin avril franchement « inacceptable ». Après tout, disent les syndicats, les réformes que nous demandons ne coûteront rien à l'Etat, le régime étant autonome. Le surcroît qu'elles entraînent pourrait être absorbé par un alignement des cotisations sur le taux plein (car depuis 1963, et d'un commun accord, navigants et entreprises ne payent les cotisations qu'à hauteur d'environ 80 % de leur taux de principe). De cette augmentation, les directions des compagnies ne veulent évidemment pas entendre parler.

JAMES SARAZIN.

Renseignements :

● Air France, Paris : 535-61-61., ou 320-15-55. Province : centres de réservations.

● Air Inter, Paris : 675-13-13. Province : centres de réservations.

● U.T.A., 775-75-75, ou 776-41-52.

ENVIRONNEMENT

A Londres

DIX-NEUF PAYS SE PRONONCENT CONTRE L'IMMERSION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Londres (*A.F.P.*). – La convention de Londres pour la prévention de la pollution marine a adopté, jeudi 17 février, une résolution demandant la suspension de l'immersion des déchets nucléaires.

Cette résolution, présentée par l'Espagne, réclame la suspension de l'immersion des déchets radioactifs jusqu'à ce qu'un groupe scientifique « ad hoc » apporte la preuve que ces déchets ne sont pas nocifs pour les milieux marins.

La résolution constitue un engagement moral pour les pays qui l'ont votée et n'a pas encore force juridique. Elle a été adoptée par 19 voix contre 6 (Royaume-Uni, Etats-Unis, Japon, Pays-Bas, Afrique du Sud et Suisse). Cinq pays se sont abstenus : la France, la R.F.A., le Brésil, la Grèce et l'Union soviétique.

TOURISME

LES EXCÉDENTS DÉPASSERONT 11 MILLIARDS DE FRANCS

Le ministère du temps libre consacrera, en 1983, 8 millions de francs pour promouvoir l'« *étalement des vacances* » et la « *découverte de la France* », a indiqué M. André Henry, ministre du temps libre. Il a notamment annoncé la *création prochaine d'un organisme* chargé « *d'assurer dans de meilleures conditions la promotion du tourisme français à l'étranger* ».

A ce propos, le ministre a indiqué que la balance commerciale du tourisme avait été nettement positive en 1982, puisque « *les excédents en devises dépasseront vraisemblablement 11 milliards de francs, soit près de 40 % d'augmentation par rapport à 1981* ».

Les ministères du temps libre et de l'économie ont annoncé, le 17 février, que les conditions des prêts au tourisme allaient être alignées sur celles des prêts aidés à l'industrie. Le financement des investissements sera assuré par des taux bonifiés de 11,75 % dans l'hôtellerie et de 9,75 % dans le domaine du tourisme social.

URBANISME

150 000 F D'AMENDE A UN PROMOTEUR QUI AVAIT CONSTRUIT SANS PERMIS

Les promoteurs qui, avec la complicité plus ou moins tacite de l'administration, ne respectent pas les jugements des tribunaux devront désormais se montrer moins désinvoltes. L'un d'entre eux, M. Francis de Mesmay, gérant d'une société immobilière, la SINVIM, qui a continué à construire un immeuble en plein Paris, avenue du Maine, alors qu'un tribunal administratif avait annulé son permis, vient d'être sévèrement condamné par le tribunal correctionnel de la capital. Celui-ci avait été saisi par l'association S.O.S. Paris (*le Monde* du 29 janvier).

Les juges ont déclaré M. de Mesmay coupable d'avoir construit sans permis, l'ont condamné à 150 000 francs d'amende et ont accordé 8 000 francs de dommages et intérêts à l'association. Le tribunal a toutefois estimé qu'il n'y avait pas lieu de démolir les quatre étages édifiés sans permis, puisqu'un nouveau document avait été, entre-temps, délivré au promoteur.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CIC

RÉORGANISATION ET ÉLARGISSEMENT DU GROUPE C.I.C.

Le C.I.C., les banques régionales qui lui sont associées et la Banque de l'Union européenne vont, en accord avec les pouvoirs publics, constituer un nouvel ensemble bancaire dont les structures et l'organisation seront progressivement mises en place au cours de l'année 1983. Cette réorganisation traduit la volonté d'élargir et d'accroître les moyens d'intervention des banques du groupe et de renforcer les liens qui les unissent dans le respect de leur spécificité propre.

L'État fera apport au C.I.C., qui deviendra ultérieurement une société de participation bancaire, de l'intégralité des actions de la BUE et des actions des banques régionales associées nécessaires pour qu'il en détienne la majorité. L'État sera l'actionnaire majoritaire de cette société de participation bancaire aux côtés de la Compagnie financière de Suez. La société de participation bancaire recevra de ses actionnaires les moyens nécessaires pour renforcer les fonds propres de la BUE.

Au terme de cette réorganisation, le groupe sera composé d'une société de participation ayant le statut de banque, de dix banques de dépôts régionales, dont une exerçant son activité en Ile-de-France, d'une banque à vocation de banque d'affaires, la BUE, qui se trouvera ainsi adossée à un grand groupe ayant une large clientèle d'entreprises moyennes et petites et excédentaire en ressources. Les implantations des banques du groupe à l'étranger feront l'objet, en accord avec leurs partenaires actuels et les autorités de tutelle des pays concernés, d'une organisation commune afin d'en renforcer la cohésion et l'efficacité.

Chacune des banques conservera sa personnalité, la responsabilité des relations avec ses clients et des crédits consentis.

Le groupe bancaire ainsi renforcé et élargi se situera au quatrième rang en France. Tout en conservant la structure décentralisée qui a traditionnellement fait sa force auprès de sa clientèle, cette opération lui permettra d'acquérir de nouveaux moyens de développement répondant aux besoins de ses clients et à ceux de l'économie française.

INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Au 31 décembre 1982, l'actif net s'élevait à 329 492 981,30 F et le nombre d'actions en circulation était de 31 213, la valeur liquidative de l'action ressortant à 10 556,27 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

	En %
– Obligations classiques à taux fixe (dont intérêts courus sur obligations)	65,64
– Obligations à taux variable	19,86
– Liquidités	14,50
– Total	100,00

L'évolution de la valeur liquidative de Investissement Obligataire, depuis sa création le 2 septembre 1982 au 31 décembre 1982, fait ressortir un taux annuel de rendement de 16,69 %.

Rappelons que les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats sont la Banque Steindecker S.A., la Compagnie parisienne de réescompte, la Banque populaire du Nord et la Banque Chaix.

IMETAL

Sans attendre l'arrêt des comptes de l'exercice 1982, la société Imétal indique que pour cet exercice, aux pertes de la société Le Nickel, qui dépasseront 850 millions de francs, et de Copperweld, 10 millions de dollars, s'ajouteront de très lourdes pertes de la société Penarroya, de sorte que les résultats consolidés d'Imétal, pour 1982, accuseront une perte supérieure à 650 millions de francs.

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'ensemble du groupe s'est élevé à 2 030 millions de francs en 1982, en augmentation de 16 % sur celui de l'année précédente.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie Générale d'Électricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé pour l'année 1982 à 65 788 millions de francs hors taxes, en augmentation de 16,1 % par rapport à l'année 1981.

Cette augmentation est due, pour environ 45 % à la croissance externe du groupe. La répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires total se compare de la manière suivante à celle de l'exercice précédent :

EN MILLIONS DE FRANCS HORS TAXES	1981	1982	%
Electromécanique et construction navale	15 580	16 242	+ 4,3 %
Entreprise électrique	6 807	7 349	+ 8 %
Entreprise et ingénierie	9 817	13 376	+ 36,3 % (1)
Télécommunications et informatique	10 589	12 247	+ 15,7 %
Câbles	3 370	4 808	+ 42,7 % (2)
Accumulateurs et piles	3 174	3 472	+ 9,4 %
Matériaux	1 383	1 221	– 11,8 %
Grand public	882	1 057	+ 19,8 %
Commercial et divers	5 057	6 016	+ 19,0 %
	56 659	65 788	+ 16,1 %

(1) Y compris Cochery.

(2) Y compris Kabelmetal pour le deuxième semestre.

La part relative des sociétés affiliées dans le chiffre d'affaires global est d'environ 8 %.

CEM - Cie ÉLECTRO-MÉCANIQUE

NOMINATION DE DEUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

M. Paul Combeau, président-directeur général de CEM - Cie Electro-Mécanique, vient de nommer directeurs généraux adjoints M. Jean-François Dacier et M. Jean-Michel Francillon.

M. Jean-François Dacier, 55 ans, entré à la CEM en 1960, a été successivement chef du département techniques avancées, directeur de l'établissement S.C.A.M. et directeur de la division ingénierie CEM-Systèmes S.C.A.M. dont il garde la responsabilité directe.

M. Jean-Michel Francillon, 49 ans, est entré à la CEM en 1980 comme directeur attaché à la direction générale, puis chargé à ce titre en 1981 de la direction de la division machines moyennes à Nancy dont il garde la responsabilité directe.

COMPAGNIE COMMERCIALE SUCRES ET DENRÉES

M. Paul Dijoud vient d'être nommé directeur général de la Compagnie Commerciale Sucres et Denrées.

Agé de 44 ans, M. Paul Dijoud est licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale d'administration et membre du corps de l'Expansion économique à l'étranger à la D.R.E.E.

Député des Hautes-Alpes de 1967 à 1981, M. Paul Dijoud a exercé de 1973 à 1981 différentes fonctions ministérielles notamment à l'immigration, à la jeunesse et aux sports et aux départements et territoires d'outre-mer.

La direction générale de la Compagnie Commerciale Sucres et Denrées sera ainsi assurée par :

- M. Elie CORIAT — Président-directeur général
- M. Serge VARSANO — Directeur général
- M. Paul DIJOUD — Directeur général
- M. Jean-Jacques ALPHANDERY — Directeur général adjoint

La Compagnie Commerciale Sucres et Denrées dont le chiffre d'affaires s'est élevé pour 1982 à plus de 5,5 milliards de francs est une des premières sociétés d'exportation – 800 000 tonnes – et de négoce international – 1 850 000 tonnes – de sucre.

La Compagnie Commerciale Sucres et Denrées fait partie du groupe Sucres et Denrées qui par l'intermédiaire de différentes filiales en France et à l'étranger opère dans le négoce et l'industrie des sucre, cacao, café, mélasses, produits laitiers, viandes, produits surgelés, confiserie.

cedis

Le 14 février, le conseil de surveillance a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1982 présentés par le directoire.

Le chiffre d'affaires toutes taxes arrêté à 5 milliards 133 millions contre 4,655 enregistre une progression de 10,25 %. Hors livraisons à la filiale E.T.D.R., du fait de l'activité de l'entrepôt de produits frais d'Auxerre à partir d'octobre 1981, les ventes corrigées de CEDIS traduisent une progression de 12,45 %.

Le bénéfice net s'élève à 64,73 millions contre 62,49 après 81,24 millions d'impôt société.

La marge brute d'autofinancement s'établit comme suit :

- ● amortissements .... 86,27 millions
- ● provisions .... 21,87 millions dont 18,98 pour hausse de prix, 2,89 pour investissement
- ● bénéfice net .... 64,73 millions

172,87 millions

La provision pour participation s'élève à 12,8 millions contre 11,6 millions.

Les Economiques Troyens et Docks Réunis ont réalisé une chiffre d'affaires toutes taxes de 1 milliard 433 millions, en progression de 14,08 %, engendrant un bénéfice net de 7,1 millions contre 3,7 millions et une marge brute d'autofinancement de 44,1 millions contre 37,2 millions.

Le chiffre d'affaires toutes taxes consolidé CEDIS-E.T.D.R s'établit à 6 milliards 433 millions, en augmentation de 12,76 %.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. – Obligations 8,40 % (ex-5 %) 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1982 au 28 février 1983 sur les obligations Electricité de France 8,40 % (ex-5 %) 1962 seront payables, à partir du 1er mars 1983, à raison de 21 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon nº 21 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,52 F (montant global : 23,52 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,36 F, soit un net de 17,64 F.

Ci-après, sont rappelées les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

Amort.	1964	Série	« J »	Amort.	1974	Série	« N »
»	1966	»	« B »	»	1976	»	« R »
»	1968	»	« F »	»	1978	»	« D »
»	1970	»	« S »	»	1980	»	« L »
»	1972	»	« H »	»	1982	»	« G »

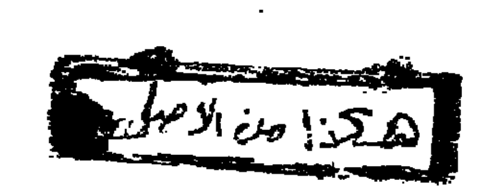
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. – Obligations 10,60 % (ex-7,75 %) 1965

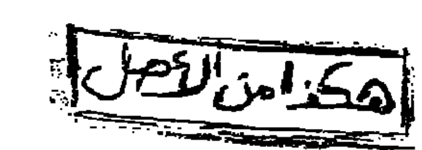
Les intérêts courus du 1er mars 1982 au 28 février 1983 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-7,75 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1983, à raison de 38,16 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon nº 18 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global ; 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F soit un net de 31,81 F.

A partir de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « C », sortie au tirage du 16 décembre 1982, et non déposées pour être remboursées par anticipation le 1er mars 1983, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 475 F, coupon nº 19 au 1er mars 1984 attaché.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 1er mars 1971 et 1977.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 février

Repli technique

Après la pause observée quelques heures plus tôt, qui succédait à quatre séances de hausse, la Bourse de Paris a légèrement décroché jeudi. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est lentement propagé au fil des cotations, mais il devait épargner un nombre non négligeable de valeurs, de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait un recul de 0,9 % environ.

Autour de la corbeille, les professionnels étaient surpris par la modestie de ce repli. De fait, la réponse des primes avait lieu ce jour. En liaison avec la hausse des valeurs françaises (+ 4 % en moyenne en l'espace d'un mois), d'assez nombreux contrats d'achats conditionnels furent dénoués. Mais, semble-t-il, toutes les actions ne furent pas revendues. Cela expliquant ceci, la baisse des cours – essentiellement technique, on l'avait compris – s'est révélée beaucoup moins importante que prévu.

Est-ce pour cette raison ou pas ? En tout cas, les porteurs se montraient réticents à se défaire de leurs titres. Même Lafarge a relativement bien tenu le coup. Après l'annonce d'une baisse de 79.4 % de son résultat net consolidé pour 1982, beaucoup tablaient sur une chute verticale de l'action. Cette dernière a seulement baissé de 4.4 %.

Baisse de Penarroya (–8.3 %) et d'Imétal (–16 %) dont la cotation reprenait après 24 heures d'interruption consécutive au lourd déficit du groupe.

Nouvelle détente de la devise-titre en corrélation avec le recul du dollar. On a coté entre 8.67 F et 8,70 F contre 8.64 F-8,74 F.

L'or s'est effrité à Londres : 506 dollars l'once contre 508.50 dollars. Il s'est plus franchement tassé à Paris avec le lingot à 110 700 F (–950 F). Repli également du napoléon à 739 F (après 738 F) contre 747 F.

Diminution du volume des transactions : 12,48 millions de francs contre 19,06 millions.

NEW-YORK

Irrégulier

L'évolution des cours s'est révélée très irrégulière jeudi à Wall Street. Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance minime de 1,48 point à 1 088,91.

Cependant, le bilan de la séance a été légèrement négatif. Sur 1 930 valeurs traitées, 893 ont baissé, 660 ont monté et 377 n'ont pas varié.

Les opérateurs sont rassurés sur la politique de crédit qu'entend mener la Réserve fédérale, et la multiplication des signes de reprise économique contribue à entretenir l'optimisme autour du Big Board. Cependant, beaucoup se sont montrés indécis sur l'attitude à adopter, comme en a témoigné le ralentissement de l'activité avec 74,93 millions de titres échangés contre 82,10 millions précédemment. A cela, deux bonnes raisons : les difficultés rencontrées par les pays d'Amérique latine pour consolider leurs dettes, qui remettent en lumière le danger de déstabilisation monétaire ; l'obstacle psychologique constitué par la barre des 1 100 de l'indice Dow Jones. Sera-t-il franchi ou pas ? Beaucoup préfèrent attendre avant de prendre une décision.

VALEURS	Cours du 16 fév.	Cours du 17 fév.
Alcoa	32 7/8	32 1/2
A.T.T.	67 3/8	67 3/8
Boeing	36 1/4	36
Chase Manhattan Bank	48 3/8	48 1/8
Du Pont de Nemours	40	40
Eastman Kodak	85 5/8	86
Exxon	29 1/2	29 3/8
Ford	41 1/4	40 1/2
General Electric	102	101 1/2
General Foods	39 3/8	39 1/4
General Motors	62 1/4	62 1/8
Goodyear	28 3/4	29 5/8
I.B.M.	98 1/4	98 1/2
I.T.T.	32 3/8	31 3/4
Mobil Oil	27 3/4	27 3/8
Pfizer	70	69
Schlumberger	44	43 3/4
Texaco	31 1/2	31 3/4
U.A.L. Inc.	31 3/4	33
Union Carbide	58 3/8	58 3/8
U.S. Steel	22 5/8	22 5/8
Westinghouse	45 3/8	45 1/8
Xerox Corp.	36 7/8	37 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CETELEM. – Cette société du groupe de la Compagnie bancaire, considérée comme le « numéro un » français du crédit à la consommation, a réalisé, en 1982, un bénéfice net consolidé de 167 millions de francs, en augmentation de 21 % sur l'exercice précédent, le Cetelem et ses filiales ayant distribué 994 000 financements nouveaux (en augmentation de 23 % sur 1981) pour un montant total de 12,75 milliards de francs.

D'autre part, Cetelem a décidé de porter son capital de 251,9 à 314,9 millions de francs par l'émission d'actions nouvelles (créées jouissance du 1er janvier 1983) et qui seront attribuées sur la base d'une action nouvelle pour quatre anciennes. (Le dividende est fixé à un montant de 6,84 F plus 3,42 F d'avoir fiscal.)

ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE - E.M.C. – Le contrat de plan du groupe chimique a été signé jeudi soir. L'E.M.C. s'est engagé à investir 1,7 milliard de francs entre 1983 et 1985, dont 320 millions de francs pour les économies d'énergie. Pour l'année en cours, les investissements porteront sur 390 millions de francs, qui seront utilisés à la construction d'une unité de flottation aux Mines de potasse d'Alsace pour le traitement du minerai et à ouvrir une mine de potasse au Canada. L'E.M.C. recevra un apport de fonds propres et quasi-fonds propres de 250 millions de francs, et s'est fixé comme objectif de rééquilibrer son compte d'exploitation d'ici à la fin 1984.

RHONE-POULENC. – ERRATUM : A propos du contrat de plan (*le Monde* du 18 février), il fallait lire : l'aide de l'Etat au groupe chimique se traduira par un apport de 1,8 milliard de francs en dotation budgétaire. Il s'y ajoutera des prêts participatifs et le produit de placement des titres participatifs.

SAINRAPT ET BRICE. – Le groupe a enregistré, l'année dernière, une progression de quelque 40 % (à structures réelles) de son chiffre d'affaires consolidé, lequel a atteint 14,37 milliards de francs, hors taxes, contre 12,85 milliards en 1981.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	16 fév.	17 fév.
Valeurs françaises	106,4	105,5
Valeurs étrangères	111,6	110,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	16 fév.	17 fév.
Indice général	105,9	105,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 février ..... 12 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 fév.	18 fév.
1 dollar (en yens)	232,10	233,75

BOURSE DE PARIS Comptant 17 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	26	1 151	De Dietrich	293	290	Naval Worms	110	114	B. N. Mexique	7 25	....
5 %	....	0 233	Dégremont	140 40	135	Navig. (Nat. de)	65	63 20	B. Régl. Internat.	42000	43000
3 % amort. 45-54	....	1 652	Delalande S.A.	131	136 d	Nicolas	345 20	359	Barlow Rand	95	99
4 1/4 % 1963	101 50	1 822	Delmas-Vieljeux	490	500	Nodet-Gougis	83 20	81	Bell Canada	164 50	164 50
Emp. N. Eq. 6 % 67	113 31	4 307	Dév. Rég. P.d.C (Li)	118 50	120	OFP Paribas	97	96 20	Blyvoor	154 50	148 10
Emp. 7 % 1973	9280	..	Didot-Bottin	270	270	Optorg	87	87	Bowater	24	24 70
Emp. 8,80 % 77	108 45	6 534	Dist. Indochine	357	351	Origny-Desvroise	120	120	British Petroleum	41 50	41 80
9,80 % 78/93	85	5 934	Drag. Trav. Pub.	190 40	196	Palais Nouveauté	291	291	Br. Lambert	283	....
8,80 % 78/86	85 80	1 839	Duc-Lamothe	183	....	Paris-Orléans	96 50	96 10	Caland Holdings	80 30	88
10,80 % 79/94	87 15	4 941	Dunlop	5 20	4 85 o	Part. Fin. Gest. Im.	170 10	170	Canadian-Pacific	310	305
[illegible]											

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay S.A.	97	101 d	Nadella S.A.	....	....
[illegible]					

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....
Akzo	154	150
Alcan Alum.	256 50	....
Algemeine Bank	1038	1009
Am. Petrofina	460	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	46 50	....
Bco Pop Espanol	76	76

SICAV 17/2	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	171 78	163 97
Actions-Investiss.	219 38	209 43
Actions sélectives	249 47	238 16
Aedificandi	295 55	282 24
A.G.F. 5000	209 54	200 04
Agfimo	306 47	292 57
Altefi	217 92	208 04
A.L.T.O.	190 85	182 20
Amérique Gestion	441 48	421 47
[illegible]		
Worms Investiss.	589 68	562 94

• : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2130	2091	2092	2082
3030	C.N.E. 3 %	3025	3040	3046	3042
470	Agence Havas	518	515	515	510
420	Air Liquide	417	416 50	416 50	415 10
305	Als. Superm.	305	298	298	298
57	A.L.S.P.I.	66	66	66	67
143	Alsthom-Atl.	140	140	140	139 90
880	Amrep	805	805	805	796
156	Applic. gaz	177 50	179 50	183	179
149	Arjom. Prioux	159 80	157	157	158 90
920	Aux. Entrepr.	925	910	910	905
570	Facom	567	579	581	575
720	Fichet-bauche	725	731	731	721
152	Finextel	152 10	151 90	151 90	151 10
143	Fives-Lille	145 10	149	149	147
17 50	Fonderie (Gén.)	22 50	21 60	21 60	21 60
88	Fraissinet	87 50	87 20	87 20	86
335	Francarep	292	293 50	293 50	287 80
144	Gal. Lafayette	142	140	143	140
285	Gén. d'Entrep.	257 40	258 20	258 20	258 20
1020	Gén. Géophys.	940	941	945	935
385	G.T. Mars.	379 80	374	374	387 10
380	Paris-Réescomp.	361	365	365	358
97	Pechelbronn	90	90	90	89 50
320	Penhoet	310	308	308	315
365	Pernod-Ricard	427	424	425	422
144	Pétroles (Fse)	139 80	136 50	137	135 10
175	– (obl.)	174 50	175 50	175 50	174 50
34	– (certific.)	33	32 10	32	32 20
45	Pétroles B.P.	43 20	43	43 80	42 20
133	Peugeot S.A.	138	137 90	137 90	137
315	– (obl.)	316	316	316	314
92	P.L.M.	90 90	91	91	89 20
90	Vallourec	95 50	93	93	91 20
1230	V. Clicquot-P.	1225	1150	1150	1150
680	Viniprix	645	645	645	658
970	Elf-Gabon	945	906	925	902
210	Amax Inc.	218 60	210 40	213 50	214
565	Amer. Express	619	610	618	622
675	Amer. Teleph.	591	594	593	597
158	Anglo Amer. C.	174 50	171 80	170 70	172
970	Amgold	1140	1125	1120	1147
910	B. Ottomane	976	941	941	959
405	BASF (Akt)	455	450	449	469
49	Imp. Chemical	51	51 10	51 10	51 10
106	Inco. Limited	116 80	115	115 20	115
830	IBM	880	872	870	877
41	Ito-Yokado	43 65	44	43 95	44 70
270	ITT	291 30	289 60	290	293
44	Matsushita	45 60	44 85	45	46 75
735	Merck	736	748	745	750
670	Minnesota M.	680	667	667	657
230	Mobil Corp.	242 50	240 10	240 10	238 50
16850	Nestlé	17700	17800	17800	17850
[illegible]					
200	Gencor	276	265	265	269
225	Gén. Belgique	228	227	228 50	227
810	Gén. Electr.	903	900	900	903
510	Gen. Motors	569	552	553	562
75	Goldfields	75 60	73	72 60	73 70
205	Harmony	229	225	225 50	225
29	Hitachi	29 75	29 75	29 95	30
375	Hoechst Akt.	452 50	438	438	442
163	T.D.K.	163 50	164 50	163	165
630	Unilever	658	660	660	....
505	Unit. Techn.	588	567	567	568
950	Vaal Reefs	1127	1095	1094	1091
495	West Deep	578	572	562	564
490	West Hold.	544	520	524	519
345	Xerox Corp.	327 80	325 10	325 10	326 10
3	Zambia Corp.	3 55	3 56	3 52	3 48

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 839	6 777	6 570	6 950
Allemagne (100 DM)	283 550	283 530	275	289
Belgique (100 F)	14 429	14 398	13 400	14 600
Pays Bas (100 fl.)	257 080	256 650	250	262
Danemark (100 krd)	80 160	80 120	76	82
Norvège (100 k)	96 630	96 430	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 525	10 486	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	8 180	8 165	7	9
Italie (1 000 lires)	4 926	4 919	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	342 150	341 700	333	351
Suède (100 krs)	92 420	92 100	89	95
Autriche (100 sch)	40 365	40 350	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 297	5 290	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 470	7 440	6 600	7 800
Canada ($ can 1)	5 585	5 540	5 370	5 640
Japon (100 yens)	2 913	2 917	2 790	2 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	112000	110600
Or fin (en lingot)	111650	110700
Pièce française (20 fr)	747	739
Pièce française (10 fr)	416	415
Pièce suisse (20 fr)	740	745
Pièce latine (20 fr)	692	694
Souverain	846	844
Pièce de 20 dollars	3905	4105
Pièce de 10 dollars	1920	1892 50
Pièce de 5 dollars	1001 25	1002 50
Pièce de 50 pesos	4450	4440
Pièce de 10 florins	722	710

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 février 1983 a été tiré à 478 458 exemplaires



A B C D E F G

DANS LES ARDENNES

M. Mauroy présente des mesures de revitalisation économique

Au cours de son voyage dans les *Ardennes, vendredi 18 février,* M. Pierre Mauroy a annoncé une série de mesures « *destinées à revitaliser l'économie de ce département* ». Le premier ministre a insisté sur la nécessaire mobilisation des moyens locaux et notamment sur le rôle de la région et des collectivités locales dans l'utilisation des nouveaux moyens d'actions économiques mis à leurs disposition. *Il a précisé que* les nouveaux projets industriels et tertiaires présentés représentait la création de trois cents emplois.

Qualifé « *d'élément positif et dynamique poru le renouveau économique du département* », le chantier de la centrale de Chooz doit faire appel à l'embauche locale (créations de mille emplois), a expliqué M. Mauroy, qui a présenté les mesures prises par le comité interministériel d'aménagement du territoire le 20 décembre, en matière d'équipement. *Outre la modernisation* du matériel ferroviaire existant, la préparation d'un rapport par la S.N.C.F. en liaison avec l'E.D.F. sur un « *métro-Ardennes* » et l'amélioration des infrastructures routières, M. Mauroy a indiqué que le DATAR *apportra une subvention* de 1 900 000 francs à l'extension de la desserte en gaz naturel de Fumay à Givet, et 2 000 000 de francs sur les sept destinées aux voies navigables.

Pour le bâtiment et les travaux publics, une première dotation de 75 000 000 francs vient d'être mise en place pour *1983 et sera complétée* en cas de besoin en juin. M. Mauroy a rappeté qu'une dotation supplémentaire de 25 000 000 francs, accordée en décembre, avait permis de trouver des logements sociaux à Sedan.

Le gouvernement a, d'autre part, décidé d'engager un programme de formation *avec, notamment,* la création d'un centre orienté vers l'électricité, la chaudronnerie et la mécanique à Vireux-Mohain où l'unité d'aciers spéciaux de la Chiers doit supprimer quelque huit cents emplois. M. Mauroy a précisé qu'il n'y aura pas de licenciements sans proposition de remplacement et qu'une activité sidérurgique sera maintenue sur le site. Une unité de fabrication de matériel de manutention représentant quatrevingts emplois y sera implantés.

Enfin, le Centre technique de la fonderie va *décentraliser de Paris* à Charleville, et d'ici à 1986, un établissement de cinquante ingénieurs et techniciens, de même le service du fichier du permis de conduire sera installé dans le département.

M. Mauroy a proposé à la municipalité de Charleville-Mézières, dont le maire est M. Roger *Mas, député* P.S., d'être l'une des premières à bénéficier d'un programme de câblage.

UN OFFICIER FRANÇAIS DÉTENU AU CAIRE POUR TRAFIC DE CANNABIS

Un lieutenant-colonel français, M. Roland Deveaux, appartenant au *corps des observateurs* de l'organisation des Nations unies pour la surveillance du cessez-le-feu (U.N.T.S.O.) est détenu dans une prison du Caire depuis le début de février pour « trafic de drogue ».

Les douaniers égyptiens l'auraient interpellé sur un aéroport de la ville *à la descente d'un avion de* l'ONU et ont découvert qu'il était en possession de 38 kilogrammes de cannabis. A l'ambassade de France au Caire comme au ministère de la défense à Paris, on ne veut donner aucune précision sur cette affaire. Selon *France-Soir* le lieutenant-colonel, qui appartient au corps du génie, aurait été en poste dans la capitale égyptienne depuis plusieurs mois. Il y résiderait avac sa famille.

Le lieutenant-colonel Deveaux occupe, auprès du commandant en chef des forces de l'ONU au Proche-Orient, le général ghanéen Emmanuel Erskine, la fonction d'« *officier supérieur conseiller* » et représenterait en tant que tel les autres officiers français de l'U.N.T.S.O. Notre correspondant à Jérusalem confirme que l'officier français est bien détenu au Caire mais que, en l'absence du général Erskine, le porte-parole de l'U.N.T.S.O. garde la plus grande discrétion sur cette affaire. Le lieutenant-colonel peut avoir été *victime de trafiquants qui auraient* « placé » à son insu de la drogue dans ses bagages. Il peut aussi avoir profité des passe-droits dont bénéficient au Proche-Orient les membres des organisations internationales.



La mort d'un officier du contre-espionnage

LE SUICIDE DU LIEUTENANT-COLONEL NUT N'EST PAS PROUVÉ

Les circonstances dans lesquelles le lieutenant-colonel Bernard Nut, agent de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.-ex-SDECE), a été trouvé mort près de Nice (Alpes-Maritime), le mardi 15 février, une balle dans la tête (*le Monde* du 18 février), apparaissent de plus en plus mystérieuses. Les résultats de l'autopsie, effectuée le *mercredi 16 février, n'ont pas été* communiqués. La thèse du suicide serait, en l'état actuel de l'enquête, « *la plus séduisante* » d'après les responsables de la police judiciaire de Nice qui se refusent pourtant à donner plus de précisions.

Plusieurs éléments troublants semblent pourtant mettre *en* cause cette première hypothèse : tout d'abord le revolver de calibre 11,43 mm a été retrouvé, indique-t-on de source bien informée, à plusieurs mètres du corps de la victime, ce qui rend peu vraisemblable un suicide. *Ensuite* le juge d'instruction chargé de l'affaire, M. Pierre Lasfargue, a laissé entendre à notre correspondant régional, vendredi 18 février, *qu'au vu des éléments de* l'enquête, l'information ouverte pour « *recherches des causes de la mort* » pourrait être reconsidérée, s'il apparaissait qu'il ne s'agit pas d'un suicide.

On note enfin que la personnalité du lieutenant-colonel Nut fait planer *un doute sur la thèse du suicide. « Le lieutenant-colonel Nut était un excellent officier, très dynamique et dévoué (...) »*, a déclaré à *Nice-Matin* le colonel Marcel Paroldi, délégué militaire départemental pour les Alpes-Maritimes. « *C'était un homme toujours de bonne humeur. Rien ne pouvait laisser prévoir une telle issue.* »

L'ÉDITEUR RIZZOLI ARRÊTÉ A MILAN

Milan (*A.F.P.*). – M. Angelo Rizzoli, président-directeur général du groupe d'édition Rizzoli-Corriere della Sera, et M. Bruno Tassan Din, administrateur délégué de ce groupe, ont été arrêtés vendredi matin 18 février à Milan, sur mandat d'arrête émis par le parquet de Milan en vertu des lois sur les faillites de société.

Le groupe Rizzoli-Corriere della Sera, qui édite notamment le prestigieux quotidien de Milan *Corriere della Sera*, avait été placé sous contrôle judiciaire, à la suite de la faillite du Banco Ambrosiano, dont le président, M. Roberto Calvi, avait été retrouvé mort en juin dernier à Londres.

La faillite du Banco Ambrosiano avait mis en lumière les liens de cette banque avec le groupe Rizzoli-*Corriere della Sera, et notamment* l'endettement du groupe, évalué à 300 milliards de lires (1,5 milliard de francs) (*le Monde* des 28-29 novembre 1982).

La restructuration de la chimie piétine

Des lenteurs dommageables

Les pouvoirs publics auraient-ils sous-estimé l'ampleur des problèmes financiers soulevés par la *restructuration de la chimie ? Trois mois se* sont maintenant écoulés depuis que M. Chevènement, recevant les présidents des firmes concernées, leur soumettait le plan retenu (*le Monde* du 9 novembre). Sur le terrain, la situation est toujours bloquée, ou à peu près.

Partagés entre Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, C. d. F.-Chimie et E.M.C., les actifs de P.C.U.K. sont *maintenus chez Pechiney Ugine* Kuuhlmann, et le personnel du siège social de la société attend toujours anxieusement d'être fixé sur son sort. *La fusion de la société* de participation Gardinier-SOPAG (une des deux filiales engrais de Rhône-Poulenc) avec *COFAZ* (66 % Paribas, 44 % Total) reste un mariage blanc. De leur côté, Elf-Aquitaine et Total, dont les intérêts chimiques *étaient réunis dans* ATO-CHLOE, n'ont pas encore réussi à s'entendre sur les modalités de leur séparation. Or cette séparation conditionnera pour partie la reprise par Elf des actifs de P.C.U.K. qui lui ont été dévolus et le remodelage de la chimie en général.

En haut lieu, on impute ce retard à l'élaboration des contrats de plan et au bouclage inachevé des comptes de l'exercice écoulé. *Mais sont-ce les* bonnes raisons ? Le groupe C. d. F.-Chimie a bien réussi, lui, une première opération de débroussaillement. *Azote et Produits* chimiques-A.P.C., sa filiale engrais, et la Générale des engrais-CESA (groupe Rhône-Poulenc) ont désormais *un état-major commun. L'objectif* est maintenant de réaliser le plus vite possible l'unification commerciale, pour éviter toute rupture auprès de la clientèle. Il est vrai que, contrairement à Elf et à Total, C. d. F.-Chimie a un actionnaire unique, l'Etat, qui, de toute façon, un jour ou l'autre, fera son devoir.

C'est donc sur une question d'argent que buttent les discussions. Le règlement du dossier ATO-Chloe *n'est pas une mince affaire.* La Société Générale a fait son évaluation des actifs : un peu moins de 1 milliard de francs *1981*, ce qui correspond approximativement à 1,1 milliard de francs 1983. Au titre de son désintéressement, Total peut prétendre *recevoir la moitié de cette* somme, à laquelle seraient ajoutées les avances consenties par le groupe ATO-Chloe (200 millions de francs *environ*). Toutefois, Total, devant certaines erreurs dues à des approximations hâtives, mais aussi au mélange abusif de francs courants, aurait renvoyé les experts de l'établissement bancaire à leurs études. En revanche, la compagnie pétrolière ne ferait pas obstacle à un paiement différé. Elle accepterait d'être remboursée sous forme d'actifs. Le nom de Rousselot (premier *fabricant européen de gélatine*), affaire estimée entre 400 et 500 millions de francs, a été avancé. Si cette solution était retenue, elle aurait le *mérite de la simplicité industrielle* et juridique. Le dossier ATO-Chloe sera-t-il bouclé dans huit jours ou dans six mois ? Les optimistes parlent *de fin février*, les pessimistes de juin.

Bien plus ardu est le problème posé par les engrais. Les parties n'en seraient même pas à discuter argent. La dernière campagne a été mauvaise (–10 % en volume). Celle en *cours l'est encore bien davantage* (– 12 %), et l'état catastrophique du marché américain risque d'avoir de très sérieuses répercusions en Europe. Les firmes concernées par la restructuration sont dans une situation financière déplorable, surtout la SOPAG. La moins *touchée* serait la COFAZ, avec un déficit supérieur à 100 millions de francs. C'est dire. L'assainissement financier est donc *le préalable mis à toute restructuration*. C'est l'affaire des actionnaires actuels et des pouvoirs publics.

Des marchés en crise

Comment sera répartie la dotation *budgétaire de 650 million de* francs accordée par l'Etat à l'industrie des engrais ? C'est la pomme de discorde. Cette dotation devant être faite après restructuration, on tourne en rond. Il apparaît de toute façon exclu, s'agissant de la SOPAG, que la COFAZ, partie prenante, rachète l'affaire au prix où Rhône-Poulenc, en son temps, l'avait acquise aux frères Gardinier (*140 millions de francs*). *Peut-être* le franc symbolique ?

Reste le dossier P.C.U.K., le plus épineux probablement. Les actifs de la chimie de PUK avaient été évalués à 2 milliards de francs environ. Quel *prix paieront* Elf-Aquitaine et Rhône-Poulenc pour les parts qui leur reviennent ? Les intéressés n'arrivent pas à l'apprécier eux-mêmes, les imbrications sur les mêmes plates-formes des unités revenant à l'un et à l'autre constituant un véritable casse-tête. *Elf*, empêtré déjà avec sa participation dans Le Nickel (50 %), en perte de 850 millions de francs pour 1982, cherche de l'argent et marchande dur. *Rhône-Poulenc* en fait autant de son côté. Mais PUK ne paraît pas disposé à brader sa chimie. De plus, le problème *social est aigu. Des milliers* d'emplois sont en jeu. Les solutions ne sont pas évidentes, surtout à trois semaines des élections municipales. *On en reparlera donc après.*

Le point final à cette restructura*tion pourra-t-il* être remis avant la fin de 1983 ? D'autant qu'elle devrait coûter globalement 4 à 5 milliards de francs (dont 3 milliards à la *charge de l'Etat, un premier milliard* étant d'ores et déjà débloqué). Cela fait beaucoup d'argent qui viendra s'ajouter aux pertes encore *importantes* que les chimistes devraient annoncer pour 1982. Une fois leurs comptes définitivement bouclés, les uns et les autres y verront peut-être un *peu* plus clair. Mais le temps presse. Incertains sur leur sort, les cadres sont souvent démobilisés. Dans des marchés frappés pour la plupart par la crise, la concurrence est acharnée. A attendre ainsi, la chimie française risque de perdre pied.

ANDRÉ DESSOT.

● *L'avenir du « Dauphiné libéré »*. – A Grenoble, un nouveau jugement du tribunal de commerce rendu le 18 février au sujet de la vente du *Dauphiné libéré* accrédite la thèse favorable à MM. Fournier et Hersant.

